This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

6a

27. l. 17

6a

27. l. 17

✓

PORTRAITS

ET

BIOGRAPHIES

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

PORTRAITS

ET

BIOGRAPHIES

PAR

A. DE LAMARTINE

Membre de l'Académie française

WILLIAM PITT
LORD CHATHAM. - Mme ROLAND
CHARLOTTE CORDAY

PARIS

LIBRAIRIE INTERNATIONALE

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET Cie, ÉDITEURS

Boulevard Montmartre, 15, au coin de la rue Vivienne

MÊME MAISON A BRUXELLES, A LEIPZIG ET A LIVOURNE

1865

Droits de traduction et de reproduction réservés

LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
12 JUN. 1935
OF OXFORD

WILLIAM PITT

WILLIAM PITT

I.

Pour lire et surtout pour écrire la vie de William Pitt, le plus grand des hommes d'État modernes, non-seulement de l'Angleterre, mais de l'Europe, il faut d'abord oublier qu'on est Français; c'est le devoir de l'historien. Il ne peut être vrai qu'en étant juste, il ne peut être juste qu'en étant impartial. Le patriotisme est une partialité, partialité nécessaire et sainte, quand il s'agit de défendre ou de servir son pays, partialité pitoyable et menteuse, quand il s'agit de juger à leur point de vue local et relatif les grands hommes qui, après leur mort, n'ont plus de parti que la postérité.

Qu'on ne s'attende donc pas à trouver ici la trace des antipathies nationales, des préjugés, des déni-

grements, des calomnies et des invectives dont les publicistes de la république de 1793 et de Napoléon ont falsifié pendant trente ans le nom du sauveur de l'Angleterre et de l'Europe; ils faisaient du patriotisme, nous faisons de l'histoire. La guerre est finie, la haine tombe, le célèbre antagoniste de la France conquérante ne peut plus faire ni bien ni mal à notre pays; il est beau à la France de proclamer elle-même sur une tombe le génie et la vertu de son grand ennemi. C'est ainsi que nous entendons l'histoire, c'est ainsi que la postérité l'entend. Dans les pages de Plutarque, les noms ne se classent pas par nationalité, mais par grandeur; Annibal y repose en paix à côté de Fabius ou de Scipion; Grecs, Romains, Carthaginois, Perses, Macédoniens, Gaulois, Germains, Numides n'y ont plus d'autre patrie que leurs œuvres, ni d'autre préférence que leur nom.

II.

Mais avant de raconter cette histoire d'un homme d'État, disons d'abord ce que c'est qu'un homme d'État; car il y a autant d'espèces d'hommes d'État qu'il y a de formes de gouvernement dans le monde. Lycurgue ou Solon, qui méditent sur les rapports des hommes entre eux, et qui font sortir de cette méditation des codes de lois appropriées au temps, aux mœurs des nations, sont des hommes d'État de premier ordre, des législateurs de peuples. Mahomet, pontife et guerrier, qui confesse l'unité de Dieu au milieu d'une race idolâtre, qui civilise, qui combat, qui écrit un Koran, code de sa foi, qui règle les actes civils, et qui fonde un peuple pour conquérir l'Orient au Dieu unique sur l'idolâtrie et les superstitions honteuses de la pluralité des dieux, est un homme d'État. L'empereur Charlemagne, qui balaye avec un reflux de barbares l'Italie en proie à d'autres barbares, qui donne l'Église pour âme à l'empire, et qui perpétue ainsi par le christianisme organisé la civilisation, est un homme d'État. Les orateurs des républiques grecques, qui débattent les

affaires publiques devant le peuple souverain, comme Démosthènes ou Périclès, et qui l'entraînent aux résolutions, aux décrets, à la paix ou à la guerre d'où dépendent la perte ou le salut public, sont des hommes d'État. Les consuls, les dictateurs de Rome, qui résument constitutionnellement en eux les pouvoirs publics, et qui administrent à temps la république ou le monde romain, sont des hommes d'État. Les instruments du pouvoir absolu, vizirs en Orient, ministres en Europe, comme Richelieu ou Mazarin en France, à qui les rois, par indolence, par incapacité ou par majesté, remettent l'exercice de leur autorité et qui gouvernent leurs royaumes au nom de ces princes, sont des hommes d'État. Les tribuns du peuple qui, dans les révolutions ou les gouvernements populaires, soulèvent ou domptent le peuple par la parole, par la persuasion, par le courage, par la popularité, et qui lui inspirent le crime ou la vertu, la folie ou la sagesse, tels que Cromwell, Mirabeau, Vergniaud, Marat, Danton, Robespierre, sont des hommes d'État; les uns sublimes comme la raison et la liberté, les autres détestables comme la démence et la démagogie.

Enfin, sous les monarchies constitutionnelles, les premiers ministres, sortes de vizirs complexes, qui tiennent à la fois leur pouvoir du roi qui les nomme, et des assemblées publiques qui les destituent en leur refusant le consentement de la majorité à leurs actes, sont des hommes d'État. De tous les hommes

d'État que nous venons d'indiquer, à l'exception des tribuns, qui ne prennent leur mandat que d'eux-mêmes, ces ministres constitutionnels sont certainement ceux qui ont le plus besoin de facultés éminentes et diverses pour gouverner les nations. Il faut qu'ils soient dévoués au roi, pour que le roi leur remette avec une entière sécurité leur immense pouvoir; il faut qu'ils soient populaires, pour que le peuple ne se défie pas en eux de la confiance du roi; il faut qu'ils soient d'une renommée politique au-dessus des soupçons et des vénalités, pour qu'ils préservent la constitution qui les gêne, de toute conspiration et de toute corruption, même des conspirations et des corruptions dans l'intérêt de leur durée ou de leur orgueil; il faut qu'ils possèdent la connaissance approfondie de tout le système des lois et des administrations intérieures, pour faire jouer avec régularité les rouages multipliés de la machine administrative au dedans; il faut qu'ils possèdent par instinct et par étude le génie politique pour nouer ou dénouer à propos au dehors les rapports extérieurs de leur nation, en guerre ou en paix, avec les nations rivales ou alliées; il faut qu'ils possèdent la vertu publique, qui n'est pas autre chose que la vertu privée élargie dans un esprit vaste aux proportions du genre humain, *caritas generis humani!* Enfin, de toutes ces conditions presque impossibles à réunir dans un même homme, la nature du gouvernement représentatif, qui comporte une ou deux

tribunes toujours pleines de bruit, de contradictions et d'accusations, impose à ces ministres une autre condition tout à fait indépendante de toutes les autres; un don naturel qui était refusé même à Solon et à Moïse, un accident, un hasard, une heureuse fortune de l'organisation physique, l'éloquence! La constitution des gouvernements représentatifs commande en effet aux ministres de justifier préalablement tous leurs actes devant la nation par la parole; de discuter avec et contre tous les orateurs de la nation les affaires publiques; de répondre aux questions, aux reproches, aux accusations, souvent même aux injures, de donner la raison de toute chose, de dérouler sans cesse à haute voix, avec une apparente sincérité, qui doit se concilier pourtant avec de prudentes réticences, les secrets les plus intimes des affaires d'État avec les États voisins.

On conçoit qu'une telle parole ministérielle toujours interpellée et toujours prête à répondre, toujours imposante et cependant toujours polie, toujours franche et cependant toujours réservée, toujours offensée et cependant toujours patiente, doit être la plus difficile des éloquences, un véritable défi à la nature humaine. C'est là cependant la condition complémentaire sans laquelle il n'y a pas d'homme d'État, ministre de son pays, sous un gouvernement représentatif. Placez Moïse bègue ou Lycurgue muet à une tribune, et le phénomène du gouvernement représentatif s'évanouit, faute d'une volubilité de

langue dans le plus accompli des hommes d'État. C'est là le vice de cette belle nature de gouvernement : il récuse le génie si le génie est sans abondance et sans force de parole, il place la parole avant la pensée; pour exceller dans ce gouvernement, il faut cultiver le sens et le son avec la même importance. L'homme doit apprendre à penser à haute voix, la littérature y fait corps avec la politique.

Ces considérations n'ont pour objet que de bien faire apprécier l'éminence du grand homme d'État dont nous allons raconter la vie.

III.

William Pitt, fils du grand orateur et du grand ministre Pitt, comte de Chatham, dont nous avons écrit ailleurs l'histoire, naquit à Londres, le 8 mai 1759. Sa mère était une fille de l'illustre maison des Grenville, une de ces maisons aristocratiques et politiques qui, comme les familles consulaires à Rome, donnent de génération en génération les mêmes noms aux grands conseils de l'État. Le comte de Chatham, au moment où lui naquit ce second fils, était premier ministre à l'apogée de son crédit sur le roi et sur le peuple. Le berceau de William Pitt fut le cabinet d'un ministre, il vint au monde pour ainsi dire en pleine politique. On doit se rappeler ici, pour bien comprendre la vie future de cet enfant, qu'il naquit et qu'il fut élevé aussi en plein patriotisme. Lord Chatham, son père, n'était pas un favori de cour, arrivé par le patronage d'un roi au suprême pouvoir ministériel dans son pays; c'était un patriote loyal, éloquent, attristé des humiliations et des désastres de sa patrie, qui avait tonné dans l'assemblée du peuple contre l'avilissement de l'An-

gleterre, contre le favoritisme du roi, renversé le ministre corrupteur et conquis la place par la brèche faite au cœur du roi. Ce roi George II, de la maison de Brunswick, plus Allemand qu'Anglais; était un homme de sens, mais obstiné dans sa prédilection pour ses États de Hanovre. Lord Chatham, aux yeux de l'Angleterre, représentait un parti anglais dans une cour allemande. C'est là le secret de cette faveur passionnée du peuple qui soutenait ce grand ministre, moins encore pour son éloquence incomparable que pour son patriotisme. C'était presque l'opposition au pouvoir dans le conseil du roi. On conçoit que dans une pareille maison le jeune Pitt dut puiser de bonne heure une fière indépendance des cours, une mâle liberté de citoyen anglais, et une sérieuse disposition d'esprit aux institutions libres, quoique monarchiques.

Lord Chatham s'aperçut, dès les premières années de son second fils, qu'il aurait dans cet enfant un héritier de son génie et un continuateur de son nom. Il l'éleva lui-même pour le gouvernement autant que pour la vie. Dès que l'enfant eut l'âge de raison, lord Chatham l'admit comme un confident né dans toutes les intimités de sa pensée secrète et de sa vie publique. Penser, parler, délibérer tout haut devant son fils qui l'écoutait et qui le regardait vivre, fut toute l'éducation de l'enfant. Le père fit ajouter, seulement par des maîtres d'élite, à cette éducation domestique, les études classiques du grec, du latin

de l'histoire ancienne et moderne, que les affaires et les infirmités ne permettaient pas à lord Chatham de surveiller lui-même; mais à son retour du conseil ou de la Chambre des communes, encore tout frémissant des discours qu'il y avait prononcés, ou des avis qu'il y avait donnés à la couronne, il faisait pour ainsi dire devant son fils la répétition de sa propre éloquence, il se complaisait à consulter l'enfant comme s'il eût été de niveau avec lui, sur les mesures d'État qu'il avait soutenues, sur le fond et sur la forme des discours qu'il avait prononcés, sur son élocution et même sur ses gestes de tribune; il appelait ainsi prématurément l'attention de son élève sur les matières d'État, et sur la manière de persuader ou de dompter les assemblées publiques. L'enfance de William Pitt n'était qu'un cours de sagesse humaine, de politique et d'éloquence. Flatté de cette condescendance d'un si grand père, qui paraissait le consulter comme un ami, l'enfant n'avait en réalité point d'enfance; il jouait avec les questions d'État comme les jeunes Athéniens avec les osselets. Sa physionomie, quoique enfantine et féminine, portait avant l'âge l'expression du recueillement et de la maturité.

IV.

« La correspondance de lord Chatham (dit l'auteur d'un des essais les plus lumineux de l'histoire parlementaire de l'Angleterre, M. de Vielcastel, à qui nous devons tout le fond de cette grande scène remplie par le second Pitt), la correspondance de lord Chatham, dit-il, contient de nombreuses traces de la sollicitude tendre et éclairée avec laquelle ce grand homme surveillait l'éducation d'un fils dont les facultés précoces remplissaient son cœur d'espérance et de joie. Il se plaisait à les développer en l'encourageant à s'exprimer librement sur toutes les questions débattues en sa présence, en l'obligeant ainsi à raisonner, à mûrir ses opinions.

« A l'âge de quatorze ans, on l'envoya à l'université de Cambridge, où il fut placé sous la direction du docteur Prettyman, depuis évêque de Lincoln. Il y passa plusieurs années, et s'y fit remarquer par la régularité de sa conduite autant que par son application soutenue et par ses succès. Il n'avait pas encore atteint sa dix-neuvième année lorsqu'il perdit

son père, qui ne lui laissa qu'une fortune très-médiocre. Il parut d'abord vouloir embrasser la carrière du barreau, et pendant toute une session on le vit suivre avec beaucoup d'assiduité les assises du district de l'ouest. Un plaidoyer, qu'il prononça à cette époque, excita l'admiration de l'illustre lord Mansfield, qui la lui exprima en termes très-chaleureux.

« Soit que Pitt n'eût fréquenté le barreau que pour se mieux préparer à la carrière où l'appelait son propre penchant non moins que les traditions paternelles, soit qu'il s'en fût promptement dégoûté, il se livra bientôt exclusivement aux chances de l'existence parlementaire. Depuis quelque temps déjà, il assistait régulièrement aux débats des deux chambres, étudiant, dans le langage des principaux orateurs, l'art de la composition et les moyens d'agir sur l'auditoire; il faisait aussi partie d'une réunion où un grand nombre de jeunes gens, qui devaient plus tard jouer un rôle considérable, s'essayaient à l'usage de la parole, et déjà il avait su conquérir parmi eux cette supériorité non contestée qu'il conserva sur un autre théâtre. Wilberforce, celui de ses jeunes émules avec qui il se lia de l'amitié la plus intime et la plus durable, nous a laissé, dans ses mémoires, quelques détails intéressants sur cette courte période de la vie de Pitt. Il nous le montre, encore étranger à la politique active qui allait bientôt l'absorber pour toujours, se livrant parfois, avec la

vivacité de son âge, aux saillies originales d'une gaieté pleine de verve et d'entraînement, qui faisait les délices de ce petit cercle. Dans d'autres instants, surtout lorsque quelque étranger était présent, on le trouvait froid et réservé. On remarquait aussi qu'alors même qu'il paraissait le plus animé jamais il ne lui échappait une idée, un mot que la prudence pût désavouer. Un moment, le goût du jeu sembla s'emparer de lui mais, dès qu'il s'aperçut que ce goût menaçait de le dominer, il y renonça entièrement. »

V.

William Pitt avait dix-neuf ans quand son père, retiré depuis deux ans du ministère, et retenu par ses infirmités sur son lit de douleur, voulut rendre pour ainsi dire le dernier soupir à la Chambre des communes, en protestant jusqu'à la mort contre la décadence de son pays. Chatham parut en effet à la Chambre des communes, appuyé sur le bras de son fils, semblable au fantôme irrité de l'ancienne grandeur britannique, comme s'il eût voulu présenter lui-même au Parlement et à la nation l'héritier de son âme, qui devait le remplacer. On sait comment, après une dernière harangue où ses forces trahirent son patriotisme, il tomba évanoui et mourant entre les bras de son fils. Cette scène solennelle et tragique, qui émut l'Europe entière, dut faire sur l'âme de Pitt une impression qui ne s'effaça plus. Le banc de la Chambre des communes, où son père était mort en combattant pour la dignité de son pays comme sur un champ de bataille, lui parut à jamais agrandi et consacré par l'image de ce père mourant. Après l'avoir pleuré avec la tendresse d'un enfant et

la piété d'un disciple, il ne s'occupa plus que de le remplacer.

Les pays aristocratiques sont les seuls où des pères illustres peuvent ainsi prédestiner leurs fils à les continuer sur la scène des affaires d'État et de l'éloquence quand la nature, par de rares hasards, accumule deux grands hommes dans deux générations. Lord Chatham n'avait laissé pour toute fortune à son second fils que son génie et une faible pension alimentaire. Le titre et les domaines modiques de la famille passaient avec la pairie au fils aîné. « Je m'en félicite, disait souvent le fils déshérité par la loi à sa famille, mon frère n'aura qu'à s'asseoir à sa place à la Chambre des lords, j'aurai à conquérir la mienne à la Chambre des communes et à la rendre digne du nom paternel; la tâche en sera plus rude et par là même plus méritoire si je réussis; ne pensez pas à moi, pensez à mes frères et à mes sœurs, je ne veux de fortune que celle de mon pays! » On retrouvait dans de tels sentiments, à un tel âge, l'accent de cette antiquité grecque et romaine au milieu de laquelle lord Chatham avait plongé son fils dès le berceau.

VI.

Resté sans autre guide que la mémoire de son père, à dix-neuf ans, William Pitt consacra les deux années qui le séparaient de sa majorité à s'exercer assidûment à l'éloquence. La nature ne lui avait pas donné les foudres; mais elle lui avait donné la dialectique, l'abandon, la lumière, l'improvisation, l'élégance, la promptitude, l'exposition, la réplique, et plus qu'à son père lui-même le style oratoire, si naturellement littéraire, qu'en tombant de ses lèvres ses paroles les plus spontanées devenaient des pages. Lord Chatham aurait été peut-être plus tribun devant tout un peuple. Le peuple n'est sensible qu'aux grandes explosions de l'âme et du cœur ouverts à nu par la nature devant la multitude, qui est elle-même un élément convulsif; son fils était déjà plus orateur de discussion et de gouvernement devant ces assemblées d'élite qui ont le temps d'exercer leur oreille et d'étudier l'artiste sous l'orateur. Il parlait comme on respire, il était impossible de distinguer sa parole de sa pensée; mais il pensait en termes aussi choisis, aussi techniques, aussi littéraires que le style de Thucydide ou de Cicéron, qui avait été le lait de sa diction.

donner que recevoir le jour; des yeux de femme n'ont pas plus de fluidité dans les rayons; les sourcils bien arqués, mais un peu hauts, révélaient seuls une fierté naturelle qui pouvait se transformer, dans la colère, jusqu'à un certain dédain du vulgaire; le front rebondissait légèrement en avant comme le flanc d'un vase antique; les cheveux blond cendré, légèrement poudrés selon l'usage bizarre du temps, étaient d'une abondance, d'une finesse et d'un ondoiement sur les tempes qui rappelaient une chevelure féminine. L'impression générale est d'un beau jeune homme, encore intact au souffle fiévreux et méphitique des assemblées, et chez qui la séve gracieuse de l'adolescence lutte contre la gravité précoce du novice dans les affaires d'État.

Tel est exactement le beau portrait de Pitt jeune, traduit de la couleur par la parole et transporté de la toile sur la page. Tel aussi il revivait, quoique plus mûr de quelques années, dans la mémoire de sa nièce lady Esther Stanhope.

VIII.

La retraite de lord Chatham et l'avénement au ministère de lord North, homme de bien, mais homme de médiocrité, avaient, en deux ans, laissé dépérir les affaires publiques jusqu'à une de ces décadences dont les nations ne se relèvent que par une secousse qui brise quelquefois les gouvernements. L'Amérique se détachait; la France, l'Espagne et la Hollande lui tendaient leurs mains pour l'encourager à l'indépendance; la Russie, la Suède, le Danemark, formaient une ligue maritime pour s'affranchir de l'omnipotence navale de la Grande-Bretagne; l'Irlande, pays mal rattaché à l'Angleterre, secouait comme toujours la mère patrie de ses agitations. Le premier ministre, lord North, subissait la responsabilité imméritée du malheur du temps; en abandonnant l'Amérique, il déshonorait l'Angleterre; en cherchant à la dompter et à la retenir, il épuisait les finances, les flottes et les armées; en résistant à la ligue du nord de l'Europe, il créait de nouveaux ennemis à l'Angleterre; en cédant à ces puissances, il abdiquait le monopole naval des Anglais sur les mers :

tout était péril, humiliation ou reproche pour son gouvernement. Une faible majorité sans éloquence et sans indépendance le soutenait mal de ses votes; une opposition formidable, composée de tous les hommes de talent ambitieux qui voulaient se laver les mains des calamités publiques, l'écrasait de ses ironies et de ses invectives dans les deux Chambres; mais pour conclusion à ces discours, la nation chagrine ne voyait que de plus sonores impossibilités. Il fallait un homme. Quand les nations ne sont pas irrémédiablement condamnées à périr, il est rare que cet homme ne se montre pas. On le cherchait en vain partout, on était loin de le soupçonner dans un enfant à peine sorti des études de l'université de Cambridge, mais le jeune Pitt pressentait cet homme en lui.

Selon l'usage de l'Angleterre, où une même famille possède quelquefois plusieurs communes dépeuplées par le temps, mais qui conservent abusivement le droit d'élire un représentant à la Chambre des communes, Pitt fut élu à vingt et un ans. Le nom de son père fut sa candidature; le respect pour son père le rangea, à son entrée dans la Chambre, parmi les membres qui combattaient la politique ruinée de lord North. Le célèbre Burke, déjà vétéran des assemblées qu'il fascinait par une éloquence prophétique, et le jeune Fox, disciple de Burke, bientôt égal au maître, étaient les deux grandes voix de la colère publique. Pitt, mille fois supérieur à eux par l'instruc-

tion et par le sens des affaires publiques, mais inférieur par les années, se disciplina sous ces chefs du parlement. On appelait ce parti le parti des whigs ou le parti patriote et libéral d'Angleterre. Burke, Fox, Sheridan, artistes supérieurs en paroles à tous les autres, mais dont le vice fut toujours d'être artistes et rarement hommes d'État; Windham, Erskine, les deux Grenville, parents de Pitt par sa mère, leur tante, formaient ce camp des whigs, la plus éminente réunion d'orateurs que le hasard ou le patriotisme ait jamais groupés dans un sénat antique ou dans une assemblée moderne. Il y a des saisons dans l'humanité où la terre, longtemps stérile avant, longtemps épuisée après, germe tout à coup et tout à la fois plus d'hommes supérieurs qu'il n'en faudrait pour illustrer dix siècles. Ce fut la saison des hommes publics de l'Angleterre, morte avec Chatham, Burke, Sheridan, Erskine, Fox et Pitt. Où sont-ils aujourd'hui? La France eut la même floraison de génie public avec Mirabeau, Danton, Maury, Vergniaud et leurs émules de 1789 à 1840. Renaîtront-ils?

IX.

Le début d'un jeune orateur du nom de Pitt, précédé dans la Chambre du prestige du nom de son père, était attendu comme un événement public. Le premier discours de Pitt ne surpassa pas seulement l'anxiété générale, il la confondit. L'assemblée, d'abord incrédule au prodige qu'on lui annonçait depuis quelques jours, puis attentive, puis charmée, puis émue, puis anéantie d'étonnement et d'admiration, à cette voix qui évoquait, en la transformant, la voix de son père, crut entendre l'oracle de la sagesse et de l'éloquence consommée, de la politique par la bouche d'un adolescent. Tous applaudirent, un grand nombre fondit en larmes. « Cet enfant, s'écria Burke, sera plus grand que son père : tout parti dans lequel il se rangera sera, sinon maître des affaires, au moins maître de l'opinion. »

Pitt, par habileté naturelle autant que par une modestie qui séyait à son âge, fit désirer longtemps sa parole à la Chambre après ce triomphe. Il ne sortit de ce silence que dans les derniers jours de la session, afin de frapper un coup qui retentit longtemps après

la clôture des discussions. Il s'agissait de demander compte au ministère de ses mesures à l'égard des colonies d'Amérique; les uns lui reprochaient ses violences, les autres sa longanimité; le véritable grief était son malheur; l'heure de l'indépendance avait sonné pour l'Amérique, il était plus facile de déplorer cette séparation que de la retarder. L'opposition divaguait dans ses accusations contradictoires, les ministres s'armaient, pour leur justification, de l'autorité du grand lord Chatham, père de Pitt, qui était mort en protestant contre l'ignominie de faire subir ce démembrement à sa patrie.

Pitt, ainsi interpellé par le nom et par l'opinion de son père, se leva pour justifier sa mémoire et pour accuser à la fois le ministère d'avoir mal interprété les traditions du grand homme, dont il cherchait à se couvrir. Il fit remonter ses griefs jusqu'à la guerre même que le gouvernement avait intentée à l'Amérique anglaise.

« Quant à moi, dit-il en finissant et en évoquant aussi avec une modeste réticence son droit de famille dans la question, quant à moi, fidèle aux traditions paternelles, je pense qu'elle a été conçue dans l'injustice, enfantée et nourrie dans la folie; qu'en Amérique, la proscription, le sang, la dévastation en ont marqué tous les progrès, et que, par une réaction déplorable, elle n'a pas infligé de moindres calamités à notre malheureux pays, épuisé d'hommes, d'argent, et ruiné dans ses forces vitales. Et qu'avons-nous

obtenu pour prix de tant de sacrifices? Rien qu'une série de défaites sérieuses et de victoires inefficaces presque également déplorables, puisque ces victoires ne sont autre chose que des succès temporaires obtenus sur des frères voués par nous à l'humiliation et à l'anéantissement, sur des hommes qui, au milieu d'immenses difficultés et presque sans ressources, luttaient glorieusement pour la cause sacrée de la liberté. Comment ne pas pleurer également de tels triomphes et de tels revers? De quelque côté que nous jetions les yeux, que voyons-nous? Des ennemis naturels et puissants et de prétendus amis sans chaleur, sans loyauté même, qui, les uns comme les autres peut-être, se réjouissent de nos infortunes et rêvent notre chute finale! De plus grands malheurs encore sont à prévoir, si l'on persiste dans un pareil système. » L'effet de cette harangue véhémente, dont on n'a conservé que les traits principaux, fut très-grand, à ce qu'il paraît. Des applaudissements partirent de tous les côtés de la Chambre. Fox, dans son enthousiasme, s'écria qu'il ne regrettait plus la perte de lord Chatham, puisqu'il le voyait revivre dans son fils avec toutes ses vertus et tout son génie. Un des membres de l'administration, le lord-avocat d'Écosse, Henri Dundas, qui devait être plus tard un des plus constants alliés de Pitt, se chargea de lui répondre. Préludant en quelque sorte, dans cette réfutation même, aux rapports qui devaient bientôt s'établir entre eux, il félicita prophétiquement l'An-

gleterre des immenses services que lui rendrait un jour le jeune orateur, en qui l'on voyait réunis, par un si merveilleux mélange, des talents de premier ordre, une éloquence si persuasive et une si haute intégrité. Une lettre de Wilberforce, écrite à la même époque, exprime une prévision non moins précise et non moins surprenante. « Pitt, y est-il dit, commence comme son père, en orateur accompli, et je ne doute pas qu'un jour ou l'autre je ne voie en lui le premier homme de notre pays [1]. »

Les revers subis en 1781 par les Anglais en Amérique, et le traité humiliant, suite de ces revers, ramenèrent avec plus de force M. Pitt à l'assaut, au commencement de la session suivante. Sa jeunesse l'emporta jusqu'à l'invective contre lord North. « Le ministère, s'écria-t-il dans une de ses harangues, n'est d'accord avec lui-même que sur un seul principe, la ruine de la nation! Je tremble qu'il n'accomplisse cette ruine avant que la vengeance du peuple ne le frappe, et Dieu veuille que l'heure du châtiment ne soit pas assez tardive pour que l'auguste famille de nos rois, innocente de leurs crimes, ne soit pas enveloppée dans le châtiment! »

Fox, enchérissant d'invectives sur son jeune rival, demanda la tête de lord North. Pitt dut gémir bien souvent dans sa vie d'homme d'État, accusé des calamités publiques, d'avoir donné le déplorable exemple

1. *Essai d'histoire parlementaire*, par M. de Vielcastel.

de l'outrage aux hommes, au lieu de la justice et de la mesure dans la désapprobation. Le seul crime de lord North était la grandeur de l'Amérique, et la maturité de la liberté dans le nouveau monde. Pitt lui-même était destiné, comme son père, à fléchir devant la nécessité de ce démembrement que les concessions de lord North retardaient au lieu de l'avancer. Mais la passion publique, cette justice partiale des orateurs, applaudissait, dans le jeune Pitt, ses propres excès.

Lord North, ébranlé par tant de secousses, se retira au mois de mars 1782. Sous un premier ministre plus violent que capable, le duc de Rockingham, l'opposition tout entière se précipita sur tous les emplois ministériels dont se compose en Angleterre le gouvernement. Rockingham, Burke, Fox, Sheridan, Shelburne, lord Cambden, les Grenville, furent ministres en dépit du roi, incapable de résister à ce torrent d'opinion publique. Le jeune Pitt, qui avait ouvert plus qu'aucun autre la brèche par laquelle l'opposition envahissait le pouvoir, ne désira pas y faire invasion lui-même. Soit instinct précoce et prophétique du néant de l'opposition systématique aux affaires, soit ménagement prudent envers le roi qu'il ne voulait pas offenser personnellement en faisant violence à sa faveur, soit sentiment de sa jeunesse qui ne paraîtrait pas assez mûre encore à son pays pour donner crédit à sa politique, il resta libre et observateur dans les rangs des patriotes à la Chambre

des communes; il parut s'étudier uniquement, pendant ce court ministère d'hommes de bruit plutôt que d'action, à constater devant le peuple qu'il avait hérité des quatre ou cinq grands principes de lord Chatham, son père : la sincérité de la représentation nationale dans des élections élargies aux proportions de tous les droits et de toutes les classes politiques des citoyens; la liberté religieuse accordée non comme une concession, mais comme une propriété sacrée à l'Irlande et aux catholiques; la suppression du trafic sacrilége des esclaves connu sous le nom de traite des noirs; la souveraineté réglée, mais réelle et efficace de la nation représentée par ses parlements; les bases vénérées de la constitution élevées non au-dessus mais au niveau du trône; en un mot, toutes les doctrines à la fois viriles et respectueuses, qui formaient le fond du libéralisme anglais dans le grand parti des whigs, né de la révolution de 1688 : l'homme, le citoyen, le sujet.

Il ne prit la parole, dans cette session de 1782, que pour promulguer en magnifiques harangues ses doctrines : ce fut la philosophie populaire de sa future politique; il sembla vouloir jeter profondément et solidement dans l'opinion du peuple anglais les racines mères par lesquelles il se consoliderait contre les vents variables dans le sol, et qui lui fourniraient, pour le reste de sa vie, la séve nécessaire à sa haute destinée politique. Chacun de ces discours fut un monument de durable et saine popularité. Il échoua

toujours dans le parlement; mais son but n'était pas d'enlever des votes, il visait plus haut, il voulait conquérir cette arrière-faveur qui s'attache de loin aux grandes vérités futures. Il se plaçait en perspective devant les aspirations et les progrès de son temps, en homme aussi clairvoyant que jeune; il se déclarait du parti de l'avenir, et il rangeait d'avance ce parti de l'avenir derrière lui.

Nous ne craignons pas d'affirmer ici que les écrivains superficiels qui ont considéré ces discours libéraux de M. Pitt, en 1782, comme des fautes de sa jeunesse, ne sont pas à la hauteur de sa pensée. Ces prétendues fautes étaient un plan froidement prémédité dans son esprit. Il était nourri des traditions patriotiques de son père; il devait puiser un jour dans cette popularité philosophique qu'il accumulait sur son nom, un crédit dans le peuple égal à son crédit sur l'aristocratie, et la force de soutenir le trône, non sur des préjugés, mais sur des institutions rationnelles et nationales. Tel fut Pitt en 1782. La meilleure preuve qu'il ne s'aventura pas au delà de sa politique, c'est qu'il ne désavoua jamais au ministère les nobles maximes qu'il avait jetées derrière lui dans l'opposition. Il put choisir l'heure et resserrer ses voiles dans la tempête, mais il marcha toujours au même but.

X.

La mort du duc de Rockingham, qui servait de lien au faisceau du ministère, amena la décomposition du cabinet. Fox, esprit véhément et indisciplinable, ne voulut pas subir la direction de lord Shelburne, à qui le roi donna la place du premier ministre mort. Burke, esprit ondoyant, Sheridan, esprit déréglé, et tous les autres membres à grande voix du ministère Rockingham donnèrent leur démission pour rentrer dans l'opposition, véritable élément de leur turbulence. Maîtres du pouvoir et des principes, puisqu'ils gouvernaient, ils abandonnent principes et pouvoir par une humeur puérile contre un nom d'homme qui ne satisfaisait pas leur vanité. Pitt, sollicité à vingt-trois ans de prêter son nom et son talent au ministère Shelburne, formé d'urgence pour couvrir la couronne abandonnée de ses conseils, accepta sans hésiter un ministère. Il fut nommé chancelier de l'échiquier. L'opinion publique lui sut gré de cette élévation prématurée comme d'un dévouement. Les nations n'aiment pas les déserteurs du pouvoir.

Fox perdit à sa désertion une partie de la faveur

publique. Il voulut s'excuser, dans la première discussion, en avouant que son seul motif était sa répugnance à se subordonner à lord Shelburne; Pitt, qui l'avait ménagé jusque-là comme une idole d'éloquence et de popularité, n'hésita pas à l'attaquer par son côté vulnérable, il l'écrasa dans sa coupable vanité. « Homme, s'écria-t-il, qui voudrait enseigner par son exemple à sacrifier ses principes à ses ambitions; ennemi né et avoué de tout pouvoir qui n'est pas le sien! » Fox sortit blessé de cette première lutte. Burke, malgré le prestige de l'âge et la solennité de ses invectives, ne succomba pas moins sous la réplique mesurée mais intrépide du jeune ministre. Ces amertumes de leur défaite poussèrent Fox, Burke, Sheridan et leurs amis à l'acte le plus honteux pour des hommes publics, à une coalition avec leurs ennemis naturels. Fox, qui avait flétri dix ans la politique de lord North et demandé sa tête, conclut par vengeance une alliance avec le ministre tombé sous ses coups. Ou cette alliance était une apostasie, ou cette coalition était un mensonge : des deux côtés elle était ignominieuse pour Fox. Mais le pouvoir était à ce prix.

La coalition fut scellée en 1783. Burke et Sheridan ne rougirent pas de la ratifier par leur adhésion à lord North. Pitt soutint en vain contre tous ces groupes réunis une majorité décimée dans les deux Chambres. Les coalisés concertèrent une attaque combinée contre le traité de pacification conclu avec

l'Amérique. Les mêmes voix qui avaient dix ans incriminé la guerre incriminèrent maintenant la paix, logique ordinaire de Fox, pour qui tout texte était bon, pourvu qu'il fût amer à ses ennemis. Pitt égala Burke en grandeur de considérations, Shéridan en sarcasme, Fox en véhémence; il les surpassa tous en sincérité et en magnanimité de paroles. Il sembla s'élever au-dessus de lui-même en demandant à ses ennemis grâce pour la patrie, pitié pour ses blessures, silence sur ses revers. Son dernier discours pour la paix est d'un philosophe patriote, plus que d'un politique irrité.

« Les ministres ainsi entourés d'un amas de ruines, dit-il, pouvaient-ils prétendre à dicter les termes de la paix? Et est-ce bien sérieusement qu'on en compare les articles avec ceux du traité de Paris? Sans doute, il y eut un temps où la Grande-Bretagne était en état de traiter avec ses ennemis à d'autres conditions, et si une imagination saisie des souvenirs de la grandeur et de la gloire de ce pays eût pu distraire quelqu'un des membres du conseil de la pénible appréciation de la vérité, je me serais cru sans présomption, je l'espère, des droits à cette indulgence. Je me rappelle en ce moment, Messieurs, combien j'avais été ému, dans mon enfance, au récit des triomphes de l'Angleterre... J'avais appris de la bouche de quelqu'un, dont je révérerai toujours la mémoire, qu'à la fin d'une guerre bien différente de celle-ci elle avait dicté les conditions

de la paix aux nations soumises. Ce temps, auquel j'attache quelque chose de plus qu'un intérêt vulgaire, était l'époque mémorable de la gloire de l'Angleterre. Mais ce temps n'est plus : elle est réduite à la triste et mortifiante nécessité d'adopter un langage plus conforme à sa véritable situation. Les rêves de sa prééminence et de son ascendant se sont évanouis.

« Nous avons reconnu, dit-on, l'indépendance de l'Amérique... C'était, Messieurs, une formalité superflue. L'incapacité du noble lord qui dirigeait nos conseils, lord North, les événements de la guerre, et même un vote de cette chambre, avaient déjà accordé ce qu'il était impossible de refuser.

« Nous avons cédé la Floride... Nous avons obtenu la Providence et les îles Bahama.

« Nous avons accordé le droit de pêche sur une certaine étendue des côtes de Terre-Neuve... Nous nous sommes réservé un droit exclusif sur la portion la plus avantageuse.

« Nous avons rendu Sainte-Lucie et abandonné Tabago... Nous avons recouvré Grenade, Saint-Dominique, Saint-Christophe, Nevis, Montserrat, et nous avons sauvé la Jamaïque d'un péril imminent. En Afrique, nous avons cédé Gorée, le tombeau de nos compatriotes, et nous gardons Sénégambie, l'établissement le meilleur et le plus salubre.

« En Europe, nous avons renoncé à Minorque, possession qui nous coûtait d'énormes et inutiles dé-

penses en temps de paix, et qui n'était jamais tenable en cas de guerre.

« Nous avons également permis à Sa Majesté Très-Chrétienne de réparer le port de Dunkerque... La clause humiliante pour la destruction de ce port avait été stipulée après d'autres guerres que celle-ci. Mais les frais immenses que la réparation occasionnera rendront cette concession inutile. Ajoutez que Dunkerque fut d'abord pour nous un sujet de jalousie, à une époque où l'on construisait des navires de bien moindre dimension. Ce port, au commencement de la guerre, ne recevait que des vaisseaux à un seul pont : aucun art ni aucune dépense ne le mettront en état de recevoir des vaisseaux de ligne.

« Dans les Indes orientales, qui seules nous offraient des moyens de compensation pour obtenir cette paix, nous avons rendu ce qui n'avait pour nous aucune valeur et que nous ne pouvions guère conserver en cas de continuation des hostilités.

« Oui, telles sont les conditions ruineuses auxquelles notre pays, aux prises avec quatre États redoutables, épuisé dans toutes ses ressources, a cru devoir souscrire pour dissoudre cette alliance et jouir immédiatement de la paix. Examinons ce qui nous reste avec un mâle et intrépide courage. Fortifions-nous contre d'anciens ennemis et réconcilions-nous avec de vieux amis. Les malheurs des individus ou des royaumes, envisagés et mesurés avec une sagesse calme, sont plus qu'à demi réparés. C'est vers

ce grand objet que doivent tendre tous les efforts et toute l'habileté de cette Chambre. Ayons le sentiment de nos disgrâces, mais sachons aussi les supporter en hommes. »

XI.

Rien ne fléchit les ambitieux coalisés contre Shelburne et Pitt. La chambre échappa à ces ministres; Shelburne remit au roi sa démission. Le roi, sans ministère possible, parla d'abandonner l'Angleterre à son anarchie et de se retirer en Hanovre. Pitt le détourna d'une retraite qui équivaudrait à une abdication; il se dévoua à supporter seul le poids du gouvernement provisoire, pendant que le roi chercherait à réveiller le patriotisme dans l'âme de quelques hommes d'État assez hardis pour affronter la coalition de Fox, de Burke et de lord North. La coalition elle-même brigua le pouvoir sous le duc de Portland, favori du roi. Pitt, vainement sollicité d'y prendre place à côté de ses adversaires de la veille, résigna entre leurs mains ses fonctions. Il ne crut pas, comme Fox, que la politique pût se passer d'honneur. Son tact sur les événements, malgré son inexpérience, lui présageait assez la courte durée de ces coalitions formées par la mauvaise foi, dissoutes par l'antipathie. Il les méprisait comme des manœuvres de la haine, qui peuvent saper et jamais fonder. Il rentra avec son

intégrité dans le silence; tant qu'un homme comme lui est entier, rien n'est perdu dans sa fortune. Les fautes des ambitieux font la providence des patriotes.

Pitt se replia sur ces principes permanents qui l'avaient rendu cher au peuple et qui le soutenaient dans son isolement des partis dans la chambre contre l'abandon de la majorité et contre le dédain de la coalition. Il s'en rapportait de la prompte ruine de Fox à Fox lui-même. Un homme assez peu respectueux de ses propres principes et de ses propres invectives pour gouverner son pays avec ces mêmes familiers de lord North, qu'il avait outragé pendant dix ans jusqu'à la mort, ne pouvait pas survivre longtemps à une telle dégradation de son caractère. Dans les chambres politiques, comme dans les forum populaires, les scandales triomphent quelquefois, mais ne durent jamais.

Pitt était sûr que la coalition portait dans les apostasies mêmes dont elle était formée le germe rapide de sa décomposition; c'est pourquoi il avait conseillé au roi de ne pas s'obstiner contre elle en dissolvant prématurément le parlement et en faisant appel au pays par des élections, mais de remettre le pouvoir à Fox, à North, à Burke, à Shéridan, comme une expiation des infâmes alliances que ces hommes politiques avaient conclues pour le conquérir.

Ce défi de gouverner, porté à la coalition de ces ambitieux turbulents et incompatibles, était la plus

habile comme la plus légitime des vengeances. Un Machiavel honnête homme n'aurait pas autrement conseillé un prince constitutionnel vaincu par les manœuvres déloyales des factieux du parlement. Ce seul acte, à vingt-quatre ans, manifestait dans Pitt une infaillibilité de vue au-dessus de son âge.

XII.

L'histoire se répète; les mêmes circonstances, les mêmes ambitions, les mêmes vices, les mêmes mensonges de situation, les mêmes alliances antipathiques entre des factions parlementaires incompatibles, pour perdre un ennemi connu, se représentent à quelques années d'intervalle et à quelques pas de distance dans d'autres pays représentatifs. La situation de Pitt, en 1783, rappelle la coalition parlementaire entre des chefs de partis opposés, impatients de renverser pour dominer, qui désorienta le parlement et qui perdit la monarchie de 1830.

M. Pitt profita de ce court intervalle de loisir pour faire un voyage en France. Ce voyage, raconté par Wilberforce, ami et compagnon de Pitt dans cette excursion, offre quelques-uns de ces rapprochements étranges que le hasard se plaît quelquefois à amener de bonne heure entre des hommes destinés à se retrouver plus tard dans la vie publique. Nous laissons M. de Vielcastel raconter la première entrevue de

Pitt et de M. de Talleyrand, le Pitt muet de la politique française.

« La session étant terminée, Pitt profita de ce moment de repos, le seul, le dernier qui lui fût réservé, pour faire un voyage en France avec deux de ses amis, Wilberforce et Elliot, comme lui membres du parlement. Les détails de ce voyage, que Wilberforce nous a conservés, présentent quelques circonstances piquantes. Les trois jeunes gens, ne sachant que très-médiocrement le français, voulurent, avant de visiter Paris et de paraître à la cour, se mettre en état de parler couramment notre langue. Ils allèrent, à cet effet, passer quelque temps à Reims; mais, comme ils avaient négligé de se munir de lettres de recommandation, ils ne purent d'abord se mettre en rapport qu'avec un très-modeste épicier. Ce ne fut pas sans quelque hésitation de sa part qu'ils le décidèrent à les présenter à l'intendant de la province, dont il fournissait la maison. Déjà la police, sachant que trois jeunes Anglais, dont l'un se disait fils du grand lord Chatham, étaient descendus, en assez médiocre équipage, dans une auberge de la ville, commençait à s'inquiéter de leur présence, et voulait s'assurer si ce n'étaient pas des aventuriers. L'intendant les prit sous sa protection et les conduisit chez l'archevêque, qui leur fit un grand accueil. Ce prélat était M. de Talleyrand-Périgord, depuis cardinal et archevêque de Paris. Il avait alors auprès de lui son neveu, le jeune abbé de Périgord, bientôt

après évêque d'Autun. Les trois voyageurs se rendirent ensuite à Paris, et furent invités aux fêtes de Fontainebleau, où Marie-Antoinette les reçut avec distinction. »

XIII.

La coalition, après trois mois de gouvernement presque inerte, touchait déjà à sa ruine. Les amis de Pitt le rappelèrent pour assister à sa vengeance. Fox présenta au parlement la même paix à signer que celle qu'il avait flétrie trois mois avant sous la main de son adversaire; comme en France, un ministre, en 1840, vint défendre la même situation extérieure qu'il avait attaquée sous son prédécesseur, en 1838, et que ce ministre, en 1839, avait également maintenue contre ses propres flétrissures pendant la coalition. Fox succomba dans sa tentative d'enlever l'administration des Indes orientales aux intérêts privés et de la revendiquer pour le gouvernement. Les intérêts privés, coalisés à leur tour, prévalurent sur l'intérêt public. Le ministère, abandonné par une partie des membres de la coalition, Fox, voulant cumuler le rôle de tribun factieux avec le rôle de ministre de la couronne, dénonça, comme un autre ministre en France, le roi à la colère du pays. Ce scandale l'engloutit dans sa propre colère. La chambre abandonna la tribune, le roi congédia le minis-

tre. Pitt fut invoqué comme le réparateur de tant de ruines; ses collègues, hommes presque inconnus, l'entourèrent sans le fortifier. La coalition avait usé, annulé ou déconsidéré tous les hommes d'élite souillés dans cette intrigue. Une nouvelle génération d'hommes publics était nécessaire à l'Angleterre : on ne trahit pas impunément son caractère. Fox, Burke, Shéridan et leur parti n'étaient plus propres qu'à créer des échos aux factions et des obstacles au gouvernement.

XIV.

C'est ici le lieu de replacer dans son véritable jour un des hommes publics favoris de leur époque. Il y a des moments où l'esprit d'opposition, qui a besoin d'organe à tout prix, l'esprit de dénigrement, qui a besoin de contraste à opposer à la véritable supériorité, et l'esprit d'agitation, qui a besoin du tocsin d'une voix sonore dans les assemblées, grandissent démesurément certains hommes. Le siècle vit quelque temps sur cette fausse appréciation des partis; il proclame grands des esprits subalternes, des caractères faibles ou des patriotismes suspects. Tel est, à nos yeux, Fox, l'éternel antagoniste de M. Pitt et son compétiteur acharné jusqu'à la mort et après la mort. Nous avons scrupuleusement étudié cette popularité historique de Fox sur ses actes et sur ses paroles, sans prévention comme sans faveur, pendant de longues années; nous osons les premiers apporter le jour de la vérité au lieu de la lumière de convention sur ce nom. Qu'est-ce que l'histoire, si ce n'est qu'une complaisance d'opinion pour les partis? L'histoire n'est pas le flatteur des préjugés pu-

blics ; son seul mérite est de souffler sur les fantômes et de réhabiliter les vérités. Il faut enfin que ce fantôme de grand politique et de grand patriote auquel on a donné le nom de Fox, et qui a fait naître tant d'autres fantômes à son imitation en Angleterre et en France, se dissipe pour laisser voir l'homme de vent et l'homme de bruit.

Fox, de la grande famille aristocratique de lord Holland, était un fils puîné de ce même Fox qui avait disputé la faveur publique et la faveur royale au grand lord Chatham, père de Pitt. L'antagonisme était de race entre ces deux noms ; les générations reprenaient le combat. Fox était plus âgé de dix ans que M. Pitt ; il était né avec des dispositions moins heureuses, et avec un extérieur moins séduisant que son jeune rival ; mais les traditions aristocratiques et libérales de sa maison, l'esprit tourné dès l'enfance vers les études politiques, une éducation tout oratoire, une ambition précoce puisée avec le sang dans sa maison, enfin sa nomination, au sortir des universités, à la Chambre des communes, avaient aiguisé son intelligence aux affaires d'État. Il avait grandi comme orateur sous la tutelle de Burke, le Cicéron un peu étudié et diffus du barreau et du parlement anglais. La considération de Burke rejaillissait sur son élève ; la haute naissance de Fox, qui, en Angleterre, fait pour ainsi dire partie de l'homme, un accent civique, une assiduité constante à la Chambre, une parole sans éclat et sans image,

mais abondante, claire et pénétrante, quoique un peu lourde, une opposition véhémente et souvent caractérisée jusqu'à l'invective, contre le ministère, fastidieux au pays, de lord North, avaient valu au jeune Fox, parmi les whigs et les patriotes de la Chambre des communes, un de ces engouements moitié aristocratiques, moitié populaires, qui se transforment facilement en autorité dans les assemblées. Toujours prêt à la parole sur toutes les questions, il lassait quelquefois par sa monotonie, mais il réveillait tout à coup par l'audace et l'arrogance ceux qu'il assoupissait par trop de satiété. Son style, ni dans ses livres, ni dans ses discours, ne possédait aucun de ces caractères en saillie et en couleur qui constituent la grande prose ou la grande éloquence. Rien du mouvement de Démosthènes, rien de l'élégance littéraire de Cicéron, rien de la poésie inspirée de Chatham, rien de la suprématie d'accent de Mirabeau, rien de l'enchaînement harmonieux des anneaux rivés et dorés de la dialectique et de l'image de Vergniaud; son éloquence n'était que de l'élocution. On peut relire les huit volumes de ses harangues sans conserver, ni dans l'œil, ni dans l'oreille, ni dans l'imagination, ni dans le cœur, une de ces magies de la parole qui s'incorporent à jamais avec le nom d'un orateur en nous, et qui défendent d'oublier; c'est une de ces statues dont on ne ramasse pas les vestiges après leur chute, parce que ces vestiges ne sont ni de porphyre ni de marbre.

Le caractère, quoique orné d'une certaine élégance extérieure et d'une certaine fierté innée du sang, ne s'élevait pas même dans Fox à la hauteur un peu vulgaire de l'éloquence. Sa vie était un désordre affiché qui rappelait les mœurs sans règle et l'ostentation de scandale des jeunes praticiens romains, amis de Catilina, de Céttrégus et de César, dans la décadence de la république; le jeu, le vin, les dettes, la pénurie et le luxe, les licences de propos, les longues paresses, les voyages rapides, les débauches d'idées, les liaisons avec la jeunesse la plus corrompue de Londres et de l'Europe, s'entremêlent dans cette vie avec les études du jour, les veilles des séances nocturnes, et les triomphes oratoires du parlement. Il n'y avait rien, dans une telle existence, qui fût de nature à former un tribun d'aristocratie, rien qui fût de nature à former un citoyen ou un homme d'État. Aussi Fox, bien qu'il affectât l'un et l'autre de ces nobles rôles, n'était-il en réalité ni homme d'État, ni citoyen dans la vertueuse acception de ces mots. Qu'était-il donc? Nous allons le dire : il nous a fallu, pour le comprendre, une longue réflexion et une longue expérience des hommes et des choses.

XV.

Il y a dans les pays libres et agités, et les pays libres sont constamment et salutairement agités, il y a un élément qui n'est ni le patriotisme, ni le civisme, ni l'opinion, ni la conscience, mais qui prend tour à tour tous ces noms et tous ces masques, pour simuler ces grandes choses publiques, pour faire illusion à soi-même et aux autres, et pour capter l'estime, la passion, la popularité. Cette fausse vertu, cette fausse conscience, ce faux patriotisme, c'est cet élément de discorde, d'agitation, de turbulence, qu'on appelle l'esprit de parti.

L'esprit de parti, dans les gouvernements libres, tient lieu de conscience, de patriotisme, de politique, de mérite, et, jusqu'à un certain point, d'éloquence, même à ceux qui s'abaissent assez pour s'en faire les organes, les publicistes, les orateurs. Cet esprit n'est pas seulement, comme on le croit généralement, un esprit d'opposition qui range une idée contre une idée, et une partie de la nation contre l'autre; c'est plus souvent un esprit de contestation, de négation et de rixe, qui cherche à nier quand on affirme et

à affirmer quand on nie, pour le plaisir unique et nuisible de contredire même l'évidence, et qui n'a pour dernière raison sur toutes choses que de ne jamais entendre la raison. Cet esprit de parti, qui passionne à vide, à froid, les multitudes aussi bien dans les aristocraties que dans les démocraties, se complaît dans ses engouements comme dans ses fureurs ; il abat de vrais grands hommes pour les fouler aux pieds, il élève de faux grands hommes pour les déifier, uniquement parce que les premiers le méprisent, et parce que les seconds le caressent; il invente des noms injurieux pour flétrir ses ennemis, il invente des noms civiques pour honorer ses flatteurs; il finit, à force d'écrire, de parler, de vociférer, de remuer l'atmosphère, par s'infiltrer dans les mœurs publiques, et par pervertir le bon sens naturel des assemblées et du peuple, jusqu'à ce que cet esprit de parti, âme des factions, bien qu'il ne soit pas encore lui-même une faction, finisse par devenir aussi endémique et aussi nécessaire à la nation que l'air qu'elle respire.

Tel est l'élément qui existait dans toute son intensité en Angleterre en 1783 et dans les années suivantes, et dont Fox était prédestiné par la nature à devenir le coryphée, le héros, l'idole.

XVI.

Il y a de plus, dans les gouvernements de parole et d'opinion publique, un autre élément de succès pour les hommes de talent sans autre conscience que l'esprit de parti; c'est cette portion banale, souvent creuse et toujours retentissante, des idées et des sentiments publics, que chacun se sent fier de professer et d'afficher comme une sorte de décorum de l'esprit et du cœur, ce respect humain civique qui donne à chacun la satisfaction de se croire au-dessus de la région moyenne de la corruption ou de la servilité publiques : c'est ce qu'on appelait, dès la plus haute antiquité, à Athènes et à Rome, la déclamation, — *ut declamatio fies!*

Cette déclamation, dans les orateurs et dans les tribuns de l'esprit de parti, est, pour ainsi dire, le timbre sonore et éclatant sur lequel ils font résonner au loin leur parole. Elle dispense de bon sens, de conscience, de justesse de vue, et souvent de sincérité; elle couvre le vide des pensées par une certaine pompe héroïque du discours; tout ce qu'on ne peut pas persuader par le raisonnement, on le déclame.

Les assemblées partiales, et surtout les multitudes ignorantes, sont puissamment impressionnées par cet *os magna sonaturum*, par ce grondement majestueux de la déclamation, qui imite, à s'y méprendre, la grosse voix de la conscience, de la vérité et du patriotisme. Le bruit dans l'oreille des hommes fait partie de la persuasion. On étourdit ceux qu'on ne sait pas convaincre; à défaut de persuasion, on obtient sans peine l'applaudissement qui surprend l'opinion, qui étouffe la voix modérée du bon sens, et qui enlève, à défaut des suffrages, on ne sait quelle fausse estime dont vivent longtemps les déclamateurs, et dont se contentent les orateurs de parti.

Fox avait dans sa nature, à l'exception du génie politique et oratoire, toutes les conditions nécessaires pour personnifier en lui ces deux vertus de ceux qui manquent de vertus : la partialité et la déclamation; une conscience politique qui simulait l'inflexibilité et qui se pliait à tous les vents de l'esprit de parti; une politique qui se décorait au dehors des plus austères maximes du patriotisme, et qui sacrifiait sans cesse les intérêts les plus permanents de la patrie à l'intérêt momentané de son parti ou de son discours; une indifférence égale pour le sophisme ou pour la vérité; une éloquence d'un diapason solennel et agressif qui simulait merveilleusement la sainte colère civique, et qui persuadait aisément au peuple qu'un homme vibrant d'une si héroïque indignation contre les vices ou les crimes de son gouvernement était

le vengeur de la vérité et le tuteur jaloux de sa liberté. La nature ne pouvait pas avoir créé un plus dangereux athlète pour accroître, sous les pas de M. Pitt, les contradictions, les résistances, les dénigrements et les impopularités qui sont le labeur quotidien, la fatigue, la rivalité, le découragement, la défaite, et enfin la gloire des véritables hommes d'État.

XVII.

Burke, bien qu'il fût le maître de Fox, et qu'il couvrît l'opposition de son autorité et de son antiquité dans le parti des whigs, ne réunissait pas cependant en lui les mêmes conditions de rivalité que Fox. Son éloquence apprêtée et cicéronienne, presque toujours écrite ou récitée de mémoire, comme un sermon de tribune, n'était pas prête à couler trouble ou limpide, comme celle de son élève, en toute occasion ; il lui fallait le temps, la préméditation, la forme, les métamorphoses studieusement cherchées, revêtues de couleurs éclatantes, toute la rhétorique enfin de l'école transportée dans les Chambres ; c'était une espèce d'oracle renfermé dans le sanctuaire, au milieu des pompes et des tonnerres de la scène politique, qu'on ne faisait sortir de son mystère et de son silence qu'aux jours d'apparat ; semblable à peu près à Royer-Collard, le Burke français, qui jetait avec dédain des axiomes à l'opposition du haut de sa pensée, mais qui lui prêtait de l'autorité sans lui prêter de force.

Shéridan, le troisième personnage de ce triumvirat

d'opposition contre Pitt, était supérieur en talent aux deux autres et à Pitt lui-même. Jamais peut-être la nature ne forma un homme plus complet pour l'éloquence de tribune : beauté extérieure, expression parlante de la physionomie, grâce et force du geste, timbre sonore et grave de la voix, élocution fluide et colorée, images saisissantes, improvisation aussi heureuse que la méditation, enchaînement d'arguments qui entraînaient à volonté les convictions dans tous les piéges dorés du sophisme, épigrammes qui arrachaient l'éclat du rire, éclairs qui éblouissaient, foudres qui écrasaient, pathétique qui enlevait les acclamations et les larmes ; Shéridan n'était pas l'orateur, c'était l'éloquence elle-même, donnée en spectacle, mais hélas ! aussi en dérision aux hommes ! Car son éloquence était toute dans son imagination ; ni caractère, ni conviction, ni vertu, ni conscience, ni patriotisme réel ne lui donnait ce don sans lequel il n'y a pas d'éloquence : la persuasion.

Aventurier de génie, Irlandais de race, débauché d'esprit comme de mœurs, directeur de théâtre à Londres, auteur comique lui-même, embauché comme une recrue de parti par les recruteurs de l'opposition, la Chambre était pour lui une scène de plus sur laquelle il montait, comme un histrion sublime, pour jouer le rôle d'un patriote anglais, comme il aurait joué sur un autre théâtre un autre rôle ; le plus grand orateur scénique qui ait jamais joué le patriote indigné devant un peuple, mais ce patriote était un

acteur. L'art anéantissait l'éloquence, et le rôle tuait le personnage. Pitt l'admirait mais ne pouvait le craindre. L'applaudissement tombé, l'effet du discours de Shéridan ne subsistait plus. L'homme ne craint pas le mannequin; Shéridan ne fut qu'un illustre mannequin de tribune. Il joua Démosthènes, mais il fut Shéridan.

XVIII.

Voilà les trois hommes de l'opposition ; ils étaient reliés ensemble par leur long antagonisme à lord North, par la commune apostasie de leur caractère pour se coaliser avec lord North contre le ministre Shelburne, par leur court ministère avorté dans leur impuissance, et enfin par leur aigreur et leur ressentiment contre le roi et contre Pitt, après leur chute récente. Ils entraînaient dans leur cause presque tous les hommes éminents de la Chambre des communes, compromis avec eux ou dans leur opposition, ou dans leur coalition, ou dans leur ministère. Lord North, Erskine, Windham, Dundas, quoique secondaires de talent étaient au moins égaux de crédit dans les deux Chambres. On peut dire que tout le talent de l'Angleterre était dans l'opposition ; les noms qui s'étaient adjoints au jeune Pitt pour supporter le poids de cette opposition unanime sont restés obscurs. Il était à lui seul le gouvernement et le combat ; l'Angleterre, indécise et troublée, se sentait avec anxiété en interrègne.

XIX.

On était au commencement de 1784, il avait fallu rouvrir la session. Fox et ses amis invectivèrent leur jeune antagoniste de l'injure qui fut employée soixante ans plus tard en France contre M. Molé, par la coalition. Ils accusèrent M. Pitt d'être le vil instrument d'un pouvoir occulte de cour, tramant l'abaissement du parlement national pour y substituer la prérogative du roi ; ils contestèrent à la couronne constitutionnelle le seul pouvoir incontesté qui lui appartient dans la constitution à trois branches : le pouvoir de nommer librement ses ministres responsables. On croit lire la même histoire dans deux histoires parlementaires. Ces ombrages puissants sur la jalousie des corps politiques arrachèrent à Pitt la faible majorité sur laquelle il s'appuyait timidement. On vota des adresses inconstitutionnelles au roi pour contraindre sa liberté dans le choix de ses ministres ; on en vota de plus insolentes dans lesquelles le ministère de Pitt était dénoncé au roi comme un ministère de conspirateurs avérés, abrités sous la prérogative royale, pour avilir et violenter le parlement.

Fox et Burke ne reculèrent pas plus que la coalition de 1838 en France devant les dernières insultes et les dernières menaces à la royauté. Toutes les lois, même les plus urgentes, proposées par Pitt, furent rejetées, les subsides et les impôts même contestés ; Pitt n'opposait à ce concert d'injures que le silence et l'impassibilité d'un vieillard. Il laissait parler le temps pour lui ; il était évident à l'Angleterre que la coalition avait pulvérisé tous les hommes publics qui en avaient fait partie ; que l'opposition, si nombreuse en apparence, se décomposerait en groupes incompatibles au moment où le roi y porterait la main pour en former un ministère ; que Burke, Fox, North, Windham, Dundas avaient poussé l'esprit de parti jusqu'à la faction ; que le roi ne pouvait plus, sans s'avilir, leur remettre le pouvoir, que ce pouvoir même ils n'avaient pas la force de le prendre, lors même qu'on le jetterait à leurs pieds, et que le pays allait tomber en stagnation ou en anarchie si quelqu'un ne saisissait pas le timon dans cette tempête.

On commençait à se détromper de ces éloquences qui n'avaient abouti qu'au double anéantissement du pouvoir royal et du pouvoir parlementaire. On parlait, avec un juste mépris, de ces hommes qui n'avaient pu coaliser que leurs haines et leurs ambitions, sans pouvoir aujourd'hui coaliser leur raison et leur patriotisme pour le salut de leur pays. On les menaçait d'une dissolution de la Chambre des communes, qui les renverrait devant les électeurs mécontents. Le

parti populaire, représenté par le célèbre agitateur démagogue Wilkes, prenait hautement la défense de Pitt dans les journaux et dans les clubs de la Cité de Londres, parce que Pitt avait combattu les plans de monopole du commerce des Indes présentés par Fox, Burke et Shéridan, plans ruineux pour les négociants de la Cité ; enfin la Chambre des lords, indignée des attentats de la coalition à la prérogative royale et à sa propre influence, prenait une délibération qui revendiquait fermement pour le roi le droit absolu de nommer ses ministres.

Le conseil de la Cité de Londres faisait de son côté remettre au jeune ministre une boîte d'or renfermant le titre de bourgeoisie de Londres, pour *les services courageux et désintéressés qu'il rendait à la constitution, à la couronne et au peuple.* Le vent de la justice et de la faveur nationales se levait de toutes parts pour Pitt, il l'avait prévu, il le saisit avec la résolution et la promptitude d'un pilote consommé avant le temps. Fox, aussi humble dans ce péril qu'il avait été provoquant dans le succès, négocia pour entraîner Pitt à une coalition nouvelle, où l'opposition réserverait à ses talents la place dont ils étaient dignes. Pitt, trop éclairé sur le néant de ces coalitions, préféra la guerre ouverte à ces transactions suspectes ; Fox, déçu, l'injuria dans la Chambre des communes avec les excès de paroles les plus dégradantes pour un homme d'État. Pitt, impassible, ne répondit que par des raisons à ces

outrages, et se refusa obstinément à se retirer, même pour quelques jours, du pouvoir.

« Non, dit-il, je n'abandonnerai pas la position que j'occupe pour me livrer à la merci de mon adversaire. Il m'appelle un ministre nominal, le mannequin d'une influence secrète. C'est parce que je ne veux pas devenir, en effet, un ministre nominal de sa façon, c'est parce que je ne me soucie pas de devenir entre ses mains un véritable mannequin que je ne donnerai pas ma démission. Je n'admets certes point que le terrain sur lequel je suis établi soit celui d'une influence corrompue; mais ce terrain, quel qu'il soit, je ne le quitterai pas pour me placer sous son patronage, pour accepter de lui mon investiture, et devenir, à sa suite, un misérable ministre condamné, par cette amende honorable, à l'humiliation, à l'impuissance, dénué de toute force et incapable de faire aucun bien. Si, comme il le prétend, je me suis dégradé jusqu'à devenir le mannequin et le favori de la couronne, comment pourrait-il consentir, à quelque condition que ce fût, à s'associer à moi? Si ce qu'on craint en moi, c'est une trop grande part dans la confiance du roi, pense-t-on que cette part s'affaiblirait beaucoup parce que je resterais deux jours hors des affaires? Ce qu'on se proposait par de telles offres, c'était, si j'avais été assez aveugle pour donner ma démission dans la vaine espérance de redevenir bientôt un ministre véritable, c'était tout à la fois de me rendre un

objet de dédain et de ridicule pour mes ennemis et de m'enlever l'estime de ceux dont le concours m'a soutenu jusqu'à présent... Ce n'est pas par mépris de la Chambre, par amour du pouvoir, par point d'honneur personnel que je persiste à refuser de quitter mon poste; c'est parce que je crois que la situation du pays me fait un devoir de le défendre comme une forteresse. »

Le scandale des invectives de Fox contre un jeune homme qui n'avait d'autre crime que sa fermeté à couvrir la constitution, et l'énergie calme de la réponse de Pitt, ramenèrent de plus en plus l'opinion publique de la Cité et des provinces au gouvernement. L'opposition, devenue toute personnelle à Fox, à Burke, à Shéridan, n'était plus que dans la Chambre; elle se perdit par un dernier excès. Fox lui fit voter une adresse plus injurieuse et plus attentatoire encore à la couronne. Pitt semblait attendre ce défi pour oser porter le procès entre Fox et lui devant la nation. Le 24 mars 1784, le roi prononça la dissolution de la Chambre des communes; les élections si habilement préparées pour Pitt par les menées de ses ennemis firent une éclatante justice de la coalition; deux cents membres du parti de Fox, désavoués par les électeurs, firent place à des patriotes sensés, dévoués au maintien de la constitution et au respect des trois prérogatives dont elle se compose.

L'Angleterre parut sortir du chaos dans lequel la

frénétique turbulence de trois grands orateurs, et la coalition déloyale de trois partis incompatibles l'avaient précipitée. Un ministre de vingt-quatre ans était devenu, grâce à la violence de ses vétérans et de ses maîtres, l'homme nécessaire et l'homme durable de la nation. Fox lui-même, entraîné dans la déroute de son parti, fut répudié par tous les électeurs des comtés, et ne put rentrer dans la Chambre des communes que par l'élection tumultueuse et vénale d'un faubourg de Londres, élection plus tribunitienne que nationale, qui flétrissait l'élu. Cette élection même, contestée pendant neuf mois pour vice de forme, ne laissa à Fox d'autre refuge que la ressource honteuse d'un *bourg pourri*, qu'on lui prêta pour le réintégrer dans la Chambre.

A dater de ce jour, il n'y eut plus pour lui d'autre rôle que celui d'agitateur des mécontentements publics et de contradicteur permanent de son jeune et heureux rival. Il se voua à l'opposition systématique; c'était se vouer à de fréquents sophismes et à une éternelle inactivité. Tout orateur qui enchaîne son éloquence à l'esprit de parti la dégrade autant que s'il l'enchaînait au pouvoir. A la tribune, comme dans la conscience, point de vérité sans liberté, et sans la vérité, la liberté et la conscience, qu'est-ce que l'éloquence politique? L'organe d'une négation obstinée au gouvernement. Or, un pays ne vit pas de négation : gouverner, c'est affirmer. En politique, celui qui nie toujours sera bientôt nié lui-même.

Tel devint Fox après ce triomphe du bon sens de Pitt; on avait eu la mesure de sa conscience en le voyant une première fois abdiquer tout respect de soi-même par son alliance avec lord North. Cette alliance lui avait valu trois mois de ministère; son acharnement contre Pitt allait lui valoir vingt ans de sophisme et d'impuissance à la tête des déclamateurs de son pays. Triste leçon pour les hommes politiques qui adoptent une autre tactique que la conscience, pour se diriger dans le dédale des affaires publiques!

XX.

L'extrémité dans laquelle Pitt avait trouvé le pays rendit la Chambre facile à ses plans de restauration des affaires. Il osa, dès la première année de son ministère, demander à la Compagnie des Indes orientales des sacrifices de subordination au gouvernement que Fox n'avait pas su préparer. Fox, selon son habitude, combattit, sous le ministère de son rival, les mêmes mesures qu'il avait soutenues sous le sien. Il s'emporta dans la discussion des affaires de l'Inde jusqu'à prononcer contre son adversaire le mot de mépris. Pitt n'y répondit que par une ironie plus dédaigneuse que le dédain lui-même; cette péroraison de sa réplique est citée en Angleterre, comme une des rares circonstances où l'éloquence noble et magistrale de l'homme d'État se soit vengée elle-même par une représaille de l'orateur.

« Lorsque je considère, dit-il, l'extrême convenance qui a distingué de tout temps l'argumentation de l'honorable préopinant, le calme, la modération, la mesure accomplie de son langage, je reconnais qu'il serait parfaitement fondé à se plaindre

dans le cas où l'on se permettrait envers lui la plus légère apparence d'un manque d'égards et de respect. Bien éloigné, pour ma part, de vouloir me rendre coupable d'un si complet oubli des lois de la bonne éducation, je suis tout disposé, en cette circonstance, à faire ce que j'ai fait rarement jusqu'à présent, ce que probablement je ferai rarement à l'avenir : à lui présenter des excuses. Je le ferai d'autant plus volontiers que j'y trouverai l'occasion d'expliquer à la Chambre la nature de l'offense dont il se plaint et la cause qui y a donné lieu. J'ai longtemps admiré les grands talents, l'éloquence merveilleuse, la puissante dialectique dont il est si éminemment doué ; mais il possède encore d'autres facultés qui n'ont pas dû me frapper d'une manière moins vive dans l'appréciation générale de son caractère, ni moins exciter mon étonnement. C'est l'usage qu'il vient de faire de quelques-unes de ces facultés qui a provoqué de ma part la conduite pour laquelle il m'a censuré avec tant de rigueur. Trouvant que la question soumise à la Chambre ne se prêtait à aucun de ses thèmes favoris, il s'est attaché, suivant sa coutume et avec son adresse ordinaire, à introduire dans le débat une autre matière plus propre à lui fournir l'occasion de satisfaire ses ressentiments passionnés et d'exhaler les émotions violentes, les implacables rancunes qu'explique si naturellement sa situation actuelle. Les tortures de l'espérance trompée, de l'orgueil humilié, de l'ambition déçue, lui deviennent

plus poignantes encore par la triste conviction qu'il ne peut attribuer qu'à l'abus imprévoyant et immodéré de son pouvoir et de son influence, aujourd'hui évanouie, les malheurs sur lesquels il s'efforce si constamment, avec tant de pathétique, mais avec si peu de succès, d'apitoyer la Chambre. Compatissant, comme je le fais, à une telle position, je déclare que je me croirais inexcusable, si les emportements d'un esprit succombant sous le poids accumulé des regrets dévorants, des illusions détruites et des reproches douloureux qu'il se fait à lui-même, pouvaient exciter en moi une autre émotion que celle de la pitié ; je proteste qu'ils n'ont pas la puissance de provoquer mon courroux, pas même mon mépris. »

XXI.

Il proposa, l'année suivante, un plan de réforme électorale modérée, qui consistait à dépouiller les bourgs pourris de leur droit électoral, en transportant ce droit aux comtés. Mais ce plan parut trop hardi aux nombreux partisans de la routine et aux propriétaires de l'abus. Pitt succomba devant la puissance de la tradition dans les Chambres et devant la répugnance du roi à déplacer une pierre, même ébréchée, de la constitution. Le peuple sut gré à Pitt de sa défaite autant que d'une victoire ; il avait montré son désir sincère de corriger une des grandes défectuosités de la représentation nationale. On espéra en lui : l'homme de qui on attend beaucoup devient plus cher que l'homme de qui on a tout reçu.

Pitt n'usait rien de sa popularité sans s'en préparer une nouvelle ; mais, au lieu de la chercher dans la passion, comme Fox, il la trouvait dans un intérêt moral ou matériel des masses ; ce fut l'époque où il créa pour l'Angleterre une base de crédit dans l'institution de *l'amortissement*, institution en soi illusoire

et même vicieuse, puisqu'elle ne rembourse la dette publique que par une portion du capital emprunté, appliquée à l'extinction annuelle de la dette, mais institution qui fascine l'œil du prêteur, en comblant à mesure qu'on le creuse l'abîme du passif de l'État. L'amortissement, faux de nos jours, était pour Pitt une de ces vérités de circonstance auxquelles les hommes d'État doivent sacrifier quelquefois par condescendance aux préjugés de leur temps. Il n'avait pas d'autre inconvénient que d'être une déception, mais il n'était point un mensonge. Le crédit de l'État s'accrut de toute l'illusion que l'amortissement faisait au numéraire. Ce fut le trésor préparé par Pitt pour les grandes extrémités qui allaient s'ouvrir devant lui.

XXII.

L'année 1786 fut tout entière consumée, dans la Chambre des communes, par le célèbre procès d'Hastings, ce Verrès anglais accusé par un autre Cicéron.

Hastings, gouverneur général des Indes orientales, avait acheté la reconnaissance de la Compagnie des Indes par l'oppression et la spoliation des peuples. Nul ne pouvait savoir, à une telle distance, ce qu'il y avait de légal ou d'arbitraire dans son gouvernement; l'immensité de la concussion au profit de sa patrie en couvrait le droit ou le scandale. Rentré lui-même en Angleterre après son proconsulat, Hastings y rapportait des richesses réelles ou exagérées, mais entachées des larmes et du sang des Indes. La Compagnie, la cour, les ministres l'avaient accueilli comme un vice-roi à qui nul ne demande compte de sa fortune. La conscience publique murmurait sourdement contre ce triomphe d'un homme accusé par tant de soupçons. Burke donna une voix à cette rumeur de la conscience. Il intenta une accusation formelle contre Hastings, dans le plus mémorable

discours d'incrimination qui ait jamais été invectivé contre un spoliateur d'empire depuis Cicéron ; Shéridan surpassa encore son maître en véhémence et en pathétique. Le discours qu'il prononça sur la violation et le pillage des princesses indiennes du royaume d'Oude passa, en Angleterre, pour le chef-d'œuvre de l'indignation oratoire. De ces éloquences qui perdent leur chaleur en sortant de l'enceinte, et de la passion qui les inspire, on ne peut juger que par l'écho. Le discours de Shéridan contre Hastings retentit depuis ce jour dans tous les souvenirs de sa patrie.

Voici ce qu'en disent les annalistes, les commentateurs et les lettrés de la Grande-Bretagne :

« Après le glorieux triumvirat de Burke, Fox et Pitt, la première place appartient à Shéridan parmi les orateurs de cette époque. Si plusieurs de ses collègues et de ses amis, Grey, Windham, Erskine, l'emportent sur lui en lumières et en profondeur politique, nul ne peut lui disputer la palme de l'éloquence. La nature de son esprit lui assigne un rôle à part dans les rangs de l'opposition. Disciple de Fox, et, comme lui, assaillant formidable pour le ministère, il était plus aventureux, plus entreprenant, plus passionné, et il compromettait quelquefois par ses indiscrétions la cause commune. Dans la lice parlementaire, on l'a comparé, avec assez de justesse, à un infatigable partisan, à un chef de guérillas, plus propre aux coups de main et aux escarmouches

qu'aux grandes manœuvres stratégiques, auxiliaire utile pour tenter des diversions et harceler l'ennemi, mais toujours prêt à agir pour son propre compte et peu soucieux de combiner ses mouvements avec le plan général des opérations.

« La vie de Shéridan a quelque chose d'excentrique et d'original comme son caractère. Les écarts de sa jeunesse, probablement retracés dans sa meilleure comédie; sa rivalité et son double duel avec le capitaine Matthews; sa fuite en France et son mystérieux mariage avec miss Linley, célèbre par sa beauté et son talent musical; ses rapides et brillants succès dramatiques et sa longue intimité avec l'héritier de la couronne, communiquent à son histoire le charme et la séduction du roman. Tous ces souvenirs ont été reproduits avec un peu trop de longueur et de détails inutiles, mais avec un intérêt puissant, par son spirituel compatriote, le poëte Moore. La dernière partie de sa carrière offre un spectacle affligeant pour l'humanité. S'il y a quelque chose de triste au monde, c'est de contempler la détresse de Shéridan, après tous les excès du luxe, de la dissipation et de la prodigalité, réduit à mettre en gage les livres empreints des armoiries des plus nobles familles d'Angleterre; la coupe, cadeau précieux des électeurs de Stafford, et jusqu'au portrait de son épouse, représentée avec les attributs de sainte Cécile par l'immortel Reynolds. On souffre à le voir délaissé, au sein de ses embarras, par le prince régent, son ancien protecteur,

annonçant dans un billet que les baillis détachent les rideaux de ses fenêtres et viennent l'arrêter dans son lit; enfin, sur le point d'être emporté, mourant, dans une prison pour dettes. Il serait difficile de trouver ailleurs une plus instructive leçon sur l'importance de l'économie et de l'esprit de conduite. Je ne connais point de plus frappant contraste avec l'exemple de Franklin, qui, malgré une origine plus humble et des conditions moins favorables, après des prodiges d'industrie, de persévérance et d'activité, termina ses jours dans l'aisance, au milieu des hommages des cours étrangères, environné des témoignages de l'estime et de la vénération des deux mondes. »

Shéridan dut lutter, à son début, contre des désavantages de plus d'un genre, capables de décourager un esprit moins ferme. Voici comment lord Brougham fait ressortir les obstacles qu'il eut à vaincre et les moyens par lesquels il en triompha : « Avec une ample part de renommée littéraire, mais non pas assurément de celle qui promet le plus un homme d'État; avec une très-mince provision de connaissances de quelque utilité dans les affaires politiques; avec une naissance et une position sociale peu propres à obtenir la considération du pays le plus aristocratique de l'Europe; fils d'un acteur, et lui-même directeur de théâtre, il entra dans ce parlement alors éclairé par le vaste et profond savoir, non-moins que fortifié et embelli par la haute répu-

tation de Burke, et soumis à l'empire d'orateurs accomplis, tels que Fox et Pitt. Son premier essai fut modeste et ne fut pas heureux. Sans porter trop loin ses prétentions, il échoua dans son humble tentative. Un juge expérimenté, Wordfall, lui dit que « cela ne prendrait jamais, » et lui conseilla de retourner à l'atmosphère plus propice de Drury-Lane; mais il avait résolu que « cela prendrait; » son parti était arrêté, et comme il sentait qu'il y avait en lui de l'étoffe, il jura qu'il saurait bien la mettre en œuvre. Ce qui lui manquait en talents acquis et en facilité naturelle, il y suppléa par une industrie infatigable. Dans certaines limites, et avec un objet déterminé en vue, aucun labeur ne pouvait l'abattre; nul ne pouvait travailler, pendant un temps, avec une application plus active et plus soutenue. Par une attention constante aux moindres détails et aux entretiens des comités secrets; par une diligente assiduité à tous les débats; par des relations habituelles avec tous les agents du drame politique, depuis les chefs de parti et les cercles à la mode jusqu'aux pourvoyeurs de discussions quotidiennes pour le public et aux rapporteurs des séances parlementaires, il s'accoutuma à une aisance d'élocution absolument indispensable pour tous, excepté pour les génies supérieurs, et même presque nécessaire à ceux-là, et il acquit tout ce qu'il posséda jamais d'instruction pratique, ou tout ce que ses discours en décèlent. Par ces degrés, il s'éleva au rang d'orateur

du premier ordre et d'improvisateur aussi habile que le défaut de promptitude et le besoin de préparation pouvaient le permettre.

« La première occasion où le talent de Shéridan se révéla dans toute sa puissance fut le célèbre procès de Warren Hastings. Là, il eut la gloire d'éclipser ses maîtres. Dans le partage des rôles entre les principaux orateurs de l'opposition, le sien fut de dérouler le tableau des actes de rapacité, de violence et d'extorsion du gouverneur général des Indes. Nul n'était plus capable que lui d'animer la sécheresse des débats judiciaires par les ressources de l'imagination, ni de signaler, d'une manière piquante, les expédients et les artifices de l'avidité fiscale. Son discours à la Chambre des communes sur la spoliation des trésors des princesses d'Oude lui valut un triomphe jusqu'alors sans exemple. « Tous les partis, » suivant l'expression de Pitt, « furent fascinés par la « baguette de l'enchanteur. » Les amis et les défenseurs mêmes de l'accusé désespérèrent de sa cause, et plusieurs membres demandèrent un ajournement, pour ne pas voter sous l'impression d'une éloquence aussi entraînante. Ce discours n'a pas été fidèlement conservé, mais celui que Shéridan prononça quelque temps après à Westminster, pour soutenir le même chef d'accusation, et par lequel il captiva pendant quatre jours l'intérêt et l'admiration de la Chambre des lords, a été recueilli d'après des notes sténographiées. »

Burke déclara, en sortant de la séance, « que tous les modèles divers de l'art oratoire, toutes les formes de l'éloquence connues chez les anciens ou chez les modernes, tout ce que pouvaient offrir de plus parfait l'habileté du barreau, la dignité du sénat ou la sublimité de la chaire, n'avait rien de comparable à ce qu'on venait d'entendre ce jour-là dans la salle de Westminster. » Il est permis de supposer que le jugement du grand orateur cède un peu, en cette circonstance, à ses préventions en faveur d'un ami politique, et surtout à son intérêt pour le triomphe d'une accusation dont il était lui-même le principal promoteur. Par une flatterie du même genre, ou plutôt par un sentiment de bienveillance délicate pour le malheur, lord Byron remarqua, longtemps après, que Shéridan a excellé dans tout ce qu'il a entrepris, et qu'on lui doit la meilleure comédie anglaise, *l'École de la Médisance*, le meilleur opéra, *la Duègne*, la meilleure farce, *le Critique*, et la meilleure harangue parlementaire, celle au sujet des princesses d'Oude.

XXIII.

Fox parla, après ces deux modèles de la tribune anglaise, avec un talent oratoire bien inférieur en majesté et en pathétique, mais avec un effet parlementaire plus décisif sur l'opinion contre l'accusé. On admirait l'avocat dans Burke, on s'éblouissait de l'imagination dans Shéridan, on se passionnait pour l'homme de parti dans Fox. Le rôle de Pitt était pénible dans ce débat; forcé au silence soit par l'indécision de sa conscience, soit par la crainte de paraître soutenir contre ses accusateurs un proconsul prévaricateur accusé par l'honnêteté publique, soit par le scrupule plus honorable encore de décider les juges à une condamnation politique par le poids du gouvernement jeté contre le prévenu dans la balance de la justice, les flétrissures, les malédictions, les imprécations de Burke, de Shéridan et de Fox, paraissaient rejaillir sur le ministre sans que la parole de Pitt pût les écarter. Ce fut une des heures les plus douloureuses de sa vie.

Sa neutralité, qui n'était que conscience, paraissait complicité ou faiblesse. A la fin il prit la parole,

et, dans un discours impartial et arbitral, il lava Hastings de la plupart des accusations passionnées ou calomnieuses dont ses accusateurs l'avaient odieusement souillé. Mais il reconnut que dans un tribut de cinquante millions, arbitrairement imposé à un nabab pour subvenir aux frais de la guerre de la Compagnie à des nations indiennes, Hastings avait outre-passé ses pouvoirs et encouru justement le reproche d'oppression. Hastings fut donc renvoyé devant ses juges; son procès, continué pendant huit ans avec des vicissitudes diverses et mobiles comme l'opinion, se termina par son acquittement et sa ruine. Terrible et utile exemple pour ces dilapidateurs des droits des races, des propriétés nationales et du sang humain, à la merci desquels l'Espagne, la Hollande, l'Angleterre, la France, livrèrent tour à tour l'Amérique méridionale, Saint-Domingue, Batavia, les Indes orientales et l'Afrique! Il est bon que la conscience publique se réveille quelquefois en sursaut contre ses propres crimes, et que la passion de l'esprit de parti prenne au moins l'accent d'un remords.

XXIV.

Un traité de commerce signé en 1787 entre l'Angleterre et la France par la main de Pitt fournit à ce ministre l'occasion de développer un des premiers, dans une assemblée anglaise, ces doctrines de paix et d'émulation de travail entre les nations qui forment le fond de la civilisation universelle. La politique, dans la bouche du fils et du disciple de Chatham, prit enfin l'accent de la philosophie; ceux qui, sur la foi des pamphlétaires de la Convention ou de l'Empire, se figurent Pitt comme le prophète de la guerre, et Fox comme l'apôtre de la paix, liront avec étonnement ce beau fragment du discours de Pitt, conservé dans les archives de la tribune anglaise.

« Je n'hésite pas à protester, » dit-il en terminant cette sévère discussion d'intérêts opposés en apparence, confondus en réalité, « je n'hésite pas à protester contre cette doctrine trop souvent avancée ici, et trop fatalement enracinée dans les préjugés publics, que la France est et doit être l'ennemie constante de l'Angleterre; mon esprit se révolte

contre une si *monstrueuse* assertion; supposer qu'un peuple doive être organiquement et systématiquement l'ennemi naturel d'un autre peuple est une idée aussi impie qu'absurde et puérile, idée qui n'a de base ni dans l'expérience des nations, ni dans la nature, ni dans l'histoire du genre humain; c'est une calomnie contre la nature et une calomnie contre l'institution des sociétés. »

Fox, fidèle à son éternelle contradiction, qui devait opiner pour la paix quand la nécessité contraignait son pays à la guerre, ne manqua pas de soutenir l'inimitié naturelle et permanente de l'Angleterre et de la France, quand Pitt s'efforçait de réconcilier les nations dans le travail, le commerce et la paix, intérêts communs à tous les hommes. « Il dénonça, comme autant de preuves de cette inimitié permanente, les mesures prises par le gouvernement français pour fortifier sa marine et pour contrarier sur tous les points les négociations du cabinet de Londres. Cherchant dans les exemples passés des appuis pour son argumentation, il s'efforça de démontrer, qu'alors même que le cabinet de Versailles avait paru modifier sa marche et ses tendances, son seul but avait été de tromper le gouvernement britannique, de le détourner de ses alliances, de l'enchaîner, par le lien des intérêts commerciaux et financiers, au point de lui ôter toute liberté d'action. Il voua enfin à la malédiction publique les hommes assez oublieux de la grandeur de leur pays, assez

profondément plongés dans le sentiment décourageant de leur propre bassesse, pour vouloir que l'Angleterre, déchue de son ancienne splendeur, affaiblie, humiliée par des pertes toutes récentes, s'empressât, à la première occasion, de contracter une liaison intime avec l'orgueilleux voisin qui les lui avait infligées. »

L'opposition tout entière suivit Fox dans son système d'inimitié acharnée et permanente des deux peuples. « La vie de l'un est la mort de l'autre! » fut la maxime de Fox et de ses amis à cette époque, comme elle devint plus tard la maxime du despotisme napoléonien sous l'empire. Pitt et la raison triomphèrent.

XXV.

Mais les difficultés de ce grand ministre n'étaient pas moindres dans le sein de la famille royale que dans le parlement. Le prince de Galles, qui fut de nos jours George IV, héritier alors présomptif de la couronne, était un de ces princes fréquents dans les annales des monarchies, qui sapent par leurs vices pendant leur jeunesse les trônes qu'ils chercheront en vain à raffermir pendant leur maturité. Les dettes, les désordres, les irrespectuosités envers son vieux père, les amours tantôt mystérieux, tantôt scandaleux du prince de Galles, déconsidéraient à la fois le roi, les ministres, le règne futur. La corruption de l'Angleterre était exposée sur la première marche du trône. Menacé de la divulgation d'un mariage secret qu'il avait contracté avec une jeune femme catholique d'une naissance respectable, d'une vertu sans tache et d'une beauté célèbre; menacé d'un autre côté de l'explosion de ses dettes par ses innombrables créanciers, le prince de Galles, pour se créer un appui dans le parlement, venait de se liguer avec Fox, Burke, Shéridan, contre la politique et les mi-

nistres de son propre père. Cette ligue contre nature de l'héritier du trône avec les ennemis du gouvernement paternel avait été cimentée non-seulement par des intérêts d'ambition d'un côté, de cupidité de l'autre, mais encore par des vices communs. L'amitié de Shéridan et du prince de Galles était fondée sur la communauté des désordres; le prince et le directeur de théâtre rivalisaient d'indécence dans leur conduite privée; Fox, abandonné lui-même au jeu et aux prodigalités d'une vie insouciante de dignité intérieure, excusait des vices qui servaient sa cause; Burke et ses amis, plus sévères, toléraient dans l'opposition ce qu'ils auraient justement flétri dans la cour; l'immoralité la plus affichée déshonorait cette alliance de tous les libertinages de jeunesse dans le prince avec toutes les sévérités d'opposition dans le parti de Fox; hypocrisie sans masque, qui aurait dû faire rougir le visage de l'opposition, si l'esprit de parti conservait aux hommes de parti de quoi rougir.

Pitt sentait les dangers de cette scission fatale entre le prince de Galles et son père. Le roi dans sa pensée en serait diminué, l'opposition grandie à la proportion d'une faction, le prince compromis pour tout l'avenir d'un règne. Indépendamment de ces considérations toutes politiques de Pitt, la pureté de sa propre vie, dans le feu cependant de sa jeunesse, lui inspirait une répulsion naturelle contre cette débauche de cour mêlée à cette débauche d'opposition.

Soit décence d'homme public, soit contention d'un esprit exclusivement absorbé depuis l'adolescence dans l'étude des lettres, de l'art oratoire, des intérêts publics; soit ambition tellement innée, qu'elle n'eût point laissé d'âge à la jeunesse, les mœurs froides et irréprochables de Pitt faisaient contraste avec sa figure. L'opposition le raillait de sa vertu; les uns par admiration, les autres par dérision, l'appelaient la *Vierge du ministère*. On ne lui connaissait, disaient ses amis les plus intimes, aucune liaison de cœur avec aucune femme. Il fuyait les sociétés et les plaisirs qui auraient pu corrompre ou efféminer la mâle austérité de son esprit. Quelques amitiés d'hommes graves, tels que le vertueux Wilberforce, le Las Casas anglais, et plus tard de Windham et de Canning, les longues séances de la Chambre des communes, les rares conseils des ministres devant le roi, la préparation des affaires, et le soir un entretien prolongé à table jusqu'au sommeil avec quelques convives habituels, étaient toute sa vie. Il avait pour unique délassement la retraite, un ou deux jours par semaine, dans une petite maison de campagne héritée de sa famille, au milieu de la bruyère sauvage de Puttney.

« J'apercevais assez souvent M. Pitt, dit M. de Chateaubriand dans ses mémoires d'un demi-siècle, lorsque de son hôtel, à travers le parc Saint-James, il allait à pied chez le roi. De son côté, George III arrivait de Windsor. Après avoir bu de la bière dans

un pot d'étain avec les fermiers du voisinage, il franchissait les vilaines cours de son vilain châtelet, dans une voiture grise que suivaient quelques gardes à cheval; c'était là le maître des rois de l'Europe, comme cinq ou six marchands de la Cité sont les maîtres de l'Inde. M. Pitt en habit noir, épée à poignée d'acier au côté, chapeau sous le bras, montait enjambant deux ou trois marches à la fois. Il ne trouvait sur son passage que trois ou quatre hommes d'affaires attendant audience. Laissant tomber sur eux un regard distrait, il passait, la figure pâle.

. . . . . .

« Lord Liverpool, au mois de juin 1822, me mena dîner à sa campagne : en traversant la bruyère de Puttney, il me montra la petite maison où mourut pauvre le fils de lord Chatham, l'homme d'État qui avait mis l'Europe à sa solde, et distribué de ses propres mains tous les milliards de la terre. »

XXVI.

Fox, Burke et Shéridan, pour payer au prince de Galles le salaire de sa complicité avec l'opposition contre son père et contre Pitt, proposèrent à la Chambre une adresse au roi, pour provoquer ce prince à demander au pays les sommes nécessaires au payement des dettes de son fils, et à la dignité de la maison d'un prince royal. Pitt supplia le roi d'accéder paternellement à cette demande de l'opposition. Le roi, irrité contre son fils, ne voulut pas récompenser le prince de Galles de son alliance coupable avec le parti hostile à son gouvernement, par une munificence nationale. Ce refus du roi obligea Pitt à éluder devant la Chambre des communes la proposition des amis de Fox en faveur du prince. Dans la discussion qui s'éleva à ce sujet, les amis de Fox et du prince furent obligés de nier, au nom de leur royal client, son mariage secret avec la jeune catholique Fitz Herbert. Ce mariage était cependant aussi authentique que ces sortes d'unions peuvent l'être dans un pays qui ne les reconnaît pas; la famille de Mlle Fitz Herbert, et cette jeune femme elle-

même, se considérèrent avec raison comme flétries par un désaveu du prince de Galles, qui jetait le doute ou le déshonneur sur un amour auquel on enlevait ainsi son innocence et sa pudeur.

L'opinion publique, si chaste en Angleterre, flétrit à son tour un prince et des complices de ses débauches qui ne craignaient pas de déshonorer un amour illégitime dans la forme, mais respectable par son objet et par ses serments, pour l'intérêt d'un vil subside à obtenir du parlement. Un cri d'indignation général s'éleva de toutes les familles outragées dans une seule contre le fils du roi, contre l'opposition, et surtout contre Burke, Fox et Shéridan. On accusa avec raison cette faction de sacrifier la dignité morale de l'héritier du trône et l'honneur des familles anglaises à l'ambition et à l'impatience de l'esprit de parti. La discussion menaçait de devenir toute personnelle et toute scandaleuse dans la Chambre des communes; Pitt la prévint en arrachant au roi le pardon de son fils, et l'autorisation de demander lui-même au parlement le payement de ses dettes, et un traitement plus large pour subvenir à son luxe. Il alla lui-même porter au prince de Galles ce pardon et cette munificence de son père. La discussion fut évitée, les dettes payées, le dernier scandale sauvé. Le jeune ministre, avec la sagesse d'un vieillard, sacrifia une victoire certaine dans le parlement et la satisfaction de déshonorer ses ennemis à la pudeur des mœurs publiques et à la concorde

dans la famille royale. Mais cette magnanimité du ministre ne corrigea ni le prince de ses désordres, ni le parti de Fox de son intelligence avouée avec le prince. On vit se renouveler ce scandale d'une opposition soutenant les licences de mœurs d'un prince royal, et d'un prince royal soutenant contre le gouvernement paternel les manœuvres et les audaces d'une faction.

XXVII.

Malgré l'acharnement de cette faction contre lui, Pitt ne désavoua pas au pouvoir la philosophie qu'il avait professée hors du pouvoir. Il soutint, en 1787, avec une sublime éloquence, la liberté des noirs et l'abolition du trafic des esclaves, sans considérer s'il ruinait ainsi sa popularité parmi les marins, les commerçants et les colons anglais. Le discours qu'il prononça comme philosophe et non comme ministre, dans la discussion soulevée sur ce sujet par son ami Wilberforce, l'éleva au-dessus de sa situation ministérielle dans la sphère de la nature, de la religion et de la législation éternelle.

L'impression produite en Angleterre, en Afrique et en Europe par ce discours, se retrouve avec un écho qui retentit jusqu'au fond du cœur humain dans les souvenirs notés du temps. Il le reprit avec un nouvel accent en 1792. Ces deux discours se confondent; jamais, disent les annales parlementaires des deux époques, l'éloquence politique n'ap-

procha davantage de la sainteté de l'éloquence sacrée.

Nous avons vu se renouveler en France cette longue lutte, terminée enfin en 1848, entre l'intérêt et la nature. Ces discussions françaises furent aussi acharnées et aussi mémorables; les principes donnent de l'âme aux paroles, les voix grandissent avec les saintes émotions, les tribunes aussi deviennent sacrées : M. de Tracy et ses amis furent les Wilberforce de la France.

On regarde généralement le discours de Pitt sur l'abolition de l'esclavage comme le chef-d'œuvre de ce grand orateur, dit Mézière : « La péroraison qu'il cite fut solennisée encore par l'attention passionnée, par le silence et par la nuit dans la salle de Westminster. »

« Depuis longtemps, messieurs, nous sommes sortis de la barbarie... Nous avons presque oublié que nous étions des barbares... Notre situation actuelle offre un frappant contraste avec tous les traits par lesquels un Romain aurait pu nous caractériser, et par lesquels nous caractérisons maintenant l'Afrique. Sans doute, il manque une condition pour compléter le contraste et pour nous absoudre entièrement du reproche d'agir encore aujourd'hui comme des barbares; car nous continuons encore aujourd'hui un odieux trafic d'esclaves : nous le continuons même en dépit de nos titres incontestables à la civilisation. Nous étions jadis aussi obscurs parmi les nations de la

terre, aussi sauvages dans nos coutumes, aussi corrompus dans nos mœurs, aussi dégradés dans notre intelligence que le sont à présent ces malheureux Africains. Mais, dans le long cours des âges, par une progression lente et d'abord presque insensible, nous sommes devenus riches des connaissances les plus diverses, favorisés sans mesure des dons de la Providence, sans rivaux dans le commerce, prééminents dans les arts, supérieurs dans les recherches de la philosophie et de la science, dotés de tous les bienfaits de la société civile. Nous sommes en possession de la paix, du bonheur et de la liberté; nous suivons pour guide une religion douce et bienfaisante; nous sommes protégés par des lois impartiales et par la plus pure administration de la justice; nous vivons sous un système de gouvernement que notre heureuse expérience nous porte à reconnaître le meilleur et le plus sage qui ait jamais été conçu, système qui fait l'objet de l'admiration de l'univers. Tous ces avantages nous auraient été interdits s'il y avait quelque vérité dans les principes que certains orateurs n'ont pas craint de déclarer applicables à l'Afrique. Si ces principes eussent été vrais, nous languirions encore à cette heure, dans le misérable état d'ignorance, de brutalité et d'abjection où, comme le prouve l'histoire, nos ancêtres ont été plongés. Si les autres nations avaient adopté ces règles de conduite à notre égard, si les autres nations avaient appliqué à l'Angleterre

le raisonnement que quelques législateurs de cette île appliquent maintenant à l'Afrique, les siècles auraient pu passer sans nous affranchir de la barbarie; et nous qui jouissons des bienfaits de la civilisation anglaise, des lois anglaises et de la liberté anglaise, peut-être serions à peine supérieurs aujourd'hui, pour les mœurs, le savoir ou les progrès, aux grossiers habitants de la Guinée.

« Si donc nous sentons que ce perpétuel emprisonnement dans les liens d'une brutale ignorance eût été la plus grande calamité qui pût nous échoir, si nous contemplons avec reconnaissance et ravissement le contraste entre les biens précieux dont nous jouissons et les malheurs des anciens habitants de l'Angleterre, si nous frémissons de songer aux maux dont nous serions encore accablés si la Grande-Bretagne eût continué jusqu'aujourd'hui à être un marché d'esclaves pour les nations plus civilisées, par quelque effet de leur cruelle politique; le ciel nous préserve de soumettre plus longtemps l'Afrique à un si terrible fléau, et d'empêcher les rayons de la science, qui ont atteint toutes les autres parties du globe, de pénétrer jusqu'à ses rivages!

« Je me flatte que nous renoncerons désormais à un commerce destructif de tout progrès pour ce vaste continent, et que nous ne croirons pas accorder à ses habitants une trop grande faveur en les replaçant au rang d'hommes. Je me flatte que nous ne nous trouverons pas trop généreux si, par l'abolition

du trafic des esclaves, nous leur laissons les mêmes chances de civilisation qu'aux autres contrées du monde, et que nous offrirons enfin à l'Afrique l'occasion... l'espoir... la perspective d'obtenir les avantages que nous-mêmes, par une disposition propice de la divine Providence, nous avons eu le privilége de goûter beaucoup plus tôt. Si nous écoutons la voix de la raison et du devoir, si nous suivons, en ce jour, le plan de conduite qu'ils nous prescrivent, quelques-uns de nous pourront vivre assez pour voir la contre-partie d'un tableau dont nous détournons maintenant nos regards avec honte et regret. Nous pouvons vivre pour voir les habitants de l'Afrique se livrer aux paisibles travaux de l'industrie, aux justes et légitimes conquêtes du commerce. Peut-être sommes-nous destinés à voir la science et la philosophie répandre sur ces régions des lumières qui, à quelque heureuse époque d'un avenir encore inconnu, brilleront du plus pur éclat, et qui, joignant leur influence à celle d'une religion sainte, pourront illuminer et vivifier les extrémités les plus lointaines de cet immense continent. Il est permis d'espérer que l'Afrique alors, quoique la dernière de toutes les parties du globe, jouira, du moins au déclin de ses jours, des bienfaits qui nous ont été si libéralement répartis, presque au matin des nôtres. Alors l'Europe à son tour, participant à ses progrès et à sa prospérité, recevra une ample compensation de sa bienveillance tardive, s'il faut de la bienveillance pour ne plus

empêcher une contrée de sortir des ténèbres qui ont disparu beaucoup plus tôt dans d'autres climats plus fortunés.

« Nosque ubi primus equis Oriens afflavit anhelis,
Illic sera rubens accendit lumina Vesper. »

On rapporte que lorsque Pitt prononça ce passage après une longue séance de nuit, les premiers rayons du soleil pénétraient dans la salle du parlement, circonstance qui accrut l'effet d'une si heureuse et si poétique application. Le succès de ce discours fut prodigieux. L'opposition partagea l'enthousiasme général : Fox et Shéridan témoignèrent à l'envi leur admiration, et Windham déclara que jusqu'à ce jour il n'avait pas conçu toute la portée de l'éloquence humaine. »

XXVIII.

Un des coups de la main de Dieu qu'aucune sagesse humaine ne peut écarter, vint surprendre Pitt, en 1788, au milieu de la prospérité continue de son ministère. Le roi Georges III ressentit, pendant l'absence des Chambres, la première atteinte de cette démence passagère et alternative qui finit par égarer complétement sa raison, et par faire remettre non le sceptre, mais le gouvernement de trois royaumes au prince de Galles, son fils. Pitt se trouva placé, par ce triste événement, dans une de ces crises plus fortes que l'homme, quand l'homme n'est pas à la hauteur des fléaux de Dieu. Couvrir l'insanité du roi du silence était une supercherie de gouvernement indigne de la royauté et de la nation; confesser l'infirmité royale avant le temps était dégrader, peut-être prématurément, la couronne aux yeux du peuple, et préjuger de l'extinction définitive d'une raison qui pouvait se rallumer; remettre le pouvoir royal tout entier à un jeune prince royal décrié par ses désordres, et lié avec une faction qui en ferait un instrument de ruine pour la constitution

monarchique, était trahir ses devoirs, ses convictions, son pays.

Pitt suspendit quelques semaines sa résolution, tremblant de trop retarder ou de trop précipiter ses mesures. La nature parut compatir à ses angoisses, le roi se calma, son intelligence s'éclaircit; il put ouvrir en personne le parlement le 1er novembre 1788. Mais tous les symptômes de son égarement éclatèrent aux yeux, pendant cette cérémonie, dans le désordre et dans la stupeur de son visage. Il fallut en appeler à la raison du pays pour suppléer à la raison du monarque. Le 20 novembre, Pitt déclara la maladie et demanda un ajournement des affaires de quinze jours, pour donner aux médecins et à la nature le temps de s'expliquer. Ces quinze jours lui furent avarement accordés par l'opposition. Un comité de médecins déclara que le roi était incapable d'exercer actuellement les fonctions de la royauté, mais qu'il y avait probabilité de guérison, sans qu'on pût en assigner le terme. Un autre comité, tout politique, fut demandé par Pitt, pour rechercher dans les traditions historiques de l'Angleterre un précédent de nature à autoriser la conduite du parlement dans une circonstance analogue. Il demanda l'ajournement de toute résolution jusqu'au rapport de ce comité.

L'impatience scandaleuse et presque parricide des amis du prince de Galles, pressés de saisir par ses mains le sceptre sur la couche d'un roi vénérable courbé sous le fléau de Dieu, fit rejeter avec véhé-

mence, par Fox, cet ajournement respectueux pour la Providence et pour le trône. Il changea de rôle et de langage, dans cette occurrence, avec autant d'impudeur qu'il en avait changé en s'alliant autrefois avec le ministère, flétri par lui-même, de lord North. Trahissant toutes les doctrines de l'opposition radicale de son parti, qui plaçait la souveraineté dans le peuple, il la plaça tout à coup, pour le besoin de sa cause, dans la seule hérédité monarchique; il soutint, avec l'âpreté d'un apôtre du despotisme, que l'intervention du parlement dans ce règlement du pouvoir royal était un attentat à la monarchie, et que le pouvoir royal immédiat et entier devait, sans participation de la nation, tomber de lui-même, avec toutes ses attributions, dans les mains du prince de Galles.

Pitt, heureux cette fois de n'avoir jamais abandonné les vrais dogmes de la liberté de son pays, parla en citoyen qui défend les prérogatives de la nation, autant qu'en ministre qui pourvoit au péril de sa patrie. Burke, entraîné par Fox et par cette verbosité facile à toute cause, fléau et force des avocats, soutint les droits absolus du prince; les patriotes, indignés de cette apostasie de leurs orateurs, se soulevèrent, dans les clubs et dans les journaux, contre eux et proclamèrent que Pitt avait seul promulgué les vrais principes. Fox, aussi prompt à se rétracter qu'à se contredire, revint, dans un second discours, sur ses sophismes et les excusa en feignant

de les expliquer. Mais il avait laissé prendre les hauteurs du patriotisme à Pitt. De ces hauteurs, Pitt l'écrasa sous la logique de la liberté. Shéridan, l'ami personnel et le confident du prince, s'emporta jusqu'à la menace au nom de son ami; il laissa entrevoir que, si le parlement hésitait, le prince saisirait, de son seul droit de fils, la régence. Pitt, à ces menaces, fit un énergique appel aux droits méconnus et menacés du peuple; le prince de Galles écrivit au chancelier une lettre officielle pleine de griefs contre Pitt, qui voulait, disait ce prince, énerver et mutiler dans ses mains les prérogatives de la régence. Ce mémorable débat est admirablement résumé dans quelques pages de l'essai sur l'histoire parlementaire de M. de Vielcastel. L'écrivain, accrédité en lui par le diplomate, élucide mieux qu'aucun autre cette obscurité où tous les rôles sont intervertis entre Pitt et Fox.

« La discussion sur les conclusions du comité politique chargé de rappeler et de raisonner les traditions relatives à la régence, dit-il, cette discussion, dont Pitt avait proclamé la nécessité, s'était ouverte, sur ces entrefaites, devant la Chambre des communes. Pitt présenta une série de résolutions portant en substance qne le roi était hors d'état de vaquer aux fonctions de la royauté, que le droit et le devoir du parlement étaient d'y pourvoir suivant l'exigence de la situation, et qu'il lui appartenait aussi de déterminer les moyens par lesquels l'assentiment royal

pourrait être suppléé, à l'effet de valider les actes qui constitueraient la régence. Il était de plus en plus évident que le ministère voulait gagner du temps et laisser toutes choses en suspens. L'opposition redoubla d'efforts pour déjouer cette tactique. Elle demanda que le prince fût immédiatement invité à prendre la régence, et que les actes nécessaires pour en régler le mode fussent faits ensuite avec son concours, qu'il ne refuserait certainement pas aux volontés exprimées par les deux Chambres; elle fit ressortir les inconvénients, les dangers du système proposé par Pitt, qui, en conférant au parlement le droit d'élection, tendait à changer la monarchie en république; se prévalant de l'exemple même de 1688, elle rappela qu'à cette époque les Chambres, jusqu'au moment où le trône avait été rempli, ne s'étaient considérées que comme une convention et non pas comme un parlement. Tel fut le langage tenu par lord North, par Windham, par Shéridan, qui accusa Pitt d'obéir aux inspirations de son ambition personnelle, et d'accueillir d'odieux soupçons contre l'héritier du trône, par Burke, par Fox surtout, qui, dans un discours habile autant qu'éloquent, persista à déduire le droit à la régence, sauf l'adjudication du parlement, du même principe que le droit de succession à la couronne.

« En réponse au reproche qu'on lui faisait de se mettre, par un thème aussi monarchique, en contradiction avec son rôle habituel de défenseur des

droits populaires, il protesta qu'accoutumé à combattre les empiétements de la monarchie lorsqu'elle était dans toute sa force, on ne le verrait pas chercher à la dépouiller dans sa faiblesse, à l'exemple d'un ministre qui, pour embarrasser la position des hommes appelés à le remplacer au pouvoir, n'hésitait pas à s'élever au-dessus d'un pareil scrupule.

« Aux réclamations élevées en faveur du prince, Pitt, soutenu par le procureur général, par le maître des rôles et par d'autres légistes distingués, opposa des dénégations absolues, fondées, principalement sur l'autorité des précédents. Plus calme, plus maître de lui que ses adversaires, il ne fut pourtant, à leur égard, ni moins incisif, ni moins personnel qu'ils ne l'avaient été envers lui; il déclara que si Fox et ses amis devaient, comme ils s'en vantaient hautement, être appelés dans les conseils de la future régence, c'était, dans son opinion, un motif de plus d'adopter de sages précautions qui leur ôtassent les moyens de préparer des entraves à l'exercice de l'autorité royale pour l'époque si vivement désirée où elle pourrait reprendre son action. Les résolutions proposées furent votées à de fortes majorités. Communiquées dès le lendemain à la Chambre des lords, elles y donnèrent lieu à des débats semblables, qui aboutirent au même résultat. En dehors du parlement, l'opinion se prononçait en faveur de la politique de Pitt. De nombreuses adresses vinrent attester aux Chambres l'approbation dont elle était l'objet; deux

ou trois seulement de celles qui leur parvinrent étaient conçues dans le sens de l'opposition.

« Pitt, ayant enfin achevé de préparer le terrain et de mûrir son plan d'organisation de la régence, écrivit au prince de Galles pour lui en faire connaître les bases. L'autorité royale ne devait être remise entre les mains du régent qu'avec la restriction de ne conférer aucune pairie ni aucun emploi à vie ou en survivance, à l'exception de ceux qui sont tels par leur nature; aucun pouvoir ne lui était attribué sur la propriété personnelle du roi; la garde de la personne du roi était confiée à la reine; toute la maison royale était placée sous son autorité, avec la faculté d'en nommer et d'en révoquer les officiers; un conseil lui serait désigné par les deux Chambres pour qu'elle le consultât lorsqu'elle le jugerait à propos; ce conseil devrait s'assurer chaque jour de l'état de la santé du roi, et on pourrait lui confier aussi l'administration des biens du monarque, sans lui donner pourtant le droit de les aliéner. Dans le cas où la maladie du roi viendrait à se prolonger, ces dispositions pourraient être modifiées.

« Le prince de Galles, dans sa réponse à la communication du ministre, protesta avec amertume contre un projet dicté suivant lui par une défiance injurieuse, et qui semblait combiné pour jeter la division dans la famille royale, contre un projet qui affaiblissait outre mesure le pouvoir souverain et compromettait même le principe monarchique; il déclara pour-

tant qu'uniquement dévoué au bien de son pays il accepterait les conditions qu'on lui offrait si, contre son espérance, elles obtenaient la sanction du parlement. Pitt répliqua à ce singulier consentement par l'expression froidement respectueuse du regret qu'il éprouvait de voir ses intentions ainsi méconnues. »

XXIX.

La lutte fut terrible et à toutes les armes entre Pitt et ses ennemis sur le bill qui restreignait les attributions du prince de Galles pendant sa régence. « Presque toutes les clauses du bill furent combattues avec acharnement. Burke, dont l'humeur impérieuse s'aigrissait de plus en plus par les progrès de l'âge et les déceptions multipliées d'une longue opposition, se signala par ses emportements entre tous les adversaires du projet. Il le présenta comme l'œuvre d'une coterie obscure et méprisable qui voulait rétablir le droit divin, non plus, comme au temps des Stuarts, au profit d'une dynastie, mais au profit d'un ministère, et dégrader, mettre hors la loi, déclarer indignes de la confiance du pays le prince de Galles aussi bien que tous les princes de la maison de Hanovre. Irrité des rires dédaigneux que ces paroles insensées provoquaient sur les bancs de la majorité, il s'oublia jusqu'à accuser la Chambre de commettre elle-même, par ses votes, des actes de trahison dont l'Angleterre lui demanderait compte un jour. Il attaqua en termes injurieux la bonne foi d'un médecin

qui avait déclaré vraisemblable la prochaine guérison du roi. Sous prétexte de faire apprécier les nécessités de la situation, il écarta le voile respectueux que les autres orateurs évitaient de soulever dans leurs allusions à l'état de la santé du monarque; il sembla se complaire à en parler sans circonlocution, sans réticence, avec une sombre et triste éloquence qui porta dans l'âme des adorateurs de la monarchie un sentiment d'effroi et de douleur. Voulant convaincre la Chambre des périls auxquels on s'exposerait en ne prenant pas des garanties suffisantes pour s'assurer, lorsqu'il y aurait lieu, de la réalité du rétablissement du roi et de son aptitude à reprendre le gouvernement, il cita de nombreux exemples d'affreuses violences commises par des fous qu'on avait crus guéris et qu'on avait trop facilement rendus à la liberté. Des murmures, des cris d'horreur, interrompirent à plusieurs reprises ces étranges écarts de l'homme qui, quelques mois plus tard, devait devenir le champion le plus outré de la cause monarchique. Du côté des amis du ministère, le débat ne se renferma pas toujours non plus dans les bornes de la modération. On reproduisit les insinuations de l'année précédente sur un mariage secret du prince de Galles avec une catholique, par lequel il aurait compromis ses droits à la couronne et à la régence. Au milieu de ces exagérations réciproques, Pitt, repoussant avec une hauteur méprisante les injures et les menaces de ses ennemis, contenant le zèle excessif de ses partisans,

toujours aussi calme, aussi ferme que si le vote qu'on allait émettre n'eût pas dû, suivant toute apparence, être le signal de sa chute et de l'avénement de l'opposition, Pitt repoussa successivement, avec autant de lucidité que de présence d'esprit, tous les amendements proposés pour modifier le bill. Ils furent tous écartés, à l'exception d'un seul, auquel il donna son assentiment, et qui limita à trois ans l'interdiction faite au régent de créer des pairs. Le bill fut envoyé le lendemain à la Chambre des lords. La discussion qui s'y engagea paraissait devoir se prolonger beaucoup encore, lorsque le chancelier vint annoncer que l'état du roi s'était tout à coup transformé et que ce prince pourrait bientôt reprendre l'exercice de la royauté. »

Ainsi se dénoua une crise qui tenait depuis quatre mois l'Angleterre en interrègne; Pitt seul avait régné d'abord par son silence sur la maladie du roi, puis par son courage, enfin par son audace à se déclarer l'antagoniste de son maître futur, et à s'appuyer sur son maître permanent, son pays. Ce règne l'avait grandi à la fois comme ministre et comme patriote, l'Angleterre se reposait sur un défenseur de ses droits, le roi sur le défenseur de son trône.

XXX.

Fox, déçu dans son ambition et dépouillé de son masque de patriotisme par les doctrines antinationales qu'il avait soutenues, était retombé dans une humiliante apostasie de lui-même. Il chercha dans l'esprit de faction une attitude et une importance qu'il avait perdues dans l'esprit de parti. C'est le sort des hommes de ce caractère de ne se relever d'une faute que par une exagération de faute qui la rachète en l'aggravant aux yeux de leurs partisans. Il prit son troisième rôle dans l'opinion et dans le parlement en attendant le quatrième, aussi contradictoire aux trois autres, le rôle de révolutionnaire français dans un parlement d'Angleterre.

La révolution française avait éclaté, et chacune de ses explosions libératrices pour la nation française, mais étrangères aux intérêts et aux situations de la Grande-Bretagne, emportait un débri de trône, de sacerdoce et d'aristocratie en France, Les contre-coups ébranlaient tout en Europe, de terreur, d'admiration ou de sympathie. Deux partis s'étaient formés dans l'opinion de l'Europe comme en France

dans le sein même de cette révolution : l'un, qui applaudissait à ses principes philosophiques et démocratiques en modérant ses entraînements excessifs et en déplorant ses catastrophes; l'autre, qui lui soufflait les impostures, les colères et les radicalismes, causes de ses crimes et de ses déceptions. Elle avait, comme toutes les puissances, ses vrais amis dans ses modérateurs, ses mauvais conseillers dans ses flatteurs. Fox se rangea dès le premier jour au nombre de ces derniers. Il se fit dans la Chambre des communes, non pas l'émule de Mirabeau, mais l'écho complaisant et fanatique des Jacobins.

La défection des gardes françaises au 14 juillet fut présentée par lui à l'armée anglaise *comme un glorieux* exemple que les soldats français donnaient à tous les soldats de l'Europe. Cet appel à l'*insurrection disciplinée,* dernier fléau des empires, où le peuple solde pour sa défense des armées permanentes, ébranla les voûtes de Westminster. Burke, repoussé enfin dans sa conscience de citoyen anglais par cet hymne à l'insurrection armée contre la fidélité au serment et à la constitution, confessa avec une douloureuse fermeté son aversion pour les principes, dont un de ses anciens amis venait de scandaliser la Chambre, sur la discipline des troupes et le fondement même de toute société légale. Il déclara en finissant qu'aucune amitié ne survivrait longtemps en lui à une scission si complète, non-seulement d'opinions, mais d'actes et de conscience.

Windham, quelques jours après, se retira également de la faction de Fox sur des questions relatives à la révolution française et se rapprocha de Pitt, dont il devint insensiblement l'ami, le collègue et le bras droit au ministère. Le parti de Fox cessa d'être un parti politique et devint un parti radical, menaçant, de l'exemple de la France, la constitution de son pays. La violence des doctrines de ce parti rejeta d'effroi l'Angleterre presque tout entière dans le parti conservateur de Pitt. Fox eut l'imprudence de poser la question entre la constitution et la révolution. Une question, si témérairement et si inopportunément posée dans un temps qui jouissait déjà de la liberté et qui ne pouvait s'agiter que pour l'anarchie, réduisit le parti de Fox à une quinzaine de membres dans la Chambre des communes, aux agitateurs de la multitude dans les faubourgs de Londres, et aux Irlandais, appui naturel de tous les factieux dans toutes les crises de l'Angleterre. Les monarchistes sans acception de dynastie, les whigs modérés et les torys, le clergé, l'aristocratie, la bourgeoisie, les propriétaires, les fermiers, les commerçants, les petits trafiquants, les artisans eux-mêmes serrèrent les rangs autour du gouvernement et donnèrent dedans et dehors à M. Pitt une majorité qui n'avait été jusque-là qu'une majorité raisonnée d'estime, et qui devint, à dater de ce jour, une majorité passionnée de salut public. Le jacobinisme incendiaire et à contre-sens de Fox créa en Angleterre le fanatisme de la royauté.

XXXI.

Shéridan, l'ami et l'organe ordinaire du prince de Galles dans la Chambre des communes, suivit et dépassa quelquefois Fox dans ses apothéoses du jacobinisme français. Fox avait célébré la constitution de 1791 comme le monument le plus parfait et le plus glorieux qu'aucun peuple eût jamais élevé à la raison humaine; Shéridan accabla d'invectives le gouvernement écroulé des Bourbons et proposa cette grande et salutaire ruine en exemple et en imitation à sa patrie. L'Angleterre se couvrit de clubs et fut inondée de pamphlets démagogiques qui firent écho aux discours de Fox et de Shéridan. De sourdes agitations remuèrent les faubourgs, les villes manufacturières, l'Irlande; on craignit des mouvements semblables à celui des journées d'octobre à Versailles. Burke, rejeté de plus en plus dans l'excès du royalisme par ces excès du radicalisme public, écrivit contre la révolution française la plus tragique et la plus éloquente déclamation qu'un aristocrate ait jamais proférée contre l'émancipation d'un peuple. Il fut le précurseur d'un autre prophète du passé,

le comte Joseph de Maistre, cet autre Pindare du paradoxe ultra-monarchique et ultra-catholique, qui fit plus tard de la double servitude civile et religieuse le type renversé de la beauté des institutions.

Le livre de Burke, plus modéré cependant, ne poussait pas l'opinion jusqu'à ce mépris d'elle-même, mais seulement jusqu'à la terreur et à l'exécration du jacobinisme français. Son livre, répandu à trois cent mille exemplaires en Angleterre et en Europe, devint l'évangile des conservateurs anglais. Ce succès populaire prouva à Pitt que le nerf constitutionnel et monarchique de son pays n'avait pas fléchi sous les secousses du radicalisme de Fox, de Shéridan et de leurs sectaires. Il se réjouit de rattacher un orateur et un écrivain aussi puissant que le grand Burke à son ministère. La discussion sur le Canada lui en fournit d'elle-même l'occasion. Burke et Fox, si longtemps amis, s'y froissèrent dans un débat politique devenu bientôt personnel. Burke déclara d'une voix solennelle que tout lien entre Fox et lui était à jamais rompu par un schisme de doctrines qui ne laissait plus rien subsister entre eux de ce qui avait fait l'honneur et le motif de leur union. Fox intercéda d'abord avec larmes pour la rétractation de ces paroles et le retour à l'ancienne et sainte affection, mais se laissant bientôt emporter de la supplication au sarcasme, il blessa au cœur celui qu'il prétendait vouloir fléchir, et jeta sur leur ancienne amitié la cendre amère des paroles les plus impardonnables.

Pitt lui-même, quoique réjoui intérieurement d'une rupture qui décimait l'opposition de son plus illustre oracle, fut attendri de cette récrimination sacrilége entre deux amis devenus le scandale public de l'amitié. Il intervint avec des paroles attristées pour séparer les combattants qui allaient s'outrager dans leur adieu.

Cette scène, dont le pathétique égala l'éloquence, et où la nature avec ses larmes se fit jour dans la politique, émut le monde comme une scène de tragédie sur un théâtre réel. Les deux amis, devenus ennemis, ne se rapprochèrent jamais. Une révolution les séparait sans retour.

XXXII.

Pitt était si loin, à cette époque, de préméditer la guerre à la France révolutionnaire, et de nouer contre elle une coalition, qu'il se prononça ouvertement contre la Russie, qui faisait la guerre à la Porte Ottomane, et qu'il représenta au parlement l'urgence d'arrêter l'empire russe dans ses envahissements en Crimée et sur le Danube. Fox, avec sa contradiction ordinaire, combattit cette politique prévoyante du premier ministre, affectant d'abandonner à elle-même cette puissance russe qui allait bientôt peser sur l'Occident de tout le poids qu'on lui laissait prendre en Orient. Contredire était toute la politique de Fox, mais Fox, dans cette occasion, alla plus loin; il noua avec l'impératrice de Russie des intelligences officieuses interdites à tout citoyen avec une puissance étrangère; il envoya un de ses jeunes parents, M. Adair, à Pétersbourg, pour observer la politique de la cour de Russie et pour l'encourager, dit-on, à ne pas s'inquiéter de la résistance de Pitt, de ses empiétements sur les Turcs. Un nuage est resté sur ce voyage de M. Adair et sur cette connivence de

Fox avec la Russie; mais sa connivence avérée avec les clubs démagogiques de Paris, et plus tard avec les affidés de Napoléon contre les vues du cabinet britannique, laissa de la latitude aux soupçons. L'esprit de parti chez Fox parut trop l'emporter sur les scrupules du patriotisme.

XXXIII.

Toute la conduite intérieure et extérieure de Pitt, pendant ces deux années 1791 et 1792, atteste qu'il ne méditait aucune guerre qu'une guerre défensive de principes dans la chambre des communes, contre les propagandes révolutionnaires de Fox et de ses amis. Indépendamment de sa politique générale, fondée jusque-là sur la paix, il avait deux motifs personnels pour redouter la guerre avec la France. Le premier de ces motifs, c'est qu'il avait lui-même, malgré les efforts de Fox, défendu le principe de paix entre les deux nations, et terminé par un traité la longue guerre qui les ruinait l'une et l'autre; son amour-propre était intéressé à ne pas se démentir, devant ses adversaires, dans la Chambre des communes. Le second motif, c'est qu'il avait mis sa gloire à restaurer par l'ordre, l'économie, l'amortissement et la liberté progressive du commerce, les finances obérées de l'Angleterre, qu'il y avait miraculeusement réussi, et que la guerre allait ruiner en éclatant tout ce système d'administration des finances anglaises, le plus prospère, qui fut alors

l'admiration des économistes. Renverser de sa main son propre ouvrage était un effort qui coûtait à son orgueil.

Enfin, il ne se dissimulait pas que la Russie, jusque-là arrêtée par lui seul dans ses envahissements sur l'empire ottoman, profiterait indubitablement de la conflagration de l'Europe, pour accomplir ses usurpations de territoires et de mers en Orient, et peut-être pour s'établir à Constantinople. Ce que nous voyons de nos jours atteste la prévision de ce grand politique. Il était d'ailleurs pénétré du principe de non-intervention d'une nation dans les institutions intérieures d'un autre peuple. Révolutionnaire de 1688 lui-même, patriote anglais de l'école de lord Chatham, son père, ayant toujours hautement professé en face du trône, comme on l'a vu dans l'affaire de la régence, la souveraineté du peuple représentée, il n'y avait rien jusqu'en 1793, dans les actes et dans les institutions de la France, qui fût un crime ou même un scandale pour son esprit. Il s'était refusé jusqu'à la journée du 10 août, qui détrôna Louis XVI et qui le jeta de son trône dans un cachot, à intervenir soit comme auxiliaire, soit même comme médiateur entre l'Autriche et la France qui se combattaient. Il avait admis sans difficulté, à Londres, deux négociateurs français chargés par le ministère girondin de demander au gouvernement anglais sa médiation pacifique entre la France et l'empereur ; il avait reçu en conférence intime

M. de Talleyrand. M. de Talleyrand était un ambassadeur occulte, caché derrière la mission officielle de M. de Chauvelin, jeune homme sans autre autorité que son titre et son zèle de néophyte girondin. Deux hommes aussi supérieurs que diplomates, et aussi conformes en volonté d'alliance entre les deux patries, pouvaient s'entendre et se concerter dans un plan d'alliance. Ce plan se dessinait entre eux dans le cabinet de M. Pitt, quand la catastrophe inattendue du 10 août précipita à la fois le ministre girondin du pouvoir et Louis XVI du trône. Cette révolution brisait du même coup les premiers fils de l'alliance à peine tissue entre M. de Talleyrand et M. Pitt.

La France tombait en interrègne, en anarchie, en terreur, peut-être en régicide. Le premier ministre d'une monarchie régulière ne pouvait traiter ni avec le néant, ni avec l'anarchie, ni avec l'échafaud d'un roi. Toutefois, M. Pitt ne renonça pas encore à l'espoir et même à l'illusion de la paix. M. de Talleyrand, avec la sagacité qui était sa nature, se retira, le lendemain de la révolution, de toute négociation, et se prépara à fuir en Amérique, pour y laisser passer l'orage populaire. M. de Chauvelin, aussi disposé à servir les jacobins vainqueurs que les girondins renversés, obtint de M. Pitt l'autorisation de prolonger son séjour à Londres, malgré le rappel de l'ambassadeur anglais de Paris, après l'emprisonnement du roi. Cé jeune homme négociait encore au nom des nouveaux ministres de la Convention. M. Maret,

depuis duc de Bassano, était envoyé de Paris pour s'entretenir plus confidentiellement avec M. Pitt; Maret, après plusieurs conférences, revint à Paris avec la conviction que M. Pitt désirait aussi ardemment conserver la paix que Danton le désirait lui-même. Un mouvement spontané et presque convulsif de l'opinion publique, dans les trois royaumes, mouvement d'horreur à la suite des affreux massacres de septembre à Paris, et l'émigration qui jeta des milliers de proscrits à Londres, forçèrent la main au gouvernement. Les clubs anglais et les affiliations jacobines dans les villes manufacturières avaient tellement alarmé les esprits dans toutes les classes conservatrices de la nation, qu'il ne restait plus que sept voix, dans la Chambre des communes, à Fox. Tout avait passé d'effroi à la majorité, et la majorité était devenue elle-même si violente, qu'elle trouvait M. Pitt trop longanime et trop temporisateur. Ce n'était plus en France, c'était chez elle que l'Angleterre combattait maintenant la révolution. Tout pacte avec la France lui paraissait une trahison envers elle-même.

M. de Chauvelin, accusé de se faire le client de Fox et le propagandiste des démagogues de la Convention à Londres, reçut l'invitation de se retirer. Par antagonisme avec les clubs anarchistes de Londres, des comités *royalistes*, association puissante et spontanée de salut public, se formèrent, depuis la capitale jusqu'au moindre village des trois

royaumes. La guerre aux anarchistes français était le cri de ces comités. M. Pitt ne leur concéda pas la guerre, mais il dut leur concéder des mesures sévères pour la répression des clubs et des pamphlets anarchiques. L'esprit de ces comités devint forcément l'esprit du gouvernement; il fallait personnifier en soi l'esprit de conservation de l'Angleterre, ou remettre le gouvernement à M. Fox. Remettre le gouvernement à M. Fox, c'était une révolution qui dépassait celle de 1688 de tout ce qui sépare la souveraineté pondérée des trois pouvoirs de la souveraineté anarchique de 1793; c'était, pour M. Pitt, trahir le roi, le peuple, la constitution. Au poste où la confiance du roi, du peuple, du parlement l'avait placé, il ne pouvait hésiter, et néanmoins le procès de Louis XVI déjà commencé, il hésitait encore. Lever la main contre la révolution française lui paraissait, disait-il à ses plus intimes confidents, une espèce de sacrilége contre cette civilisation philosophique et contre ces principes de liberté et de dignité des nations qu'il avait hérités de son père. Ces principes, il les avait professés lui-même dans les grandes questions anglaises, la réforme électorale, l'égalité des cultes devant la loi, l'abolition de l'esclavage par tout l'univers, la souveraineté de la nation dans ses parlements, et enfin la fraternité des peuples dans un système de paix maritime ou continental. Tant que la nation française n'intenterait pas elle-même la guerre à l'Angleterre ou à ses alliés les plus intimes

sur le continent, comme la Hollande, tant que la Convention nationale de France ne proclamerait pas elle-même son incompatibilité radicale avec les monarchies et les rois dans les États voisins, ou tant que l'échafaud de Louis XVI n'élèverait pas le cri du sang contre la France, M. Pitt était fermement résolu à temporiser avec la France.

Le rêve de sa jeunesse avait été, comme celui des philosophes politiques français, comme celui de Mirabeau et de Condorcet, une union de principes entre les deux pays les plus avancés en civilisation de l'Europe, l'Angleterre et la France. Il lui en coûtait de souffler lui-même sur cette illusion de sa politique, nous en trouvons les preuves dans toutes les négociations sourdes du temps, entre le général Dumouriez et lui, en Belgique et en Hollande. Mais Fox entrevoyait déjà que son rival serait forcément entraîné à la guerre par les agressions croissantes de la France, par le meurtre trop prévu de la famille royale, par l'action des émigrés français sur l'opinion publique à Londres, par la pression de la majorité du parlement qui soutenait Pitt, à condition que Pitt soutiendrait les couronnes, et enfin par la disposition personnelle du roi Georges III, que son titre de roi rendait ennemi des républicains.

C'est dans cette prévision que Fox prenait d'avance et avec passion le parti de la paix à tout prix dans le parlement ; mais la paix que Fox et Shéridan demandaient, ou plutôt commandaient dans

leurs discours, était moins une paix qu'une alliance et une solidarité de l'Angleterre avec les démagogues français. On conçoit que de tels discours auxquels répondaient, dans la rue, les réunions et les agitations démagogiques de Londres, étaient plus propres à irriter la majorité et à l'aliéner de la paix qu'à la convaincre. M. Pitt, pendant cette période de l'éloquence de Fox, était absent du parlement par une suspension de son titre de membre des communes; ses collègues seuls étaient sur leurs bancs pour répondre à Fox. Ils dépassaient souvent, dans leurs répliques, les bornes dans lesquelles M. Pitt voulait contenir l'expression des opinions du gouvernement. Mais quand il rentra à la Chambre des communes, il se trouva contraint ou de désavouer ses amis et de blesser la majorité monarchique, ou de soutenir ceux qui l'avaient lui-même soutenu avec tant de fidélité.

Les dernières angoisses du procès de Louis XVI, et la hache déjà suspendue sur sa tête, ne laissaient du reste plus guère de place à la longanimité. Le premier ministre d'un roi ne pouvait excuser, dans un parlement monarchique ému de pitié, d'horreur et de crainte, les juges et les exécuteurs d'un roi dont le seul crime était sa faiblesse. Fox et ses amis sentirent que le supplice de Louis XVI allait refléter une teinte de sang sur leurs doctrines, et donner au parti de la guerre l'unanimité d'un sentiment public. Ils se levèrent avec une vigoureuse indignation contre les juges du roi, qu'ils appelèrent eux-mêmes

des bourreaux plutôt que des juges; ils sommèrent le gouvernement anglais d'envoyer des négociateurs à Paris, pour intervenir entre la Convention et sa victime. Pitt et la majorité repoussèrent une proposition qui n'aurait d'autre effet, selon eux, que de compromettre l'Angleterre dans une intervention humiliante si elle n'était pas acceptée, de la lier par des rapports diplomatiques avec un gouvernement anarchique qu'elle n'avait pas encore reconnu, de l'avilir si elle suppliait, de la forcer à déclarer la guerre si elle imposait ses bons offices, et peut-être d'accélérer le crime par le défi qu'on paraîtrait porter à la France. Ces motifs justes, allégués par Pitt, firent écarter à la presque unanimité les démarches plutôt provoquantes que conciliatrices de Fox. La tête de Louis XVI tomba le 21 janvier 1793 sur l'échafaud. Un cri d'horreur s'éleva de tous les cœurs humains et équitables en Europe. La révolution, jusque-là populaire, avait, par les massacres de septembre et par le meurtre du roi, rangé contre elle le sentiment, la force des faibles.

XXXIV.

Le lendemain du meurtre, M. Pitt rompit toutes les intelligences qu'il avait entretenues jusque-là avec les ministres de la Convention, par M. de Chauvelin et par Maret, qui résidaient encore par intervalle à Londres. Ils reçurent ordre de quitter l'Angleterre. Un message royal, présenté et soutenu le 1er avril 1793 par Pitt, demanda au pays les subsides et les recrutements éventuels nécessaires pour appuyer sur le continent les alliés envahis de l'Angleterre. Pitt fut solennel et attristé de langage dans cette communication; il parla en homme qui, en se résolvant à la guerre, regrettait encore la paix, et ne désespérait pas tout à fait de la reconquérir. Fox, cette fois, parla comme lui, tant le meurtre de Louis XVI commandait l'unanimité de réprobation même aux jacobins de Londres. Il avoua que les hostilités de la France contre la Hollande imposaient le vote des subsides et des armements à l'Angleterre. Il afficha seulement, comme Pitt lui-même, quelques espérances de conciliation dans les négociations indirectes que Pitt continuait en ce moment

même de suivre avec le général de la Convention, Dumouriez, par l'ambassadeur anglais en Hollande. Ces négociations, que Dumouriez lui-même a déroulées depuis et que nous avons sous les yeux, attestent que Pitt retenait jusqu'aux derniers fils de la paix au moment même où il était contraint de se préparer à la guerre.

Mais la Convention, qui ne négociait plus alors qu'à coups de tribune, à coups de hache et à coups de canon, n'attendit pas l'issue de ces négociations de Dumouriez et de Pitt. Elle déclara la guerre universelle à l'Angleterre, à l'Espagne, à la Hollande, au monde, le jour même où Pitt et Fox discutaient à Londres sur le plus ou le moins de chances qui restaient à la paix.

Telle fut, en fait, la conduite politique de Pitt, relativement à la guerre qu'on l'accusa d'avoir déchaînée, jusqu'à l'explosion spontanée et irréconciliable de la Convention, en février 1793. Il avait retenu trois ans le fléau; sa main seule, en Europe, était assez puissante sur l'aristocratie britannique et européenne pour la retenir ; enfin à ce moment même il ne tramait pas la guerre, il la subissait. Elle venait d'elle-même écraser sa politique, ses alliances, ses finances, sa longue prospérité. La Convention ne lui laissait pas la liberté du choix ; que serait devenue, dans les mains de Pitt, une monarchie humblement enchaînée à une république qui se déclarait en hostilité de fait avec tous les rois? Que

serait devenu, dans l'opinion de l'Europe, un roi d'Angleterre allié aux meurtriers du roi de France? Enfin que serait devenu, sur le continent, le crédit de la puissance anglaise qui aurait livré avec l'indifférence et avec la lâcheté de l'égoïsme tous ses alliés de Hollande, de Hanovre, d'Espagne, d'Allemagne, à la merci de la Convention? La nécessité, l'honneur qui est une nécessité aussi, la lettre des traités, l'esprit des monarchies, l'agression qui légitime partout la défense, la conservation des alliés sur le continent, base de la nationalité morale de l'Angleterre, enfin le patriotisme qui doit, dans les extrémités des empires, l'emporter sur la philosophie spéculative, tout imposait la guerre de 1793 à M. Pitt. S'il l'avait devancée, il eût été un incendiaire de l'Europe; s'il ne l'avait pas acceptée, il n'eût pas été un patriote.

Nous verrons bientôt que, si cette première guerre de coalition contre la France fut pour lui la nécessité de circonstance, la seconde et la troisième furent pour lui la nécessité d'un grand politique. On ne peut discuter la première; on peut discuter les autres. Ici c'est la conscience qui décide, ailleurs ce sera le génie de l'homme d'État.

XXXV.

La France, déjà débordée en février 1793 en Savoie, à Nice, à Mayence, sur tous les bords du Rhin, en Belgique, se préparait à déborder encore en Hollande, et au delà des Pyrénées et des Alpes. Militairement on pouvait reprocher à Pitt d'avoir trop temporisé; il avait refusé d'agir avec la Prusse, plus tard avec l'Autriche; il avait laissé à chacune de ces puissances, et enfin à la Sardaigne, à l'Espagne, à la Hollande, aux princes et aux électeurs des bords du Rhin, tout le poids de leurs guerres individuelles contre la France. Il n'allait relier en coalition que des forces déjà usées ou découragées par leurs revers. Le continent pouvait l'accuser plus justement que la France; il racheta ses lenteurs par son énergie dans son changement de système. Il déclara franchement à son pays que la guerre allait lui coûter ses trésors, son commerce, son sang jusqu'à extinction de force; il lui exagéra les sacrifices comme pour lui exagérer le patriotisme et la gloire.

L'Angleterre se montra digne de cette franchise

de son homme d'État. Une levée de soixante-quatorze mille soldats ou marins par-dessus le nombre ordinaire de l'armée et de la flotte ; les troupes de la Hesse et du Hanovre prises à la solde; cinquante millions de subside annuel au roi de Sardaigne, pour lever et entretenir cinquante mille combattants sur les Alpes et sur le Var; des traités onéreux avec la Russie, l'Autriche, la Toscane, le roi de Naples, le roi d'Espagne, le roi de Portugal; une déclaration péremptoire d'hostilités aux gouvernements qui prétendaient rester neutres comme la Suède et le Danemark; un emprunt de quatre cent millions pour nourrir la guerre sur terre et sur mer; des taxes nouvelles imposées sous toutes les formes à toutes les fortunes : telles furent les mesures proposées par Pitt, acclamées par le parlement, contestées seulement par Fox, dont l'opposition devint, à partir de cette époque, non plus une opposition à un ministre, mais une opposition désespérée à son pays. Son pays l'abandonna avec Grey, lord Lansdowne, Shéridan et un petit groupe d'orateurs à contre-temps, à l'esprit de dénigrement, leur seule politique. Pitt, auquel Burke s'était rallié par vertu, Windham par patriotisme, n'eut plus besoin de parler. A l'exception de la populace et de ce petit groupe d'agitateurs aristocrates, clients du jacobinisme étranger, tout le pays parlait par lui.

Les agitations et les tumultes suscités par ces chefs de faction n'empêchèrent pas Pitt de persé-

vérer dans ses doctrines d'émancipation religieuse. Malgré le préjugé national, il accorda aux catholiques irlandais en pleine agitation jacobine le droit de suffrage dans les élections.

XXXVI.

Cependant les girondins, qui avaient survécu quelques jours en France à Louis XVI, après leur déplorable concession aux jacobins, venaient à leur tour de succomber au 31 mai, et de porter leur tête sur l'échafaud. La terreur, l'insurrection girondine du midi et du Calvados, la trahison et la défection de Dumouriez, le délire sanguinaire de Marat, le système froid comme la hache de la proscription universelle par Robespierre, le supplice quotidien organisé comme institution révolutionnaire dans Paris, les désastres et les exploits alternatifs de nos armées dans le nord, les soulèvements royalistes et religieux de la Vendée, la banqueroute, la disette, la pénurie de nos finances, semblaient punir la France de la guerre intentée par la Convention et justifier Pitt. Ce fut le moment choisi par Fox pour faire de nouvelles harangues et de nouvelles motions contre la guerre. Burke, Windham, Pitt, n'eurent pas de peine à montrer dans ces harangues une véritable trahison contre

la patrie et un signal de défiance donné, de la tribune anglaise, à la coalition ; la Convention répondit à ce discours en déclarant Pitt *l'ennemi du genre humain.*

XXXVII.

Pitt, néanmoins, continuait à se flatter que l'épuisement d'ordre, d'or et de sang de la France la ramènerait inévitablement à des conditions de gouvernement inoffensives pour l'Europe. Burke seul, avec un esprit d'autant plus lucide qu'il était moins obstrué de détails et d'affaires, prophétisait une guerre à mort entre les principes modernes, qu'il appelait la barbarie, et les principes traditionnels, qu'il appelait la civilisation. Il était, comme le comte de Maistre depuis, le Jérémie implacable des cultes et des trônes. Il annonçait des calamités sociales qui feraient rebrousser le soleil dans les cieux. Plus déclamateur qu'homme d'État, il exagérait tout, même la peur, pour donner aux royalistes les convulsions du désespoir.

Les mouvements jacobins de l'Irlande, de l'Écosse et de l'Angleterre, semblaient donner raison à ses prophéties; les harangues de Fox et de Shéridan avaient soufflé les tempêtes. Une association radicale, sous le titre de *Convention britannique des délégués du peuple*, s'était organisée sous les auspices et à

l'imitation de la Convention française. Elle fomentait des pétitions, des réunions et des tumultes populaires qui faisaient trembler le sol.

Pendant que la France secouait, au 9 thermidor, le sang des jacobins et que ses armées délivraient Toulon, Pitt déclarait à la tribune que le rétablissement de la monarchie en France ne serait nullement pour lui une condition préalable de paix, mais qu'il serait prêt à la conseiller et à la signer aussitôt qu'un gouvernement régulier, humain et stable, offrirait des gages de sécurité à l'Europe. La sagesse de ces paroles ne désarmait pas le jacobinisme anglais, plus radical et plus obstiné que celui de Paris.

Le mouvement de la révolution en Angleterre est admirablement reproduit dans l'*Histoire parlementaire.*

« Les sociétés révolutionnaires persistaient dans leurs efforts pour transformer l'Angleterre en république. Les yeux fixés sur la France, c'était au moyen d'une convention qu'elles voulaient opérer ce changement, et les adresses des clubs, les provocations d'une presse déchaînée, les délibérations des assemblées populaires, les placards affichés dans les lieux publics, tendaient plus ou moins directement à ce résultat. Le gouvernement était sur ses gardes. A Édimbourg, il fit saisir des dépôts d'armes assez considérables. A Londres même, on arrêta les secrétaires des deux principales sociétés; l'un d'eux, le célèbre Hardy, était un cordonnier. On s'empara aussi de

leurs registres, de tous leurs papiers, et les informations qu'on y puisa amenèrent d'autres arrestations. Huit personnes furent mises en jugement après avoir été interrogées par le conseil privé. Sans attendre l'issue de ces poursuites, le gouvernement s'empressa de communiquer au parlement les découvertes qu'il venait de faire. Un message royal invita la Chambre des communes à prendre les mesures dont la nécessité lui paraîtrait résulter de cette communication. Sur la motion de Pitt, un comité secret fut élu au scrutin, pour examiner les documents trouvés chez les conspirateurs et faire en conséquence les propositions convenables. Deux jours après, Pitt lui-même présenta, au nom de ce comité, un rapport dans lequel, après avoir démontré l'existence d'une vaste conspiration tramée depuis longtemps pour renverser la constitution, il proposa, comme moyen de salut public, la suspension de l'acte d'*habeas corpus*, cette garantie fameuse de la liberté individuelle. L'opposition retrouva toute son énergie pour combattre les conclusions du rapport. Fox, Grey, Shéridan, entreprirent la justification des sociétés; ils osèrent prétendre que leurs procédés étaient parfaitement légaux, parfaitement constitutionnels; qu'il n'y avait rien que de régulier et de pacifique dans leurs appels à une convention; que leurs efforts pour réformer ce qu'elles considéraient comme les abus de l'organisation sociale du pays, n'étaient pas plus coupables que ceux qu'avaient

faits jadis, pour obtenir la réforme parlementaire, d'autres sociétés inspirées alors par le duc de Richmond et par Pitt lui-même; que les ministres, en répandant des alarmes mal fondées, se proposaient uniquement d'arracher aux terreurs du parlement des résolutions bien dangereuses sans doute, puisqu'elles porteraient atteinte à la pierre angulaire de la constitution, mais nécessaires à la prolongation de leur pouvoir ébranlé. Les imputations de duplicité, d'apostasie, ne furent pas épargnées à Pitt. Shéridan, fidèle à son habitude de mêler le sarcasme et l'ironie aux plus véhémentes invectives, affecta de comparer au comité de salut public de la Convention le cabinet britannique réclamant une sorte de dictature pour sauver le pays, et de mettre en parallèle Barrère et Pitt. L'exagération de ces attaques en rendait la réfutation facile. Dundas prouva sans peine que la suspension de la liberté individuelle, regardée par les opposants comme une violation inouïe de la constitution, avait été votée plus d'une fois dans des circonstances moins graves que celles qui se présentaient alors. Windham, avec sa verve caustique, ridiculisa le rapprochement forcé qu'on avait établi entre les projets de destruction rêvés par les anarchistes et les plans de réformes légales méditées à d'autres époques par des hommes d'État; il posa en principe que la force du gouvernement devait toujours être en rapport avec les nécessités auxquelles il avait à pourvoir, et il en tira la conclusion que, si

la suspension de l'acte d'*habeas corpus* ne suffisait pas à lui donner cette force, on ne devrait pas hésiter à aller au delà.

« Fox, affectant de prendre dans un sens positif cet entraînement de parole d'un orateur que son esprit hardi et paradoxal portait toujours à outrer la pensée de son parti, demanda vivement jusqu'où l'on voulait donc aller, jusqu'où l'on prétendait pousser l'horrible imitation des jacobins français; si les ministres, se proposant de régner comme eux par la terreur, avaient l'intention de supprimer le jury; si l'on ne craignait pas de pousser la nation à bout, si l'on ne comprenait pas que témoigner tant d'effroi, c'était encourager l'ennemi? Pitt, peu ému de ces emportements déclamatoires, dont il fit ressortir la vaine exagération, démontra, par l'exposé calme et lucide des faits, la tendance anarchique et criminelle des sociétés révolutionnaires. Sans prendre, comme Windham, un ton inutilement provocateur, il déclara que le gouvernement ne faiblirait jamais devant ses ennemis, et que, bien décidé à ne pas pousser la pression au delà des bornes de la nécessité, il saurait toujours l'y proportionner. Vainement l'opposition essaya de retarder au moins le vote de la Chambre en suscitant des incidents et en usant, avec la plus étrange subtilité, des facilités que lui donnait pour cela la forme compliquée des délibérations; elle ne put réunir plus de vingt-huit voix contre le bill, qui, porté ensuite à la Chambre des lords, n'y rencontra

que neuf adversaires. Peu de jours après, les deux Chambres, par une adresse dont les lords prirent l'initiative, exprimèrent au roi leur ferme volonté de ne lui refuser aucun des pouvoirs extraordinaires qui seraient jugés indispensables pour contenir les factieux. »

XXXVIII.

Ces mouvements convulsifs et ceux dont on redoutait encore l'explosion à Londres fortifiaient Pitt au lieu de l'ébranler. L'instinct de conservation se résuma dans son nom. Le duc de Portland, M. Windham et tous les whigs patriotes se rallièrent à lui; les triomphes nouveaux de la France sous le Directoire, faisant sentir la nécessité de ralliement, Fox, Grey, Shéridan, Lansdowne s'obstinaient presque seuls contre le ministre du salut public. Une armée de démagogues des faubourgs de Londres et des villes manufacturières, dirigée par un cordonnier nommé Hardy et par le célèbre agitateur lettré nommé Hornetooke, les secondait de ses turbulences. Les jurys, intimidés par les émeutes, les acquittaient. La populace les rapportait en triomphe du tribunal, comme Marat avait été rapporté couronné de lauriers, de la sellette de l'accusé à la Convention. Les esprits inquiets au dedans, abattus sous la victoire de la France au dehors, étaient tentés de solliciter une paix de lassitude.

Wilberforce, l'ami de Pitt, la proposa par une phi-

lanthropie qui, dans un tel moment, ressemblait à la faiblesse; son exemple entraîna tous ceux qui faisaient la guerre par colère et non par patriotisme; Pitt eut de la peine à retenir sa majorité ébranlée. Fox profita de sa faiblesse pour invectiver contre un ministre indifférent, disait-il, aux souffrances de l'humanité. L'invasion de la Hollande par le général Pichegru, et la paix de transfuge conclue à Bâle le 5 avril 1795 par la Prusse avec la France, achevèrent de consterner le parti de Pitt. Fox et ses amis en triomphèrent avec cet accent de satisfaction secrète et perverse que les prophètes de malheur ne peuvent déguiser en voyant les calamités de leur patrie justifier cruellement leur parti. Le parlement, néanmoins, accorda encore au ministre de la guerre cent mille hommes pour la flotte, cent cinquante mille hommes pour l'armée de terre et la milice.

Des succès maritimes compensèrent pour Pitt les désastres de la coalition continentale à demi vaincue, à demi dissoute. L'amiral anglais Hotham, dans les eaux de la Corse, et l'amiral Bridport, en vue de l'Orient, défirent deux escadres françaises et nous enlevèrent cinq vaisseaux de ligne et quatre mille prisonniers. Une autre escadre débarqua un corps d'émigrés français à Quiberon; ce débarquement et ses suites, funestes pour les émigrés débarqués, furent longtemps le texte odieux d'une accusation calomnieuse contre M. Pitt. Les républicains et les roya-

listes, après le massacre de Quiberon, confondirent leurs ressentiments, les uns pour accuser Pitt d'avoir versé une armée de guerre civile sur le sol français, les autres de les avoir débarqués pour les livrer comme des victimes au glaive des républicains, et pour se défaire par ce lâche subterfuge des nombreux officiers de la marine française émigrés à Londres, envoyés ainsi au supplice par leurs jaloux auxiliaires.

La vérité, trop authentiquement constatée aujourd'hui par les documents les plus explicites, et surtout par les mémoires du comte de Vauban, c'est que Pitt ne céda qu'après une extrême résistance aux instances des princes français qui étaient réfugiés à Londres, et à celles des chefs de l'émigration et de la Vendée, qui l'accusaient de neutraliser leur valeur et de craindre leurs succès dans la Bretagne. Il faut se défier des partis vaincus dans les guerres civiles; ils ne reculent ni devant la calomnie ni devant l'ingratitude pour rejeter sur les auxiliaires les plus dévoués leurs fautes ou leurs revers. Mais l'histoire sérieuse et impartiale rétablit tôt ou tard le vrai.

Le vrai, sur les fatales expéditions de Quiberon et de l'Ile-Dieu, nous est révélé aujourd'hui dans les reproches mêmes de résistance à ces expéditions, que les chefs émigrés adressent avec tant d'amertume au gouvernement de M. Pitt, dans leurs mémoires. Le comte de Puisaye, premier auteur de ce plan de débarquement combiné sur la côte de Bretagne,

atteste qu'il employa sans succès trois années de négociations, de voyages à Londres, d'intercessions auprès du ministère de M. Pitt, avant d'obtenir ce concours tant mendié du gouvernement anglais. Il finit par faire au gouvernement de M. Pitt l'illusion qu'il se faisait à lui-même, et par lui persuader que la Bretagne entière se lèverait pour ses princes légitimes à l'apparition de leurs premières voiles; il promit de faire occuper sans résistance la presqu'île inexpugnable de Quiberon, dont on ferait la place d'armes et la base d'opération de l'invasion anglo-française. Ces renseignements, exacts en ce qui concernait l'occupation de la presqu'île de Quiberon, avaient enfin déterminé l'Angleterre à fournir des vaisseaux, des armes, de l'argent, des munitions, des transports : quatre-vingt mille fusils pour armer les paysans bretons, une nombreuse artillerie, des ingénieurs, quatre régiments français à la solde de l'Angleterre, un corps de troupes de marine anglaise, une flotte imposante, des approvisionnements immenses furent le contingent donné par M. Pitt à l'expédition des princes français. Certes, dans un moment où Stofflet, Charette, Puisaye et tous les chefs vendéens ou bretons luttaient déjà avec avantage contre les armées de la République, et où ils pouvaient, en se réunissant sur la côte voisine de Quiberon, protéger la descente du comte d'Artois avec cent mille hommes héroïques; une telle expédition avait dans la pensée de M. Pitt toutes les

chances de succès et presque aucune de revers. C'est le délire de la calomnie et de l'ingratitude que cette accusation, d'avoir tendu à Quiberon un piége infernal pour y faire massacrer quelques officiers de la marine française qui s'étaient joints à l'expédition; officiers sans vaisseau et sans patrie, dont l'Angleterre n'avait rien à craindre, et qui lui étaient au contraire vendus d'avance par leurs opinions comme par leurs intérêts, puisqu'ils étaient à sa solde.

« A qui donc attribuer le revers de Quiberon? demande le comte de Vauban, lui-même général des royalistes bretons, dans ses remarquables mémoires. Est-ce à l'amiral anglais Warren qui était chargé de nous transporter, de nous débarquer, dans le cas où nous le demanderions nous-mêmes? Il avait l'ordre de son gouvernement de ne rien hasarder, de nous munir des immenses secours loyalement et libéralement prodigués; amiral qui remplit cette mission avec tant de zèle, d'activité, de dévouement à notre cause. Quel est l'homme qui pourrait lui dire: Pouviez-vous faire plus et mieux que vous n'avez fait? Tout ce que le ministère anglais et la marine anglaise pouvaient faire fut fait. Il nous restait à nous d'en faire un bon usage; pourquoi avons-nous agi nous-mêmes de manière à rendre inévitable une fin désastreuse?

« Plusieurs millions en or, quatre-vingt mille fusils, quatre-vingts pièces de canon, des habillements pour soixante mille hommes, des vivres pour une

armée entière pendant un an, des poudres pour servir à la consommation de toutes les armées catholiques et royales pendant deux ans, des boulets, des balles, des caissons, des artilleurs, des ingénieurs, des chevaux d'artillerie; tout fut débarqué, reçu, emmagasiné, et tout cela comme nous l'avions promis, sans tirer un coup de fusil.

« Lorsque, par la discorde et l'impéritie des deux généraux émigrés chargés d'opérer après cet heureux débarquement, tout fut perdu, et que les débris de l'émigration prisonnière ou en déroute sur la presqu'île furent réduits à périr au port ou à capituler, l'amiral Warren envoya un des capitaines de vaisseau de son escadre, comme parlementaire, pour demander et solliciter avec instance l'échange des prisonniers, ou offrir telle rançon et condition qu'il plairait à l'ennemi de proposer; ce négociateur avait ordre d'accepter toute condition qui serait imposée pour sauver la vie des Français, prisonniers de Hoche. M. de Sombreuil, commandant des royalistes débarqués, et les officiers de la marine étaient particulièrement désignés à l'intervention du négociateur anglais. Peut-on imputer à la mauvaise foi de M. Pitt le massacre à froid de trois mille prisonniers français par la main de leurs compatriotes? Est-ce M. Pitt qui pouvait souffler de telles atrocités à la guerre civile ou même les prévoir? Les guerres civiles n'expliquent que trop cruellement tous les crimes échangés entre des partis acharnés. »

Il en fut de même de l'expédition de l'Ile-Dieu, peu de mois après; elle fut accordée avec peine par M. Pitt, aux instances des émigrés et du comte d'Artois, leur prince et leur chef, qui s'embarqua pour la commander. L'argent, les armes, les munitions, les escadres lui furent prodigués sans réserve; mais ce prince, immobile sur ses vaisseaux et à l'Ile-Dieu, en face de sa patrie à reconquérir, fut retenu par les courtisans qui l'entouraient, trompa l'espérance des Bretons, et sollicita secrètement par son agent à Londres, le duc d'Harcourt, un ordre de retour en Angleterre; ordre que M. Pitt n'accorda qu'à l'importunité du duc d'Harcourt. Ce sont ces mêmes hommes, dont les timides conseils ruinèrent l'expédition de Quiberon et celle de l'Ile-Dieu, qui ne rougirent pas, après la restauration des Bourbons en France, de rejeter sur M. Pitt et sur l'Angleterre l'opprobre d'un guet-apens contre l'émigration et contre la marine de la France, dont toute la responsabilité pesait trop justement sur eux.

Mais c'est ainsi que les réfugiés de toutes les causes, à la merci des ennemis de leur patrie, auxquels ils demandent des armes, se vengent de leurs revers par des calomnies contre leurs alliés, et payent de la plus inique ingratitude les services qu'une politique illicite a voulu rendre à la guerre civile. Le sang de Quiberon ne doit retomber que sur les intrigants qui arrachèrent par l'obsession des princes français cette expédition à M. Pitt, et

sur l'hésitation de celui des princes qui fut depuis Charles X. Les émigrés de sa cour, même après la Restauration, continuèrent à nourrir ce préjugé public de l'immolation préméditée de nos officiers de marine, par la trahison des Anglais à Quiberon; absurdité de parti dont le bon sens, la justice et l'histoire lavent à jamais le nom de Pitt.

XXXIX.

L'année 1795 fut malheureuse pour la coalition : le Directoire exécutif, qui avait succédé dans le gouvernement de la République française au comité de salut public, gouvernait par la victoire, au lieu de gouverner par la terreur. Ce gouvernement du Directoire, qui portait le poids des malheurs passés, et qui porta ensuite dans l'histoire le poids des calomnies du parti militaire, dont il fut victime, n'est pas encore dans son vrai jour historique. La vérité, c'est qu'il pacifiait au dedans, qu'il organisait la victoire au dehors, qu'il réintégrait en masse les proscrits dans leur patrie et dans leurs biens, qu'il rendait les cultes à la liberté des consciences, leur seul droit et leur seule dignité, et qu'il signait des préliminaires de paix ou des traités avec toutes les puissances du continent, lassées de leurs défaites.

Le continent, à l'exception de l'Autriche et de la Russie, échappait à M. Pitt ; l'Angleterre était prête à lui échapper. Elle demandait à grands cris la paix. Le roi George III, outragé par la populace de Londres le 26 octobre 1795, en se rendant au parlement

pour ouvrir la session, n'était sauvé de la mort que par une charge de cavalerie. Sa voiture de cérémonie, assaillie pendant la séance par les vociférateurs de la paix, était mise en pièces sous les yeux de ses gardes. Tout indiquait une de ces fermentations d'opinion populaire qui commandent en Angleterre les changements de politique aux gouvernements. M. Pitt y cédait d'avance dans le discours du trône, en déclarant que si le nouveau régime républicain qui se fondait en France persévérait dans une attitude qui rassurait l'Europe, l'Angleterre serait prête à négocier la paix avec le Directoire exécutif. Cette déclaration satisfaisait le vœu public; Wilberforce lui-même y applaudit; la dignité d'un grand peuple ne pouvait pas se précipiter dans une paix sans discussion et sans gages. Fox et Shéridan, en demandant plus, furent abandonnés par la Chambre et par l'opinion. Leur impatience inconvenante d'alliance avec la France repopularisa presque M. Pitt. L'indignation des outrages subis par le roi dans les rues ramena la masse des bons citoyens à la défense du gouvernement menacé. Pitt profita de cette opinion retrempée pour demander au parlement des lois énergiques contre les perturbateurs; l'urgence et le péril les lui donnaient.

Fox les contesta maladroitement en pleine sédition; il s'emporta jusqu'à donner le signal aux factieux du pays, en disant que, si on l'interrogeait sur l'obéissance due par le peuple à ces lois, il répon-

drait *que ce n'était pas pour les citoyens une question de devoir, mais une question de prudence;* cela voulait dire et cela disait suffisamment au peuple que, s'il était assez fort pour braver les lois, il fallait les braver en toute audace. Pitt sentit qu'il tenait son ennemi en pleine révolte légale, et se leva comme en sursaut pour constater le flagrant délit de faction. L'indignation de l'assemblée devançait ses paroles. Elles tombèrent de tout le poids de la loi et de l'éloquence sur Fox.

« Je croirais, s'écria Pitt, je croirais manquer à mes obligations comme membre du parlement, à mes sentiments comme homme, à mon attachement pour mon souverain, à ma vénération profonde pour la constitution, si je ne manifestais toute l'horreur que m'inspirent de semblables principes. Nous devons nous féliciter d'ailleurs de la franchise que M. Fox vient de mettre dans son langage. La Chambre et le pays pourront apprécier maintenant ses actes par ses paroles, et juger du respect qu'il professe pour les lois et pour le parlement. Tous les vrais amis de la constitution en comprendront mieux combien ils sont obligés de s'unir pour la défendre. » Fox voulut s'expliquer : il n'avait parlé, dit-il, que du cas hypothétique où les bills seraient votés par une majorité corrompue du parlement, contrairement au vœu de la grande majorité nationale. Comme Windham le fit remarquer, cette prétendue explication était loin d'atténuer la portée d'un appel à la révolte que

Shéridan et Grey renouvelèrent d'ailleurs en termes non moins violents. Ces emportements, bien qu'appuyés au dehors par une fermentation très-vive et par des pétitions couvertes de cent mille signatures auxquelles le ministère put à peine en opposer trente mille péniblement obtenues, firent peu d'impression sur le parlement. Telle était la disposition des esprits dans une partie de la Chambre des communes, que le gouvernement y fut même accusé d'avoir trop tardé à proposer des moyens de défense contre les factions subversives de la constitution.

XL.

Pitt, armé suffisamment contre les turbulences intérieures, se hâta de désarmer sa politique au dehors; il envoya un négociateur, M. Wickham, conférer à Bâle avec le négociateur français, M. Barthélemy, homme dont la modération et la loyauté encourageaient les pensées de paix. M. Wickham, au nom de M. Pitt, demandait un congrès où toutes les puissances coalisées avec l'Angleterre seraient admises à débattre l'arrangement général des affaires de l'Europe, et où des compensations ou des restitutions de territoires conquis serviraient de base à la paix. Le Directoire ne voulait qu'une paix séparée avec l'Angleterre et la reconnaissance préalable de toutes les conquêtes des armées de la République sur le continent. M. Pitt ne pouvait accepter ces bases omnipotentes sans manquer à la dignité de son pays et à toutes ses promesses aux coalisés et aux alliés de l'Angleterre. La négociation ainsi refusée par la France échoua au premier pas. L'Angleterre n'imputa pas cet échec à son ministre, mais à l'obstination du Directoire. Fox seul, ayant accusé odieusement

Pitt de cet insuccès involontaire, fut désavoué même par l'opposition. Burke se chargeait de son côté de justifier le premier ministre par des accusations contraires. Il publiait des lettres contre la paix avec les régicides, lettres d'un Caton du royalisme, dans lesquelles il reprochait au ministre sa faiblesse, et demandait la guerre à mort contre la révolution française. Burke représentait alors en Angleterre cette exagération des ultra-royalistes que nous avons vue représentée plus tard en France; parti sans mesure, sans transaction, sans paix, qui se campe avec l'attitude de l'héroïsme sur un principe arbitraire et qui n'a pour force que la jactance des paroles. Ces partis perdent toutes les causes auxquels ils se mêlent. C'est le radicalisme des patriciens.

Mais il était utile à M. Pitt d'être attaqué par Burke. Burke dépopularisait ceux qu'il louait; il n'avait jamais été un homme d'État. Pitt lui laissait le domaine de la déclamation monarchique et religieuse; il savait que le gouvernement des empires n'est qu'une moyenne de prudence et d'appréciation entre la philosophie et les faits. Ce qui ne se plie pas aux faits n'est pas de la politique, c'est de la littérature. Burke n'était qu'un littérateur de parlement.

XLI.

Le Directoire, cependant, n'avait qu'à se féliciter d'avoir refusé toute concession à l'Angleterre; il triomphait partout, par la guerre ou par la paix. Jourdan et Moreau repassaient le Rhin avec deux armées qui marchaient pour se rencontrer au cœur de l'Autriche, en Bohême. Bonaparte conquérait l'Italie; la Prusse, sans fidélité à l'Angleterre et même sans patriotisme allemand, contemplait inactive la lutte de l'archiduc Charles contre les Français, attentive seulement, comme à l'ordinaire, à se faire adjuger des dépouilles; enfin le roi d'Espagne, sans esprit de famille comme sans dignité de souverain, concluait une alliance offensive avec la République contre son alliée l'Angleterre.

Pitt, trahi par la fortune et sentant son propre pays chanceler sous lui, envoya lord Malmesbury pour traiter de la paix à Paris avec le Directoire exécutif. Lord Malmesbury proposait, au nom de son gouvernement, de restituer toutes les colonies enlevées pendant la longue guerre à la France; il demandait en retour l'évacuation de l'Italie par la France

et l'indépendance de la Hollande. Le Directoire ne répondit à ces propositions que par l'injonction à lord Malmesbury de quitter Paris dans les vingt-quatre heures. Pendant cette seconde tentative de négociation, une escadre française sortait de la rade de Brest avec une armée de débarquement commandée par Hoche, pour aller fomenter l'insurrection de l'Irlande. La tempête dispersait l'escadre, et l'insurrection irlandaise était étouffée dans le sang de ses turbulents patriotes. Mais les finances de l'Angleterre s'affaissaient sous les embarras et sous le défaut de numéraire de la Banque; enfin la flotte de l'amiral Howe, à l'ancre de Portsmouth, se mutinait à l'imitation des comités révolutionnaires de Londres; la flotte, tombée au pouvoir des sous-officiers et des matelots, tenait pendant trois semaines l'Angleterre sous les canons de ses propres vaisseaux. Le gouvernement ne l'apaisait qu'à force d'or.

Cet exemple de l'insubordination triomphante propagea l'indiscipline dans la flotte de Plymouth; onze vaisseaux de ligne et treize frégates avaient chassé leur amiral, et ne reconnaissaient plus d'autre autorité que celle d'un comité de matelots. Ce comité parlait déjà de bloquer la Tamise, de faire voile pour un port de France, ou de foudroyer les ports; l'Angleterre ne respirait plus; l'intrépidité de Pitt brava le péril et triompha par l'autorité de la nation de ces parricides. Les matelots, épouvantés de leur crime et de la réprobation de leur patrie, livrèrent leurs

chefs, qui furent pendus aux vergues sous les yeux de leurs complices. La flotte expia son attentat par ses victoires sous l'amiral Duncan, qui défit l'escadre hollandaise du Texel et lui enleva huit vaisseaux de ligne.

Mais l'Autriche, abandonnant à son tour la coalition, signait les préliminaires de paix de Léoben avec la République. Il ne restait à l'Angleterre qu'elle-même et M. Pitt; jamais, peut-être, une île plus matériellement imperceptible sur la surface du globe n'occupa-t-elle une si vaste place à elle seule dans l'économie politique du monde. L'Angleterre contre l'Asie aux Indes, l'Angleterre contre l'Amérique aux États-Unis, contre l'Afrique au cap de Bonne-Espérance et en Égypte, enfin l'Angleterre contre le continent européen presque tout entier : Hollande, Belgique, France, Italie, Espagne, Prusse et Autriche! Tout autre que M. Pitt aurait pris le vertige de ce prodigieux isolement. C'est là qu'il fut aussi grand que la politique de son pays; il vit sa solitude, et il s'y précipita sans la craindre. Peut-être Annibal eut-il une prévision et une résolution pareilles pour Carthage. Mais, excepté Annibal et M. Pitt, on ne voit pas dans l'histoire une si impassible intrépidité d'esprit. Cette politique fut sublime de caractère, il faut montrer qu'elle fut sublime aussi de conception.

XLII.

Pitt examina à lui seul et sans confident la situation. Tant que la France avait été simplement révolutionnaire, et qu'elle s'était contentée de renverser et de reconstruire chez elle ses institutions avec les convulsions, les écroulements, les violences et les réactions qui accompagnent toujours ces périodes régénératrices des peuples, M. Pitt avait répugné à la guerre. Il y avait répugné pour deux motifs : d'abord, comme nous l'avons vu, parce que la guerre était la guerre, et qu'il la regardait comme également funeste au développement de la civilisation des deux peuples; ensuite, parce que les principes libéraux de la souveraineté du peuple et des limites constitutionnelles à poser au pouvoir absolu des rois, à l'aristocratie féodale, à l'Église dominante, étaient les principes qu'il avait reçus de son éducation chez son père, et qu'il croyait peu conforme à la nature de l'Angleterre libre de combattre en France les progrès constitutionnels de la liberté. Il avait donc fait de longs efforts pour éviter la guerre, et il en avait fait de sincères pour traiter à des conditions

qui ne fussent pas la trahison de ses alliés sur le continent et l'anéantissement de l'influence légitime de sa patrie.

Mais la Révolution française changeait depuis quelque temps de passion aux yeux de tout homme d'État clairvoyant; lassée des orages de la liberté qui veulent de la modération et de la persévérance, la France tournait à la passion militaire qui ne demande que de la fougue et de l'héroïsme. Humiliée de ses anarchies et de ses excès au dedans, elle se précipitait dans ses armées; elle se vengeait sur des champs de bataille de l'ignominie de ses échafauds; elle débordait de ses frontières du Rhin, des Alpes, des Pyrénées, de l'Escaut même, elle n'était contenue que par les mers; elle allait évidemment devenir conquérante, de désespoir de n'avoir pas su être libre. On voyait déjà poindre à la tête de ses armées des popularités soldatesques, telles que celles de Moreau, de Bernadotte, de Masséna, de Soult, de Pichegru, de Bonaparte, qui effaçaient toutes les popularités civiles, ou suppliciées, ou mortes, ou proscrites, ou décréditées. Du sein de ces popularités militaires, un général plus ambitieux, moins scrupuleux, plus effréné de gloire et d'audace que les autres, n'attenterait-il pas à la souveraineté civile du Directoire et des deux conseils, et ne passerait-il pas le Rubicon, derrière lequel il n'y avait pas même un Pompée? Cela ne semblait plus douteux à Pitt; il était trop sagace, trop attentif et trop réfléchi pour n'avoir pas

jugé, pendant ces huit années d'étude et d'antagonisme, la grande nation qu'il avait à modérer ou à combattre; il voyait clairement que la France avait l'impétuosité de tout, mais qu'elle n'avait la persévérance de rien, excepté de la gloire des armes; il savait que ce peuple, aussi fougueux dans la réaction que dans l'effort, ne conquerrait jamais sa liberté que pour se fatiguer ou s'épouvanter de l'avoir conquise; qu'il n'était pas plus tôt en jouissance de sa propre souveraineté, qu'il cherchait partout de l'œil un maître, fût-ce un tyran, pour la lui livrer, et qu'une glorieuse tyrannie était, après de si cruelles déceptions, la seule institution dont il fût capable. La victoire, en Italie, lui avait déjà désigné assez visiblement ce maître futur.

Le jeune Bonaparte, dont le nom retentissait déjà comme celui d'un Monk ou d'un Cromwell, lui apparaissait plutôt comme un homme de la trempe de Marius, de Sylla ou de César. Pitt, parfaitement informé par ses agents secrets sur le continent et jusque dans les camps, entrevoyait dans ce jeune homme toute la constitution de la France; or, pour lui, cette constitution personnifiée dans un soldat ne pouvait être que l'omnipotence militaire de l'armée française.

L'Angleterre pouvait-elle traiter avec la Révolution française transformée en soldat, et aux conditions du monopole de domination universelle du continent européen, abandonné à un César français? Poser cette

question seulement pour M. Pitt, c'était la résoudre : la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède, l'Italie, la Prusse, l'Espagne, l'Autriche et bientôt peut-être la Russie, livrés à la merci des armes ou de l'ascendant français, du consentement de l'Angleterre, que devenait l'Angleterre? Elle devenait la risée du continent, l'impuissance constatée à quelques lieues en mer de sa rivale maîtresse du monde, la complice par lâcheté, ou tout au moins la complaisante par humilité, de la domination sans protestation de la France; une île imposante encore par ses vaisseaux sur les mers lointaines, mais à qui le caprice de la France ouvrirait ou fermerait à son gré les portes du continent, de Cadix à Cronstadt. A de telles conditions d'existence politique et d'existence commerciale en Europe, mieux valait pour l'Angleterre déménager de ses trois petites îles en Asie, et transporter dans le Portugal son empire; son aristocratie, son gouvernement et son commerce aux Indes orientales. Elle n'assisterait pas du moins de si près à son impuissance, à son abdication et à sa honte.

Or telles étaient, en réalité, les conditions politiques qu'une paix inégale et humiliée faisait à la Grande-Bretagne avec la France militaire. Aucun patriote anglais, et surtout aucun homme d'État, fier du rang de sa patrie dans l'univers, ne pouvait de bonne foi conclure une telle paix, excepté M. Fox. On peut croire que de ce jour la guerre extrême, la guerre désespérée, la guerre patriotique fut en effet

prévue et acceptée par le génie annibalien de M. Pitt. Qu'on se mette par la pensée à la place où était ce grand homme, et qu'on se demande s'il avait pour sa patrie et pour sa propre gloire le choix de la guerre ou de l'ignominie.

XLIII.

Toutefois, il consentit encore à renvoyer lord Malmesbury conférer à Lille avec des plénipotentiaires français. Lord Malmesbury consentait à ne rien contester à la France des conquêtes consommées en Allemagne, en Belgique, en Savoie, en Italie; il offrait la restitution de ses colonies à la France; il demandait seulement, en compensation, la cession des îles et des territoires que l'Angleterre avait enlevés à l'Espagne et à la Hollande pendant la guerre que ces puissances lui avaient faite avec la France. On était près de s'entendre, quand le coup d'État du 18 fructidor, en retrempant le Directoire dans un républicanisme plus farouche, le rendit plus impérieux et plus exigeant. Tout fut une seconde fois et brutalement rompu; Bonaparte signa quelques jours après le traité de Campo-Formio, qui dépouillait l'Autriche d'une partie de l'Italie, qui lui livrait par une déloyale compensation l'indépendance de Venise, et qui lui enlevait les Pays-Bas.

L'Angleterre, partageant l'indignation de son premier ministre contre la rupture des conférences à

Lille, approuva M. Pitt dans ses efforts inutiles pour une paix digne. M. Fox et ses amis s'acharnèrent seuls à une paix indigne. Leurs harangues, désavouées par l'esprit public, retombèrent sur eux; on les trouva trop Français pour des Anglais, leur opposition avait tué en eux toute décence de patriotisme; ils furent obligés de se retirer du parlement, comme des hommes désespérés qui ne veulent plus participer au conseil de leur pays et qui protestent par leur absence. Ils ne tardèrent pas à y rentrer cependant, pour contester à M. Pitt tous les subsides et tous les armements nécessités par la situation. On s'étonne, en lisant ces annales de l'Angleterre en 1798, que le nom de Fox ait survécu à tant de fautes et à tant d'acharnement contre son pays, mais l'esprit de parti a ses mystères que la raison humaine ne peut expliquer.

Un émule de Fox, l'orateur Tierney, ayant déclaré que son parti refuserait tout ce qui viendrait du ministère comme hostile à la liberté, M. Pitt ne put cette fois contenir sa colère; il s'indigna tout haut d'une opposition qui, pour atteindre un homme, désarmait son pays. Un duel suivit cet outrage réciproque. Tierney tira sur M. Pitt et le manqua; Pitt refusa de tirer sur un ennemi désarmé. Pendant ces débats et ces armements à Londres, le général Bonaparte débarquait en Égypte avec une armée de quarante mille hommes. Cette expédition, sans avenir pour un pays comme la France qui ne possédait pas

la mer et qui allait s'emprisonner dans sa conquête, tenait évidemment à la politique personnelle du Directoire et du général Bonaparte. Le Directoire voulait se débarrasser, par l'éloignement, d'un général trop populaire qui l'inquiétait par son inaction en France après la paix de Campo-Formio; le jeune conquérant de l'Italie voulait grandir son nom n'importe sur quel théâtre. Celui de l'Égypte lui avait paru plus prestigieux et plus retentissant; telle était la seule explication de cette expédition. Elle ne portait aucun coup au cœur de l'Angleterre, et elle décimait de ses meilleures troupes et de ses meilleurs généraux la France; mais les contre-sens politiques ont quelquefois un sens caché : le sens caché ici, c'était la fortune de Bonaparte.

XLIV.

Pitt trouva dans cette crise de sa vie un second Pitt dans Nelson. Il fallait relever l'orgueil naval de l'Angleterre par un de ces coups qui vengent bien des revers. Nelson le porta dans la rade d'Aboukir, le 1er août; cette seconde bataille d'Actium, qui assura à Pitt l'empire des mers, anéantit dans cette rade treize vaisseaux de ligne et les innombrables bâtiments qui avaient débarqué Bonaparte deux jours avant sur la plage des Ptolémées; la France navale presque tout entière avait sombré sous le canon de Nelson et de Pitt en abordant l'Égypte; des victoires sonores, des campagnes stériles et une capitulation inévitable étaient la seule perspective de cette imprévoyante expédition. L'hymne de l'Angleterre s'éleva à la gloire du ministre et du héros d'Aboukir. L'empereur de Russie, irrité de l'entreprise de Bonaparte contre l'ordre de Malte, qu'il prétendait follement rétablir sous ses auspices, l'Autriche, encouragée par la rupture du congrès de Rastadt, où les plénipotentiaires du Directoire venaient d'être mystérieusement assassinés, resserrèrent leur coalition avec Pitt;

le sultan, gratuitement outragé dans sa possession de l'Égypte, s'associa à cette ligue contre les Français jusque-là ses alliés; Naples même, appuyée sur Nelson et sur l'Autriche, déclara la guerre. Pitt, soutenu par l'élan de son pays, osa demander et obtint du parlement un impôt sur le revenu, seul impôt équitable et moral qui proportionne le sacrifice aux forces de la propriété. Cet impôt, généreusement consenti par l'aristocratie anglaise, fournit deux cent cinquante millions à la guerre. Fox s'y opposa quelque temps, bien que ce fût le plus démocratique des subsides, déchargeant le peuple, chargeant les riches. Le roi, indigné des menées de cet ancien ministre qui portait maintenant dans les conciliabules la santé des peuples souverains contre la triple souveraineté du parlement, le raya du nombre de ses conseillers privés, dignité affectée à tous les anciens ministres. Pitt ne participa point à cette mesquine épuration du nom de Fox, il en détourna au contraire le roi comme d'une apparence de persécution qui signalerait ce chef d'opposition à plus de popularité parmi les démagogues de sa secte.

Ce fut au milieu de ces préoccupations de la guerre et des agitations intérieures, qu'il eut l'audace de proposer et d'enlever au parlement *l'union* de la législature irlandaise et de la législature anglaise en un seul parlement. Fox et Shéridan ne rallièrent que dix-neuf voix contre lui; son éloquence raisonnée emporta jusqu'au murmure d'une nationalité absor-

bée dans une autre. Tout secondait sur le continent sa fortune ainsi qu'en Asie. Souwaroff remportait en Italie la victoire de la Trebbia; l'archiduc Charles refoulait les Français jusqu'au Rhin et au lac de Zurich; Tippo-Saëb, souverain de Mysore, allié des Français, périssait sur le seuil de sa capitale; Bonaparte échouait, après sept assauts, devant la misérable bourgade fortifiée de Saint-Jean-d'Acre, défendue par les Turcs sous un commodore anglais, Sidney Smith, et sous un émigré français. Il se réfugiait dans la révolte contre le Directoire, rentrait en France, conspirait contre le pouvoir civil qui l'avait créé, embauchait l'armée, saisissait sous le nom de consul le pouvoir arbitraire, et justifiait les prévisions de Pitt en couronnant en lui non la révolution, mais l'armée.

Ce fut l'heure où Pitt assuma le plus témérairement, mais le plus politiquement, sur lui seul la responsabilité de la guerre sans trêve contre l'omnipotence de la France militaire. Ce qu'il avait pressenti était arrivé : la France n'était plus qu'une armée, cette armée n'avait plus qu'un chef, ce chef, jeune et ambitieux, ne pouvait grandir et durer que par le mouvement qui l'avait porté au pouvoir suprême. La révolution, transfigurée en conquête sous Bonaparte, condamnait Pitt à combattre jusqu'au dernier soupir, ou à subordonner sa patrie au César français. Il était difficile à Pitt de faire comprendre en ce moment à son pays le stoïcisme et la grandeur démesurée de sa résolution.

XLV.

Le rôle de Bonaparte était double après le 18 brumaire; pour l'intérieur, il devait affecter un gouvernement pacifique; c'était sa popularité dans les intérêts du commerce et de la propriété. Pour les armées, il devait montrer du doigt l'Italie, l'Autriche, la Prusse, les limites du continent, et les préparer à l'invasion universelle. C'était à ce prix que l'armée lui livrait l'empire.

Ainsi, au premier moment il devait détendre et laisser respirer la France dans des tentatives, dans des espérances, dans des illusions de paix. Il se hâta de donner un grand éclat à ses intentions pacifiques; il écrivit de sa main une lettre philosophique au roi d'Angleterre George III, bien qu'il sût parfaitement que la constitution britannique rendait une communication directe au roi, irresponsable de son gouvernement, vaine et inconstitutionnelle. Il fit écrire par M. de Talleyrand à lord Grenville, ministre officiel des affaires étrangères; Pitt et lord Grenville répondirent par un refus catégorique de suspendre les opérations militaires, tant que la France ne se désisterait pas de

ses prétentions à Lille et n'offrirait pas d'autres garanties à l'Europe qu'un gouvernement d'hier pouvant disparaître devant un gouvernement de demain. Bonaparte écrivit avec la même ostentation de sentiments pacifiques à l'empereur d'Autriche; il reçut la même réponse. Il étala ces réponses devant le pays, pour bien prendre acte de sa longanimité et de sa modération, et pour montrer que si la guerre était un fléau, ce fléau ne pouvait lui être imputé. Cette apparence était vraie dans ces premiers mois de son consulat; l'Angleterre et l'Autriche pouvaient le prendre au mot et pacifier un moment le monde; le génie de Pitt fut de comprendre qu'il ne le pacifierait que pour un moment et pour le livrer plus sûrement à l'ambition du soldat maître de la France.

Dans le discours véritablement divinatoire que Pitt prononça en répondant à Fox, cet homme d'État semble avoir lu avant l'histoire dans le caractère encore inconnu du dictateur de la France; jamais l'infaillibilité de la réflexion dans cette politique n'éclata en termes plus prophétiques.

« Et sur quels fondements, répliqua-t-il aux amis de Fox pressés de faire à leur pays la dangereuse illusion de la paix et de trouver un Washington dans un César, sur quels fondements croirons-nous que Bonaparte soit intéressé à conclure une paix solide? Avec son caractère personnel, dans les circonstances qui l'ont porté au pouvoir, a-t-il une autre garantie de la conservation de ce pouvoir que celle qu'il

trouve dans son épée? Est-il lié au sol, aux affections, aux habitudes, aux préjugés du pays? Pour la France, il n'est qu'un étranger et un usurpateur; il réunit dans sa personne tout ce qu'un pur républicain doit détester, tout ce qu'a abjuré un jacobin fanatique, tout ce qu'un royaliste sincère et fidèle doit ressentir comme une insulte. Pour peu qu'il rencontre un obstacle dans sa marche, à quoi en appelle-t-il? A sa fortune, en d'autres termes à son armée et à son épée. Plaçant toutes ses ressources, toute sa confiance dans l'appui de l'armée, peut-il se résigner à laisser son renom militaire s'effacer, le souvenir de ses exploits tomber dans l'obscurité? Est-il certain que le jour où l'invasion des contrées voisines lui serait interdite, il eût la possibilité d'entretenir une force assez nombreuse pour soutenir sa puissance? N'ayant d'autre but que la possession du pouvoir absolu, d'autre passion que celle de la gloire militaire, peut-il prendre au maintien de la paix un intérêt assez grand pour qu'il nous devienne possible de déposer les armes, de réduire nos dépenses, de renoncer, sur la foi de nos engagements, aux mesures qui font notre sécurité? Croirons-nous qu'après avoir signé la paix il ne se rappellerait pas avec amertume les trophées de l'Égypte arrachés de ses mains par la glorieuse victoire d'Aboukir, et les exploits de cette poignée de marins anglais dont l'influence et l'exemple ont rendu les Turcs invincibles dans Saint-Jean-d'Acre? Peut-il oublier que le résultat de ces

exploits a mis l'Autriche et la Russie en état de recouvrer en une campagne tout ce que la France avait conquis, a dissipé le charme qui avait un moment fasciné l'Europe, et a prouvé aux puissances que leurs généraux, combattant pour une juste cause, peuvent effacer les plus éblouissants triomphes d'une insatiable ambition? Avec tous ces souvenirs profondément imprimés dans son esprit, si après une année, dix-huit mois de paix, les symptômes d'une autre insurrection irlandaise, encouragée par le rétablissement des libres communications avec la France et par une nouvelle infusion des principes du jacobinisme, venaient à se manifester; si en ce moment nous n'avions pas de flotte pour surveiller les ports de France ou pour garder les côtes d'Irlande, pas d'armée disponible, pas de milice enrégimentée; si, de son côté, Bonaparte avait les moyens de transporter sur notre sol vingt ou trente mille soldats, croirons-nous que, devant une tentation aussi puissante, son esprit ambitieux et vindicatif se laisserait arrêter par les clauses d'un traité? Dans le cas où quelque crise, quelque danger nouveau viendrait assaillir l'Empire ottoman sans qu'une escadre anglaise se trouvât à portée, sans qu'une alliance fût formée, une force réunie pour le secourir, l'occasion se présentant ainsi de renouveler l'expédition d'Égypte, de conquérir et de coloniser ce beau pays, pour se préparer les moyens de porter un coup fatal aux intérêts vitaux de l'Angleterre et de piller les

trésors de l'Orient, quelle serait notre sûreté? Serait-ce l'intérêt bien entendu de Bonaparte, ou ses principes, sa modération, son amour de la paix, son horreur des conquêtes, son respect pour l'indépendance des autres peuples qui nous garantiraient contre une tentative d'une telle nature, qu'elle nous placerait dans l'alternative, ou de subir sans résistance une honte et un dommage certains, ou de recommencer la lutte que nous aurions finie trop tôt, et de la recommencer sans alliés, avec moins de ressources pour faire face à plus de difficultés et de chances contraires. »

La nation anglaise écouta pour la dernière fois son oracle et vota les subsides et les armements nécessaires à l'isolement que Pitt lui recommandait.

Pour incorporer plus solidement les trois royaumes dans l'unité nationale, plus essentielle que jamais au salut commun, Pitt renouvela en pleine tempête sa proposition d'union de l'Irlande et de l'Angleterre en un seul parlement, et emporta enfin le consentement de l'Irlande. Ainsi s'accomplissait l'unité intérieure, pendant que tous les esprits et tous les bras étaient tendus vers la défense extérieure du pays. Jamais cette défense n'avait paru plus désespérée ; l'obstination à la guerre, dans les circonstances où se trouvait le continent, n'était plus seulement de la politique, c'était l'héroïsme de l'homme d'État, c'était presque la folie du patriotisme.

Bonaparte, descendu une seconde fois en Italie,

ment à la patrie. Il est probable que sentant la majorité lui échapper dans les Chambres, et prévoyant l'instant où il faudrait céder à la lassitude de son pays, il voulut au moins, avant de se retirer, laisser ce grand héritage de l'égalité religieuse à l'Angleterre. L'obstination du roi à refuser cette mesure à son ministre autorisa et honora la retraite de Pitt. Il tomba glorieusement sur le terrain de conscience et de liberté qu'il avait choisi lui-même pour tomber. Sa retraite consterna l'Angleterre, et ne réjouit que le parti de Fox; mais ce parti était trop faible pour hériter de Pitt. Le roi nomma à sa place M. Addington, homme qui avait sa confiance et l'estime du pays, mais dont la médiocrité comme homme politique et comme orateur laissait mesurer l'immense vide que l'effacement de Pitt faisait dans les discussions, dans le conseil, dans les affaires. Le roi fut si violemment ému de la retraite de l'homme qui régnait pour lui, qu'il en perdit pendant quelques semaines la raison. Cet égarement fut court. Le roi, en revenant à lui, conjura M. Pitt de reprendre la direction de l'État dans des circonstances si extrêmes, en suppliant son ministre de ne pas insister sur l'émancipation des catholiques. Pitt fut inflexible dans son refus; il crut et il dit : « qu'un ministre qui se désavouerait lui-même sur un de ses principes les plus identifiés à son nom, serait brisé devant l'opinion et déshonoré devant la postérité. » Il promit seulement au roi de soutenir de ses con-

seils, de sa parole et du vote de ses amis, le ministère Addington sur toutes les autres questions intérieures, comme si ce ministère était le sien propre; quant à la question de paix, il en laissa la responsabilité à M. Addington, compatissant assez au découragement de son pays pour ne point lui faire honte de sa faiblesse, mais trop convaincu de l'inconséquence du danger et de la brièveté de cette paix pour y attacher son nom. Sa retraite, son silence et son incrédulité furent sa seule protestation. Il sembla dire à l'Angleterre : Je suis plus clairvoyant et plus intrépide que mon pays, mais puisque mon pays n'est pas à ma mesure, c'est à moi de me mettre à la sienne; il n'y a pas de grand homme d'État en dehors des nécessités, des épuisements, et même des faiblesses de sa patrie. Ce fut un des moments les plus méritoires de la vie de Pitt, heureux s'il avait préservé l'Angleterre dans cette stoïque et magnanime attitude. Ses collègues reçurent, en se retirant, des récompenses et des honneurs en proportion avec les services qu'ils avaient rendus et avec la reconnaissance du roi. Pitt se retira seul dans ses affaires délabrées, dans sa gêne et dans sa gloire.

XLVI.

La paix d'Amiens, signée en 1802 par le ministère Addington, fit une illusion d'un jour à l'Angleterre. Elle ne tarda pas à voir que s'il y avait paix entre les plénipotentiaires, il y avait guerre plus incompatible et plus évidente que jamais entre l'Angleterre isolée sur ses mers et le maître absolu de la France laissé sans antagoniste et sans contre-poids sur le continent. L'Angleterre, par la paix d'Amiens, ne devenait, en effet, qu'une alliée passive de son ennemi, le premier consul; elle s'enlevait même le droit de protester contre son envahissement universel; elle se réduisait au rôle de dupe volontaire et de témoin désarmé de sa dictature en Europe; elle sanctionnait cette ambition de son inertie et de son amitié feinte; elle murmurait sans oser résister. Ce rôle, en se plaçant au point de vue britannique, qui était le point de vue de Pitt et des vrais patriotes anglais, était la honte et la confession d'impuissance d'un grand peuple. Jamais l'Angleterre ne pouvait descendre si bas par la guerre qu'elle était descendue par cette paix, car il y a encore de la dignité

dans les revers, il n'y en a point dans les prostrations.

M. Pitt, retiré à la campagne dans sa petite maison de Putney, non loin de Londres, était encore l'objet involontaire de l'attention générale. On se demandait ce qu'il pensait, ce qu'il souffrait de la pensée et de la souffrance publique. Les amis de Fox, ses éternels ennemis, le trouvaient trop grand encore, quoique disparu, pour laisser en repos sa mémoire. Ils eurent la lâcheté de l'attaquer par l'organe de lord Grey, dans le parlement, et de lui reprocher non-seulement sa politique libérale envers les catholiques, mais encore sa retraite. Il reparut à la Chambre des communes pour se défendre; il confessa hautement ses opinions sur l'union de l'Irlande et sur l'émancipation politique des catholiques; il refusa de s'expliquer sur les autres motifs secrets et personnels de sa retraite (sa répugnance à la paix); il déclara qu'il soutiendrait le ministère Addington formé par le roi, pour des nécessités graves, comme si ce ministère était le sien propre; il adjura magnanimement ses amis personnels dans le parlement de donner leur confiance, leur appui, leur vote au gouvernement; il défendit enfin, comme Scipion, sa propre administration par le tableau des triomphes de l'Angleterre pendant ces années de lutte : 78 vaisseaux de ligne, 180 frégates, 234 bâtiments de guerre inférieurs détruits ou capturés, 800 navires marchands interceptés ou tombés comme des dé-

pouilles dans les mains des croiseurs anglais; les marines de Hollande et d'Espagne décimées, et les riches colonies de ces puissances séquestrées, au moins temporairement, sous le pavillon britannique; enfin les trois continents d'Europe, d'Asie, d'Afrique, contre-balancés, pendant huit années de guerre, par le seul *veto* du peuple anglais; Copenhague et Aboukir devenus le tombeau de deux flottes; Malte reconquise et Saint-Jean-d'Acre défendu; la Turquie secourue, et le général de l'armée d'Égypte forcé de s'évader de sa conquête en fugitif, et abandonnant son armée aux fléaux de la peste, du blocus ou de la capitulation! Au milieu de tout cela, les finances régénérées suffisant à la solde de deux cent mille Anglais et de trois cours du Nord; le crédit public se fortifiant de ses sacrifices et fournissant à l'Angleterre un trésor aussi inépuisable que son patriotisme.

Voilà les réponses en actes que Pitt opposa à ses ennemis confondus. Les Fox, les Shéridan, les Whitbread, les Burdett, les Nicols, ses accusateurs, trouvaient pour le défendre l'opinion encore presque unanime du pays. La Chambre des communes lui vota des remercîments au lieu de flétrissures, et le jour de sa naissance fut célébré comme une fête publique par des banquets et des panégyriques dans tous les comités.

XLVII.

Ces indignes accusations furent le sommet de sa gloire; nous touchons à ses fautes. On ne sait si la patience lui manqua ou la vertu; peut-être fut-il simplement corrompu par l'ennui de son oisiveté, cette maladie fréquente à ceux qui ont agi trop jeunes et toujours agi, et que l'inaction consume.

Sa situation, bien qu'inactive en apparence, était en réalité une action aussi forte que digne sur l'opinion, et par l'opinion sur le gouvernement de son pays. Il était le protecteur du ministère, l'arbitre muet de la majorité, la terreur de l'opposition, le dernier refuge du roi, la Providence cachée derrière un nuage momentané des trônes et des nationalités de l'Europe. Un mot de lui pouvait ébranler ou raffermir le gouvernement de son pays; l'Angleterre se confiait à sa parole et même à son silence; il était d'autant plus tenu de ménager cette parole, qu'elle était plus décisive sur les intérêts publics. Il y a des hommes, tels que Cicéron à Rome, tels que Mirabeau en France, tels que Pitt à Londres, à qui il est défendu de se tromper, car dans les erreurs de leur caractère

ou de leur esprit ils entraînent le monde. Tel était en ce moment M. Pitt. L'infaillibilité était sa nécessité, le silence son devoir. Dans la manœuvre embarrassante où son pays se trouvait engagé sous le ministère Addington, puisque M. Pitt n'avait pas jugé à propos d'agir lui-même, il ne devait pas faire un mouvement. L'immobilité était la seule attitude qui convînt à son passé et à son avenir; la fausse paix qu'il avait laissé conclure à contre-cœur s'usait d'elle-même assez vite pour qu'il ne fût pas besoin de l'abréger. L'impatience des amis de M. Pitt, et principalement du jeune Canning, celui de ses disciples qui devait le plus approcher du maître, contribua beaucoup, dit-on, à arracher ce grand homme d'État à son immobilité.

D'un autre côté, la reconnaissance envers M. Pitt pesait au ministère de M. Addington, et particulièrement à Shéridan, que ses désordres et ses dettes avaient engagé depuis quelque temps au service du ministre Addington et de la cour; enfin, il faut le reconnaître aussi à l'excuse de M. Pitt, la paix précaire se déchirait de soi-même entre la France et l'Angleterre.

A l'abri des stipulations confuses et insuffisantes du traité d'Amiens, le premier consul construisait contre l'esprit de ce traité un empire sans autres limites que son caprice, autour de la république transformée elle-même en dictature du continent. Il imposait sa médiation armée à la Suisse, refuge jus-

que-là de l'indépendance républicaine, il armait le Piémont, le Valais, les îles riveraines de l'Italie sur la Méditerranée, il couronnait un roi feudataire d'Étrurie au cœur de la Toscane, il achetait en Amérique la Louisiane des Espagnols, il reconquérait Saint-Domingue et la Guadeloupe. L'Angleterre, qui avait déjà restitué toutes ses colonies à la France, conformément au traité d'Amiens, et même le cap de Bonne-Espérance aux Hollandais, hésitait enfin, en présence de ces empiétements, à nous restituer Malte, cette citadelle de l'Afrique, de la Sicile, de la Grèce, qui dominait les trois routes de l'Orient.

Cependant le ministère Addington, retenu dans la paix par Fox, tiraillé vers la guerre par son propre parti dans le parlement, n'avait ni la force de rompre, ni la force de commenter le traité d'Amiens en l'accomplissant. On implorait l'homme nécessaire; Pitt semblait encore se dérober, il s'enferma tout un hiver dans sa retraite rurale, sans paraître une seule fois ni au parlement ni à Londres; mais il laissait répandre par ses amis qu'il avait renoncé à provoquer, dans les circonstances présentes, l'émancipation des catholiques irlandais, et qu'ainsi, entre le roi et M. Pitt, il n'y avait plus de divergence fondamentale; rien n'empêchait donc, selon ces agitateurs de l'ambition de l'ancien ministre, que M. Pitt ne reprît le gouvernement des mains trop légères de M. Addington. Ce ministre, qui se sentait menacé par ces rumeurs, tenta de les étouffer en faisant proposer à

Pitt une recomposition du ministère dans lequel on lui offrait un rang secondaire.

L'orgueil de Pitt s'indigna de tout rang qui ne serait pas le premier dans les affaires; il vit dans l'offre une insulte; il eut la faiblesse de chercher la vengeance dans la guerre ouverte au ministère qu'il avait le devoir ou de protéger ou d'épargner. Dans cette guerre, il allait avoir pour alliés nécessaires ces mêmes membres de l'opposition qui avaient été ses ennemis les plus implacables et ceux de ses principes depuis douze ans. Cette coalition d'antipathie qu'il avait si justement réprouvée lui-même au commencement de sa carrière, il allait la renouveler à la fin sans autre excuse que l'ambition, seule vertu et seul vice de son temps. On ne peut assez déplorer cette chute morale de l'homme d'État le plus *un*, le plus conséquent et le plus *continu* qui ait jamais présidé jusque-là aux destinées de son pays. Il y a une paille dans tout acier, il y en a une dans tout caractère. L'ambition de toujours gouverner son pays et de toujours remuer l'Europe était celle de Pitt; cette ambition, qui l'avait élevé si haut dans l'estime du monde, le fit descendre à dater de ce jour au niveau de Fox. Le Jupiter conjurateur des orages devint l'agitateur du parlement. L'homme qui avait si justement flétri les intrigues et les apostasies de Fox devint lui-même un centre d'intrigues et un noyau de ligues parlementaires, contre sa propre nature et contre ses propres opinions.

La rupture du traité de paix d'Amiens, déclarée enfin au mois de mai 1803 au parlement, devint le texte d'accusations diverses contre M. Addington. Les uns, comme Fox, lui reprochaient d'avoir rompu, les autres, comme Pitt et ses amis, d'avoir fait durer trop longtemps l'illusion d'une paix funeste. Le parti français de Fox, le parti antifrançais des Grenville, le parti plus modéré jusque-là de Pitt, se confondirent, comme nous l'avons vu en France en 1840, dans une agression à tout risquer et sans but commun contre Addington. On vit, avec un scandale qui touchait au mépris, le 24 avril 1804, Pitt soutenir d'une harangue passionnée Fox, qui accusait Addington des prétendues fautes dont Pitt louait quelques jours avant ce ministre. Cette harangue était un véritable suicide consommé aux pieds de l'opposition par Pitt. Le ministère Addington parut s'écrouler sous ces assauts combinés des orateurs ennemis. Pitt eut la témérité de faire dire au roi confidentiellement qu'il n'avait d'engagement préalable avec personne, et qu'il était libre de gouverner comme il l'entendrait si on lui remettait le gouvernement. Le roi lui donna une audience; Pitt proposa un gouvernement de coalition dans lequel il faisait entrer Fox lui-même. Le roi, plus homme d'État cette fois que son ancien ministre, comprit l'impuissance d'un gouvernement dans lequel Fox, le fanatique de la France révolutionnaire, et Pitt, le coryphée de la guerre contre-révolutionnaire de la France, agiraient et

parleraient contradictoirement, associés par le seul lien d'une ambition toujours prête à se rompre. Il refusa énergiquement de remettre le pouvoir à la coalition; Pitt l'accepta seul, en s'excusant auprès de Fox et des amis de Fox sur l'antipathie du roi contre eux. Il forma un ministère, composé en partie des membres du ministère Addington, en partie de ses propres sectaires, Canning, Dundas, Castlereagh, Huskisson.

L'Angleterre s'étonna, comme la France en 1840, de voir rentrer seul au pouvoir un ministère qui laissait en dehors les principaux ligueurs auxquels il s'était associé pour le conquérir. Le parti de Fox se grossit de tous les membres de l'ancien parti de Pitt, qui s'indignaient de cette déception. Pitt, qui avait dû vingt ans auparavant sa force à sa pureté et à sa lutte généreuse contre une coalition, dut sa faiblesse, en 1804, à l'oblitération de son caractère dans cette ligue indigne de lui. Il entra blessé au ministère. Un homme d'État survit aux coups portés par ses ennemis, il ne survit pas aux coups qu'il se porte à lui-même. Ce n'était plus Pitt, c'était un transfuge du pouvoir dans la coalition, et de la coalition dans le pouvoir. Son éloquence avait baissé de tout son accent, comme sa conscience. On ne peut lire sans pitié le récit de la première séance de son ministère dans l'histoire parlementaire de M. de Vielcastel.

« Ce que les partis coalisés avaient particulière-

ment reproché à Addington, dit ce diplomate, c'était la faiblesse, l'insuffisance du système combiné pour la défense du territoire britannique, système dans lequel il faisait, disait-on, une trop large part à l'organisation des volontaires comparativement aux forces régulières. Pitt, à peine entré dans l'exercice de ses fonctions ministérielles, s'empressa de proposer à la Chambre des communes la formation d'une armée de réserve composée d'hommes levés dans chaque paroisse en proportion de sa population, et destinée à fournir annuellement douze mille recrues à l'armée de ligne. Addington et ses amis combattirent, comme on devait s'y attendre, ce nouveau projet. Fox et Windham, sans en désapprouver l'ensemble, y firent de nombreuses objections, et Grey réussit, dans un moment où la plupart des amis du cabinet étaient absents de la Chambre, à faire résoudre dans le sens de l'opposition une question incidente. Pitt en ressentit une extrême irritation; l'opposition, au contraire, encouragée par ce petit succès, conçut l'espoir de faire rejeter le bill, et la discussion prit un caractère de violence qui mit au grand jour l'exaspération des esprits. Shéridan se fit surtout remarquer par ses emportements et par ses sarcasmes. Rappelant qu'Addington s'était cru obligé de se retirer lorsqu'il n'avait plus été appuyé que par une faible majorité, il en tira la conséquence que Pitt était tenu de suivre cet exemple. Pitt répondit que le rejet même de sa proposition ne le déterminerait

pas à donner sa démission, tant qu'il conserverait l'espérance d'être utile à son pays en gardant le pouvoir. Comme il y avait eu, dans le cours du débat, des allusions malveillantes au refus fait par le roi d'admettre Fox dans le conseil, il déclara qu'il n'entrerait dans aucun éclaircissement sur cette application d'une prérogative incontestable de la couronne. Il protesta que, pour son compte, il avait vivement désiré une administration établie sur de plus larges bases, mais il ajouta que le spectacle même de la délibération dans laquelle on était alors engagé l'amenait à douter de la possibilité qu'il y aurait eu de mettre d'accord un cabinet composé d'élements aussi hétérogènes. Il se plaignit avec quelque émotion de la conduite de certains personnages qui, après lui avoir témoigné naguère une confiance illimitée, après avoir dit hautement que sa rentrée au ministère suffirait pour calmer leurs anxiétés sur l'état du pays, venaient de se séparer de lui par le seul motif qu'il ne comptait pas au nombre de ses collègues un homme dont ils ne pouvaient défendre si chaudement la cause sans contredire leur pensée. Ces personnalités amenèrent des répliques passionnées. Le bill, appuyé par Canning et par lord Castlereagh, passa pourtant, mais il ne s'en était fallu que de trente voix que Grey n'en fît voter le rejet, et la majorité définitive qui le sanctionna fut seulement de deux cent soixante-cinq voix contre deux cent vingt-trois. A la Chambre des lords, où lord Grenville le com-

battit aussi, il réunit un peu plus des deux tiers des suffrages. »

La santé de Pitt s'affaiblissait avec sa considération morale; l'étude, les veilles, l'éloquence, l'ambition qui donne la fièvre à l'âme comme au sang, enfin l'habitude funeste de chercher des forces, épuisées après les jours de lassitude, dans la demi-ivresse du soir, le consumaient avant le temps. L'ambiguïté de la situation dans laquelle il avait saisi prématurément le gouvernail, sans raison d'exclure les uns, sans prétexte d'exclure les autres, donnait de l'indécision à son gouvernement.

Bonaparte cependant fournissait de jour en jour à Pitt des justifications de plus pour la guerre personnelle que ce ministre avait juré de faire à l'envahisseur de l'Europe. Il venait de frapper, contre le droit des nations, le duc d'Enghien en meurtrier plus qu'en gouvernement civilisé; il s'était proclamé lui-même empereur et fondateur d'une dynastie militaire, sans autre aveu de l'Europe que son impuissance de protestation; il faisait enlever l'ambassadeur d'Angleterre en Saxe, comme un souverain qui faisait la police de l'Europe; il traitait en prisonniers de guerre vingt mille voyageurs anglais surpris, contre toute civilisation, dans la sécurité de leur route à travers le continent; il préparait avec ostentation une flottille innombrable de bateaux plats, et une armée de débarquement à Boulogne. L'Angleterre surveillait avec anxiété chacun

de ses mouvements au bord du détroit qui la couvre.

Pitt profitait de ces émotions de l'Angleterre pour négocier à Pétersbourg, à Stockholm, à Vienne, une quatrième coalition des puissances à qui l'ambition de Bonaparte, devenue dynastie, ne laissait plus que le choix entre la résistance ou la prostration devant lui. L'extrémité du péril où cette monarchie universelle de Napoléon resserrait l'Angleterre décida tous les vrais patriotes anglais à prêter force au ministère de Pitt. Addington lui-même, par les conseils du roi, pardonna à Pitt de l'avoir renversé et accepta un ministère dans le cabinet de son ancien rival.

Fox, Grey, Windham, les deux Grenville résistèrent seuls contre la gravité des circonstances, et continuèrent de harceler Pitt, les uns par confiance affectée dans l'esprit pacifique de Napoléon, campé en ce moment même en vue de leurs falaises, les autres par ressentiment implacable contre un ancien collègue qui était remonté sans eux au pouvoir; ces querelles mesquines des deux oppositions dans le parlement ne prévalurent pas sur l'esprit national de conservation qui remuait jusque dans ses fondements la Grande-Bretagne, et n'empêchèrent pas Pitt de déclarer la guerre à l'Espagne, et d'enlever déloyalement ses vaisseaux sur toutes les mers, avant que la guerre fût déclarée. Napoléon répondait à ces violences par de nouvelles conquêtes et par l'adjonction de la couronne d'Italie, sur sa tête, à la couronne impériale. Le traité du 1er avril 1805, signé

à Pétersbourg entre la Russie, l'Autriche, l'Angleterre, nouait enfin contre lui la quatrième ligue européenne, à laquelle Pitt avait donné son âme. La Prusse seule, toujours neutre quand il fallait sauver l'Allemagne, toujours levée trop tard pour son propre salut, s'était refusée à ce concours patriotique de l'indépendance européenne; Napoléon ne devait pas tarder à venger Pitt de l'égoïsme de la Prusse.

XLVIII.

Averti de la ligue par l'invasion de la Bavière en Autriche, il lève son camp de Boulogne, passe le Rhin, surprend et fait prisonnier l'armée autrichienne de Mack dans Ulm, marche sur Vienne, écrase les Autrichiens et les Russes réunis à Austerlitz, dicte la paix aux vaincus, démembre une seconde fois l'Allemagne, pour la recomposer en États feudataires, et fait présager à la Prusse tremblante les justes représailles d'Iéna contre sa neutralité aussi impolitique que perfide. L'Angleterre, vaincue dans tous ses alliés à Austerlitz, contemple avec effroi la ruine de sa ligue sur le continent. Napoléon, désormais sans autre indépendance devant lui que celle de la Prusse, qui s'écroulera dans une seule bataille, est libre de former le blocus européen contre l'Angleterre, et de la déclarer hors la loi des nations continentales. Jamais la vie politique d'un homme d'État ne s'écroula plus complétement en un seul jour sur sa tête. Pitt, écrasé dans toutes ses combinaisons au dehors par le canon d'Austerlitz, trahi par la Prusse, harcelé par l'opposition de Fox, qui

triomphait de ses revers dans le parlement, abandonné de ses anciens amis les Grenville et les Windham, qui ne lui pardonnaient pas sa coalition avec Addington, justement diminué dans l'estime de son pays, qui n'avait retrouvé en lui, dans son dernier ministère, ni le bonheur, ni l'intégrité de sa jeunesse, succombait à la fois sous le chagrin et sous la maladie; il expiait trop la faute qu'il avait commise en quittant sa retraite avant l'heure où la voix unanime de son pays l'aurait rappelé libre et entier pour le sauver de l'extrémité du péril. En se coalisant avec les oppositions, il avait adultéré sa politique pour reprendre le pouvoir; il avait fallu tout à la fois rompre avec ses amis les plus sûrs et mentir, sinon de paroles au moins d'attitude, aux oppositions. Cette paix impolitique conclue par le ministère Addington, cette guerre aussi inopportune qui tournait si fatalement à la ruine de l'Angleterre, retombaient maintenant sur lui d'un double poids. Le pays, le roi, le parlement, ne demandaient compte qu'à lui de leurs désastres; il n'avait pas même pour se consoler le témoignage d'une conduite droite et d'une conscience intacte; il y avait du remords dans sa douleur, sa propre voix s'élevait avec la voix de l'Angleterre contre lui; il se sentait à la fois l'homme nécessaire par les événements, et l'homme impossible par ses fautes : leçon terrible à ces hommes d'État qui ne savent pas tomber tout entiers, qui se liguent pour remonter avant le temps avec leurs

ennemis naturels, qui prennent la main de ces ennemis pour remonter, qui repoussent ensuite cette main qu'on leur a tendue, et qui ne gouvernent plus que par l'intrigue des États qu'on ne peut gouverner que par la force des principes! Pitt, à ces derniers jours de sa vie publique, excitait la pitié de l'Europe. Dans la situation où il s'était placé, il lui fallait d'immenses succès pour l'absoudre de son ambition; un revers n'était pas seulement pour lui un malheur, c'était une vengeance de la destinée, il mourait du coup; Austerlitz l'avait tué.

XLIX.

« Pitt, réprouvé de tous les partis, dit l'histoire, ne voyait plus à ses côtés aucun homme doué de talents vraiment supérieurs. Une tentative qu'il fit pour se réconcilier avec lord Grenville n'eut pas de succès. Jamais cependant des auxiliaires capables de le comprendre, de le seconder, de le suppléer jusqu'à un certain point, ne lui avaient été plus indispensables. Sa santé, depuis quatre ans, s'était beaucoup affaiblie sous le poids des fatigues et des chagrins. En proie à des souffrances d'estomac presque continuelles, et qui le privaient de tout appétit, il s'était habitué à chercher dans l'usage immodéré du vin le rétablissement de ses forces physiques, peut-être l'oubli momentané de ses peines morales. Cet entraînement déplorable avait fini par prendre le caractère d'un besoin impérieux, et, en s'y livrant de plus en plus, Pitt achevait de ruiner sa constitution déjà si débile. Son teint enflammé, la profonde altération de ses traits, jadis nobles et calmes, révélaient malheureusement à tous les yeux le triste changement de ses habitudes. Ses puissantes facultés intellectuelles

luttaient pourtant avec énergie contre ce dépérissement. »

L'Angleterre, atterrée du même coup, restait comme étourdie de la chute de toutes ses alliances sur le continent et de la stupeur de son seul homme d'État. Elle ne se doutait pas encore du dépérissement rapide de Pitt. Pendant l'intervalle des sessions du parlement, Pitt avait l'habitude de disparaître de la scène, et de s'ensevelir dans sa petite maison de Putney, solitude où se retrempait, dans le sein de la nature et de l'amitié, son courage. Aucun bruit ne pénétrait dans cette retraite ou n'en sortait; le cercle des affections de Pitt ne s'étendait pas au delà du cercle de sa famille. Il ne s'était pas marié, mais dans les derniers temps de sa vie il avait appelé auprès de lui, pour tenir sa maison et pour le soulager des soins de sa modeste représentation, une de ses nièces, fille de sa sœur. Cette nièce, avec laquelle nous nous sommes entretenus longtemps après de ces détails domestiques de l'intérieur d'un grand homme, fut depuis la célèbre lady Esther Stanhope, si connue par sa fuite du monde, et par sa résidence romanesque dans les solitudes du mont Liban. Douée d'un génie politique viril puisé dans l'intimité de M. Pitt, cette petite-fille de lord Chatham rappelait par sa majestueuse beauté, par son caractère énergique et par son éloquence passionnée, la grandiose nature de sa race. Égérie de famille, placée auprès de ce grand homme d'État comme

pour le rattacher par quelque chose d'humain à la terre, sans le distraire de ses préoccupations toutes politiques qui absorbaient sa vie, elle vivait comme lui dans l'isolement des hautes pensées; ces pensées constamment tendues vers les choses surhumaines s'exaltèrent plus tard jusqu'à un mysticisme prophétique, et lui donnèrent en Arabie l'attitude d'une reine de Palmyre et d'une sibylle de l'Orient; mais elle n'était alors que l'écho des pensées politiques de M. Pitt; elle régnait du fond de cette obscure demeure, à Putney, sur l'Angleterre et sur l'Europe; après avoir ainsi régné, elle dédaigna tout ce qui n'était pas l'empire, et elle préféra le désert au monde.

Ce furent les tendres soins de lady Esther Stanhope qui adoucirent les derniers jours de M. Pitt, dans cet écroulement simultané de sa puissance, de sa fortune et de sa vie; elle lui ferma les yeux le 23 janvier 1806, un mois et quelques jours seulement après la bataille d'Austerlitz.

Il mourut, m'a-t-elle dit, en prophétisant l'omnipotence prochaine de Napoléon, mais en ajoutant que, si l'Angleterre avait la constance de résister seule, comme le Péloponèse jadis, au Xerxès moderne, elle trouverait tôt ou tard dans cet héroïsme la récompense de ses sacrifices en conservant, pour le jour de la réaction du monde contre le principe militaire, l'indépendance des peuples et la liberté des institutions. Il mourut, nous dit-elle, plein de

ces pensées politiques, comme il avait vécu. Il n'avait jamais porté sa méditation vers les choses divines plus haut que sa patrie; son principe était l'égalité des cultes et la tolérance civile impartiale entre toutes les sectes chrétiennes, qui adorent le même Dieu sous des dogmes divers; pénétré d'un déisme pieux qui est l'évidence de tous les siècles pour les grands esprits, il n'affichait ni impiété ni piété pour l'Église établie.

La philosophie du XVIIIe siècle était le fond de ses principes, la civilisation croissante son culte, l'amélioration de l'espèce humaine son devoir, la liberté et la dignité des institutions sa moralité. L'évêque de Lincoln, son ami, l'exhorta à remettre son âme avec confiance aux mains de son Créateur. Il écouta avec une componction virile et résignée les exhortations de la religion et de l'amitié, et rendit le dernier soupir le 23 janvier 1806, à six heures du soir, le jour anniversaire de celui où vingt-quatre ans auparavant il avait prononcé dans le parlement son premier discours qui l'avait fait le premier ministre de son pays. Il avait à peine quarante-six ans. Ce court espace renfermait la plus longue carrière politique qu'aucun ministre de l'Angleterre eût encore parcourue. A son âge, le grand lord Chatham, son père, n'était pas encore entré dans les conseils du gouvernement de son pays.

Le ministère, dont il était l'âme, s'écroula de lui-même le lendemain de sa mort. L'Angleterre, mal-

gré son injustice d'un moment, se sentit comme dénuée de sa pensée directrice, en apprenant inopinément la mort de Pitt. Il y a des hommes dans lesquels un pays tout entier se sent vivre et mourir.

L.

La Chambre des communes, avec un respect pour le génie et le patriotisme qui effaçait toutes les dissidences, lui vota des funérailles publiques aux frais de la patrie, deux millions pour le payement de ses dettes contractées par négligence de ses propres intérêts domestiques, des pensions à ses héritiers et principalement à lady Esther Stanhope. C'est de cette pension, due à la mémoire de Pitt, que nous l'avons vue vivre en Syrie, dans un exil mêlé de luxe et d'indigence qui rappelait l'antique grandeur dans la présente médiocrité.

Par un acharnement d'envie indigne d'un grand cœur et d'une magnanime rivalité, Fox fut le seul qui contesta, dans le parlement, à la mémoire de Pitt, ces subsides au désintéressement, ces honneurs aux services, cette tombe nationale à la mort d'un grand ennemi! Fox lui succéda au pouvoir et bientôt le suivait au tombeau. Son ministère de six mois, plein de contradictions, d'inconséquences et d'apostasies, ne fut ni la guerre ni la paix, mais le chancellement perpétuel d'un homme qui a usé d'a-

vance sa base dans une opposition sans sincérité, et qui ne trouve plus d'aplomb ni sur les principes qu'il a répudiés, ni sur ceux qu'il adopte. Triste exemple de l'impuissance des hommes de parti à devenir jamais des hommes de pouvoir !

LI.

La longue guerre qui survécut à Pitt entre l'Angleterre et la France, les calomnies réciproques que les deux nations se renvoyèrent pendant vingt ans par l'organe de leurs journaux, de leurs pamphlets et même de leurs histoires, ont ajourné jusqu'ici, sur le continent, le jugement impartial sur Pitt. Un écrivain et un homme d'État éminent de la France, l'auteur de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, l'appelle encore un homme médiocre. Il n'est pas permis au patriotisme de se tromper si déplorablement sur les caractères du génie, et encore moins de tromper ainsi la postérité. Jugeons nos ennemis non sur leur patrie, mais sur leurs œuvres; le fils favori du grand lord Chatham, le disciple de son génie, l'héritier précoce de son expérience, l'émule de sa prodigieuse éloquence, le jeune homme qui à vingt-trois ans éblouit la tribune anglaise de ses illuminations, et dont la jeunesse parut assez mûre pour que son pays lui confiât le gouvernail dans la tempête; le ministre qui conserva pendant vingt-deux ans ce timon d'un État libre dans la main, en con-

duisant l'Angleterre à travers la mêlée de l'Europe et de la révolution française jusqu'à l'apogée de son importance et de sa fortune, et jusqu'au renversement de Napoléon par la main de la ligue de l'Europe ralliée, soldée, dirigée par son âme encore après lui; l'homme qui eut assez d'intelligence de la véritable force des peuples, la force morale, pour préserver les institutions libres de son pays, en ne voulant obtenir de ce pays, dans des circonstances si extrêmes, d'autre dictature que la dictature de l'éloquence, de la raison et de la persuasion; l'homme qui, tout en défendant l'aristocratie et la monarchie comme deux bases du trépied constitutionnel de la Grande-Bretagne, s'étudia constamment à favoriser les droits de la démocratie, son troisième pouvoir; l'homme qui professa jusqu'au sein des orages civils la représentation sincère et universelle du peuple, la liberté parlementaire, la liberté de la conscience, l'émancipation des cultes, l'égalité philosophique et chrétienne des races humaines; l'homme enfin qui, tout en combattant, comme la politique et la patrie le lui commandaient, la France conquérante, respecta toujours la France législative de 1789, et sauva en Angleterre même les vrais principes de cette révolution, retrouvés intacts dans cet exil de 1814, et rapportés dans une charte par la restauration; l'homme qui gouverna après sa mort autant qu'il avait gouverné pendant sa vie, tant il était le véritable homme d'État du siècle; l'homme enfin dont

l'élève chéri et fidèle, M. Canning, put relever devant l'Europe, en 1822, le drapeau de « *la liberté politique et religieuse des peuples partout l'univers* », sans démentir la doctrine de son maître; un tel homme, s'il est médiocre, confond toutes les notions de la grandeur et de la petitesse des hommes d'État reçues jusqu'ici dans l'esprit humain.

Richelieu ne fit pas de plus grandes choses, et les fit avec férocité, à coups de hache; Mazarin n'en fit pas de plus difficiles et ne les fit pas avec tant d'éloquence; Napoléon lui-même, son grand ennemi, fit des choses plus gigantesques avec l'épée, mais il ne les fit pas avec la seule puissance de la pensée, de la volonté et de la parole d'un homme d'État persuasif devant l'opinion libre de son pays; il ne les fit pas non plus si permanentes, car elles s'écroulèrent sous lui, avec lui, avant lui, et celles que Pitt accomplit à lui seul, sans attenter à une seule loi de sa patrie, lui survivent.

Quant à nous, nous n'avons dans cette histoire ni agrandi ses talents, ni dissimulé ses fautes, mais, toute compensation faite entre ses services et ses faiblesses, nous le proclamons hautement, dans notre opinion comme dans celle de son pays, son véritable juge, le plus grand des hommes d'État du XVIIIe siècle, le Machiavel sans crime, le Richelieu sans bourreau, le Mazarin sans astuce, le Mirabeau sans vénalité de l'Angleterre. Son triomphe sur Napoléon n'est pas le triomphe de l'Angleterre sur la France, mais le

triomphe des forces de la liberté de l'âme sur les forces de la puissance armée. L'Angleterre lui a dû son attitude héroïque pendant la prostration du continent devant Napoléon; le continent lui a dû son réveil, son insurrection contre l'envahisseur, son indépendance; la France elle-même, après sa longue éclipse de liberté et après les représailles du monde, lui a dû ses principes relevés dans sa charte, sa constitution représentative, sa tribune, sa restauration libérale de vingt-cinq ans. Car la révolution française, comme ces enfants proscrits du toit paternel, avait été recueillie par l'étranger, grâce à l'inviolabilité du sol britannique sous Pitt, et ce grand ennemi la lui rendit après la paix, comme un otage qu'il avait toujours respecté, même en combattant contre la terreur et l'empire, seuls vrais ennemis de la révolution. Nous concevons que les partisans de la tyrannie populaire ou du despotisme impérial détestent et calomnient le grand nom de Pitt; mais pour des hommes qui se disent libéraux, il y a de l'ignorance ou de l'ingratitude à flétrir le seul homme d'État libre qui ait fait face au sabre du conquérant, de l'Europe et du contempteur de la révolution.

VIE

DE

LORD CHATHAM

VIE

DE

LORD CHATHAM

I.

De toutes les facultés littéraires de l'homme, celle qui se confond le plus avec l'action, c'est l'éloquence politique; c'est pourquoi, de tous les hommes de lettres, ceux que l'histoire range le plus souvent au rang des grands hommes sont les orateurs. On n'est pas un grand homme, en effet, pour être simplement un grand philosophe, un grand poëte, un grand écrivain, car ces dons ou ces talents de l'intelligence, quoique possédés à un degré éminent par les favoris de la nature ou de l'art, ne supposent pas toujours les qualités d'âme, de caractère, de puissance sur les événements, de vertu publique qui constituent le

grand citoyen, le grand guerrier, le grand tribun, le grand conseiller politique de son pays. Mais l'orateur politique confond à la tribune son âme avec son éloquence, son caractère avec ses paroles, son génie d'homme d'État avec son discours, son patriotisme avec ses idées, et souvent même son sang avec ses opinions. Il n'y a que du talent dans l'écrivain, il y a de l'héroïsme dans le grand orateur. Écrire, c'est écrire; mais parler, c'est agir, combattre, gouverner, quelquefois mourir.

Aussi par une juste compensation, l'opinion publique ou la gloire exigent-elles de l'orateur infiniment moins de perfections littéraires qu'elles n'en exigent des poëtes ou des écrivains. On tient compte à l'orateur de toutes les autres facultés d'action, de caractère, de courage qu'il déploie dans ses discours, et l'on a d'autant plus d'indulgence pour son art de parole, qu'on a plus d'estime ou d'admiration pour son acte; l'artiste disparaît devant l'homme, la forme s'évanouit devant le fond, et, pour nous servir d'une expression vulgaire, l'éloquence politique est de toutes les œuvres de l'esprit celle qui supporte le plus la médiocrité, ou du moins la négligence.

Mais si, par une rare coïncidence de dons naturels ou acquis, il se rencontre de temps en temps, ou plutôt de dix siècles en dix siècles, quelques-uns de ces êtres privilégiés qui réunissent en eux, comme Démosthène, Cicéron, Mirabeau, Vergniaud, toutes les perfections littéraires du style avec toutes les

vues de l'homme d'État, toutes les passions du citoyen, toutes les énergies de l'action publique; alors le chef-d'œuvre de l'homme complet s'accomplit en eux, à l'admiration de tous les âges; on s'extasie devant cette beauté suprême et littéraire de la parole parlée ou écrite, qui est en même temps la beauté suprême de l'action de l'homme sur les hommes, et on les proclame deux fois grands parmi les plus grands, parce qu'ils ne sont pas seulement de grands artistes, mais de grands citoyens ou de grands ministres de leur patrie. De tous les modernes, selon nous, celui qui mérite le mieux d'être placé au rang de ces maîtres souverains de la parole humaine, c'est William Pitt, comte de Chatham, père d'un fils presque égal à lui, cet autre Pitt à qui nous devons d'autant plus de justice que, pour être le sauveur de son pays, il fut et il dut être le grand ennemi de la France. Mais parlons d'abord du père, moins homme d'État peut-être, mais plus orateur que son fils.

II.

Pour tous ceux qui, comme Cicéron, Démosthène, Solon, Mirabeau, ont exercé tour à tour leur talent d'écrire dans la solitude, ou leur talent de parler à la tribune, le chef-d'œuvre de l'intelligence humaine est incontestablement l'éloquence politique. On recule d'effroi devant la multiplicité de conditions, presque incompatibles entre elles, qu'il faut rassembler en soi, à un moment donné et non choisi, pour parler dignement aux hommes assemblés, soit dans un sénat devant la solennité redoutable d'un auditoire, soit sur la place publique devant les tumultes, les fureurs et les armes levées sur votre tête, d'une multitude. La réflexion et la spontanéité, la préparation et l'improvisation, l'ordre commandé par la disposition des arguments, et le désordre commandé par l'imprévu des interruptions, la perfection du style avec la soudaineté des lèvres, la convenance de la physionomie et du geste avec la fougue de la passion qui bout dans le sang, la beauté sonore de la voix avec la colère civique du cœur qui serre la gorge et qui entrecoupe l'accent, la modestie qui

prévient les hommes avec l'audace qui les affronte et les subjugue, la supplication pour sa cause ou ses clients avec la dignité pour soi-même, l'abondance qui ne néglige rien avec la brièveté qui résume tout, la simplicité qui expose avec l'image qui frappe et qui grave, l'accumulation qui écrase, la passion qui émeut, la péroraison, cet hymne du discours qui change la tribune en trépied, enfin, si c'est devant la foule frémissante, l'intrépidité qui voit luire les poignards, qui découvre sa poitrine et qui se prépare à répandre sans pâlir sa dernière parole avec son dernier sang! voilà l'orateur politique. Quiconque est descendu de la tribune parlementaire ou de la borne populaire après avoir accompli ce phénomène de l'intelligence et du caractère humain, s'élève à nos yeux au-dessus de l'humanité; ce n'est plus un homme, c'est dix hommes en un! Voilà pourquoi le gouvernement parlementaire qui a tant de vices, et le gouvernement populaire qui a tant de périls, sont les gouvernements qui élèvent le plus haut les nations, parce qu'ils exercent le plus rudement ces facultés du génie et du caractère, et qu'ils enfantent ce petit nombre d'hommes plus grands que nature, à qui les souveraines difficultés font faire les souverains miracles de l'éloquence. Lord Chatham fut le premier de ces hommes miraculeux pour sa patrie.

III.

La situation de l'Angleterre, à l'époque où lord Chatham naquit, était très-favorable à l'éloquence. Des révolutions tragiques venaient de renverser les Stuarts, de dresser l'échafaud de Charles Ier, de supprimer la royauté, de subir la dictature populaire et militaire de Cromwell, de rappeler les Stuarts pour un règne par la trahison de Monk, enfin, de les expulser une seconde fois, pour donner un trône conditionnel et une dynastie révolutionnaire plus allemande qu'anglaise. La nation se divisait en trois partis, qui prêtaient, par la combinaison de leurs intérêts, leur force aux factions parlementaires : les royalistes, partisans des Stuarts vaincus, mais conspirant encore ; les torys, partisans aussi, mais partisans découragés des Stuarts, et résignés à la nouvelle dynastie, pourvu que le gouvernement leur conservât l'ascendant aristocratique sur le peuple ; enfin les wighs, ou le parti plus révolutionnaire et plus populaire, qui affectait pour la nouvelle royauté un zèle jaloux, afin de posséder par elle le privilége du pouvoir. Ces deux dernières factions, également

réparties entre les deux Chambres des lords et des communes, tantôt s'y combattaient sous des chefs de tribune pour ou contre des ministères, tantôt s'y coalisaient pour disputer au roi sa prérogative, et pour le contraindre à subir leur domination. Le texte le plus ordinaire de ces oppositions était la partialité prétendue ou vraie des rois pour le Hanovre, leur possession personnelle et héréditaire en Allemagne, intérêt allemand et hanovrien auquel les orateurs patriotes accusaient la couronne de sacrifier les intérêts, la politique et les subsides de l'Angleterre. Un ministre habile à ménager les partis et à corrompre le patriotisme, Robert Walpole, avait fini par énerver ces oppositions et par réduire ces grandes factions à des intrigues. L'influence extérieure de l'Angleterre avait baissé à proportion de l'abaissement de son caractère public.

L'orgueil national, exalté par Cromwell, était humilié; les colonies anglaises de l'Amérique commençaient à mépriser la mère patrie et à lui disputer l'obéissance. Les armées anglaises, entraînées par l'intérêt du Hanovre dans toutes les querelles de l'Allemagne, et surtout de la Prusse contre la France, subissaient les diverses fortunes de leurs alliés du Nord, tantôt victorieux sans bénéfice, tantôt vaincus avec honte. La conservation de l'électorat de Hanovre par la branche régnante sur les trois royaumes coûtait à l'Angleterre plus de guerres et plus de traités impolitiques que l'intérêt et la gloire de l'Angleterre

elle-même n'en auraient coûté à une dynastie qui n'aurait eu qu'une couronne. De plus, l'opposition ne cessait de prendre ombrage des troupes allemandes que le roi entretenait et soldait en Angleterre, et d'accuser la couronne de vouloir intimider ou enchaîner la nation par ces soldats étrangers.

Il fallait qu'un grand homme naquît pour dominer à la fois le trône et le parlement; il fallait que ce grand homme fût patriote pour inspirer confiance à la nation; il fallait qu'il fût ennemi des factions pour servir la couronne en la restreignant; enfin il fallait que ce grand citoyen fût un grand orateur, puisque toute puissance alors était parlementaire, et que la force d'un homme de parlement est dans la parole. Tant que les nations ne sont pas irrémédiablement condamnées à mourir, la Providence fait toujours naître l'homme nécessaire. Ce fut alors que William Pitt vint au monde.

IV.

Il naquit à Westminster, quartier de Londres, le 8 novembre 1708. Sa famille était illustrée par les emplois publics et alliée aux plus nobles maisons de l'aristocratie anglaise. Son grand-père, Thomas Pitt, avait gouverné des provinces de l'Inde. Un diamant d'une grosseur énorme, qu'il avait acheté d'un Hindou pendant son séjour aux Indes, et qu'il avait revendu au roi de France au prix de deux millions, avait considérablement accru sa fortune. Celle du père de William Pitt ne répondait pas à sa naissance. Ce père, mort avant l'âge, n'avait laissé à son fils que cent guinées de rente. Les tuteurs de l'enfant le firent élever pour la guerre après de courtes études au collége d'Éton; il entra au service avec un brevet d'officier de cavalerie. Mais la faiblesse de sa constitution était un obstacle à son avancement dans l'armée. Atteint dès l'âge de seize ans d'une goutte héréditaire dans sa famille, le jeune officier, obligé de céder souvent à la douleur, déplorait sa précoce infirmité dans la solitude et dans l'inaction. Mais son âme ardente, qui s'accommodait mal de l'immobilité de ses membres, se vengeait de la nature

par des études et par des lectures sans distraction. Il se plongea surtout dans l'antiquité, cette source intarissable d'idées et d'exemples; il y chercha dans les poëtes, dans les philosophes, dans les hommes d'État, dans les orateurs, ce qui pouvait le plus s'appliquer à son pays et à son temps. Il se représenta, avec la force d'une imagination puissante, les rôles et les paroles que les grandes figures d'Athènes ou de Rome auraient joués ou auraient dites dans les circonstances où il était né lui-même. Démosthène, Thucydide, Cicéron, lui étaient devenus aussi familiers que les orateurs ou les historiens de son pays. A force de vivre dans la société solitaire de ces grands hommes d'un autre temps, il était devenu lui-même un homme antique dans un temps moderne. C'est cette étude assidue et concentrée du génie d'Athènes et de Rome qui établit pour ainsi dire la distance des siècles entre son temps et lui, qui l'éleva par l'imitation involontaire mais naturelle à toute la hauteur de pensées et de langage de ces temps héroïques de l'esprit humain, et qui imprima pour toujours à son éloquence ce diapason viril, littéraire, politique, poétique, grandiose, et en quelque sorte tragique, caractère de ses actes, de sa physionomie et de ses discours. Revêtez, en effet, lord Chatham d'une toge au lieu d'un habit, faites-le parler le grec ou le latin au lieu de l'anglais, et vous aurez sous les yeux un *ancien :* Démosthène avec plus de vertu, Cicéron avec plus de courage.

V.

Le bourg pourri ou la communauté fictive d'Old-Sarum, appartenant, par désuétude d'habitants, à la famille des Pitt, l'élut en 1735 pour son représentant à la Chambre des communes. Il s'y tut pendant près de deux ans, par respect pour un talent qu'il mûrissait à loisir, et qu'il ne voulait montrer que dans sa force. Il observa entre l'opposition et le ministère une impartialité hardie dans un temps de parti ; il savait d'avance qu'on n'établit sa supériorité sur les factions et sur les gouvernements qu'en restant isolé de leurs caprices. Il y a des neutralités qui sont de la faiblesse, il y en a qui sont de la force. Celle de lord Chatham fut, dès le premier jour, de la majesté. Les corruptions de Robert Walpole, les popularités de l'opposition lui paraissaient également dégradantes pour son génie. Il s'appartenait trop à lui-même pour donner à personne le droit de compter sur son vote ou sur sa parole. Il parut mépriser à la fois Robert Walpole, ses adulateurs et ses ennemis. Il ne rompit le silence que dans une occasion solennelle où un troisième parti, étranger aux bas-

sesses ou aux violences des deux autres, lui permit et pour ainsi dire le contraignit de parler avec une mâle indépendance.

Ce fut à l'occasion du mariage de l'héritier du trône avec la princesse de Gotha. Cette union, qui déplaisait au roi et au ministre, fut célébrée par lui avec une nouveauté, une poésie et une politique de discours qui éleva du premier coup l'orateur jusqu'au lyrisme de tribune, le sommet le plus haut de son art. Le prince de Galles le récompensa de l'apologie de son amour, par un emploi de gentilhomme de la Chambre dans sa cour personnelle. L'admiration du parlement, la faveur des patriotes, la terreur des ministres, grandirent soudainement son nom. Jamais depuis Strafford, qui mourut pour expier son empire sur un parlement, une telle langue n'avait retenti à Westminster. La vibration de son âme sur ses nerfs, comme celle du son sur des cordes trop tendues, était telle que chaque harangue était pour lui une maladie, et qu'il ménageait sa parole comme on ménage sa vie. Les deux plus grands poëtes des cours, Thompson et Hammond, célébrèrent l'éloquence du jeune William Pitt dans leurs vers.

Son début fut un événement historique en 1739; il sortit de nouveau de son silence à l'occasion d'un traité, réprouvé par la nation, que le gouvernement venait de signer avec l'Espagne, pour régler les différends des deux cours à l'égard de l'Amérique. Robert Walpole et sa majorité corrompue eurent peine

à résister à l'énergie et à l'indignation patriotique de William Pitt. L'opposition vaincue, malgré ce champion de sa cause, se retira en masse des deux Chambres, abandonnant le pays à la merci de la cour. Pitt ne la suivit pas dans cette retraite de vaincus ou de factieux; il se retourna au contraire avec indépendance contre elle, et lui reprocha sa fuite comme une sédition ou comme une lâcheté.

Robert Walpole, par ressentiment du discours de son antagoniste, le destitua de son grade dans l'armée.

VI.

L'année suivante, 1740, il combattit, avec une force toujours croissante de talent, des mesures acerbes que demandait le ministère, pour aggraver la loi sur la *presse des matelots*, enrôlement forcé qui rappelle l'état sauvage dans la civilisation d'un peuple maritime. Le ministre, irrité de sa harangue, lui ayant reproché l'accent superbe et l'éloquence solennelle qui seyaient mal à sa nouveauté dans les affaires et à sa jeunesse, Pitt reprit la parole avec des représailles d'invectives qui redoublèrent le coup.

« Je n'entreprendrai pas d'examiner, dit-il, si l'on peut faire de la jeunesse de quelqu'un la matière d'un reproche, mais j'affirmerai qu'un homme chargé d'années peut se rendre justement méprisable, s'il les a laissé s'écouler sans se corriger, et si le vice paraît dominer encore dans son âme lorsque le temps des passions est passé. Le misérable qui, après avoir vu les funestes conséquences de ses erreurs, continue à en commettre, et dont l'âge a seulement ajouté l'obstination à la stupidité, ne mérite pas que ses cheveux blancs le garantissent des insultes. Celui-là

doit être encore plus abhorré, qui, à mesure qu'il avance en âge, s'éloigne de plus en plus des sentiers de la vertu, et devient plus corrompu lorsqu'il existe pour lui moins de sujets de tentations; qui se prostitue lui-même pour de l'argent dont il ne saurait plus jouir, et qui consacre les restes de sa vie à la ruine de son pays. Mais la jeunesse n'est pas mon seul crime; je suis accusé d'avoir une déclamation théâtrale. »

Cette colère personnelle, que le peuple attribua à la sainte colère du patriotisme, accrut jusqu'au fanatisme la popularité de l'orateur. On doit souvent à ses passions plus qu'à ses vertus, dans les assemblées publiques; seulement ce qu'on doit à la passion est de l'engouement, ce qu'on doit à la vertu est de la force. Pitt triompha quelque temps après du gouvernement dans la question des subsides aux troupes allemandes, qui ruinaient également, selon lui, le trésor, la liberté et la politique de l'Angleterre. La passion publique, que ses harangues contre les stipendiés hanovriens excita en sa faveur fut telle, que la duchesse de Marlborough lui légua en mourant quatre cent mille francs, « à cause, disait-elle dans son testament, du noble désintéressement qu'il avait montré en soutenant les lois et en prévenant la ruine de sa patrie. »

Le ministère de Robert Walpole s'écroula sous sa parole. Le duc de Newcastle, de la famille ministérielle des Pelham, chère au roi et moins désagréable

au peuple, devint premier ministre. Il se hâta d'appeler William Pitt dans la nouvelle administration, qui ne pouvait se consolider sans un tel soutien. Pitt fut nommé membre du conseil, vice-trésorier d'Irlande et payeur général des troupes; places officielles et lucratives qui, sans donner la haute direction des affaires d'État, donnaient la solidarité d'opinion avec les membres du ministère. A la mort de Pelham, frère du duc de Newcastle et ami plus particulier de Pitt, celui-ci se démit de toutes ses places, dans la crainte d'engager sa responsabilité et sa conscience par trop de complaisance pour la couronne. Le duc de Newcastle cédait trop, selon lui, aux partialités du roi George II pour ses États d'Allemagne. Le duc de Newcastle chercha un appui dans Fox, seul orateur capable de contre-balancer le crédit et la parole de Pitt. Fox consentit à faire partie de la nouvelle administration et à la défendre. Ces deux mêmes grands noms, qui devaient perpétuer la plus grande lutte oratoire des temps modernes pendant deux générations d'orateurs, commencèrent alors à se mesurer dans le parlement; mais dans cette première période, inverse de la seconde, c'est le nom de Pitt qui représentait l'opposition patriotique, c'est le nom de Fox qui représentait la prérogative royale et le système du gouvernement.

La première discussion sur les traités conclus entre le roi et les puissances du nord de l'Allemagne, pour couvrir le Hanovre, commença ce grand duel. Les

discours prononcés dans les deux Chambres du parlement n'avaient alors aucune autre publicité que dans la mémoire et dans les notes de ceux qui les entendaient. Les annales de cette éloquence n'étaient que la tradition orale, et c'est par la seule impression que la postérité peut juger des orateurs. On n'a ainsi que des contre-coups et des tronçons des plus sublimes harangues prononcées dans ce siècle héroïque de la parole. Mais ces contre-coups sont si forts, et ces tronçons si magnifiques, qu'ils suffisent à l'imagination, à l'histoire pour récompenser l'orateur.

Voici en quels termes un homme d'une intelligence classique, Horace Walpole, qui faisait alors partie du parlement, et qui n'était pas suspect de partialité pour un adversaire de sa famille, parle des discours de Pitt sur les traités.

« Tous ces discours ne servirent qu'à relever celui qui n'avait pas besoin d'être relevé par aucun contraste : je veux dire la harangue de Pitt. Il fallait entendre son éloquence, semblable à un torrent longtemps retenu, s'élancer avec une impétuosité d'autant plus forte. Fier et hautain, il avait à la fois la conscience de son injure et celle de ses talents supérieurs. Il se plaignit d'abord de l'usage, si fréquent et si contraire aux règles du parlement, que l'on avait fait du nom sacré du roi et de la déloyauté qu'il y avait à s'en servir. Jadis, un membre aurait été appelé à la barre à la première répétition d'une pareille inconvenance ; mais il s'aperce-

vait que depuis quelque temps on ne négligeait aucun artifice pour rabaisser la dignité de la Chambre : il l'avait vue tomber et s'évanouir ; personne ne pouvait sentir plus de vénération que lui pour le nom dont il s'était servi... Jusqu'alors il n'éprouvait aucun autre sentiment, il ne se plaignait point de l'homme qui s'était mis à la tête de cette mesure. Cet homme (Fox) ne lui paraissait encore digne que de pitié. Il ne voulait point, dit-il, suivre tous les vagues arguments de la discussion... Perdu au milieu des contradictions sans nombre qu'il venait d'entendre, il ne pouvait que glisser sur les arguments les plus remarquables des divers orateurs. L'un d'eux avait prétendu, d'une manière étrange il est vrai, que ces mercenaires formeraient pour nous un corps de réserve, dans le cas où notre marine serait détruite. « Eh quoi! s'écria-t-il, faut-il donc que nous épuisions jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour l'envoyer au pôle? Si vous vouliez acheter des secours de la czarine, pourquoi, au lieu de troupes, ne lui avez-vous pas demandé des vaisseaux? Je vais vous le dire : c'est que des vaisseaux n'auraient servi de rien au Hanovre. Sous le règne de Charles II, quels efforts n'a-t-on pas faits pour se procurer les flottes de la Suède et du Danemark! Maintenant le système naturel de l'Europe est renversé. Je ne sais ce qu'une majorité peut faire, mais il me semble que celle-ci est comme une pierre attachée au cou des ministres, qui les entraînera

dans l'abîme et avec eux la nation. On nous a dit, à la vérité, que jadis Carthage, et l'Espagne, avaient été perdues, nonobstant leur marine. J'en conviens; mais ce ne fut que lorsqu'elles se livrèrent à des expéditions continentales; et d'ailleurs, Carthage avait un Annibal qui voulut à toute force passer les Alpes (allusion au duc). On a dit que nous devions assister le Hanovre par justice et par reconnaissance. Ces expressions sont antiparlementaires et inconstitutionnelles. Le passage qui les contient devrait être relevé et puni. D'ailleurs, y a-t-il dans le discours quelque expression au sujet du Hanovre qui doive exiger de nous une pareille résolution? Le noble lord qui a proposé l'adresse semble avoir été inspiré par le pouvoir. Quant à moi, continua-t-il, qui suis éloigné de ce *Saint des Saints* où le prêtre se retire pour recevoir l'inspiration d'en haut; moi qui parcours un désert entouré de montagnes ténébreuses, je ne puis aussi facilement entrevoir un rayon qui serve à me faire distinguer la beauté de ces négociations; mais il y a des passages dans cette adresse qui ne paraissent pas partir de la même source que le reste. Je ne saurais débrouiller ce mystère... » Puis tout à coup, se frappant le front de la main, il s'écria : « Oui! je me sens inspiré à mon tour! la vérité me frappe! Je me rappelle qu'étant à Lyon, on me mena voir le confluent du Rhône et de la Saône; celle-ci, rivière douce, faible, languissante, et cependant peu profonde; l'autre, torrent impétueux,

terrible : ils se réunissent à la fin!... Et puissent-ils rester longtemps unis pour le bonheur l'un de l'autre, et pour la gloire, l'honneur et la sûreté de cette nation! »

« Après quelques raisonnements sur la politique générale, il continua ainsi : « Je me flatte que cette journée répandra une teinte sur ma vie entière; quoique je craigne que rien ne puisse résister au torrent, je me rappelle que des mesures imprudentes ont créé un ministère; ne serait-il pas possible que ces subsides en créassent un autre? J'ai vu ce ministère : il a fleuri le matin, à midi il était mûr, avant la nuit il était cueilli et oublié. Mais on dit que le roi serait déshonoré si ces traités étaient rejetés; et le célèbre traité de Hanovre n'a-t-il pas été transmis ici, et n'a-t-il pas été rejeté ici? Si c'est une mesure préventive, elle ne préviendra rien que le départ d'un individu. Une coalition en a été la suite, et puisse-t-elle durer longtemps! On a cherché à peindre sous des couleurs pathétiques la position du roi à la fin de sa vie; et moi aussi, je puis offrir un tableau pathétique de la position de Sa Majesté. Je me le figure éloigné de tout conseiller honnête, entouré pendant l'été d'Hanovriens effrayés, sans avoir auprès de lui une seule personne qui voulût prendre la défense de l'Angleterre. Mais, hélas! nous ne pouvons changer les lois de la nature, ni faire que le Hanovre ne soit pas un pays ouvert. » Il traça ensuite un tableau touchant de la détresse de l'Angleterre, et se

servant de l'image que Murray avait employée, il dit qu'il craignait qu'avant deux ans les cris d'un peuple ruiné ne pénétrassent jusqu'au fond du palais de Saint-James, et n'y vinssent troubler le sommeil du roi. Il finit par dire que nous imitions en tout les Français, excepté dans le courage et le patriotisme de leur parlement. Les Français pensaient, et il n'était pas éloigné de partager leur avis, que nous n'aurions ni assez de raison, ni assez de vertu pour nous arrêter où il le fallait.

« Ce discours, accompagné d'une action noble, d'un accent varié, de traits d'ironie, en outre orné de tant d'images et d'allusions heureuses, surtout dans la célèbre comparaison du Rhône et de la Saône, images auxquelles se mêlaient peut-être une ou deux métaphores un peu forcées, dura une heure et demie, et fut soutenu avec un feu inimitable, quoiqu'il n'eût commencé qu'à une heure du matin, et après que l'attention se trouvait fatiguée par une séance de dix heures. Chacun souffrait de ce que les séances se prolongeaient jusqu'à des heures si avancées, les discussions importantes ne commençant guère qu'à trois heures de l'après-midi. La chose en vint au point que quelques-uns des grands bureaux de la Cité furent obligés de changer les heures de leurs payements, qui, au lieu de se faire de dix heures à midi, furent fixés de midi à deux heures. »

Cette comparaison du confluent de la Saône et du Rhône, qui n'était au fond qu'une allusion épigram-

matique à l'alliance de Fox et de Newcastle, fut relevée dans la bouche de Pitt par une telle sonorité de mots, un tel éclat d'image et une telle cadence suspendue de la phrase, qu'elle est restée dans la mémoire des Anglais comme un modèle sans cesse cité d'harmonie et de pompe oratoire. On ne peut se dissimuler cependant que la rhétorique et l'emphase y tiennent plus de place que le sens, et qu'une telle phrase, prononcée de nos jours à la tribune française, eût mérité à l'orateur l'applaudissement de l'oreille peut-être et le dédain de l'esprit. Mais on avouera également que la séduction et l'enivrément de l'oreille sont une partie intégrante de l'éloquence parlée, et que l'harmonie tient sa place dans le discours comme le son dans le verbe humain.

Ce même texte de discussion continua pendant plusieurs mois à fournir à William Pitt les plus fortes argumentations et les plus foudroyantes apostrophes dont aucun orateur anglais jusqu'à lui eût encore ébranlé les voûtes de Westminster.

VII.

Le malheur des gouvernements représentatifs, c'est que la popularité, ce contre-poids passionné et souvent inintelligent de la politique, se range toujours du côté de l'opposition contre le gouvernement, et que, dans les questions de politique étrangère surtout, l'opposition éloquente affaiblit de toute son éloquence l'action nationale, représentée par le pouvoir exécutif sous les républiques, par les ministres sous les rois. Cette popularité fit triompher William Pitt des plans germaniques du duc de Newcastle et de Georges II. Or, aujourd'hui que le temps des luttes continentales est venu pour l'Angleterre, il est plus que douteux que l'opposition anglaise de 1754, représentée par l'éloquence de Pitt, ait eu raison contre la politique germanique du roi Georges II et de son ministère. Qui peut nier que si l'Angleterre, par ses traités, par ses alliances en Hollande, en Prusse, en Hesse, en Saxe et ailleurs, avait fondé une sorte de confédération britannique en Allemagne, elle n'eût été infiniment plus forte contre la France de 1793 à 1804, et qu'elle ne fût infiniment plus

armée aujourd'hui avec la France contre la Russie?

Mais le premier Pitt, en prêtant sa parole à l'opposition de 1754, ne voyait que la dilapidation de quelques subsides anglais dans le nord du continent, et n'attendait que l'applaudissement passionné d'un patriotisme anglais, étroit alors comme son île. Il n'est donné à aucun orateur parlementaire de s'élever toujours au-dessus de la passion générale de son pays, et si cela était, cet orateur serait sans écho et par conséquent sans force, comme Caton dans Rome, ou comme Vergniaud à la Convention.

VIII.

Quoi qu'il en soit, la décomposition des colonies d'Amérique, les revers des flottes anglaises sous l'amiral Byng, dans la Méditerranée, la perte de l'île de Minorque, prise par les Français sous le canon muet de Byng, forcèrent le duc de Newcastle à céder au cri de l'opinion. Il résigna le ministère à William Pitt en 1756. Embarrassé dans ce premier ministère par la présence de Fox et des partisans du duc de Newcastle dans le conseil, et par la nécessité de ménager le roi dans sa passion pour le Hanovre, Pitt, malade et découragé avant l'action, sentit que le pouvoir réel lui échappait au moment où l'on semblait le lui mettre dans les mains.

Ses ennemis dans le parlement firent voter une enquête contre le ministère du duc de Newcastle, enquête dans laquelle Pitt serait forcé, en se prononçant, ou de blesser le roi en accusant ses anciens conseillers, ou de désavouer ses discours d'opposition en défendant l'ancien ministère; son infirmité douloureuse le retenait depuis cinq mois hors de la Chambre des communes.

Les promoteurs de l'enquête triomphaient de son absence et de son silence. Le jour de la discussion venu, on croyait, dit l'annaliste du parlement, que Pitt, profitant du bénéfice de sa maladie, ne paraîtrait pas à la Chambre. Mais il dédaigna cette finesse usée, il feignit de négliger le soin d'une santé précaire, alors que son pays avait besoin de ses services; et pour donner un gage de la sincérité avec laquelle il entrait dans cet examen, il se présenta à la discussion avec l'appareil étudié d'un comédien jouant le rôle d'un malade. Le temps était extraordinairement chaud pour la saison, ce qui ne l'empêcha pas de mettre un vieil habit et une veste de castor galonnée d'or, avec un surtout rouge ayant la manche droite doublée de fourrure et chargée de plusieurs rubans noirs, comme pour marquer qu'il ne pouvait pas lever le bras pour l'y faire entrer. Il portait en outre ce bras dans une écharpe de crêpe; mais par malheur, dans le feu de la discussion, il l'en retira et s'en servit comme à l'ordinaire pour gesticuler. Il avait des guêtres de cuir; en un mot, jamais cardinal aspirant à la tiare ne s'arrangea pour tousser avec une plus spécieuse faiblesse. Cette mascarade fut cachée sous une apparente franchise. Il acquiesça sans peine à toutes les conditions adoucissantes que les avocats des accusés proposèrent. Sa justice frémissait à la seule idée d'une personnalité. La modération était, selon lui, la seule vertu d'un censeur. Il avoua que, quant à la perte de Minorque, c'était

le gouvernement entier qu'il en accusait, et le gouvernement entier ne pouvait être puni. Le second jour, à la vérité, il manqua un peu à cette vertu de modération, et menaça d'abandonner la majorité et de faire connaître au monde jusqu'où allait son iniquité; mais se rappelant bientôt que la majorité pouvait lui être infiniment plus utile que le monde, il reprit son sang-froid et se contenta de rendre la majorité responsable des défauts que le public pourrait trouver dans le jugement que la Chambre allait rendre.

L'ancien ministre fut absous à une faible majorité. Pitt et ses amis se retirèrent; le gouvernement tomba en interrègne de quelques jours. Le duc de Newcastle tenta de former un ministère avec Fox. Pitt redevint par sa retraite l'idole des patriotes. La faiblesse du ministère et le cri de l'opinion forcèrent le roi à transiger avec Pitt et à le nommer, le 29 juin 1757, premier ministre. Cette direction suprême d'un cabinet n'avait encore jamais été donnée en Angleterre à un ministre. Le peuple vit sa victoire et son règne dans cette élévation; Pitt avait subjugué le roi. Il n'abusa pas de son ascendant sur la couronne. On peut remarquer même que jamais l'Angleterre, timide jusque-là dans son intervention en Allemagne, n'y jeta plus de subsides et plus d'armées, pour y faire diversion aux succès des Français en Amérique. La confiance inspirée par Pitt au patriotisme anglais couvrait tout. L'abaissement de la

patrie sous les derniers ministères avait humilié le pays jusqu'à la honte. Pitt résolut de le relever par l'orgueil de son action énergique au dehors. Le grand Frédéric combattit pour lui pendant la plus glorieuse partie de sa vie. Québec et le Canada tout entier tombèrent au pouvoir des Anglais par l'héroïsme de Wolfe mort dans sa victoire. Le patriotisme britannique se personnifia, pendant trois ans de triomphe, dans son premier ministre. La parole de Pitt donnait plus de majesté à la suprématie anglaise. Le peuple se sentait agrandi par l'éloquence et l'héroïsme d'un seul homme.

Il est curieux de voir en quels termes parle de ce grand homme l'écrivain le plus dénigrant de l'opposition de son époque, Horace Walpole, dans ses notes secrètes sur le règne de George II. C'est quelquefois par la bouche d'un ennemi qu'il faut juger un homme d'État.

« Pitt, au commencement de 1758, était enfin arrivé au point de posséder sans trouble cette influence sur les affaires publiques qui avait été le but de son ambition, et que dans sa présomption il s'était flatté de pouvoir exercer comme ces hommes d'un génie supérieur que la Providence fait naître parfois dans les grandes crises, pour sauver une nation sur le bord de l'abîme. Il avait dit l'année précédente au duc de Devonshire : « Milord, je suis sûr que je puis sauver ce pays, et qu'il n'y a que moi qui le puisse. » Il y aurait de l'injustice à ne pas

avouer qu'il redonna à nos conseils amollis une force qui changea visiblement notre fortune. Il éloigna l'heure qui paraissait s'approcher. Il inspira de la vigueur à nos armées; il apprit à la nation à parler de nouveau aux peuples étrangers son langage accoutumé; et loin de craindre l'invasion des Français, il affecta de les en menacer eux-mêmes. » A dire vrai, ses efforts pour cet objet furent si faibles, si mal combinés, si peu efficaces, que la France ne les regarda qu'avec mépris, que l'Europe les trouva ridicules, et que l'humanité gémit des hommes qu'ils coûtèrent, et de l'exemple qu'ils donnèrent à la France d'une manière de faire la guerre plus cruelle que celle qu'on avait eue jusqu'alors. « Au fait, Pitt était loin de posséder tous les talents qu'il se croyait, ou même tous ceux qu'il paraissait avoir par le défaut d'hommes supérieurs autour de lui. Dans le cours de ma vie, le ciel a été avare, très-avare de grands hommes. Je ne puis tout au plus me vanter que d'en avoir vu cinq, le duc de Cumberland, sir Robert Walpole, lord Grenville, lord Mansfield et Pitt. J'ai décrit au long le caractère de chacun d'eux, et cependant je ne puis m'empêcher d'en dire encore quelques mots pour les comparer les uns aux autres. C'est en montrant les mêmes personnages sous plusieurs points de vue différents, que l'on peut le mieux se flatter de les faire connaître.

« Lord Grenville était le plus grand génie d'entre

ces cinq hommes. Il concevait, il savait, il exprimait tout ce qu'il voulait. La situation de l'Europe et celle de la littérature lui étaient également familières. Son éloquence était rapide et alimentée par de l'esprit, par de la noblesse et par de l'instruction. Loin d'être préméditée, il ne permettait pas à la réflexion de la polir. Tantôt gaie, tantôt sublime, tantôt pleine d'hyperboles, tantôt ridicule, elle suivait le torrent d'idées qui se présentaient à lui. Il embrassait en législateur des systèmes, mais il était incapable de songer aux détails dont s'occupe le magistrat. Sir Robert Walpole offrait en bien des points les qualités contraires; il connaissait les hommes et non leurs écrits; il consultait leurs intérêts et non leurs systèmes; il voulait leur bonheur et non leur gloire. Il méprisait tout ce qui dépassait le simple bon sens. Lord Mansfield, sans avoir l'élévation de lord Grenville, possédait néanmoins une vaste éloquence. Il avait l'esprit singulièrement juste, ce qui ne l'empêchait pas de briller en toutes les choses auxquelles il voulait l'appliquer. Il avait aussi peu de vices que Pitt; il était plus simple, et il savait souvent convaincre après que Pitt avait ébloui. Le duc de Cumberland avait infiniment d'esprit; mais il y avait une si grande liaison entre son esprit et sa sensibilité, qu'il fallait mortifier son orgueil avant de lui faire déployer toute la force de son jugement. Placé à la tête des armées avant d'avoir fait le moindre apprentissage de l'art de la guerre, il n'est pas étonnant

qu'il ait échoué; il est bien cruel de n'avoir d'autre maître que ses propres fautes! La grandeur de Pitt était en quelque sorte imparfaite; quand on songe qu'elle dépendait en grande partie de ses paroles, on peut presque l'appeler une grandeur artificielle. Mais sa passion pour la gloire et l'étendue de ses idées compensaient ses défauts. Il aspirait à venger l'honneur de son pays et à le placer dans une position à faire la loi aux nations. Son ambition était d'être le plus grand homme du premier pays de l'Europe; et il croyait que la gloire ne pouvait être souillée par la route irrégulière que l'on suivait pour y parvenir. Il désirait agrandir l'Angleterre en général, mais sans songer à obliger ou à faire du bien à des individus. On aimait lord Grenville jusqu'au moment où on le connaissait, sir Robert Walpole, plus on le connaissait; on aurait aimé le duc si on avait pu cesser de le craindre. Pitt aimait la dignité du despotisme; lord Manfield, sa réalité; celui-ci eût cependant consenti à servir la cause du pouvoir sans le partager; Pitt aurait donné la liberté au monde, s'il lui avait fallu renoncer à y commander. Lord Grenville aurait préféré être juste, s'il n'avait pas trouvé de l'avantage à être injuste. Sir Robert désirait servir le genre humain, quoiqu'il n'ignorât pas combien peu il le méritait, et ce principe est le plus vertueux par soi-même et à l'égard du monde. »

En faisant la part de l'inimitié de famille contre Pitt, et de la partialité du sang pour Robert Walpole,

on entrevoit l'idée gigantesque qu'Horace Walpole concevait de l'homme d'État dont il encadrait ainsi le portrait parmi les quatre plus grandes figures de son siècle.

IX.

La parole ministérielle de Pitt avait gagné en autorité ce qu'elle avait pu perdre en faveur publique. On trouve à chaque session, dans les notes parlementaires du temps, des traces confuses, mais fortement imprimées dans le souvenir de cette parole :

« Le parlement s'assembla le 15 octobre. Beckford, par un éloge ampoulé de M. Pitt, donna occasion à ce ministre de faire un exposé de sa situation et de la nôtre. Pitt s'y prit d'une manière fort adroite, ne s'attribuant aucun mérite, mais rendant compte de nos succès d'une façon que personne autre que lui ne pût y prétendre une part. Il ne voulait point, disait-il, d'éloge personnel, et il déclara qu'il était résolu à rester uni avec le reste des ministres. Il ne pouvait se vanter que de sa fidélité et de sa diligence, quoique sa mauvaise santé ne lui eût pas permis de se livrer aux affaires avec autant d'application qu'il l'aurait voulu. Il ne s'était pas passé une semaine, durant tout l'été, qui n'eût offert pour lui une crise, pendant laquelle il ne savait pas s'il serait déchiré, ou loué comme il venait de l'être, par

M. Beckford. Plus un homme était versé dans les affaires, plus il était dans le cas de reconnaître partout le doigt de la Providence. C'était le succès qui avait causé notre unanimité, et non l'unanimité nos succès. Quant à lui, cependant, en tout autre temps il n'aurait pas été aussi hardi. D'autres ministres avaient eu d'aussi bonnes intentions que lui, mais ils n'avaient pas eu comme lui l'avantage de la popularité. (Ceci était flatteur pour les autres ministres, mais tendait à lui faire attribuer à lui seul tout le mérite.) A force de faire rouler la pierre, on était presque parvenu au sommet de la montagne; mais elle pouvait en redescendre avec une rapidité effrayante. Un moment de faiblesse sur le champ de bataille ou dans le cabinet pouvait tout renverser, car le hasard n'existait pas, *ce n'était qu'un nom inexplicable donné à rien.* La Providence était tout, et c'était par la vertu qu'il fallait mériter sa faveur. Il fallait soutenir nos alliés; si une seule roue était entravée, toute la machine pouvait s'arrêter. Revenu des erreurs de sa jeunesse, il ne croyait plus que l'Angleterre pût dans tous les cas se suffire à elle-même. (Ceci était une excuse indirecte pour avoir embrassé le système allemand; et ce qu'il dit ensuite au sujet de la descente n'était peut-être qu'une manière adroite de solliciter une augmentation de troupes qu'il pourrait ensuite envoyer chez l'étranger.) *Celui qui n'avait jamais été sujet aux terreurs paniques ne s'effrayerait probablement pas dans ce*

moment. Il dit que l'armée du prince Ferdinand consistait en 60,000 hommes effectifs; mais la France en aurait 100,000 l'année suivante; le prince Ferdinand était-il donc aussi fort qu'il devait l'être? Il désirait qu'on pût lui trouver encore 10,000 hommes; il croyait que la France avait l'intention de faire une descente; mais la tentative ne lui paraîtrait pas dangereuse, quand même elle aurait lieu. Il fixait également son attention sur les propriétaires et sur les capitalistes; il ne préférait pas les derniers aux autres, mais il croyait que nous devions augmenter de complaisance envers eux, à mesure que le crédit public devenait plus délicat. Il termina en disant quelques mots de la paix. Tout le monde pouvait lui donner des conseils sur la manière de faire la guerre; mais qui oserait tracer le plan d'une paix qui satisferait tout le monde? Il saisirait avec empressement le premier moment où il serait possible de faire la paix, quoiqu'il désirât pouvoir terminer son ministère avec la guerre. Cette conclusion parut venir de son cœur; peut-être lui échappa-t-elle malgré lui. Il n'y avait personne qui sût mieux que lui dire ce qu'il voulait, mais personne aussi qui, en commençant un discours, sût moins ce qu'il allait dire. »

« Son éloquence, disent les mêmes notes à propos de son panégyrique du général Wolfe qu'il prononça d'une voix basse et plaintive, comme Mirabeau quand il annonça la mort de Franklin, son éloquence était

trop naturelle pour pouvoir s'accommoder d'un plan préparé d'avance. Les comparaisons qu'il tira de l'histoire grecque et romaine ne servirent qu'à affaiblir ce que le sujet lui-même avait de touchant. M. Pitt avait plus fait pour l'Angleterre qu'aucun orateur romain pour la république; nos trois dernières campagnes nous avaient valu plus de terrain que les Romains n'en conquéraient dans un siècle. La profonde obscurité de la nuit, le précipice escaladé par Wolfe, le vaste pays qu'il acquit à l'Angleterre avec une poignée d'hommes, mais surtout la glorieuse catastrophe qui fit du dernier jour de sa vie le premier de sa gloire, tout cela réuni rend l'épisode de la mort de Wolfe supérieur à tout ce que nous offre l'histoire ancienne, et le met hors des atteintes d'une vaine philosophie. »

La parole académique, dans Pitt comme dans tous les orateurs innés, affaiblissait la parole spontanée. La lave n'a sa chaleur qu'en jaillissant de sa source de feu. Les improvisateurs seuls sont éloquents pour le jour, les harangues de mots ne le sont que pour le lendemain. Pitt était l'homme du jour par l'extemporanéité, l'homme du lendemain par la poésie du discours, l'homme de tous les temps par la profondeur et l'étendue des idées.

X.

La mort du roi Georges II, en 1760, parut suspendre, mais non interrompre, ces triomphes du ministre patriote. Il possédait l'Angleterre, car il possédait à la fois l'opinion de l'aristocratie, par sa fière indépendance de la cour, et l'opinion du peuple, par les satisfactions qu'il avait données au dehors à l'orgueil national. Il avait pris l'Angleterre au plus bas de sa fortune, il l'avait élevée à son apogée; sa politique ne régnait pas moins au dehors que sa parole au dedans. Le nouveau roi, que Pitt avait toujours protégé contre la défaveur de son père, lui remit son règne avec une pleine confiance. Pitt désirait clore la longue guerre avec la France par une glorieuse paix, qui lui laissât la liberté de pacifier les colonies d'Amérique, agitées déjà des premières convulsions de l'indépendance. Les négociations cependant n'interrompirent pas les hostilités. La conquête de Belle-Ile, par les Anglais, recula indéfiniment la paix. Le *Pacte de famille*, signé à l'insu de Pitt entre la France et l'Espagne, lui parut une déclaration de guerre à cette dernière puissance. Il n'hésita pas à frapper les grands coups, avant que

la monarchie espagnole eût eu le temps de s'en garantir. Il proposa au conseil de s'emparer de la flotte espagnole avant qu'elle fut rentrée dans ses ports. Cette mesure, trop décisive pour un conseil nouveau où dominait déjà sourdement la politique timide de lord Bute, favori de la princesse royale devenue reine, fut ajournée par le roi. Le premier ministre, convaincu que la décision et la promptitude étaient les deux seules mesures à la hauteur des périls de la nation, refusa péremptoirement d'accepter devant son pays la responsabilité de l'inaction. Le respect et l'enthousiasme de l'Angleterre le suivirent dans sa retraite. Le génie et la fortune de la nation parurent sortir avec lui du conseil. Le roi honora sa fermeté, tout en se félicitant peut-être de l'éloignement volontaire d'un ministre trop grand et trop impérieux. Il lui assigna une pension de soixante-quinze mille francs, reversibles sur la tête de sa femme et de son fils aîné. Les larmes de reconnaissance avec lesquelles lord Chatham reçut les remercîments et les bienfaits de la couronne lui furent reprochées avec amertume par les orateurs et les pamphlétaires de l'opposition. L'esprit de parti, qui n'a de sa nature ni patriotisme, ni convenance, ni mesure, voulait que lord Chatham retournât à l'instant contre la couronne ce génie et cette éloquence qui avaient sauvé la nation. Chatham, trop supérieur pour obéir à son propre parti, s'honora de ces insultes, et trouva plus de véritable dignité dans

l'indépendance que dans l'opposition. Il y a toujours l'apparence et l'odieux du transfuge dans ces ministres qui sortent des conseils d'un roi pour diriger ses ennemis contre la politique de la couronne.

Ces coalitions intéressées, dont nous avons vu de nos temps de tristes exemples, ne se dénouent jamais sans dénaturer les hommes, sans outrager les rois, sans saper les gouvernements. L'absence et le silence sont, dans ces occasions, la loi morale et la loi politique des ministres disgraciés. La retraite digne conserve ces hommes à leur prince et à leur pays; ils doivent se tenir à distance des mystères d'État qu'ils ont touchés de trop près pour les divulguer. Leur opposition ressemble à des délations et à des ingratitudes, et leur hostilité à des trahisons. Lord Chatham comprit ainsi le vrai patriotisme de son rôle; son absence du conseil lui parut signifier assez son refus de consentement à la nouvelle politique du roi. Retenu dans sa retraite par son infirmité croissante et par la convenance de son passé, il n'en sortit qu'après plusieurs années de solitude complète. Les événements n'avaient que trop vengé sa prévoyance : l'Espagne n'avait pas tardé à attaquer partout l'Angleterre. Après trois ans de luttes, dans lesquelles les forces navales préparées par lord Chatham sauvèrent les possessions et la prédominance anglaise dans les mers d'Amérique et d'Europe, le ministère de lord Bute conclut, avec trop peu de bénéfice selon Chatham, le traité de paix de 1762. Lord Chatham

parla avec majesté, mais avec mesure, contre la ratification des préliminaires. Le parlement, asservi à lord Bute, l'écouta avec déférence, mais vota les traités; lord Bute, affaibli dans l'opinion par la mollesse de sa politique, supplia lord Chatham de reprendre, dans son ministère, la direction des affaires étrangères. Plusieurs conférences d'État, entre les deux adversaires qui se faisaient dans l'intérêt du pays toutes les concessions de rivalité, n'aboutirent qu'à une mutuelle estime.

Chatham disparut plus que jamais de la scène, pendant deux autres années, remplies par ses souffrances physiques, ses études historiques, et les soucis de sa famille à élever. Il formait dans un de ses fils, le second et peut-être le plus grand de cette race d'hommes d'État, le patriote aristocrate qui devait porter seul un jour le poids de l'Europe liguée contre sa patrie. Une question de liberté intérieure arracha une troisième fois lord Chatham à son silence.

La Chambre discutait la loi exceptionnelle qui autorisait le gouvernement à violer le domicile des écrivains prévenus de crimes en matière de presse. Chatham, quoique blessé souvent par cette arme de la publicité et de la calomnie, sentait que la liberté, même abusive, était l'âme du patriotisme britannique. Il combattit cette loi, comme la destruction d'une des bases de la constitution; la parole était trop puissante en lui pour craindre la parole dans les autres. Le domicile du citoyen lui semblait faire

partie de sa personne même. Violer le seuil, c'était à ses yeux dégrader l'homme lui-même. Sa harangue, dont on n'a malheureusement que des lambeaux retenus par la mémoire des auditeurs, égala, dit-on, la grandeur et la sainteté de l'édifice social, auquel le ministre s'efforçait d'arracher une de ses pierres fondamentales.

« Par de telles lois, s'écria-t-il en commençant la péroraison de son discours, l'homme le plus innocent doit craindre pour sa vie, tandis que, dans le sens magnanime de la constitution anglaise, la maison de tout citoyen anglais est par elle-même une forteresse, sans qu'elle ait besoin d'être entourée de murs ou de retranchements. Elle peut être bâtie de roseau et couverte de chaume, continua-t-il en évoquant dans son éloquence toute la poésie de la nature, elle peut être ouverte à tous les souffles de l'air, tous les vents du ciel peuvent la battre, la pluie et la neige peuvent y entrer; tous les éléments de la nature peuvent y avoir accès! Mais le roi ne le peut pas! Non, le roi ne l'oserait pas!... »

Ce magnifique défi à la puissance inconstitutionnelle du roi et de la force publique dans une terre constituée resta à jamais la définition à la fois proverbiale, légale et poétique du domicile anglais; et ce qui rendit cette définition plus classique, c'est que celui qui l'a trouvée sur ses lèvres avait gouverné quinze ans son pays sans éprouver le besoin de violer une seule lettre de cette constitution.

XI.

En reconnaissance de cette proclamation de la sécurité civique de tout citoyen anglais, un admirateur enthousiaste de l'éloquence de lord Chatham, sir William Pynsent lui légua tous ses biens dans son testament. C'était la seconde fois que l'admiration privée dotait le génie public. Un tel pays devait enfanter les grands dévouements par la reconnaissance comme d'autres les enfantent par l'ingratitude. Il est plus doux d'être un grand patriote en Angleterre, il était plus beau de l'être à Rome. La récompense diminue la vertu.

Celle de Chatham fut récompensée de nouveau en 1766 par le second ministère de cet homme d'État; *le grand député des communes*, qui n'avait jamais voulu être lord pour parler et agir plus près du peuple, fut nommé comte de Chatham pour siéger à la Chambre des lords. On croit qu'il accepta ce rang parce que son âge et ses infirmités le rendaient moins propre aux tumultueuses discussions de la Chambre des communes. La hauteur de son point de vue, et l'indépendance de la cour et des partis, qu'il

avait su garder intacte, lui permirent de former un ministère de coalition, c'est-à-dire de concours patriotique au bien public. Ces coalitions, pour sauver ou affermir l'État ébranlé, sont l'honneur des hommes de parti. Les coalitions pour renverser des adversaires communs en sont la honte; quand les partis s'abdiquent pour la patrie, ils le font avec loyauté; quand ils s'abdiquent pour leur vengeance personnelle, ils mentent et ils se déshonorent. Les factieux parlementaires blâmèrent lord Chatham de cette coalition, l'histoire lui en fait un titre de gloire. Gouverner, c'est quelquefois combattre, mais c'est plus souvent réconcilier. Son nom était assez grand pour tout contenir.

XII.

Lord Chatham, dans son second ministère, fut moins la parole et l'action du gouvernement que sa pensée. Il se tint dans l'ombre du conseil comme le grand prêtre dans le sanctuaire. Son infirmité envenimée par l'âge, par la contention d'une longue vie, par les émotions fébriles d'une telle éloquence, le confina souvent pendant des années entières sur son lit de douleur. Son nom et son ombre gouvernaient le parlement. Il gourmandait même ses collègues dans les mesures que son infaillibilité politique lui faisait juger de loin dangereuses à la nation. C'est ainsi qu'en 1768 il s'opposa énergiquement, dans une harangue imprévue et prophétique, aux taxes dont le parlement et le roi voulaient frapper les colonies américaines.

« Nous devons être les tuteurs gratuits et non les maîtres oppressifs de nos grandes colonies, dit-il en résumant sa pensée. Leurs taxes, ce sont les terres qu'elles peuplent, et les nations qu'elles civilisent pour l'honneur de l'Angleterre et pour le bénéfice de l'humanité. Vous ne les conserverez qu'en étant leur

providence! Votre taxe, c'est le commerce que vous faites avec vos colonies! » Vaincu dans cette politique désintéressée et prévoyante, il donna sa démission de garde des sceaux et s'éloigna de plus en plus de la Chambre des lords. Il voulut ainsi s'y réserver le droit de combattre les funestes conseils qui précipitaient le soulèvement de l'Amérique anglaise contre la mère patrie. On peut douter qu'une politique plus tolérante eût retardé beaucoup l'émancipation des Américains. La nature des colonies est l'ingratitude et quelquefois le parricide. L'essaim oublie la ruche d'où il est sorti.

L'indépendance est la loi des corporations assez fortes pour subsister par elle-mêmes; toutes les fois qu'on ne veut pas qu'elle soit conquise, il faut la donner. Chatham n'était, dans sa politique à l'égard de l'Amérique anglaise, qu'à moitié chemin de la vérité. Il ne voulait pas la révolte, et il ne concevait pas l'indépendance; il espérait que le patriotisme se conserverait toujours anglais au delà de l'Atlantique. Sa modération aurait pu retarder la naissance du nouveau monde, il n'aurait pu l'éviter. Ce n'était ni le sentiment filial, ni le sentiment vertueux, ni l'honneur chevaleresque qui était l'âme de l'Amérique; c'était le luxe, le commerce, l'indépendance. Prendre l'Amérique par le sentiment, c'était le rêve d'un généreux patriote comme Chatham, ce n'était pas la pensée d'un homme d'État. Les discussions sur l'Amérique sont les seules où l'on sente, dans les

harangues de Chatham, ce je ne sais quoi d'incertain, de contradictoire et de chimérique qui sonne éloquemment dans les notes, mais qui sonne creux dans l'esprit, caractère des éloquences d'opposition.

XIII.

En 1778, la France reconnut, par hostilité à l'Angleterre, la nationalité américaine qui n'était encore qu'une insurrection civile; la Chambre des lords s'entendit tardivement avec le ministère pour rompre l'alliance des Anglo-Américains et des Français, en accordant par désespoir à l'Amérique cette indépendance qu'elle n'avait pas su accorder par politique. Le duc de Richmond fit la motion de déclarer cette indépendance complète, à condition que les Américains s'engageraient à combattre avec les Anglais, leurs pères, contre les Français, leurs complices dans l'insurrection. Cette motion tardive, humiliante, mais nécessaire, souleva dans l'âme patriotique du vieil orateur tout ce que la patrie, l'aristocratie, la politique nationale, la haine contre la France, la décadence de l'Angleterre démembrée par les mains de son ennemi continental, pouvaient remuer d'indignation et de désespoir. Consentir à sa propre dégradation paraissait, au ministre de l'orgueil national, plus irrémédiable que de la subir; on revient de la mauvaise fortune, on ne revient pas

de la honte et de l'abdication. L'extrémité de sa patrie arracha Chatham de son lit de douleur, où sa goutte nerveuse le retenait depuis sept mois immobile de corps, convulsif d'esprit. Sa famille tenta en vain de le dissuader d'un effort suprême où sa vie pourrait s'échapper avec sa parole. *Parler ou mourir*, ou *parler et mourir*, fut la seule réponse du vieillard. Il croyait devoir ce dernier triomphe, ou ce dernier exemple, ou ce dernier soupir à sa patrie.

Vêtu avec la magnificence habituelle de costume qui relevait jadis en lui la beauté intellectuelle du visage et la majesté de l'attitude, mais les jambes entourées jusqu'au buste de couvertures de laine et de fourrures, il se traîna jusqu'à son banc dans la Chambre, soutenu d'un côté par lord Mahon, son gendre, de l'autre par William Pitt, son second fils et l'héritier de son âme; tous les lords se levèrent par un respect spontané à son aspect, et firent au vétéran de l'éloquence une haie et un cortége d'honneur jusqu'à sa place, depuis si longtemps vide parmi eux. Ils semblaient attendre de ce grand homme, qui avait pendant vingt-deux ans contrebalancé et vaincu la mauvaise fortune, ou un éclat de sagesse capable de montrer une route dans l'impossible, ou une dernière illumination de génie qui illustrât au moins le deuil de l'Angleterre.

XIV.

Quand le duc de Richmond eut développé sa motion, lord Chatham, en présence de qui nul n'aurait osé demander la parole, se leva, et d'une voix où l'on retrouvait encore l'accent de ses grands jours, luttant contre le deuil de sa pensée et contre la faiblesse du corps. « Milords, dit-il, j'ai fait aujourd'hui un effort au-dessus de toutes les forces de ma constitution, pour me rendre au milieu de vous (pour la dernière fois sans doute), afin d'exprimer mon indignation contre la proposition de reconnaître la souveraineté de l'Amérique. Je me réjouis, milords, de ce que la tombe n'est pas encore fermée sur moi, de ce que je suis encore en vie, pour élever ma voix contre le démembrement de cette ancienne et noble monarchie. Accablé sous le poids des infirmités, je suis peu capable d'assister mon pays dans cette conjoncture périlleuse; mais, milords, tant que je conserverai le sentiment et la mémoire, je ne consentirai jamais à enlever à la maison de Brunswick son plus bel héritage. Où est l'homme qui oserait proposer une telle mesure? Milords, Sa Majesté a succédé à

un empire dont l'étendue est aussi vaste que la réputation intacte. Ternirons-nous l'éclat de cette nation en abandonnant d'une manière ignominieuse ses droits et ses plus belles possessions? Faudra-t-il que ce grand royaume, qui a survécu tout entier aux déprédations des Danois, aux invasions des Écossais et à la conquête des Normands, qui a résisté à la menaçante invasion de l'Armada espagnole, tombe maintenant prosterné devant la maison de Bourbon? Certainement, milords, cette nation n'est plus ce qu'elle était! Un peuple, il y a dix-sept ans la terreur du monde, sera-t-il aujourd'hui tombé si bas, pour être forcé de dire à son ennemi invétéré : Prenez tout ce que nous possédons, et donnez-nous seulement la paix? Cela est impossible. Je ne suis pas, je l'avoue, bien informé des ressources du royaume; mais j'ai la confiance qu'il en a de suffisantes pour maintenir ses droits. Tout état est préférable au désespoir; faisons encore un effort, et si nous devons succomber, succombons du moins en grand peuple! »

Il se rassit après ces paroles suprêmes, et l'on vit son collègue et son ami, lord Temple, se pencher à son oreille et lui représenter qu'il avait oublié de parler du parti qu'ils étaient convenus ensemble de présenter à la Chambre. C'était de nommer le duc de Brunswick généralissime de l'armée anglo-allemande, et de conclure une alliance avec les Américains, à la seule condition qu'ils conserveraient le drapeau anglais, et que les actes du gouvernement

américain continueraient à être revêtus nominalement de l'autorité du roi d'Angleterre. Concession acceptable sept ans plus tôt, tardive et presque dérisoire aujourd'hui. Lord Chatham portait la peine de ses délais à reconnaître la nécessité qui sauve ceux qui la devancent, qui perd ceux qui l'attendent! « Non, dit-il à lord Temple, je ne l'ai point oublié, je le ferai tout à l'heure en répondant au duc de Richmond. »

Le duc de Richmond soutint en effet sa proposition en termes qui semblaient concertés pour provoquer lord Chatham à proposer lui-même ce qu'il croirait le salut et l'honneur de la circonstance. « Si quelqu'un, dit-il en terminant son discours, pouvait prévenir la douloureuse nécessité où nous sommes, lord Chatham serait à coup sûr l'homme de qui nous devrions tout espérer; mais quels sont les moyens que ce grand homme d'État pourrait avoir à nous proposer? »

Lord Chatham, ainsi provoqué à parler de nouveau, se leva pour répondre, mais soit que ses forces, surexcitées et épuisées par sa première harangue, trahissent sa volonté, soit qu'au dernier moment le néant et l'humiliation de la proposition qu'il avait à faire hésitassent sur ses lèvres et fissent rentrer ses paroles avec la douleur et la mort dans son sein, il ouvrit vainement les lèvres, porta la main sur son cœur, pâlit et chancela comme un homme frappé d'un évanouissement mortel. Le duc de Cumberland,

oncle du roi, et lord Temple, son ami, le reçurent sans connaissance dans leurs bras; les lords se levèrent et s'empressèrent autour du mourant; on fit évacuer la Chambre par respect pour les derniers soupirs d'un grand homme expirant sur la brèche de sa patrie. Les soins de son fils, de son gendre, de ses amis, le rappelèrent enfin à la vie; on l'emporta, comme un blessé de la défaite de son pays, à sa maison de campagne du comté de Kent, dans le voisinage de Londres. Il y reçut encore les tendresses de sa famille et les respects de l'Angleterre, mais il y expira le 12 mai 1778, moins de son âge et de son mal, que du démembrement de sa patrie.

L'Angleterre, il faut le reconnaître à sa gloire, n'attendit pas les derniers soupirs de Chatham pour sentir que la plus grande âme de la nation venait de s'éteindre avec sa plus grande parole. Elle a de généreux patriotes parce qu'elle est une généreuse patrie! La Chambre des communes entendit avec larmes le panégyrique *du grand député des communes*, elle lui vota un deuil et des funérailles publics; elle reconnut dans une délibération solennelle que lord Chatham, en s'occupant exclusivement de la chose publique, avait négligé sa propre fortune, et que son héritage était insuffisant pour que ses enfants portassent dignement le nom et le rang de cet homme d'État. Une somme de près d'un million fut affectée au payement de ses dettes; une pension héréditaire de cent mille francs fut partagée entre ses

enfants. Sa tombe fut élevée, aux frais de la nation, dans la nécropole des rois et des Anglais illustres, sous les voûtes de l'abbaye, à Westminster. Sa mémoire, écho toujours vivant de sa voix, résonne à jamais comme un bruit immortel par-dessus toutes les voix des deux Chambres de l'Angleterre.

Ses paroles étaient mortes avec lui, mais la renommée de l'éloquence fut impérissable. La tradition fut son monument; le regret ajouta encore au prestige. Les débris de cet homme parurent dépasser les proportions de l'humanité; ces débris, selon nous, ne trompent pas l'imagination; la nature en lui est prodigue. Sur les parcelles qui nous restent de ses harangues, on peut recomposer dix orateurs; on ne peut en mesurer que cinq avec lui : Démosthène, Cicéron, Mirabeau, Vergniaud, Bossuet; Démosthène, qui le surpasse en argumentation, ne l'égale pas en cri; Cicéron, qui le surpasse en poli, ne l'égale pas en force; Mirabeau, qui le surpasse en solidité, ne l'égale pas en couleur; Vergniaud, qui le surpasse en abondance, ne l'égale pas en images; enfin Bossuet, qui le surpasse en lyrisme, ne l'égale pas en soudaineté d'inspiration. Ces cinq supériorités dans un seul homme, contre les cinq plus grands de nos siècles, constituent une supériorité personnelle et définitive qui n'a plus de terme de comparaison. Chatham n'est plus Chatham : c'est l'orateur, c'est le patriote, c'est le philosophe, c'est le coloriste, c'est le musicien, c'est le poëte, c'est l'inspiré, c'est le

Platon, l'Homère, le Pindare de l'éloquence politique.

Et son premier titre est d'avoir élevé la discussion des affaires publiques jusqu'à la sublimité littéraire et classique de l'art, c'est d'avoir inauguré le beau dans la politique.

XV.

Il y a, nous ne l'ignorons pas, une école de prosaïsme et de trivialité systématique, la plus nombreuse, parce qu'elle exprime le plus de médiocrités et le plus d'envie, qui fait un crime à lord Chatham et à ses émules des supériorités dont nous le louons, et qui voudrait rabaisser l'éloquence politique au ton d'une conversation familière entre citoyens sur des intérêts de cité. Une exposition froide, une argumentation sèche, une lucidité accessible aux yeux les plus faibles, une sobriété indigente de couleur, de chaleur, d'images, d'harmonie, de pathétique dans le discours, leur paraissent la perfection toute vulgaire, toute prosaïque, et toute négative de l'orateur. Cette école, intéressée à interdire aux autres l'usage des facultés qu'elle n'a pas reçues de la nature, ressemble à ces institutions somptuaires des petites républiques de l'Helvétie, qui défendaient aux riches d'élever les étages et le toit de leurs demeures au-dessus du niveau des masures ou des chaumières des indigents, afin de conserver dans leur cité l'imbécile égalité de la misère!

Ces lois somptuaires de l'intelligence comme de l'architecture sont la tyrannie de la médiocrité sur le génie, et la mutilation des facultés humaines. Sans doute l'emphase, la rhétorique, la déclamation sonore et vide sont des vices de la parole, que le mépris et l'inattention de l'auditoire punissent assez dans les orateurs sans idées. Mais s'il est convenable de tenir toujours la parole au diapason modeste de l'humble sujet qu'on traite devant les citoyens assemblés, il est absurde d'interdire à la parole de s'agrandir, de s'élever et de se solenniser même à la hauteur des grandes questions politiques que les orateurs et les ministres débattent devant les nations et devant la postérité. La vulgarité de la parole dans de pareilles assemblées et sur de pareils sujets est aussi déplacée et aussi inconvenante que la solennité du discours le serait dans la familiarité de la conversation domestique. Après les dieux, ce qu'il y a de plus saint pour les nations ce sont les lois et la discussion de leurs affaires nationales. La parole ne saurait jamais s'élever trop haut pour atteindre ces grands intérêts des peuples.

Il n'a pas été donné à l'homme de traiter de plus grandes choses que lui-même ; il doit le faire, quand il le peut, en termes dignes de la cause, et dans une langue aussi grandiose et aussi pathétique que le sujet même. Indépendamment des sens, le *beau* même dans le discours doit faire partie, dans une grande société civilisée, des discussions publiques

entre les premiers citoyens de la patrie. Il ne suffit pas à l'orateur politique de convaincre, il faut encore émouvoir et enthousiasmer; il faut consacrer la plus haute raison par la plus haute parole. Il faut faire penser, mais il faut faire aussi admirer le peuple; l'admiration est la plus noble faculté de l'homme, il faut exercer cette sublime fascination sur son esprit : le raisonnement ne donne qu'une conviction froide et inactive à la multitude, l'admiration seule lui imprime le respect; l'enthousiasme seul lui inspire l'élan, l'énergie, l'action héroïque qui réalise les grandes résolutions ou les grands dévouements, cette poésie de la politique. La beauté de la parole de leurs orateurs est la moitié de la beauté de leur histoire chez les peuples libres : leur littérature oratoire ne les consacre pas moins dans la postérité que leur littérature écrite.

Si Athènes, Rome, Londres et Paris avaient suivi les conseils de ces hommes étroits et courts qui veulent proscrire l'éloquence littéraire des affaires d'État, que seraient ces nations sans écho sur leur tombe? que serait la Grèce politique sans Démosthène? Un conseil municipal de petites fédérations populaires qu'on verrait agir dans l'histoire sans comprendre les motifs de leurs mouvements. Que serait Rome sans Cicéron? Un Sénat rendant des décrets dont nul n'aurait l'intelligence; un Forum où des causes sans mémoire se débattraient devant un peuple sans oreilles et sans voix. Que serait la

révolution française dans mille ans sans Mirabeau et sans Vergniaud, l'un le prophète sur le trépied, l'autre la victime sur l'échafaud; tous deux expliquant dans d'immortelles harangues ces convulsions de l'esprit humain? Enfin que serait l'Angleterre sans Strafford, sans le second Pitt, sans le second Fox, sans lord Chatham surtout, le poëte suprême de la parole politique? Une superbe aristocratie, une démocratie turbulente, une royauté inactive conspirant à huis clos, tantôt désunies tantôt de, concert, la déprédation des mers, la conquête des îles, le monopole du trafic du monde.

Supprimez la grande éloquence littéraire de leurs conseils, ces peuples descendent, aux regards de l'avenir, de leur piédestal, la politique est muette, et la politique sans voix fait horreur ou pitié au monde. Mais l'esprit humain rentre en scène dans les affaires humaines par la voix de ces grands hommes de lettres en action, Démosthène, Cicéron, Chatham, Mirabeau, Vergniaud et leurs émules de tous les pays et de tous les âges. L'homme s'entend penser, sentir, parler, chanter même comme ces grands lyriques de tribune dans le drame humain, et le monde retentit de son éternel enseignement, non-seulement des grandes choses qui ont été faites, mais des grandes paroles qui ont été dites à l'exemple, à la leçon, au profit de toute l'humanité.

Les grandes paroles sont les mères des grandes choses; le beau dans le discours est le diapason du

beau dans l'action. Dégrader l'éloquence, c'est dégrader l'âme de l'auditoire; l'orateur est le poëte du peuple délibérant. Si l'orateur est trivial et cynique, vous avez Clodius, Cromwell ou Marat demandant des têtes à des barbares. Si le poëte est lettré et philosophe, vous avez Chatham, Vergniaud ou Lanjuinais demandant des modérations et des vertus aux citoyens. N'abaissez pas la voix des tribuns, car ce serait abaisser le patriotisme et la vertu des nations.

CHARLOTTE CORDAY

CHARLOTTE CORDAY

1768 — 17 JUILLET 1793.

I.

Dans une rue large et populeuse qui traverse la ville de Caen, capitale de la basse Normandie, et centre alors de l'insurrection girondine, on voyait au fond d'une cour une antique maison aux murailles grises, délavées par la pluie et lézardées par le temps. Cette maison s'appelait le *Grand-Manoir*. Une fontaine à margelle de pierre, verdie par la mousse, occupe un angle de la cour. Une porte étroite et basse, dont les jambages cannelés allaient se renouer au sommet en cintre, laissait voir les marches usées d'un escalier en spirale qui montait à l'étage supérieur. Deux fenêtres en croisillons, dont les

vitraux octogones étaient enchâssés dans des compartiments de plomb, éclairaient faiblement l'escalier et les vastes chambres nues. Ce jour pâle imprimait par cette vétusté et par cette obscurité à cette demeure ce caractère de délabrement, de mystère et de mélancolie que l'imagination humaine aime à voir étendu, comme un linceul, sur les berceaux des grandes pensées et sur les séjours des grandes natures. C'est là que vivait, au commencement de 1793, une petite-fille du grand tragique français Pierre Corneille. Les poëtes et les héros sont de même race. Il n'y a entre eux d'autre différence que celle de l'idée au fait. Les uns font ce que les autres conçoivent, mais c'est une même pensée. Les femmes sont naturellement enthousiastes comme les uns, courageuses comme les autres. La poésie, l'héroïsme et l'amour sont du même sang.

II.

Cette maison appartenait à une pauvre femme veuve sans enfants, âgée et infirme, nommée Mme de Bretteville. Auprès d'elle habitait, depuis quelques années, une jeune parente qu'elle avait recueillie et élevée pour étayer sa vieillesse et pour peupler son isolement. Cette jeune fille avait alors vingt-quatre ans. Sa beauté grave, sereine et recueillie, quoique éclatante, semblait avoir contracté l'empreinte de ce séjour austère et de cette vie retirée. Il y avait en elle quelque chose d'une apparition. Les habitants du quartier qui la voyaient sortir le dimanche avec sa vieille tante pour aller aux églises, ou qui l'entrevoyaient à travers la porte, lisant pendant de longues heures dans la cour, assise au soleil sur la marge de la fontaine, racontent que leur admiration pour elle était mêlée de prestige et de respect, soit rayonnement d'une pensée forte qui intimide l'œil du vulgaire, soit atmosphère de l'âme répandue sur les traits, soit pressentiment d'une destinée tragique qui éclate d'avance sur le front.

Cette jeune fille était d'une stature élevée, sans

dépasser néanmoins la taille ordinaire des femmes grandes et sveltes de la Normandie. La grâce et la dignité naturelle accentuaient, comme un rhythme intérieur, sa démarche et ses mouvements. L'ardeur du Midi se mêlait dans son teint à la coloration des femmes du Nord. Ses cheveux semblaient noirs quand ils étaient attachés en masse autour de sa tête ou qu'ils s'ouvraient en deux ondes sur son front. Ils paraissaient lustrés d'or à l'extrémité de leurs tresses, comme l'épi plus foncé et plus resplendissant que la tige du blé au soleil. Ses yeux, grands et fendus jusqu'aux tempes, étaient de couleur changeante comme l'eau de mer, qui emprunte sa teinte à l'ombre ou au jour, bleus quand elle réfléchissait, noirs quand elle s'animait. Des cils très-longs, plus noirs que ses cheveux, donnaient du lointain à son regard. Son nez, qui s'unissait au front par une courbe insensible, était légèrement renflé vers le milieu. Sa bouche grecque dessinait nettement ses lèvres. L'expression en flottait insaisissable entre la tendresse et la sévérité, également propre à respirer l'amour ou le patriotisme. Le menton relevé, séparé en deux par un sillon très-creux, donnait à la partie inférieure de son visage un accent de résolution mâle qui contrastait avec la grâce toute féminine des contours. Ses joues avaient la fraîcheur de la jeunesse et l'ovale ferme de la santé. Elle rougissait et pâlissait facilement. Sa peau était d'une blancheur saine et marbrée de vie. Sa poitrine large et un peu maigre

présentait un buste sculptural à peine ondulé par les contours naissants de son sexe. Ses bras étaient forts de muscles, ses mains longues, ses doigts effilés. Son costume, conforme à la modicité de sa fortune et à la retraite où elle vivait, était d'une sobre simplicité. Elle se fiait à la nature, et dédaignait tout artifice ou tout caprice de la mode dans ses habits. Ceux qui l'ont vue dans son adolescence la peignent toujours uniformément vêtue d'une robe de drap sombre, coupée en amazone, et coiffée d'un chapeau de feutre gris, relevé des bords et entouré de rubans noirs, comme les femmes de son rang en portaient alors. Le son de sa voix, cet écho vivant qui résume toute une âme dans une vibration de l'air, laissait une profonde et tendre impression dans l'oreille de ceux à qui elle adressait la parole. Ils parlaient encore de ce son de voix, dix ans après l'avoir entendu, comme d'une musique étrange et ineffaçable qui s'était gravée dans leur mémoire. Elle avait dans ce clavier de l'âme des notes si sonores et si graves, que l'entendre c'était, disent-ils, plus que la voir, et qu'en elle le son faisait partie de la beauté.

Cette jeune fille se nommait Charlotte Corday-d'Armont. Quoique noble de sang, elle était née dans une chaumière nommée le Ronceray, au village de Ligneries, non loin d'Argentan.

III.

Son père, François de Corday-d'Armont, était un de ces gentilshommes de province que la pauvreté confondait presque avec le paysan. La terre qu'il cultivait dans un petit domaine inaliénable le nourrissait seule. Il joignait à cette occupation agricole une inquiétude politique et des goûts littéraires, très-répandus alors dans cette classe lettrée de la population noble. Il aspirait de l'âme une révolution prochaine. Il se tourmentait dans son inaction et dans sa misère. Il avait écrit quelques ouvrages de circonstance contre le despotisme et le droit d'aînesse. Ces écrits étaient pleins de l'esprit qui allait éclore. Il avait en lui l'horreur de la superstition, l'ardeur d'une philosophie naissante, le pressentiment d'une révolution nécessaire. Soit insuffisance de génie, soit inquiétude de caractère, soit obstination de fortune qui engloutit les plus beaux talents, il ne put se faire jour à travers les événements.

Il languissait dans son petit fief de Ligneries, au sein d'une famille qui s'accroissait tous les ans. Cinq enfants, deux fils et trois filles, dont Charlotte était

la seconde, lui faisaient sentir de jour en jour davantage les tristesses du besoin. Sa femme, Jacqueline-Charlotte-Marie de Gonthier-des-Autiers, mourut de ces angoisses, laissant un père à ses filles en bas âge, mais laissant en réalité leurs âmes orphelines de cette tradition domestique et de cette inspiration quotidienne qu'avec la mère la mort enlève aux enfants.

Charlotte et ses sœurs vécurent encore quelques années à Ligneries, presque abandonnées à la nature, vêtues de grosse toile, comme les filles de la Normandie, et, comme elles, sarclant le jardin, fanant le pré, glanant les gerbes, et cueillant les pommes de l'étroit domaine de leur père. A la fin, la nécessité força M. de Corday à se séparer de ses filles. Elles entrèrent, sous les auspices de leur noblesse et de leur indigence, dans un monastère de Caen, dont Mme de Belzunce était abbesse. On appelait ce monastère l'Abbaye aux Dames. Cette abbaye, dont les vastes cloîtres et l'église d'architecture romane avaient été construits en 1066 par Mathilde, femme de Guillaume le Conquérant, après avoir été désertée, dégradée et oubliée en ruine jusqu'en 1830, a été magnifiquement restaurée depuis, et forme aujourd'hui un des plus beaux hospices et un des plus splendides monuments de la ville de Caen.

IV.

Charlotte avait treize ans. Ces couvents étaient alors de véritables gynécées chrétiens, où les femmes vivaient à l'écart du monde, mais en écoutant tous ses bruits et en participant à tous ses mouvements. La vie monastique, pleine de pratiques douces, d'amitiés intimes, séduisit quelque temps la jeune fille. Son âme ardente et son imagination passionnée la jetèrent dans cette contemplation rêveuse, au fond de laquelle on croit apercevoir Dieu, état de l'âme que l'obsession affectueuse d'une supérieure et la puissance de l'imitation changent si aisément, dans l'enfance, en foi et en exercices de dévotion. Le caractère de fer de Mme Roland elle-même s'était allumé et amolli à ce feu du ciel. Charlotte, plus tendre, y céda plus facilement encore. Elle fut, quelques années, un modèle de piété. Elle rêvait de fermer sa vie à peine ouverte, à cette première page, et de s'ensevelir dans ce sépulcre, où au lieu de la mort elle trouvait le repos, l'amitié et le bonheur.

Mais plus son âme était forte, plus elle creusait vite et arrivait à l'extrémité de ses pensées. Elle

descendit promptement au fond de sa foi d'enfant. Elle entrevit au delà de ses dogmes domestiques d'autres dogmes nouveaux, lumineux, sublimes. Elle n'abandonna ni Dieu ni la vertu, ces deux premières passions de son âme; mais elle leur donna d'autres noms et d'autres formes. La philosophie, qui inondait alors la France de ses lueurs, franchissait, avec les livres en vogue, les grilles des monastères. C'est là que, plus profondément méditée dans le recueillement du cloître, et en opposition avec les petitesses monastiques, la philosophie formait ses plus ardents adeptes. Ces jeunes hommes et ces jeunes femmes, dans le triomphe de la raison générale, voyaient surtout leurs chaînes brisées, et adoraient leur liberté reconquise.

Charlotte noua au couvent ces tendres prédilections d'enfance semblables à des parentés de cœur. Ses amies étaient deux jeunes filles de nobles maisons et d'humble fortune comme elle : Mlles de Faudoas et de Forbin. L'abbesse, Mme de Belzunce, et la coadjutrice, Mme Doulcet de Pontécoulant, avaient distingué Charlotte. Elles l'admettaient dans ces sociétés un peu mondaines que l'usage permettait aux abbesses d'entretenir avec leurs parents du dehors, dans l'enceinte même de leurs couvents. Charlotte avait connu ainsi deux jeunes gens, neveux de ces deux dames : M. de Belzunce, colonel d'un régiment de cavalerie en garnison à Caen, et M. Doulcet de Pontécoulant, officier des gardes du corps du roi :

l'un qui devait être massacré bientôt dans une émeute par la populace de Caen; l'autre qui allait accepter, avec une constance modérée, la Révolution, entrer à l'Assemblée législative et à la Convention, et subir l'exil et la persécution pour la cause des Girondins.

V.

Au moment de la suppression des monastères, Charlotte avait dix-neuf ans. La détresse de la maison paternelle s'était accrue avec les années. Ses deux frères, engagés au service du roi, avaient émigré. Une de ses sœurs était morte. L'autre gouvernait à Argentan le pauvre ménage de leur père. La vieille tante, Mme de Bretteville, recueillit Charlotte dans sa maison de Caen. Cette tante était sans fortune, comme toute sa famille. Elle vivait dans cette obscurité et dans ce silence qui laissent à peine connaître, des plus proches voisins, le nom et l'existence d'une pauvre veuve. Son âge et ses infirmités épaississaient encore l'ombre que sa condition jetait sur sa vie. Une seule femme la servait. Charlotte assistait cette femme dans les soins domestiques. Elle recevait avec grâce les vieilles amies de la maison. Elle accompagnait, le soir, sa tante dans ces sociétés nobles de la ville, que les fureurs du peuple n'avaient pas encore toutes dispersées, et où l'on permettait à quelques vieux débris de l'ancien régime de se resserrer, pour se consoler ou pour gémir. Charlotte,

respectueuse envers ces regrets et ces superstitions du passé, ne les contrariait jamais par des paroles cruelles; mais elle en souriait intérieurement, et nourrissait dans son âme le foyer d'opinions bien différentes. Ce foyer devenait en elle de jour en jour plus ardent. Mais la tendresse de son âme, la grâce de ses traits, la puérilité enfantine de ses manières, ne laissaient soupçonner aucune arrière-pensée sous son enjouement. Sa gaieté douce rayonnait sur la vieille maison de sa tante, comme le rayon du matin d'un jour d'orage, d'autant plus éclatant que le soir sera plus ténébreux.

Ces soins domestiques remplis, sa tante accompagnée à l'église et ramenée à la maison, Charlotte était libre de toutes ses pensées et de toutes ses heures. Elle passait ses jours à folâtrer dans la cour et dans le jardin, à rêver et à lire. On ne la gênait, on ne la dirigeait en rien, dans sa liberté, dans ses opinions, dans ses lectures. Les opinions religieuses de Mme de Bretteville étaient des habitudes plutôt que des convictions. Elle les gardait comme le costume de son âge et de son temps, mais elle ne les imposait pas. D'ailleurs la philosophie avait sapé, à cette époque, le fond des croyances dans l'esprit même de la vieille noblesse. La Révolution remettait tout en doute. On tenait peu à des idées qu'on voyait tous les jours chanceler et crouler. Et puis les opinions républicaines du père de Charlotte s'étaient infiltrées plus ou moins dans ses proches. La famille

de Corday penchait pour les idées nouvelles. Mme de Bretteville elle-même cachait, sous la décence de ses regrets pour l'ancien régime, une faveur secrète pour la Révolution. Elle laissait sa nièce se nourrir des ouvrages, des opinions, des journaux de son choix. L'âge de Charlotte la portait à la lecture des romans, qui fournissent des rêves tout faits à l'imagination des âmes oisives. Son esprit la portait à la lecture des œuvres de philosophie, qui transforment les instincts vagues de l'humanité en théories sublimes de gouvernement, et des livres d'histoire, qui changent les théories en actions et les idées en hommes.

Elle trouvait ce double besoin de son esprit et de son cœur satisfait dans Jean-Jacques Rousseau, ce philosophe de l'amour et ce poëte de la politique; dans Raynal, ce fanatique d'humanité; dans Plutarque enfin, ce personnificateur de l'histoire, qui peint plus qu'il ne raconte, et qui vivifie les événements et les caractères de ses héros. Ces trois livres se succédaient sans cesse dans ses mains. Les livres passionnés ou légers de l'époque, tels que l'*Héloïse* ou *Faublas*, étaient aussi feuilletés par elle. Mais, bien que son imagination y allumât ses rêves, son âme n'y perdit jamais sa pudeur, ni son adolescence sa chasteté. Dévorée du besoin d'aimer, inspirant et ressentant quelquefois les premiers symptômes de l'amour, sa réserve, sa dépendance et sa misère la retinrent toujours aux derniers aveux de ses senti-

ments. Elle déchirait son cœur, pour emporter violemment le premier lien qui s'y attachait. Son amour, refoulé ainsi par la volonté et par le sort, changea non de nature mais d'idéal. Il se transforma en vague et sublime dévouement à un rêve de bonheur public. Ce cœur était trop vaste pour ne contenir que sa propre félicité. Elle voulut y contenir la félicité de tout un peuple. Le feu dont elle aurait brûlé pour un seul homme, elle s'en consuma pour sa patrie. Elle se concentra de plus en plus dans ces idées, cherchant sans cesse en elle quel service elle pourrait rendre à l'humanité. La soif du sacrifice de soi-même était devenue sa démence, son amour ou sa vertu. Ce sacrifice, dût-il être sanglant, elle était résolue à l'accomplir. Elle était arrivée à cet état désespéré de l'âme, qui est le suicide du bonheur, non au profit de la gloire ou de l'ambition, comme Mme Roland, mais au profit de la liberté et de l'humanité, comme Judith ou Épicharis. Il ne lui manquait plus qu'une occasion; elle l'épiait, elle crut la saisir.

VI.

C'était le temps où les Girondins luttaient, avec un retentissement de courage et d'éloquence prodigieux, contre leurs ennemis à la Convention. La présence dans le Calvados de ces députés proscrits et fugitifs, venant faire appel à la liberté contre l'oppression et embraser les foyers des départements pour y susciter des vengeurs à la patrie, avait porté jusqu'à l'adoration l'attachement de la ville de Caen pour les Girondins et l'exécration contre Marat. Le nom de Marat était devenu un des noms du crime. Les opinions plus anglaises que romaines, le républicanisme attique et modéré de la Gironde, contrastaient avec le cynisme des Maratistes. A la place de ces hommes, ou intéressants ou sublimes, qui paraissaient défendre sur la brèche les derniers remparts de la société, la province s'indignait de voir un Marat, la lie et la lèpre du peuple, triomphant des lois par la sédition, couronné par l'impunité, rapporté dans les bras des faubourgs sur la tribune, prenant la dictature de l'anarchie, de la spoliation, de l'assassinat, et menaçant toute indépendance

toute propriété, toute liberté, toute vie dans les départements : toutes ces convulsions, tous ces excès, toutes ces terreurs avaient fortement ému les provinces de la Normandie.

Ce qu'on avait désiré en Normandie avant le 10 août, c'était bien moins le renversement du trône qu'une constitution égalitaire de la monarchie. La ville de Rouen, capitale de cette province, était attachée à la personne de Louis XVI, et lui avait offert un asile avant sa chute. L'échafaud de ce prince avait humilié et attristé les bons citoyens. Les autres villes de cette partie de la France étaient riches, industrielles, agricoles. La paix et la marine étaient nécessaires à leur prospérité. De là une disposition secrète au rétablissement d'un régime qui unirait les garanties de la monarchie aux libertés de la République. De là l'enthousiasme pour ces Girondins, hommes de la Constitution de 1791; de là aussi l'espérance qui s'attachait à leur réintégration et à leur vengeance. Tout patriotisme se sentait frappé, toute vertu se sentait flétrir, toute liberté se sentait mourir en eux.

Le cœur déjà blessé de Charlotte Corday sentit tous ces coups portés à la patrie se résumer en douleurs, en désespoir et en courage, dans un seul cœur. Elle vit la perte de la France, elle vit les victimes, elle crut voir le tyran. Elle se jura à elle-même de venger les unes, de punir l'autre, de sauver tout. Elle couva, quelques jours, sa résolution vague dans

son âme, sans savoir quel acte la patrie demandait d'elle, et quel nœud du crime il était le plus urgent de trancher. Elle étudia les choses, les hommes, les circonstances, pour que son courage ne fut pas trompé, et que son sang ne fût pas versé en vain!

VII.

Les Girondins, que la ville de Caen avait pris sous sa garde, étaient logés tous ensemble au palais de l'ancienne intendance. On y tenait des assemblées du peuple, où les citoyens et les femmes même s'empressaient d'accourir pour contempler et pour entendre ces premières victimes de l'anarchie, ces derniers vengeurs de la liberté. Les noms si longtemps dominants de Pétion, de Buzot, de Louvet, de Barbaroux, parlaient plus haut que leurs discours à l'imagination du Calvados. La vicissitude des révolutions, qui montrait exilés et suppliants, à une ville reculée de la République, ces orateurs qui avaient renversé la monarchie, soulevé le peuple de Paris, rempli la tribune et la nation de leur voix, attendrissait les spectateurs et les rendait fiers de venger bientôt de si illustres hôtes. On s'enivrait des accents de ces hommes; on se les nommait, on se montrait du doigt ce Pétion, roi de Paris, et ce Barbaroux, héros de Marseille, dont la jeunesse et la beauté relevaient l'éloquence, le courage et les malheurs. On sortait en criant aux armes et en provo-

quant les fils, les époux, les frères à s'enrôler dans les bataillons. Charlotte Corday, surmontant les préjugés de son rang et la timidité de son sexe et de son âge, osa plusieurs fois assister avec quelques amies à ces séances. Elle s'y fit remarquer par un enthousiasme silencieux qui relevait sa beauté féminine, et qui ne se trahissait que par des larmes. Elle voulait avoir vu ceux qu'elle voulait sauver. La situation, les paroles, les visages de ces premiers apôtres de la liberté, presque tous jeunes, se gravèrent dans son âme, et donnèrent quelque chose de plus personnel et de plus passionné à son dévouement à leur cause.

VIII.

Le général Wimpfen, sommé par la Convention de se replier sur Paris, venait de répondre qu'il n'y marcherait qu'à la tête de soixante mille hommes, non pour obéir à un pouvoir usurpateur, mais pour rétablir l'intégrité de la représentation nationale et venger les départements. Plus de six mille volontaires étaient déjà rassemblés dans la ville de Caen. Le dimanche 7 juillet ils furent passés en revue, par les députés girondins et par les autorités du Calvados, avec tout l'appareil propre à électriser leur courage. Ce rassemblement spontané se levant, les armes à la main, pour aller mourir et venger la liberté des insultes de l'anarchie, rappelait l'insurrection patriotique de 1792, entraînant aux frontières tout ce qui ne voulait plus vivre, s'il n'y avait plus de patrie.

Charlotte Corday assistait du haut d'un balcon à cet enrôlement et à ce départ. L'enthousiasme de ces jeunes citoyens, abandonnant leurs foyers pour aller couvrir le foyer violé de la représentation nationale et braver les balles ou la guillotine, répondait au

sien. Elle le trouvait encore trop froid. Elle s'indignait du petit nombre d'enrôlements que cette revue avait ajouté aux régiments et aux bataillons de Wimpfen. Il n'y en eut, en effet, qu'une vingtaine ce jour-là.

Cet enthousiasme était, dit-on, attendri en elle par le sentiment mystérieux mais pur que lui portait un de ces jeunes volontaires qui s'arrachaient ainsi à leur famille, à leurs amours, peut-être à la vie. Charlotte Corday n'avait pu rester insensible à ce culte caché, mais elle immolait cet attachement de pure reconnaissance à un culte plus sublime.

Ce jeune homme se nommait Franquelin. Il adorait en silence la belle républicaine. Il entretenait avec elle une correspondance pleine de réserve et de respect. Elle y répondait avec la triste et tendre réserve d'une jeune fille qui n'a que des infortunes à apporter en dot. Elle avait donné son portrait au jeune volontaire, et lui permettait de l'aimer, du moins dans son image. M. de Franquelin, emporté par l'élan général, et sûr d'obtenir un regard et une approbation en s'armant pour la liberté, s'était enrôlé dans le bataillon de Caen. Charlotte ne put s'empêcher de faiblir et de pâlir en voyant ce bataillon défiler pour le départ. Des larmes roulèrent dans ses yeux. Pétion, qui passait sous le balcon et qui connaissait Charlotte, s'étonna de cette faiblesse et lui adressa la parole : « Est-ce que vous seriez contente, lui dit-il, s'ils ne partaient pas? » La jeune fille rou-

git, retint la réponse dans son cœur et se retira. Pétion n'avait pas compris ce trouble. L'avenir le révéla. Le jeune Franquelin, après l'acte et le supplice de Charlotte Corday, se retira dans un village de Normandie, frappé lui-même à mort par le contre-coup de la hache qui avait tranché la tête de celle qu'il adorait. Là, seul avec sa mère, il languit quelques mois, et mourut en demandant que le portrait et les lettres de Charlotte fussent ensevelis avec lui. Cette image et ce secret reposent dans ce cercueil.

IX.

Depuis ce départ des volontaires, Charlotte n'eut qu'une pensée : prévenir leur arrivée à Paris, épargner leur généreuse vie et rendre leur patriotisme inutile, en délivrant avant eux la France de la tyrannie. Cet attachement, souffert plutôt qu'éprouvé, fut une des tristesses de son dévouement, mais n'en fut pas la cause.

La vraie cause était son patriotisme. Un pressentiment de la terreur courait déjà sur la France en ce moment. L'échafaud était dressé à Paris. On parlait de le promener bientôt dans toute la république. La puissance de la Montagne et de Marat, si elle triomphait, ne devait se défendre que par la main des bourreaux. Le monstre, disait-on, avait déjà écrit les listes de proscription et compté le nombre des têtes qu'il fallait à ses soupçons ou à sa vengeance. Deux mille cinq cents victimes étaient désignées à Lyon, trois mille à Marseille, vingt-huit mille à Paris, trois cent mille dans la Bretagne et dans le Calvados. Le nom de Marat donnait le frisson comme le nom de la mort. Contre tant de sang Char-

lotte voulait donner le sien. Plus elle rompait de liens sur la terre, plus la victime volontaire serait agréable à la liberté qu'elle voulait apaiser.

Telle était la secrète disposition de son esprit; mais Charlotte voulait bien voir avant de frapper.

X.

Elle ne pouvait mieux s'éclairer sur l'état de Paris, sur les choses et sur les hommes, qu'auprès des Girondins, principaux intéressés dans cette cause. Elle voulut les sonder sans se découvrir à eux. Elle les respectait assez pour ne pas leur révéler un projet qu'ils auraient pu prendre pour un crime ou prévenir comme une généreuse témérité. Elle eut la constance de cacher à ses amis la pensée qui allait la perdre elle-même pour les sauver. Elle se présenta sous des prétextes spécieux à l'hôtel de l'Intendance, où les citoyens qui avaient affaire à eux pouvaient approcher les députés. Elle vit Buzot, Pétion, Louvet. Elle s'entretint deux fois avec Barbaroux. Les entretiens d'une jeune fille belle et enthousiaste avec le plus jeune et le plus beau des Girondins, sous couleur de politique, pouvaient motiver la calomnie, ou du moins exciter le sourire de l'incrédulité sur quelques lèvres. Il en fut ainsi au premier moment. Louvet, qui depuis écrivit un hymne à la pureté et à la gloire de la jeune héroïne, crut d'abord à une de ces vulgaires séductions des sens dont il avait accu-

mulé les tableaux dans son roman de *Faublas*. Buzot, tout rempli d'une autre image, abaissa à peine un coup d'œil sur Charlotte. Pétion, en traversant la salle commune de l'Intendance où Charlotte attendait Barbaroux, la railla gracieusement de son assiduité, et faisant ressortir le contraste de sa démarche avec sa naissance : « Voilà donc, » lui dit-il en souriant, « la belle aristocrate qui vient voir les républicains! » La jeune fille comprit le sourire et l'insinuation blessante pour sa pureté. Elle rougit, puis s'indigna de rougir, et d'un ton de reproche sérieux et tendre : « Citoyen Pétion, » répondit-elle, « vous me jugez aujourd'hui sans me connaître; un jour vous saurez qui je suis. »

XI.

Dans ces audiences qu'elle obtint de Barbaroux et qu'elle prolongea à dessein, pour se nourrir, dans ses discours, du républicanisme, de l'enthousiasme et des projets de la Gironde, elle prit l'humble rôle de solliciteuse; elle demanda au jeune Marseillais une lettre d'introduction auprès d'un de ses collègues de la Convention, qui pût la présenter au ministre de l'intérieur. Elle avait, disait-elle, des réclamations à présenter au gouvernement en faveur de Mlle de Forbin, son amie d'enfance. Mlle de Forbin avait été entraînée en émigration par ses parents, et souffrait d'indigence en Suisse. Barbaroux donne une lettre pour Lauze de Perret, un des soixante-treize députés du parti de la Gironde, oublié dans la première proscription.

Cette lettre de Barbaroux, qui fut plus tard pour Lauze de Perret une cédule d'échafaud, ne contenait aucun mot qui pût être imputé à crime au député qui la recevrait. Barbaroux se bornait à recommander une jeune citoyenne de Caen aux égards et à la protection de Lauze de Perret. Il lui annonçait un

écrit de leur ami commun, Salles, sur la Constitution. Munie de cette lettre et d'un passe-port, qu'elle avait pris quelques jours avant, pour Argentan, Charlotte adressa à Barbaroux des remercîments et des adieux. Le son de sa voix frappa Barbaroux d'un pressentiment qu'il ne put comprendre alors. « Si nous avions su son dessein, » dit-il plus tard, « et si nous eussions été capables d'un crime par une telle main, ce n'est pas Marat que nous aurions désigné à sa vengeance. »

La gaieté que Charlotte avait constamment mêlée au sérieux des conversations patriotiques s'évanouit de son front, en quittant pour jamais la demeure des Girondins. Le dernier combat se livrait en elle, entre la pensée et l'exécution. Elle couvrit ce combat intérieur d'une prévoyante et minutieuse dissimulation. La gravité seule de son visage, et quelques larmes mal dérobées à l'œil de ses proches, révélaient l'agonie volontaire de son suicide. Interrogée par sa tante : « Je pleure, » répondit-elle, « sur les malheurs de mon pays, sur ceux de mes parents et sur les vôtres; tant que Marat vivra, personne ne sera sûr d'un jour de vie. »

Mme de Bretteville se souvint, depuis, qu'en entrant dans la chambre de Charlotte pour la réveiller, elle avait trouvé sur son lit une vieille Bible ouverte au livre de Judith, et qu'elle y avait lu ce verset souligné au crayon : « Judith sortit de la ville parée d'une merveilleuse beauté, dont le Seigneur lui avait fait don pour délivrer Israël. »

Le même jour, Charlotte étant sortie pour faire ses préparatifs de départ, elle rencontra, dans la rue, des bourgeois de Caen qui jouaient aux cartes devant leur porte. « Vous jouez, » leur dit-elle avec un accent d'amère ironie, « et la patrie se meurt ! »

Sa démarche et ses paroles avaient l'impatience et la précipitation d'un départ. Elle partit, en effet, le 8 juillet pour Argentan. Là elle fit ses derniers adieux à son père et à sa sœur. Elle leur dit qu'elle partait bientôt pour l'Angleterre, où des amis émigrés lui avaient préparé un asile et un sort qu'elle ne pouvait espérer dans sa patrie, et qu'elle avait voulu recevoir la bénédiction paternelle avant cette longue séparation.

Son père approuva cet éloignement.

XII.

La tristesse et la nudité de la maison paternelle, la tombe prématurée de sa mère, l'exil de ses frères, le découragement de toutes les espérances, le déchirement de tous les liens d'enfance confirmèrent la résolution de la jeune fille au lieu de l'affaiblir. Elle ne laissait derrière elle aucune félicité à regretter, aucune vie à compromettre, aucune dépouille à livrer. En embrassant son père et sa sœur, elle pleura plus sur le passé que sur l'avenir. Elle revint le même jour à Caen. Elle y trompa la tendresse de sa tante par la même ruse qui avait trompé son père. Ce prétexte couvrit l'attendrissement des adieux et les arrangements intérieurs de son départ. Elle l'avait arrêté en secret, pour le lendemain 9 juillet, par la diligence de Paris.

Charlotte combla ces dernières heures de reconnaissance, de prévoyance et de tendresse pour cette tante, à qui elle avait dû une si longue et si douce hospitalité; elle pourvut, par une de ses amies, au sort de la vieille servante qui avait eu soin de sa jeunesse. Elle commanda et paya d'avance, chez des

ouvrières de Caen, de petits présents de robes et de broderies destinés à être portés après son départ, en souvenir à quelques jeunes compagnes de son enfance. Elle distribua ses livres de prédilection entre les personnes de son intimité; elle ne réserva, pour l'emporter, qu'un volume de Plutarque, comme si elle eût voulu ne pas se séparer, dans la crise de sa vie, de la société de ces grands hommes, avec lesquels elle avait vécu et voulait mourir.

Enfin le 9 juillet, de très-bonne heure, elle prit sous son bras un petit paquet de ses vêtements les plus indispensables; elle embrassa sa tante, elle lui dit qu'elle allait dessiner les faneuses dans les prairies voisines. Un carton de dessin à la main, elle sortit pour ne plus rentrer.

Au pied de l'escalier, elle rencontra l'enfant d'un pauvre ouvrier nommé Robert, qui logeait dans la maison, sur la rue. L'enfant jouait habituellement dans la cour. Elle lui donnait quelquefois des images. « Tiens, Robert, » lui dit-elle en lui remettant son carton de dessin, dont elle n'avait plus besoin pour lui servir de contenance, « voilà pour toi; sois bien sage et embrasse-moi; tu ne me reverras jamais. » Et elle embrassa l'enfant en lui laissant une larme sur la joue. Ce fut sa dernière larme sur le seuil de la maison de sa jeunesse. Elle n'avait plus à donner que son sang.

Son départ, dont on ignorait la cause, fut révélé à ses voisins de la rue Saint-Jean par une circonstance

qui achève de peindre la calme sérénité de son âme jusqu'à l'extrémité de sa résolution.

En face de la maison de Mme de Bretteville, de l'autre côté de la rue Saint-Jean, habitait une respectable famille de Caen, nommée Lacouture. Le fils de la maison, passionné pour la musique, consacrait régulièrement chaque jour quelques heures de la matinée à son instrument. Ses fenêtres, ouvertes en été, laissaient les notes s'évaporer et retentir jusque dans les maisons voisines. Charlotte, comme pour laisser entrer plus librement ces mélodies dans sa chambre, entr'ouvrait aussi ses abat-jour à l'heure où commençait le concert et s'accoudait quelquefois, la tête à demi cachée dans ses rideaux, sur la pierre de la croisée, écoutant et rêvant aux sons. Le jeune musicien, encouragé par cette apparition de jeune fille attentive, ne manquait pas un jour de s'asseoir devant son clavier à la même heure; Charlotte, pas un jour d'ouvrir ses volets. Le goût du même art semblait avoir établi une muette intelligence entre ces deux âmes qui ne se connaissaient que dans ce retentissement.

La veille du jour où Charlotte, déjà affermie dans sa résolution, se préparait à partir pour l'accomplir et mourir, le piano se fit entendre à l'heure accoutumée. Charlotte, arrachée sans doute à la fixité de ses pensées par la puissance de l'habitude et par l'attrait de l'art qu'elle aimait, ouvrit sa fenêtre comme à l'ordinaire et parut écouter les notes avec une atten-

tion aussi calme et plus rêveuse encore que les autres jours. Cependant elle referma la croisée avec une sorte de précipitation inusitée avant que le musicien eût refermé son clavier, comme si elle eût voulu s'arracher violemment elle-même dans un adieu pénible au dernier plaisir qui la captivait.

Le lendemain, le jeune voisin, s'étant assis de nouveau devant son instrument, regarda au fond de la cour du Grand-Manoir en face, si les premiers préludes feraient ouvrir les volets de la nièce de Mme de Bretteville. La fenêtre fermée ne s'ouvrit plus! Ce fut ainsi qu'il apprit le départ de Charlotte. L'instrument résonnait encore, l'âme de la jeune fille n'écoutait plus que l'orageuse obsession de son idée, l'appel de la mort et les éloges de la postérité.

XIII.

La liberté et la sécurité de sa conversation, dans la voiture qui l'emportait vers Paris, n'inspirèrent à ses compagnons de voyage d'autre sentiment que celui de l'admiration, de la bienveillance et de cette curiosité naturelle qui s'attache au nom et au sort d'une inconnue éblouissante de jeunesse et de beauté. Elle ne cessa de jouer, pendant la première journée, avec une petite fille que le hasard avait placée à côté d'elle dans la voiture; soit que son amour pour les enfants l'emportât sur sa préoccupation, soit qu'elle eût déposé déjà le fardeau de ses peines, et qu'elle voulût jouir de ces dernières heures d'enjouement avec l'innocence et avec la vie.

Les autres voyageurs étaient des Montagnards exaltés, qui fuyaient le soupçon de fédéralisme à Paris, et qui se répandaient en imprécations contre la Gironde et en adorations pour Marat. Éblouis des grâces de la jeune fille, ils s'efforcèrent de lui arracher son nom, l'objet de son voyage, son adresse à Paris. Son isolement à cet âge les encourageait à des familiarités qu'elle réprima par la décence de ses

manières, par la brièveté évasive de ses réponses, et auxquelles elle parvint à se soustraire tout à fait en feignant le sommeil. Un jeune homme plus réservé, séduit par tant de pudeur et de charmes, osa lui déclarer une respectueuse admiration. Il la supplia de l'autoriser à demander sa main à ses parents. Elle tourna en raillerie douce et en enjouement cet amour soudain. Elle promit à ce jeune homme de lui faire connaître plus tard son nom et ses dispositions à son égard. Elle charma jusqu'à la fin du voyage ses compagnons de route, par cette apparition ravissante dont tous regrettèrent de se séparer.

XIV.

Elle entra dans Paris, le jeudi 11 juillet, à midi. Elle se fit conduire dans une hôtellerie qu'on lui avait indiquée à Caen, rue des Vieux-Augustins, n° 17, à l'hôtel de la Providence. Elle se coucha à cinq heures du soir, et s'endormit d'un profond sommeil jusqu'au lendemain. Sans confidente et sans témoin, pendant ces longues heures de solitude et d'agitation, dans une maison publique et au bruit de cette capitale dont l'immensité et le tumulte engloutissent les idées et troublent les sens, nul ne sait ce qui se passa dans cette âme, à son réveil, en retrouvant devant soi une résolution qui la sommait de l'accomplir. Qui peut mesurer la force de la pensée et la résistance de la nature? La pensée l'emporta.

XV.

Elle se leva, s'habilla d'une robe simple mais décente, et se rendit chez Lauze de Perret. L'ami de Barbaroux était à la Convention. Ses filles, en l'absence de leur père, reçurent de la jeune étrangère la lettre d'introduction de Barbaroux. Lauze de Perret ne devait revenir que le soir. Charlotte rentra et passa la journée entière dans sa chambre à lire, à réfléchir et à prier. A six heures, elle retourna de nouveau chez Lauze de Perret. Le député était à table, et soupait avec sa famille et ses amis. Il se leva et la reçut dans son salon, sans témoin. Charlotte lui expliqua le service qu'elle attendait de son obligeance, et le pria de la conduire chez le ministre de l'intérieur, Garat, pour appuyer de sa présence et de son crédit les réclamations qu'elle avait à faire valoir. Cette requête n'était, dans l'esprit de Mlle de Corday, qu'un prétexte pour aborder un de ces Girondins à la cause desquels elle venait se sacrifier, et pour tirer de son entretien avec lui des renseignements et des indices propres à mieux assurer ses pas et sa main.

Lauze de Perret, pressé par l'heure et rappelé par ses convives, lui dit qu'il ne pouvait la conduire ce jour-là chez Garat, mais qu'il irait la prendre chez elle, le lendemain matin, pour l'accompagner dans les bureaux. Elle lui laissa son nom et son adresse, et fit quelques pas pour se retirer; puis, comme vaincue par l'intérêt que la figure honnête de cet homme de bien et l'enfance de ses filles lui avaient inspiré : « Permettez-moi un conseil, citoyen, » lui dit-elle d'une voix pleine de mystère et d'intimité, « quittez la Convention, vous ne pouvez plus y faire de bien ; allez à Caen rejoindre vos collègues et vos frères. — Mon poste est à Paris, » répondit le représentant, « je ne le quitterai pas. — Vous faites une faute; » répliqua Charlotte avec une insistance significative et presque suppliante, « croyez-moi, » ajouta-t-elle d'une voix plus basse et d'un accent plus rapide, « fuyez, fuyez avant demain soir! » Et elle sortit sans attendre la réponse.

VI.

Ces mots, dont le sens n'était connu que de l'étrangère, furent interprétés par Lauze de Perret comme une simple allusion à l'urgence des périls qui menaçaient les hommes de son opinion à Paris. Il vint se rasseoir avec ses amis. Il leur dit que la jeune fille qu'il venait d'entretenir avait, dans l'attitude et dans les paroles, je ne sais quoi d'étrange et de mystérieux dont il était frappé, et qui lui commandait la réserve et la circonspection. Dans la soirée, un décret de la Convention ordonna de mettre les scellés sur les meubles des députés suspects d'attachement aux vingt-deux. Lauze de Perret était du nombre. Il alla cependant le lendemain 12, de très-grand matin, prendre Charlotte à son logement, et la conduisit chez Garat. Garat ne les reçut pas. Le ministre ne pouvait donner audience avant huit heures du soir. Ce contre-temps sembla décourager Lauze de Perret. Il représenta à la jeune fille que sa qualité de suspect, et la mesure prise contre lui cette

nuit même, rendaient désormais son patronage plus nuisible qu'utile à ses clients; que d'ailleurs elle ne s'était pas munie d'une procuration de Mlle de Forbin pour agir en son nom, et qu'à défaut de cette formalité ses démarches seraient vaines.

L'étrangère insista peu, comme une personne qui n'a plus besoin du prétexte dont elle a coloré une action, et qui se contente du premier raisonnement pour abandonner sa pensée. Lauze de Perret la quitta à la porte de l'hôtel de la Providence. Elle feignit d'y rentrer. Elle en sortit aussitôt, et se fit indiquer, de rue en rue, le chemin du Palais-Royal.

Elle entra dans le jardin, non comme une étrangère qui veut satisfaire sa curiosité par la contemplation des monuments et des jardins publics, mais comme une voyageuse qui n'a qu'une affaire dans une ville, et qui ne veut perdre ni un pas ni une heure. Elle chercha de l'œil, sous les galeries, le magasin d'un coutelier. Elle y entra, choisit un couteau-poignard à manche d'ébène, le paya trois francs, le cacha sous son fichu, et rentra à pas lents dans le jardin. Elle s'assit un moment sur un des bancs de pierre adossés aux arcades.

Là, quoique plongée dans ses réflexions, elle s'en laissa distraire par les jeux des enfants, dont quelques-uns folâtraient à ses pieds et s'appuyaient avec confiance sur ses genoux. Elle eut un dernier sourire de femme pour ces visages et pour ces jeux. Ses indécisions l'oppressaient, non pas sur l'acte lui-

même pour lequel elle était déjà armée, mais sur la manière dont elle l'accomplirait. Elle voulait faire du meurtre une immolation solennelle qui jetât la terreur dans l'âme des imitateurs du tyran. Sa première pensée avait été d'aborder Marat et de le sacrifier au Champ-de-Mars, à la grande cérémonie de la fédération qui devait avoir lieu le 14 juillet, en commémoration de la liberté conquise. L'ajournement de cette solennité jusqu'au triomphe de la république sur les Vendéens et les insurgés lui enlevait le théâtre et la victime. Sa seconde pensée avait été, jusqu'à ce dernier moment, de frapper Marat au sommet de la Montagne, au milieu de la Convention, sous les yeux de ses adorateurs et de ses complices. Son espoir, en ce cas, était d'être immolée elle-même aussitôt après, et mise en pièces par la fureur du peuple, sans laisser d'autres traces et d'autre mémoire que deux cadavres et la tyrannie renversée dans son sang. Ensevelir son nom dans l'oubli, et ne chercher sa récompense que dans son acte même, en ne demandant sa honte ou sa renommée qu'à sa conscience, à Dieu et au bien qu'elle aurait accompli : telle était, jusqu'à la fin, la seule ambition de son âme. La honte, elle n'en voulait pas pour sa famille. La renommée, elle n'en voulait pas pour elle-même. La gloire lui semblait un salaire humain indigne du désintéressement de son action, ou propre seulement à ravaler sa vertu.

Mais les entretiens qu'elle avait eus, depuis son

arrivée à Paris, avec Lauze de Perret et avec ses hôtes, lui avaient appris que Marat ne paraissait plus à la Convention. Il fallait donc trouver sa victime ailleurs, et pour l'aborder, il fallait la tromper.

XVII.

Elle s'y résolut. Cette dissimulation, qui froissait la loyauté naturelle de son âme, qui changeait le poignard en piége, le courage en ruse et l'immolation en assassinat, fut le premier remords de sa conscience et sa première punition. On distingue un acte criminel d'un acte héroïque, avant même que ces actes soient accomplis, par les moyens dont il faut se servir pour leur accomplissement. Le crime est toujours obligé de mentir; la vertu, jamais. C'est que l'un est le mensonge, l'autre la vérité dans l'action. L'un a besoin des ténèbres, l'autre ne veut que la lumière. Charlotte se décida à tromper. Il lui en coûta plus que de frapper. Elle l'avoua elle-même. La conscience est juste avant la postérité.

Elle rentra dans sa chambre, écrivit à Marat un billet qu'elle remit à la porte de l'Ami du peuple. « J'arrive de Caen, » lui disait-elle; « votre amour pour la patrie me fait présumer que vous connaîtrez avec plaisir les malheureux événements de cette partie de la république. Je me présenterai chez vous vers une heure, ayez la bonté de me recevoir et de

m'accorder un moment d'entretien. Je vous mettrai dans le cas de rendre un grand service à la France. »

Charlotte, comptant sur l'effet de ce billet, se rendit à l'heure qu'elle avait indiquée à la porte de Marat; mais elle ne put être introduite auprès de lui. Elle laissa alors à sa portière un second billet plus pressant et plus insidieux que le premier. Elle y faisait appel, non plus seulement au patriotisme, mais à la pitié de l'Ami du peuple, et lui tendait un piége par la générosité même qu'elle lui supposait. « Je vous ai écrit ce matin, Marat, » lui disait-elle; « avez-vous reçu ma lettre? Je ne puis le croire, puisqu'on me refuse votre porte. J'espère que demain vous m'accorderez une entrevue. Je vous le répète, j'arrive de Caen; j'ai à vous révéler les secrets les plus importants pour le salut de la République. D'ailleurs je suis persécutée pour la cause de la liberté. Je suis malheureuse, il suffit que je le sois pour avoir droit à votre patriotisme. »

XVIII.

Sans attendre la réponse, Charlotte sortit de sa chambre à sept heures du soir, vêtue avec plus de recherche qu'à l'ordinaire, pour séduire, par une apparence plus décente, les yeux des personnes qui surveillaient Marat. Sa robe blanche était recouverte, aux épaules, par un fichu de soie. Ce fichu, qui voilait sa poitrine, se repliait au-dessous du sein en ceinture, et se renouait derrière la taille. Ses cheveux étaient renfermés dans une coiffe normande dont les dentelles flottantes battaient les deux joues. Un large ruban de soie verte pressait cette coiffe autour des tempes. Ses cheveux s'en échappaient sur la nuque, quelques boucles seulement se répandaient sur le cou. Aucune pâleur du teint, aucun égarement du regard, aucune émotion de la voix ne révélaient en elle la mort qu'elle portait. Elle frappa sous ces traits séduisants à la porte de Marat.

XIX.

Marat habitait le premier étage d'une maison délabrée de la rue des Cordeliers, aujourd'hui rue de l'École-de-Médecine, n° 18. Son logement se composait d'une antichambre et d'un cabinet de travail prenant jour sur une cour étroite, d'une petite pièce adjacente où était sa baignoire, d'une chambre à coucher et d'un salon dont les fenêtres recevaient le jour de la rue. Ce logement était presque nu. Les nombreux ouvrages de Marat entassés sur le plancher, les feuilles publiques encore humides d'encre, éparses sur les chaises et sur les tables, des protes d'imprimeries entrant et sortant sans cesse, des femmes employées à plier et à adresser les brochures et les journaux, les marches usées de l'escalier, le seuil mal balayé des portes, tout attestait ce mouvement et ce désordre habituels autour d'un homme affairé, et la perpétuelle affluence des citoyens dans la maison d'un journaliste et d'un coryphée du peuple.

Cette demeure étalait, pour ainsi dire, l'orgueil de son indigence. Il semblait que son maître, tout

puissant alors sur la nation, voulût faire dire aux visiteurs à l'aspect de sa misère et de son travail : « Regardez l'ami et le modèle du peuple ! il n'en a dépouillé ni le logement, ni les mœurs, ni l'habit. »

Cette misère était l'enseigne du tribun. Mais quoique affectée elle était réelle. Le ménage de Marat était celui d'un humble artisan. La femme qui gouvernait la maison se nommait naguère Catherine Évrard ; elle se nommait alors Albertine Marat, depuis que l'Ami du peuple lui avait donné son nom, en la prenant pour épouse, *un jour de beau temps, à la face du soleil*, à l'exemple de Jean-Jacques Rousseau. Une seule servante assistait cette femme dans les soins de la domesticité. Un commissionnaire, nommé Laurent Basse, faisait les messages et les travaux du dehors. Dans ses moments de liberté, cet homme de peine s'occupait dans l'antichambre aux travaux manuels nécessités par l'envoi des feuilles et des affiches de l'Ami du peuple.

L'activité dévorante de l'écrivain n'avait pas été ralentie par la maladie lente qui le minait. L'inflammation de son sang semblait allumer son âme. Tantôt de son lit, tantôt de son bain, il ne cessait d'écrire, d'apostropher, d'invectiver ses ennemis, d'inciter la Convention et les Cordeliers. Offensé du silence de l'Assemblée à la réception de ses messages, il venait de lui adresser une nouvelle lettre dans laquelle il menaçait la Convention de se faire porter mourant à la tribune, pour faire honte aux

représentants de leur mollesse, et pour leur dicter les meurtres nécessaires. Il ne laissait aucun repos ni aux autres ni à lui-même. Plein du pressentiment de la mort, il semblait craindre seulement que l'heure suprême trop rapide ne lui laissât pas le temps d'immoler assez de coupables. Plus pressé de tuer que de vivre, il se hâtait d'envoyer devant lui le plus de victimes possible, comme autant d'otages donnés par le glaive à la Révolution complète qu'il voulait laisser sans ennemis après lui. La terreur qui sortait de la maison de Marat y rentrait sous une autre forme : la crainte perpétuelle de l'assassinat. Sa compagne et ses affidés croyaient voir autant de poignards levés sur lui qu'il en levait lui-même sur les têtes de trois cent mille citoyens. L'accès de sa demeure était interdit comme l'accès du palais de la tyrannie. On ne laissait approcher de sa personne que des amis sûrs, ou des dénonciateurs recommandés d'avance et soumis à des interrogatoires et à de sévères confrontations. L'amour, la défiance et le fanatisme veillaient à la fois sur ses jours.

XX.

Charlotte ignorait ces obstacles, mais elle les soupçonnait. Elle descendit de voiture, du côté opposé de la rue, en face de la demeure de Marat. Le jour commençait à baisser, surtout dans ce quartier assombri par des maisons hautes et par des rues étroites. La portière refusa d'abord de laisser pénétrer la jeune inconnue dans la cour. Celle-ci insista néanmoins et franchit quelques degrés de l'escalier, rappelée en vain par la concierge. A ce bruit, la maîtresse de Marat entr'ouvrit la porte, et refusa l'entrée de l'appartement à l'étrangère. La sourde altercation entre ces femmes, dont l'une suppliait qu'on la laissât parler à l'Ami du peuple, dont l'autre s'obstinait à barrer la porte, arriva jusqu'aux oreilles de Marat. Il comprit, à ces explications entrecoupées, que la visiteuse était l'étrangère dont il avait reçu deux lettres dans la journée. D'une voix impérative et forte, il ordonna qu'on la laissât pénétrer.

Soit jalousie, soit défiance, Albertine obéit avec répugnance et en grondant. Elle introduisit la jeune

fille dans la petite pièce où se tenait Marat et laissa, en se retirant, la porte du corridor entr'ouverte, pour entendre le moindre mot ou le moindre mouvement du malade.

Cette pièce était faiblement éclairée. Marat était dans son bain. Dans ce repos forcé de son corps, il ne laissait pas reposer son âme. Une planche mal rabotée, posée sur la baignoire, était couverte de papiers, de lettres ouvertes et de feuilles commencées. Il tenait de la main droite la plume que l'arrivée de l'étrangère avait suspendue sur la page. Cette feuille de papier était une lettre à la Convention, pour lui demander le jugement et la proscription des derniers Bourbons tolérés en France. A côté de la baignoire, un lourd billot de chêne, semblable à une bûche posée debout, portait un écritoire de plomb du plus grossier travail : source impure d'où avaient coulé depuis trois ans tant de délires, tant de dénonciations, tant de sang. Marat, recouvert dans sa baignoire d'un drap sale et taché d'encre, n'avait hors de l'eau que la tête, les épaules, le haut du buste et le bras droit. Rien dans les traits de cet homme n'était de nature à attendrir le regard d'une femme et à faire hésiter le coup. Les cheveux gras, entourés d'un mouchoir sale, le front fuyant, les yeux effrontés, les pommettes saillantes, la bouche immense et ricaneuse, la poitrine velue, les membres grêles, la peau livide : tel était Marat.

XXI.

Charlotte évita d'arrêter son regard sur lui, de peur de trahir l'horreur de son âme à cet aspect. Debout, les yeux baissés, les mains pendantes auprès de la baignoire, elle attend que Marat l'interroge sur la situation de la Normandie. Elle répond brièvement en donnant à ses réponses le sens et la couleur propres à flatter les dispositions présumées du démagogue. Il lui demande ensuite les noms des députés réfugiés à Caen. Elle les lui dicte. Il les note; puis quand il a fini d'écrire ces noms : « C'est bien ! » dit-il de l'accent d'un homme sûr de sa vengeance; « avant huit jours ils iront tous à la guillotine ! »

A ces mots, comme si l'âme de Charlotte eût attendu un dernier forfait pour se résoudre à frapper le coup, elle tire de son sein le couteau et le plonge, avec une force surnaturelle, jusqu'au manche, dans le cœur de Marat. Charlotte retire du même mouvement le couteau ensanglanté du corps de la victime, et le laisse glisser à ses pieds. « A moi ! ma chère amie ! à moi ! » s'écrie Marat, et il expire sous le coup.

Au cri de détresse de la victime, Albertine, la servante et Laurent Basse se précipitent dans la chambre. Ils reçoivent dans leurs bras la tête évanouie de Marat. Charlotte, immobile et comme pétrifiée de son crime, était debout derrière le rideau de la fenêtre. La transparence de l'étoffe, aux derniers rayons du jour, laissait apercevoir l'ombre de son corps. Le commissionnaire Laurent s'arme d'une chaise, lui assène un coup mal assuré sur la tête et la précipite sur le carreau. La maîtresse de Marat la foule, en trépignant de rage, sous ses pieds. Au tumulte de la scène, aux cris des deux femmes, les habitants de la maison accourent, les voisins et les passants s'arrêtent dans la rue, montent l'escalier, inondent l'appartement, la cour et bientôt le quartier, demandent avec des vociférations forcenées qu'on leur jette l'assassin, pour venger sur son cadavre encore chaud la mort de l'idole du peuple. Les soldats des postes voisins et les gardes nationaux accourent. L'ordre se rétablit dans le tumulte. Les chirurgiens arrivent, s'efforcent d'étancher la blessure. L'eau rougie donne à l'homme sanguinaire l'apparence d'expirer dans un bain de sang. Ils ne transportent qu'un mort sur son lit.

XXII.

Charlotte s'était relevée d'elle-même. Deux soldats lui tenaient les bras fixés en croix l'un sur l'autre, comme dans des menottes, en attendant qu'on apportât des cordes pour lier ses mains. La haie de baïonnettes qui l'entourait avait peine à contenir la foule, qui se précipitait sans cesse sur elle pour la déchirer. Les gestes, les poings levés, les bâtons, les sabres brandissaient mille morts sur sa tête. La concubine de Marat, échappant aux femmes qui la consolaient, se lançait par intervalles sur Charlotte, et retombait dans les larmes et dans les évanouissements. Un Cordelier fanatique, nommé Langlois, perruquier de la rue Dauphine, avait ramassé le couteau ensanglanté. Il faisait le discours funèbre sur le cadavre de la victime. Il entrecoupait ses lamentations et ses éloges de gestes vengeurs, par lesquels il semblait enfoncer autant de fois le fer dans le cœur de l'assassin. Charlotte, qui avait accepté d'avance toutes ces morts, contemplait d'un regard fixe et pétrifié ce mouvement, ces gestes, ces mains, ces armes dirigées de si près contre elle.

Elle ne paraissait émue que des cris déchirants de la concubine de Marat. Sa physionomie semblait exprimer devant cette femme l'étonnement qu'un tel homme pût être aimé, et le regret d'avoir été forcée de percer deux cœurs pour en atteindre un. Excepté l'impression de pitié que les reproches d'Albertine donnaient par moments à sa bouche, on n'apercevait aucune altération ni dans ses traits, ni dans sa couleur. Seulement, aux invectives de l'orateur et aux gémissements du peuple sur la perte de son idole, on voyait se dessiner sur ses lèvres le sourire amer du mépris. « Pauvres gens, » dit-elle une fois, « vous voulez ma mort et vous me devriez un autel pour vous avoir délivrés d'un monstre! » « Jetez-moi à ces forcenés, » dit-elle une autre fois aux soldats qui la protégeaient; « puisqu'ils le regrettent, ils sont dignes d'être mes bourreaux! »

Ce sourire, comme un défi au fanatisme de la multitude, soulevait de plus furieuses imprécations et des gestes plus menaçants. Le commissaire de la section du Théâtre-Français, Guillard, entra escorté d'un renfort de baïonnettes. Il dressa le procès-verbal du meurtre, et fit conduire Charlotte dans le salon de Marat pour commencer à l'interroger. Il écrivait ses réponses : elle les faisait calmes, lucides, réfléchies, d'une voix ferme et sonore, où l'on ne sentait d'autre accent que celui d'une satisfaction fière de l'acte qu'elle avait commis. Elle dictait ses aveux comme des éloges. Les administrateurs de la

police départementale assistaient à l'interrogatoire. Ils avaient envoyé prévenir le conseil de la commune, le Comité de salut public et le Comité de sûreté générale. Le bruit de la mort de l'Ami du peuple était répandu, avec la rapidité d'une commotion électrique, par des hommes qui couraient éperdus de quartier en quartier. Tout Paris s'arrêta comme frappé de stupeur au récit de cet attentat. Il sembla que la République eût tremblé, ou que des événements inconnus dussent éclore du meurtre de Marat.

XXIII.

A cette nouvelle, les députés Maure, Chabot, Drouet et Legendre, membres des comités du gouvernement, sortirent de la salle de la Convention et coururent sur le théâtre du crime. Ils y trouvèrent la foule grossissante, et Charlotte répondant aux premiers interrogatoires. Ils restèrent confondus et muets à l'aspect de tant de jeunesse et de beauté sur le visage, de tant de calme et de résolution dans les paroles. Jamais le crime n'avait apparu sous de pareils traits à l'esprit des hommes. Elle semblait le transfigurer tellement à leurs yeux, que même à côté du cadavre ils furent attendris sur l'assassin.

Le procès-verbal terminé, et les premières réponses de Charlotte écrites, les députés Chabot, Drouet, Legendre et Maure ordonnèrent qu'elle fût transportée à l'Abbaye, prison la plus voisine de la maison de Marat. On fit approcher la même voiture de place qui l'avait amenée. La foule remplissait la rue des Cordeliers; sa rumeur sourde, interrompue de vociférations et d'excès de rage, annonçait la ven-

geance et rendait la translation difficile. Les détachements de fusiliers successivement accourus, l'écharpe des commissaires, le respect pour les membres de la Convention, refoulèrent et contirent mal la multitude. Le cortége se fraya avec peine un passage. Au moment où Charlotte, les bras liés de cordes, et soutenue par les mains des deux gardes nationaux qui lui tenaient les coudes, franchit le seuil de la maison pour monter le marchepied de la voiture, le peuple afflua autour des roues, avec de tels gestes et de tels hurlements, qu'elle crut sentir ses membres déchirés par ces milliers de mains, et qu'elle s'évanouit.

En revenant à elle, elle s'étonna et s'affligea de respirer encore. Cette mort était celle qu'elle avait rêvée. La nature avait jeté le voile de l'évanouissement sur son supplice. Elle regretta de n'avoir pas disparu ainsi, dans la tempête qu'elle avait soulevée, et d'avoir à livrer son nom à la terre avant une autre mort; et cependant elle remercia avec émotion ceux qui l'avaient protégée contre les mutilations de la foule.

XXIV.

Chabot, Drouet, Legendre la suivirent à l'Abbaye et lui firent subir une seconde enquête. Quelques membres des comités, et entre autres Harmand (de la Meuse), attirés par la curiosité, s'étaient introduits avec leurs collègues et assistaient à l'interrogatoire souvent interrompu par des repos et des conversations. Legendre, fier de son importance révolutionnaire et jaloux d'avoir été réputé digne aussi du martyre des patriotes, crut, ou feignit de croire qu'il reconnaissait dans Charlotte une jeune fille qui était venue chez lui la veille, sous le costume d'une religieuse, et qu'il avait repoussée. « Le citoyen Legendre se trompe, » dit Charlotte avec un sourire qui déconcertait l'orgueil du député, « je ne l'ai jamais vu : je n'estimais pas la vie ou la mort d'un tel homme si importante au salut de la République. »

On la fouilla. On ne trouva, en ce moment, dans ses poches que la clef de sa malle, son dé en argent, un peloton de fil, instruments de travaux d'aiguille, tout à l'heure si près du poignard de Brutus, deux cents francs en assignats et en monnaie, une montre

d'or faite par un horloger de Caen, et son passeport. Sous son fichu, elle cachait encore l'étui du couteau avec lequel elle avait frappé Marat. « Reconnaissez-vous ce couteau? » lui demanda-t-on. — Oui. — Qui vous a porté à ce crime? — J'ai vu, » répondit-elle, « la guerre civile prête à déchirer la France; persuadée que Marat était la cause principale des périls et des calamités de la patrie, j'ai fait le sacrifice de ma vie contre la sienne pour sauver mon pays. — Nommez-nous les personnes qui vous ont conseillé cet exécrable forfait, que vous n'auriez pas conçu de vous-même. — Personne n'a connu mon dessein. J'ai trompé sur l'objet de mon voyage la tante chez qui j'habitais. Peu de personnes fréquentent la maison de cette parente. Aucun n'a pu seulement soupçonner, en moi, ma pensée. — N'avez-vous pas quitté la ville de Caen avec le projet formé d'assassiner Marat? — Je ne suis partie que pour cela. — Où vous êtes-vous procuré l'arme? Quelles personnes avez-vous vues à Paris? Qu'avez-vous fait depuis jeudi, jour où vous y êtes arrivée? » A ces questions, elle raconta, avec une sincérité littérale, toutes les circonstances déjà connues de son séjour à Paris et de son action. « N'avez-vous pas cherché à fuir après le meurtre? — Je me serais évadée par la porte si on ne s'y était pas opposé. — Êtes-vous fille, et n'avez-vous jamais aimé d'homme? — Jamais! »

XV.

Ces réponses précises, fières, dédaigneuses tour à tour, faites d'une voix dont le timbre rappelait l'enfance en annonçant des pensées viriles, firent réfléchir plusieurs fois les interrogateurs sur la puissance d'un fanatisme qui empruntait et qui affermissait une si faible main. Ils espéraient toujours découvrir un instigateur derrière cette candeur et cette beauté. Ils ne trouvèrent que l'inspiration d'un cœur intrépide.

L'interrogatoire terminé, Chabot, mécontent du résultat, dévorait de l'œil les cheveux, le visage, la taille, toute la personne de la jeune fille garrottée devant lui. Il crut apercevoir un papier plié et attaché par une épingle sur son sein; il tendit la main pour le saisir. Charlotte avait oublié le papier qu'entrevoyait Chabot, et qui contenait une adresse aux Français, rédigée par elle, pour inviter les citoyens à la punition des tyrans et à la concorde. Elle crut voir, dans le geste et dans les yeux de Chabot, un outrage à sa pudeur. Désarmée de ses deux mains par ses liens, elle ne pouvait les opposer à l'insulte.

L'horreur et l'indignation qu'elle éprouva lui firent faire un mouvement en arrière si brusque et si convulsif du corps et des épaules, que le cordon de sa robe éclata, et que sa robe elle-même, se détachant, laissa à découvert sa poitrine. Confuse, elle se baissa aussi prompte que la pensée, et se replia en deux pour dérober sa nudité à ses juges. Il était trop tard, sa chasteté avait eu à rougir des regards des hommes.

Le patriotisme ne rendait ces hommes ni cyniques, ni insensibles. Ils parurent souffrir autant que Charlotte Corday de ce supplice involontaire de sa pudeur. Elle supplia qu'on lui déliât les mains pour rattacher sa robe. L'un d'eux détacha les cordes. Le respect pour son innocence ferma les yeux de ces hommes. Les mains déliées, Charlotte Corday se tourna du côté du mur et rajusta son fichu. On profita du moment où elle avait les mains libres pour lui faire signer ses réponses. Ses cordes avaient laissé leur empreinte et leurs sillons bleus sur la peau de ses bras. Quand on dut les lui lier de nouveau, elle pria les geôliers de lui permettre de rabattre ses manches et de mettre des gants sous ses cordes, pour lui épargner un supplice inutile avant le dernier supplice. L'accent et le geste de la pauvre fille furent tels, en adressant cette prière à ses juges et en montrant ses mains meurtries, qu'Harmand ne put retenir ses larmes et s'éloigna pour les cacher.

On consigna Charlotte Corday au cachot. Gardée à vue, même pendant la nuit, par deux gendarmes, elle réclama en vain contre cette profanation de son sexe. Le comité de sûreté générale pressait son jugement et son supplice. Elle entendait, de son grabat, les crieurs publics qui colportaient le récit du meurtre dans les rues, et les hurlements de la foule qui souhaitait mille morts à l'assassin. Charlotte ne prenait pas cette voix du peuple pour l'arrêt de la postérité. A travers l'horreur qu'elle inspirait, elle pressentait l'apothéose. Dans cette pensée, elle écrivit au comité de sûreté générale : « Puisque j'ai encore quelques instants à vivre, pourrais-je espérer, citoyens, que vous me permettrez de me faire peindre ? Je voudrais laisser ce souvenir de moi à mes amis. D'ailleurs, comme on chérit l'image des bons citoyens, la curiosité fait quelquefois rechercher celle des grands criminels, pour perpétuer l'horreur de leur crime. Si vous daignez acquiescer à ma demande, je vous prie de m'envoyer demain un peintre en miniature. Je vous renouvelle la prière de me laisser dormir seule. J'entends sans cesse crier dans la rue, ajoutait-elle, l'arrestation de Fauchet, mon complice. Je ne l'ai jamais vu que par la fenêtre, il y a deux ans. Je ne l'aime ni ne l'estime. C'est l'homme du monde à qui j'aurais le moins volontiers confié mon projet. Si cette déclaration peut lui servir, j'en certifie la vérité. »

XXVI.

Le président du tribunal révolutionnaire, Montané, vint, le lendemain 16, interroger l'accusée. Touché de tant de beauté, de jeunesse, et convaincu de la sincérité d'un fanatisme qui innocentait presque l'assassin aux yeux de la justice humaine, il voulait sauver la vie de l'accusée. Il dirigea les questions et insinua tacitement les réponses de manière à faire conclure plutôt la démence que le crime aux juges. Charlotte trompa obstinément cette miséricordieuse intention du président. Elle revendiqua son acte comme sa gloire. On la transporta à la Conciergerie. Mme Richard, femme du concierge de cette prison, l'y reçut avec la compassion qu'excitait ce rapprochement de la jeunesse et de l'échafaud.

Grâce à cette indulgence de ses geôliers, Charlotte obtint de l'encre, du papier, de la solitude. Elle en profita pour écrire à Barbaroux une lettre tronquée. Cette lettre racontait toutes les circonstances de son séjour à Paris, dans un style où le patriotisme, la mort et l'enjouement se mêlaient, comme l'amertume et la douceur dans la dernière coupe d'un ban-

quet d'adieu. Après avoir décrit les détails presque facétieux de son voyage en compagnie de montagnards, et l'amour dont un jeune voyageur s'était soudainement épris à son aspect : « J'ignorais, » poursuivait-elle, « que le comité de salut public avait interrogé les voyageurs. Je soutins d'abord que je ne les connaissais pas, afin de leur éviter le désagrément de s'expliquer. Je suivais en cela mon oracle Raynal, qui dit qu'on ne doit pas la vérité à ses tyrans. C'est par la voyageuse qui était avec moi qu'ils ont appris que je vous connais et que j'avais vu de Perret. Vous connaissez l'âme ferme de de Perret. Il leur a répondu l'exacte vérité. Il n'y a rien contre lui, mais sa fermeté est un crime. Je me repentis trop tard de lui avoir parlé. Je voulus réparer mon tort en le suppliant de fuir et d'aller vous rejoindre. Il est trop résolu pour se laisser influencer... Le croiriez-vous : Fauchet est emprisonné comme mon complice, lui qui ignorait mon existence! Mais on n'est guère content de n'avoir qu'une femme sans conséquence à offrir aux mânes de ce grand homme! Pardon! ô hommes! ce nom de Marat déshonore votre espèce : c'était une bête féroce qui allait dévorer le reste de la France par le feu de la guerre civile. Grâce au ciel, il n'est pas né Français... A mon premier interrogatoire, Chabot avait l'air d'un fou. Legendre a voulu m'avoir vue le matin chez lui, moi qui n'ai jamais songé à cet homme. Je ne le crois pas de taille à être le tyran de son pays, et je

ne prétends pas punir tout le monde... Je crois qu'on a imprimé les dernières paroles de Marat. Je doute qu'il en ait proféré. Mais voici les dernières qu'il m'avait dites à moi. Après avoir reçu vos noms à tous et ceux des administrateurs du département du Calvados, qui sont à Évreux, il me dit, pour me consoler, « que dans peu de jours il les ferait tous « guillotiner à Paris. » Ces derniers mots décidèrent de son sort. J'avoue que ce qui m'a décidée tout à fait, c'est le courage avec lequel nos volontaires se sont enrôlés le dimanche 7 juillet. Vous vous souvenez que je me promettais de faire repentir Pétion des soupçons qu'il manifestait sur mes sentiments. J'ai considéré que tant de braves gens marchant pour avoir la tête d'un seul homme, qu'ils auraient manqué ou qui aurait entraîné dans sa perte beaucoup de bons citoyens, cet homme ne méritait pas tant d'honneur, et qu'il lui suffisait de la main d'une femme. J'avoue que j'ai employé un artifice perfide pour l'engager à me recevoir....Je comptais en partant le sacrifier sur la cime de la Montagne, mais il n'allait plus à la Convention. On est si bon citoyen à Paris que l'on n'y conçoit pas comment une femme inutile, dont la plus longue vie ne serait bonne à rien, peut se sacrifier de sang-froid pour son pays!... Comme j'étais vraiment de sang-froid en sortant de chez Marat pour être conduite à l'Abbaye, je souffris des cris de quelques femmes : mais qui sauve la patrie ne s'aperçoit pas de ce qu'il en coûte. Puisse la

paix s'établir aussitôt que je le désire! Voici un grand préliminaire. Je jouis délicieusement de la paix depuis deux jours : le bonheur de mon pays fait le mien. Il n'est point de dévouement dont on ne tire plus de jouissance qu'il n'en coûte à s'y décider. Une imagination vive, un cœur sensible promettaient une vie bien orageuse. Je prie ceux qui me regretteraient de le considérer et de se réjouir. Chez les modernes, il y a peu de patriotes qui sachent s'immoler pour leur pays. Presque tout est égoïsme. Quel triste peuple pour former une république!... »

XXVII.

Cette lettre fut interrompue à ces mots par la translation de la captive à la Conciergerie. Elle la continua en ces termes dans sa nouvelle prison : « Je continue. J'avais eu hier l'idée de faire hommage de mon portrait au département du Calvados. Le Comité de salut public ne m'a pas répondu, et maintenant il est trop tard ! Il faut un défenseur, c'est la règle. J'ai pris le mien sur la Montagne. J'ai pensé demander Robespierre ou Chabot... C'est demain à huit heures que l'on me juge. Probablement à midi j'aurai vécu, pour parler le langage romain. J'ignore comment se passeront les derniers moments : c'est la fin qui couronne l'œuvre. Je n'ai pas besoin d'affecter l'insensibilité, car jusqu'à ce moment je n'ai pas la moindre crainte de la mort. Je n'ai jamais estimé la vie que par l'utilité dont elle pouvait être. Marat n'ira point au Panthéon. Il le méritait pourtant bien... Souvenez-vous de l'affaire de Mlle de Forbin. Voici son adresse en Suisse ; dites-lui que je l'aime de tout mon cœur. Je vais écrire à mon père ; je ne dis rien à mes autres amis. Je ne leur demande qu'un prompt

oubli : leur affliction déshonorerait ma mémoire. Dites au général Wimpfen que je crois lui avoir aidé à gagner plus qu'une bataille en facilitant la paix. Adieu, citoyen. Les prisonniers de la Conciergerie, loin de m'injurier comme le peuple dans les rues, ont l'air de me plaindre. Le malheur rend compatissant : c'est ma dernière réflexion. »

XXVIII.

Sa lettre à son père, écrite la dernière, était courte et d'un accent où la nature s'attendrissait, au lieu de sourire comme avec Barbaroux. « Pardonnez-moi d'avoir disposé de mon existence sans votre permission, » disait-elle. « J'ai vengé bien d'innocentes victimes; j'ai prévenu bien d'autres désastres. Le peuple, un jour désabusé, se réjouira d'être délivré d'un tyran. Si j'ai cherché à vous persuader que je passais en Angleterre, c'est que j'espérais rester inconnue. J'en ai reconnu l'impossibilité. J'espère que vous ne serez pas tourmenté; en tout cas, vous avez des défenseurs à Caen. J'ai pris pour défenseur Gustave Doulcet de Pontécoulant. Un tel attentat ne permet nulle défense. C'est pour la forme. Adieu, mon cher papa, je vous prie de m'oublier ou plutôt de vous réjouir de mon sort. La cause en est belle. J'embrasse ma sœur que j'aime de tout mon cœur. N'oubliez pas ce vers de Corneille :

Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud!

C'est demain à huit heures que l'on me juge... »

Cette allusion à un vers de son aïeul, en rappelant à son père l'orgueil du nom et l'héroïsme du sang, semblait placer son action sous la sauvegarde du génie de sa famille. Elle défendait la faiblesse ou le reproche au cœur de son père, en lui montrant le peintre des sentiments romains applaudissant d'avance à son dévouement.

XXIX.

Le lendemain, à huit heures du matin, les gendarmes vinrent la prendre pour la conduire au tribunal révolutionnaire. La salle était située au-dessus des voûtes de la Conciergerie. Un escalier sombre, étroit, funèbre, rampant dans le creux des épaisses murailles du soubassement du Palais de justice, conduisait les accusés au tribunal et ramenait les condamnés dans leur cachot. Avant de monter, elle arrangea ses cheveux et son costume pour paraître avec décence devant la mort; puis elle dit en souriant au concierge, qui assistait à ces préparatifs : « Monsieur Richard, ayez soin, je vous prie, que mon déjeuner soit préparé lorsque je descendrai de là-haut; mes juges sont sans doute pressés. Je veux faire mon dernier repas avec Mme Richard et avec vous. »

L'heure du jugement de Charlotte Corday était connue la veille dans Paris. La curiosité, l'horreur, l'intérêt, la pitié, avaient attiré une foule immense dans l'enceinte du tribunal et dans les salles qui la précèdent. Quand l'accusée approcha, un bruit sourd

s'éleva, comme une malédiction sur son nom, du sein de cette multitude. Mais à peine eut-elle fendu la foule et fait rayonner sa beauté surnaturelle dans tous les regards, que ce murmure de colère se changea en un frémissement d'intérêt et d'admiration. Toutes les physionomies passèrent de l'horreur à l'attendrissement; ses traits exaltés par la solennité du moment, colorés par l'émotion, troublés par la confusion de la jeune fille sous tant de regards, raffermis et ennoblis par la grandeur même d'un crime qu'elle portait dans l'âme et sur le front comme une vertu, enfin la fierté et la modestie rassemblées et confondues dans son attitude, donnaient à sa figure un charme mêlé d'effroi qui troublait toutes les âmes et tous les yeux; ses juges mêmes paraissaient des accusés devant elle : on croyait voir la justice divine ou la Némésis antique, substituant la conscience aux lois, et venant demander à la justice humaine, non de l'absoudre, mais de la reconnaître et de trembler!

XXX.

Quand elle fut assise au banc des accusés, on lui demanda si elle avait un défenseur. Elle répondit qu'elle avait chargé un ami de ce rôle, mais que ne le voyant pas dans l'enceinte, elle présumait qu'il avait manqué de courage. Le président lui désigna alors un défenseur d'office : c'était le jeune Chauveau-Lagarde, illustré depuis par sa défense de la reine, et déjà connu par son éloquence et par son courage, dans les causes et dans les temps où l'avocat partageait les périls de l'accusé. Ce choix du président indiquait une arrière-pensée de salut. Chauveau-Lagarde vint se placer au barreau. Charlotte le regarda d'un œil scrutateur et inquiet, comme si elle eût craint que, pour sauver sa vie, son défenseur n'abandonnât quelque chose de son honneur.

La veuve de Marat déposa en sanglotant. Charlotte, émue de la douleur de cette femme, abrégea sa déposition en s'écriant : « Oui, oui, c'est moi qui l'ai tué ! » Elle raconta ensuite la préméditation d'un acte conçu depuis trois mois, le projet de frapper le

tyran au milieu de la Convention, la ruse employée pour l'approcher. « Je conviens, » dit-elle avec humilité, « que ce moyen était peu digne de moi ; mais il fallait paraître estimer cet homme pour arriver jusqu'à lui. — Qui vous a inspiré tant de haine contre Marat? » lui demanda-t-on. « — Je n'avais pas besoin de la haine des autres, » répondit-elle, « j'avais assez de la mienne ; d'ailleurs on exécute mal ce qu'on n'a pas conçu soi-même. — Que haïssiez-vous en lui? — Ses crimes ! — En lui donnant la mort, qu'espériez-vous? — Rendre la paix à mon pays. — Croyez-vous donc avoir assassiné tous les Marats? — Celui-là mort, les autres trembleront peut-être. » On lui présenta le couteau pour qu'elle le reconnût. Elle le repoussa d'un geste de dégoût. « — Oui, » dit-elle, « je le reconnais. » Le crime refroidi lui faisait horreur dans l'instrument qui l'avait consommé. « — Quelles personnes fréquentiez-vous à Caen? — Très-peu de monde : je voyais Larue, officier municipal, et le curé de Saint-Jean. — Était-ce à un prêtre assermenté ou non assermenté que vous vous confessiez, à Caen? — Je n'allais ni aux uns ni aux autres. — Depuis quand aviez-vous formé ce dessein? — Depuis la journée du 31 mai, où l'on arrêta ici les députés du peuple. J'ai tué un homme pour en sauver cent mille. J'étais républicaine bien avant la Révolution. »

On confronte Fauchet avec elle. « — Je ne connais Fauchet que de vue, » dit-elle avec dédain ; « je le

regarde comme un homme sans mœurs et sans principes, et je le méprise. »

L'accusateur, lui reprochant d'avoir porté le coup de haut en bas pour qu'il fût plus sûr, lui dit qu'il fallait sans doute qu'elle fût bien exercée au crime! A cette supposition qui bouleversait toutes ses pensées en l'assimilant aux meurtriers de profession, elle poussa une exclamation de honte. « Oh! le monstre! » s'écria-t-elle, « il me prend pour un assassin! »

Fouquier-Tinville résuma les débats et conclut la mort.

Le défenseur se leva. « L'accusée, » dit-il, « avoue le crime; elle avoue la longue préméditation; elle en avoue les circonstances les plus accablantes. Citoyens, voilà sa défense tout entière : ce calme imperturbable et cette complète abnégation de soi-même, qui ne révèlent aucun remords en présence de la mort; ce calme et cette abnégation, sublimes sous un aspect, ne sont pas dans la nature; ils ne peuvent s'expliquer que par l'exaltation du fanatisme politique qui lui a mis le poignard à la main. C'est à vous de juger de quel poids un fanatisme si inébranlable doit peser dans la balance de la justice. Je m'en rapporte à vos consciences. »

Les jurés portèrent à l'unanimité la peine de mort. Elle entendit l'arrêt sans pâlir. Le président lui ayant demandé si elle avait à parler sur la nature de la peine qui lui était infligée, elle dédaigna de ré-

pondre, et s'approchant de son défenseur : « Monsieur, » lui dit-elle d'une voix pénétrante et douce, « vous m'avez défendue comme je voulais l'être, je vous en remercie ; je vous dois un témoignage de ma reconnaissance et de mon estime, je vous l'offre digne de vous. Ces messieurs (en montrant les juges) viennent de déclarer mes biens confisqués ; je dois quelque chose à la prison, je vous lègue cette dette à acquitter pour moi. »

Pendant qu'on l'interrogeait et que les jurés recueillaient ses réponses, elle avait aperçu dans l'auditoire un peintre qui dessinait ses traits. Sans s'interrompre, elle s'était tournée avec complaisance, et en souriant, du côté de l'artiste, pour qu'il pût mieux retracer son image. Elle pensait à l'immortalité. Elle posait déjà devant l'avenir.

XXXI.

Derrière le peintre, un jeune homme, dont les cheveux blonds, l'œil bleu, le teint pâle, révélaient un homme du Nord, s'élevait sur la pointe des pieds pour mieux apercevoir l'accusée. Il tenait les yeux attachés sur elle, comme un fantôme, dont le regard aurait contracté l'immobilité de la mort. A chaque réponse de la jeune fille, le sens viril et le son féminin de cette voix le faisaient frissonner et changer de couleur. Il semblait boire des yeux ses paroles et s'associer par le geste, par l'attitude et par l'enthousiasme, aux sentiments que l'accusée exprimait. Plusieurs fois, ne pouvant contenir son émotion, il provoqua par des exclamations involontaires les murmures de l'auditoire et l'attention de Charlotte Corday. Au moment où le président prononça l'arrêt de mort, ce jeune homme se leva à demi avec le geste d'un homme qui proteste dans son cœur, et se rassit aussitôt comme si les forces lui manquaient. Charlotte, insensible à son propre sort, vit ce mouvement. Elle comprit qu'au moment où tout l'abandonnait sur la terre une âme s'attachait à la sienne, et

qu'au milieu de cette foule indifférente ou ennemie elle avait un ami inconnu. Son regard le remercia. Ce fut leur seul entretien ici-bas.

Ce jeune étranger était Adam Lux, républicain allemand, envoyé à Paris par les révolutionnaires de Mayence pour concerter les mouvements de l'Allemagne avec ceux de la France dans la cause commune de la raison humaine et de la liberté des peuples. Ses yeux suivirent l'accusée jusqu'au moment où elle disparut, entre les sabres des gendarmes, sous la voûte de l'escalier. Sa pensée ne la quitta plus.

XXXII.

Rentrée à la Conciergerie, qui allait la livrer en peu d'instants à l'échafaud, Charlotte Corday sourit à ses compagnons de prison, rangés dans les corridors et dans les cours pour la voir passer. Elle dit au concierge : « J'avais espéré que nous déjeunerions encore ensemble; mais les juges m'ont retenue là-haut si longtemps, qu'il faut me pardonner de vous avoir manqué de parole. » Le bourreau arriva. Elle lui demanda une minute pour achever une lettre commencée. Cette lettre n'était ni une faiblesse ni un attendrissement de son âme : c'était le cri de l'amitié indignée qui veut laisser un reproche immortel à la lâcheté d'un abandon. Elle était adressée à Doulcet de Pontécoulant, qu'elle avait connu chez sa tante et qu'elle croyait avoir invoqué en vain pour défenseur. Voici ce billet : « Doulcet de Pontécoulant est un lâche d'avoir refusé de me défendre lorsque la chose était si facile. Celui qui l'a fait s'en est acquitté avec toute la dignité possible. Je lui en conserverai ma reconnaissance jusqu'au dernier moment. » Cette vengeance frappait à faux sur celui qu'elle accusait

du bord de la tombe. Le jeune Pontécoulant, absent de Paris, n'avait pas reçu la lettre : sa générosité et son courage répondaient de son acceptation. Charlotte emportait une erreur et une injustice à l'échafaud.

L'artiste qui avait ébauché les traits de Charlotte Corday devant le tribunal était M. Hauer, peintre et officier de la garde nationale de la section du Théâtre-Français. Revenue dans son cachot, elle pria le concierge de le laisser entrer pour achever son ouvrage. M. Hauer fut introduit. Charlotte le remercia de l'intérêt qu'il paraissait prendre à son sort, et posa avec sérénité devant lui : on eût dit qu'en lui permettant de transmettre ses traits et sa physionomie à la postérité, elle le chargeait de transmettre son âme et son patriotisme visibles aux générations à venir. Elle s'entretint avec M. Hauer de son art, de l'événement du jour, de la paix que lui laissait l'acte qu'elle venait de consommer. Elle parla de ses jeunes amies d'enfance à Caen, et pria l'artiste de copier en petit le portrait en grand qu'il exécutait, et d'envoyer cette miniature à sa famille.

Au milieu de cet entretien, entrecoupé de silences, on entendit frapper doucement à la porte du cachot placée derrière l'accusée. On ouvrit, c'était le bourreau. Charlotte, se retournant au bruit, aperçut les ciseaux et la chemise rouge que l'exécuteur portait sur le bras. On vit sa peau pâlir et frissonner à cet appareil. « Quoi! déjà? » s'écria-t-elle involontaire-

ment. Elle se raffermit bientôt, et, jetant son regard sur le portrait inachevé : « Monsieur, » dit-elle à l'artiste avec un sourire triste et bienveillant, « je ne sais comment vous remercier du soin que vous avez pris; je n'ai que cela à vous offrir, conservez-le en mémoire de votre bonté et de ma reconnaissance. » En disant ces mots, elle prit les ciseaux de la main du bourreau, et coupant une mèche de ses longs cheveux blond cendré qui s'échappaient de son bonnet, elle la présenta à M. Hauer. Les gendarmes et le bourreau, à ces paroles et à ce geste, sentirent les larmes monter dans leurs yeux.

La famille de M. Hauer possède encore ce portrait interrompu par la mort. La tête seule était peinte, le buste était à peine esquissé. Mais le peintre, qui suivit de l'œil les préparatifs de l'échafaud, fut si frappé de l'effet de splendeur sinistre que la chemise rouge ajoutait à la beauté du modèle, qu'après le supplice de Charlotte il la peignit sous ce costume.

Un prêtre, autorisé par l'accusateur public, se présenta, selon l'usage, pour lui offrir les consolations de la religion. « Remerciez, » lui dit-elle avec une grâce affectueuse, « ceux qui ont eu l'attention de vous envoyer; mais je n'ai pas besoin de votre ministère : le sang que j'ai versé et mon sang que je vais répandre sont les seuls sacrifices que je puisse offrir à l'Éternel. » L'exécuteur lui coupa les cheveux; elle les ramassa, les regarda une dernière fois et les donna à Mme Richard. On lui lia les mains,

et on la revêtit de la chemise des suppliciés. « Voilà, » dit-elle en souriant, « la toilette de la mort faite par des mains un peu rudes; mais elle conduit à l'immortalité. »

Au moment où elle monta sur la charrette pour aller au supplice, un orage éclatait sur Paris. Les éclairs et la pluie ne dispersèrent pas la foule qui encombrait les places, les ponts, les rues sur la route du cortége. Des hordes de femmes forcenées la poursuivaient de leurs malédictions. Insensible à ces outrages, elle promenait un regard rayonnant de sérénité et de pitié sur ce peuple.

XXXIII.

Le ciel s'était éclairci. La pluie, qui collait ses vêtements sur ses membres, dessinait sous la laine humide les gracieux contours de son corps, comme ceux d'une femme sortant du bain. Ses mains, liées derrière le dos, la forçaient à relever la tête : cette contrainte des muscles donnait plus de fixité à son attitude et faisait ressortir les courbes de sa stature. Le soleil couchant éclairait son front de rayons semblables à une auréole. Les couleurs de ses joues, relevées par les reflets de sa chemise rouge, donnaient à son visage une splendeur dont les yeux étaient éblouis. On ne savait si c'était l'apothéose ou le supplice de la beauté que suivait ce tumultueux cortége. Robespierre, Danton, Camille Desmoulins s'étaient placés sur le passage pour l'entrevoir. Tous ceux qui avaient le pressentiment de l'assassinat étaient curieux d'étudier sur ses traits l'expression du fanatisme qui pouvait les menacer demain. Elle ressemblait à la vengeance céleste satisfaite et transfigurée. Elle paraissait par moments chercher dans ces milliers de visages un regard d'intelligence sur lequel

son regard pût se reposer. Adam Lux attendait la charrette à l'entrée de la rue Saint-Honoré. Il suivit pieusement les roues jusqu'au pied de l'échafaud. « Il gravait dans son cœur, » dit-il lui-même, « cette inaltérable douceur au milieu des hurlements barbares de la foule, ce regard si doux et si pénétrant, ces étincelles vives et humides qui s'échappaient comme des pensées enflammées de ces beaux yeux dans lesquels parlait une âme aussi intrépide que tendre : yeux charmants qui auraient dû émouvoir un rocher! » s'écrie-t-il... « Souvenirs uniques et immortels, » ajoutait-il, « qui brisèrent mon cœur et qui le remplirent d'émotions jusqu'alors inconnues! Émotions dont la douceur égale l'amertume et qui ne mourront qu'avec moi. Qu'on sanctifie le lieu de son supplice et qu'on y élève sa statue avec ces mots : *Plus grande que Brutus!* Mourir pour elle, être souffleté comme elle par la main du bourreau; sentir en mourant le froid du même couteau qui trancha la tête angélique de Charlotte; être uni à elle dans l'héroïsme, dans la liberté, dans l'amour, dans la mort, voilà désormais mes seuls vœux. Je n'atteindrai jamais cette vertu sublime; mais n'est-il pas juste que l'objet adoré soit toujours au-dessus de l'adorateur? »

XXXIV.

Ainsi un amour enthousiaste et immatériel, éclos du dernier regard de la victime, l'accompagnait à son insu pas à pas jusqu'à l'échafaud, et se disposait à la suivre pour mériter, avec son modèle et son idéal, l'éternelle union des âmes. La charrette s'arrêta. Charlotte pâlit en voyant l'instrument du supplice. Elle reprit promptement ses couleurs naturelles et monta les marches glissantes de l'échafaud d'un pas aussi ferme et aussi léger que le permettaient sa chemise traînante et ses mains liées. Quand l'exécuteur, pour lui découvrir le cou, arracha le fichu qui couvrait sa gorge, la pudeur humiliée lui donna plus d'émotion que la mort prochaine; mais, reprenant sa sérénité et son élan presque joyeux vers l'éternité, elle plaça d'elle-même son cou sous la hache. Sa tête roula et rebondit. Un des valets du bourreau, nommé Legros, prit la tête d'une main et la souffleta de l'autre par une vile adulation au peuple. Les joues de Charlotte rougirent, dit-on, de l'outrage, comme si la dignité et la pudeur

avaient survécu un moment au sentiment de la vie. La foule irritée n'accepta pas l'hommage. Un frisson d'horreur parcourut la multitude et demanda vengeance de cette indignité.

MADAME ROLAND

MADAME ROLAND

1754 — 8 NOVEMBRE 1793.

I.

Mme Roland était née dans cette condition intermédiaire où les familles, à peine émancipées par le travail, sont pour ainsi dire amphibies entre le prolétariat et la bourgeoisie, et retiennent dans leurs mœurs les vertus et la simplicité du peuple en participant déjà aux lumières de la société. Un portrait de son enfance représente la jeune fille dans l'atelier de son père, tenant d'une main un livre, de l'autre l'outil du graveur. Ce portrait est la définition symbolique de la condition sociale où était née Mme Roland, au point précis entre le travail des mains et le travail de la pensée.

Son père, Gratien Phlipon, était graveur et peintre en émail. Il joignait à ces deux professions le commerce des diamants et des bijoux. C'était un homme aspirant toujours plus haut que ses forces, un aventurier d'industrie, qui brisait sans cesse sa modeste fortune en voulant l'étendre à la proportion de ses rêves et de son ambition. Il adorait sa fille et ne se contentait pas pour elle des perspectives de l'atelier. Il lui donnait l'éducation des plus hautes fortunes, comme la nature lui avait donné le cœur des plus grandes destinées. On sait ce que des caractères, comme celui de cet homme, apportent à la fois de chimères, de gêne et de malheur dans leur intérieur.

La jeune fille grandissait dans cette atmosphère de luxe d'esprit et de ruine réelle. Douée d'un jugement prématuré, elle démêlait déjà ces déréglements de famille; elle se réfugiait dans la raison de sa mère contre les illusions de son père et contre les pressentiments de l'avenir.

Marguerite Bimont, sa mère, avait apporté à son mari une beauté sereine et une âme supérieure aussi à sa destinée; mais une piété angélique et la résignation qu'elle inspire la prémunissaient à la fois contre l'ambition et contre le désespoir. Mère de sept enfants qui tous lui avaient été arrachés du sein par la mort, elle avait concentré sur sa fille unique toute sa puissance d'aimer. Mais son amour même la garantissait de toute faiblesse dans

l'éducation qu'elle donnait à son enfant. Elle tenait dans un juste équilibre son cœur et son intelligence, son imagination et sa raison. Le moule où elle jetait cette jeune âme était gracieux; mais il était d'airain. On eût dit qu'elle prévoyait de loin les destinées de cette enfant et qu'elle mêlait à tous les accomplissements de la jeune fille ce quelque chose de mâle qui fait les héros et les martyrs.

La nature s'y prêtait admirablement. Elle avait donné à son élève une intelligence supérieure encore à sa beauté. Cette beauté de ses premières années, dont Mme Roland a tracé elle-même les principaux traits avec une complaisance enfantine dans les pages heureuses de ses *Mémoires*, était loin d'avoir acquis le caractère d'énergie, de mélancolie et de majesté que lui donnèrent plus tard l'amour contenu, les pensées viriles et le malheur.

Une taille élevée et souple, des épaules effacées, une poitrine large, soulevée par une respiration libre et forte; une attitude modeste et décente, cette pose du cou qui caractérise l'intrépidité; des cheveux noirs et lisses, des yeux bleus brunis par l'ombre de la pensée, un regard qui passait comme l'âme de la tendresse à l'énergie, un nez de statue grecque, une bouche un peu grande, ouverte au sourire comme à la parole, des dents éclatantes, un menton relevé et arrondi donnant à l'ovale de sa figure cette grâce voluptueuse et féminine sans laquelle la beauté même ne produit pas l'amour, une peau marbrée des teintes

de la vie et veinée d'un sang qui se portait à la moindre impression sur ses joues rougissantes, un son de voix qui empruntait ses vibrations aux fibres graves de la poitrine, et qui se modulait profondément aux mouvements mêmes du cœur (don précieux, car le son de voix qui est la communication de l'émotion dans la femme est le véhicule de la persuasion dans l'orateur; à ces deux titres la nature lui devait le charme de la voix et elle le lui avait donné) : tel était à dix-huit ans le portrait de cette jeune fille que l'obscurité couva longtemps dans son ombre, comme pour préparer à la vie et à la mort une âme plus forte et une victime plus accomplie.

II.

Son intelligence éclairait cette enveloppe d'une lueur précoce et soudaine qui ressemblait déjà à l'inspiration. Elle aspirait, pour ainsi dire, les connaissances les plus difficiles en les épelant. Ce qu'on enseigne à son âge et à son sexe ne lui suffisait pas. La mâle éducation des hommes était un attrait et un jeu pour elle. Son esprit puissant avait besoin de tous les instruments de la pensée comme d'un exercice. Religion, histoire, philosophie, musique, peinture, danse, sciences exactes, chimie, langues étrangères et langues savantes, elle apprenait tout et désirait plus. Elle formait elle-même sa pensée de tous les rayons que l'obscurité de sa condition laissait arriver jusqu'au laboratoire de son père. Elle dérobait même furtivement les livres que les jeunes apprentis apportaient et oubliaient pour elle dans l'atelier. Jean-Jacques Rousseau, Voltaire, Montesquieu, les philosophes anglais lui tombèrent ainsi dans les mains. Mais sa véritable nourriture, c'était Plutarque.

« Je n'oublierai jamais, dit-elle, le carême de 1763, pendant lequel j'emportai tous les jours ce livre à

l'église en guise de livre de prières; c'est de ce moment que datent les impressions et les idées qui me rendirent républicaine sans que je songeasse alors à le devenir. » Après Plutarque ce fut Fénelon qui émut le plus son cœur. Le Tasse et les poëtes vinrent ensuite. L'héroïsme, la vertu et l'amour devaient se verser de ces trois vases ensemble dans l'âme d'une femme destinée à cette triple palpitation des grandes impressions.

Au milieu de cet embrasement de son âme, sa raison restait froide et sa pureté sans tache; à peine confesse-t-elle de légères et fugitives émotions du cœur et des sens. « En les lisant derrière le paravent qui fermait ma chambre dans la salle de mon père, écrit-elle, ma respiration s'élevait, je sentais un feu subit couvrir mon visage, et ma voix altérée aurait trahi mon agitation. J'étais Eucharis pour Télémaque, Herminie pour Tancrède. Cependant, toute transformée en elles, je ne songeais pas à être moi-même quelque chose pour personne. Je ne faisais point de retour sur moi, je ne cherchais rien autour de moi; c'était un rêve sans réveil. Cependant je me rappelle avoir vu avec beaucoup de tremblement un jeune peintre, nommé Taboral, qui venait parfois chez mon père; il avait peut-être vingt ans, une voix douce, une figure sensible, rougissante comme une jeune fille. Lorsque je l'entendais dans l'atelier, j'avais toujours un crayon ou autre chose à y aller chercher; mais comme sa présence m'embarrassait autant

qu'elle m'était agréable, je ressortais plus vite que je n'étais entrée, avec un battement de cœur et un tremblement que j'allais cacher dans mon petit coin. »

Bien que sa mère fût très-pieuse, elle n'interdisait aucune de ces lectures à sa fille. Elle voulait lui inspirer la religion et non la lui commander; pleine de bon sens et de tolérance, elle la livrait avec confiance à sa raison et ne voulait ni comprimer ni tarir la séve qui devait plus tard porter son fruit dans ce cœur. Une religion servile et non volontaire lui semblait une dégradation et un esclavage que Dieu ne pouvait accepter comme un tribut digne de lui. L'âme pensive de la jeune fille se portait naturellement vers ces grands objets du bonheur et du malheur éternel; elle dut plonger plus jeune et plus profondément qu'une autre dans l'infini. Le règne du sentiment s'ouvrit en elle par l'amour de Dieu. Le sublime délire de ses contemplations pieuses embellit les premières années de son adolescence, résigna les autres à la philosophie, et semblait devoir la préserver à jamais des orages des passions. Sa dévotion fut ardente; elle prit les teintes de son âme, aspira au cloître et rêva le martyre. Entrée au couvent, elle s'y trouva un moment heureuse, donnant sa pensée au mysticisme et son cœur à de premières amitiés. La régularité monotone de cette vie endormait doucement l'activité de ses méditations. Aux heures de liberté, elle ne jouait pas avec ses compagnes; elle se retirait sous quelque arbre pour lire et rêver. Sen-

sible, comme Rousseau, à la beauté du feuillage, au bruissement de l'herbe, au parfum des fleurs, elle admirait la main de Dieu et la baisait dans ses œuvres. Débordant de reconnaissance et de joie intérieure, elle allait l'adorer à l'église. Là, les sons majestueux de l'orgue s'associant à la voix des jeunes religieuses achevait de la ravir en extase. La religion catholique a toutes les fascinations mystiques pour les sens, et les voluptés pour l'imagination. Une novice prit le voile pendant ce séjour au couvent. Sa présentation à la grille, son voile blanc, sa couronne de roses, les chants suaves et calmes qui la conduisaient du monde au ciel, le drap mortuaire jeté sur sa beauté ensevelie et sur ce cœur palpitant firent tressaillir la jeune artiste et l'inondèrent de larmes. Sa destinée lui offrait l'image des grands sacrifices. Elle en pressentait d'avance en elle le courage et le déchirement.

III.

Le charme et l'habitude de ces sensations religieuses ne s'effacèrent jamais en elle. La philosophie, qui devint plus tard son seul culte, dissipa sa foi, mais laissa survivre ces impressions. Elle ne pouvait assister sans attrait et sans respect aux cérémonies du culte dont sa raison avait répudié les mystères. Le spectacle d'hommes faibles réunis pour adorer et implorer le père des hommes touchait sa pensée. La musique l'enlevait au ciel. Elle sortait des temples chrétiens plus heureuse et meilleure, tant les souvenirs de l'enfance se reflètent et se prolongent sur la vie la plus agitée.

Ce goût passionné de l'infini et ce sentiment pieux de la nature continuèrent à l'enivrer quand elle fut rentrée chez son père. « La situation de la maison paternelle n'avait point, dit-elle, le calme solitaire du couvent. Cependant beaucoup d'air, un grand espace s'offraient encore du haut de notre demeure, près du *Pont-Neuf*, à mon imagination rêveuse et romantique. Combien de fois, de ma fenêtre exposée au nord, j'ai contemplé avec émotion les vastes déserts

du ciel, sa voûte superbe, azurée, splendidement dessinée, depuis le levant bleuâtre, loin derrière le *Pont-au-Change*, jusqu'au couchant doré d'une lueur de pourpre mourante derrière les arbres des Champs-Élysées et les maisons de Chaillot! Je ne manquais pas d'employer ainsi quelques moments à la fin d'un beau jour; et souvent des larmes douces coulaient délicieusement de mes yeux, tandis que mon cœur, gonflé d'un sentiment inexprimable, heureux de battre et reconnaissant d'exister, offrait à l'Être des êtres un hommage pur et digne de lui. » Hélas! quand elle écrivait ces lignes, elle ne voyait plus que dans son âme ce pan si rétréci du ciel de Paris, et le souvenir de ces soirées resplendissantes n'éclairait que d'une illusion fugitive les murs de son cachot.

IV.

Mais alors elle était heureuse, entre sa tante Angélique et sa mère, dans ce qu'elle appelle ce beau quartier de l'île Saint-Louis. Sur ces quais alignés, sur ce rivage tranquille, elle prenait l'air dans les soirs d'été, considérant le cours gracieux de la rivière et la campagne qui se dessinait au loin. Elle traversait aussi, le matin, ces quais dans un saint zèle, pour aller à l'église, sans rencontrer dans ce chemin désert aucune distraction à son recueillement. Son père, qui lui permettait de hautes études et qui s'enivrait des succès de sa fille, voulut pourtant l'initier à son art et la fit commencer à graver. Elle apprit à tenir le burin et y réussit comme à toute chose. Elle n'en tirait pas encore de salaire; mais, à l'époque de la fête de ses grands parents, elle leur portait, pour son tribut, tantôt une tête qu'elle s'était appliquée à dessiner dans cette intention, tantôt une petite plaque en cuivre sur laquelle elle avait gravé des emblèmes ou des fleurs; on lui donnait, en retour, des bijoux ou des objets destinés à sa parure, qu'elle confesse avoir toujours recherchés.

Mais ce goût, naturel à son sexe et à son âge, ne la détachait pas des occupations les plus humbles du ménage. Elle ne rougissait pas, après avoir paru, le dimanche, à l'église ou à la promenade, dans une toilette enviée, d'aller, dans la semaine, en robe de toile, au marché, à côté de sa mère. Elle descendait même seule pour acheter, à quelques pas de la maison, du persil ou de la salade, que la ménagère avait oubliés. Bien qu'elle se sentît un peu ravalée par ces soins domestiques, qui la faisaient descendre des hauteurs de son Plutarque, ou du ciel de ses rêves, elle y mettait tant de grâce associée à une dignité si naturelle, que la fruitière se faisait un plaisir de la servir avant ses autres pratiques, et que les premiers arrivés ne s'offensaient pas de ce privilége. Cette jeune fille, cette Héloïse future du XVIIIe siècle, qui lisait les ouvrages sérieux, qui expliquait les cercles de la sphère céleste, qui maniait le crayon et le burin, et qui roulait déjà des mondes de pensées hardies et de sentiments passionnés dans son âme, était souvent appelée à la cuisine pour éplucher les herbes. Ce mélange d'études graves, d'exercices élégants et de soins domestiques, ordonnés par la sagesse de sa mère, semblait la préparer de loin aux vicissitudes de sa fortune, et l'aida, plus tard, à les supporter. C'était Rousseau aux Charmettes, rangeant le bûcher de Mme de Warens de la main qui devait écrire le *Contrat social*, ou Philopæmen coupant son bois.

V.

Du fond de cette vie retirée, elle apercevait quelquefois le monde supérieur qui brillait au-dessus d'elle; les éclairs qui lui découvraient la haute société offensaient ses regards plus qu'ils ne l'éblouissaient. L'orgueil de ce monde aristocratique qui la voyait, sans la compter, pesait sur son âme. Une société où elle n'avait pas son rang lui semblait mal faite. C'était moins de l'envie que de la justice révoltée en elle.

La jeune fille, conduite une fois par sa grand'-mère dans une maison aristocratique dont ses humbles parents étaient pour ainsi dire les *affranchis*, fut violemment blessée du ton de supériorité caressante avec laquelle on traita sa grand'mère et elle-même. « Ma fierté s'étonna, mon sang bouillonna plus fort qu'à l'ordinaire, je me sentis rougir. Je ne me demandais pas encore pourquoi telle femme était assise sur le canapé et ma grand'mère sur le tabouret, mais j'avais le sentiment qui conduit à cette réflexion, et je vis arriver la fin de la visite comme un soulagement à quelque chose qui oppresse. »

Une autre fois, on la mena passer huit jours à Versailles, dans le palais de ce roi et de cette reine dont elle devait un jour saper le trône. Logée dans les combles, chez une femme de la domesticité du château, elle vit de près ce luxe royal qu'elle croyait payé par la misère des peuples, et cette grandeur des rois élevée sur la servilité des courtisans. Les grands couverts, les promenades, le jeu du roi, les présentations passèrent sous ses yeux dans toute leur vanité et dans toute leur pompe. Ces superstitions du pouvoir répugnèrent à cette âme nourrie, par les philosophes, de vérité, de liberté et de vertu antique. Les noms obscurs, le costume bourgeois des parents qui la conduisaient à ce spectacle, ne laissaient tomber sur elle que des regards sans attention et quelques mots qui sentaient moins la faveur que la protection. Le sentiment de sa jeunesse, de sa beauté et de son mérite, inaperçus de cette foule qui n'adorait que la faveur ou l'étiquette, lui pesait sur le cœur. La philosophie, la fierté naturelle, l'imagination et la rigidité de son âme étaient également blessées dans ce séjour. « J'aimais mieux, dit-elle, les statues des jardins que les personnages du palais. » Et sa mère lui demandant si elle était contente du voyage : « Oui, répondit-elle, pourvu qu'il finisse bientôt; encore quelques jours, et je détesterais tant les gens que je vois, que je ne saurais plus que faire de ma haine. — Quel mal te font-ils ? » répliqua sa mère. « Sentir l'injustice et contempler

l'absurdité. » En voyant ces splendeurs du despotisme de Louis XIV qui s'éteignaient dans la corruption, elle songeait à Athènes; et elle oubliait la mort de Socrate, l'exil d'Aristide, la condamnation de Phocion. « Je ne prévoyais pas, dit-elle tristement en écrivant ces lignes, que la destinée me réservait à être témoin de crimes pareils à ceux dont ils furent les victimes, et à participer à la gloire de leurs martyres après avoir professé leurs principes. »

Ainsi l'imagination, le caractère et les études de cette femme la préparaient, à son insu, pour la république. La religion seule, alors si puissante sur elle, aurait pu la retenir dans la résignation qui soumet les pensées à l'ordre de Dieu. Mais la philosophie devint sa foi : cette foi fit partie de sa politique. L'émancipation des peuples se lia dans sa pensée à l'émancipation des idées. Elle crut, en renversant les trônes, travailler pour les hommes, et, en renversant les autels, travailler pour Dieu. Telle est la confession qu'elle fait elle-même de son changement.

VI.

Cependant cette jeune fille attirait déjà de nombreux prétendants à sa main. Son père voulait la marier dans la classe à laquelle il appartenait lui-même. Il aimait, il estimait le commerce, parce qu'il le regardait comme la source de la richesse. Sa fille le méprisait parce qu'il était, à ses yeux, la source de l'avarice et l'aliment de la cupidité. Les hommes de cette condition lui répugnaient. Elle voulait, dans son mari, des idées et des sentiments analogues aux siens. Son idéal était une âme et non une fortune. « Nourrie dès mon enfance dans le commerce des grands hommes de tous les âges, familiarisée avec les hautes idées et les grands exemples, n'aurai-je vécu avec Platon, avec tous les philosophes, avec tous les poëtes, avec tous les politiques de l'antiquité, que pour m'unir à un marchand qui ne jugera et ne sentira rien comme moi? »

Celle qui écrivait ces lignes était dans ce moment même demandée à ses parents par un riche boucher du voisinage. Elle refusait tout. « Je ne descendrai pas du monde de mes nobles chimères, répondait-

elle aux instances sans cesse renouvelées de son père. Ce que je veux, ce n'est pas une condition, c'est un homme. Je mourrai dans l'isolement plutôt que de prostituer mon âme dans une union avec un être qui ne la comprendrait pas. »

Privée de sa mère par une mort prématurée, seule dans la maison d'un père où le désordre s'introduisait avec de secondes amours, la mélancolie gagnait son âme mais ne la surmontait pas. Elle se recueillait davantage en elle-même pour rassembler ses forces contre l'isolement et contre l'infortune. La lecture de l'*Héloïse* de Rousseau, qu'on lui prêta alors, fit sur son cœur le même genre d'impression que Plutarque avait fait sur son esprit. Plutarque lui avait montré la liberté, Rousseau lui fit rêver le bonheur. L'un l'avait fortifiée, l'autre l'attendrit. Elle éprouva le besoin d'épancher son âme. La tristesse fut sa muse sévère. Elle commença à écrire pour se consoler dans l'entretien de ses propres pensées, sans aucune intention de devenir écrivain; elle acquit, par ces exercices solitaires, cette éloquence dont elle anima plus tard ses amis.

VII.

Ainsi mûrissait cette femme patiente et résolue à la fois envers sa destinée, quand elle crut avoir trouvé l'homme antique rêvé depuis si longtemps par son imagination. Cet homme était Roland de la Platière.

Il lui fut présenté sous les auspices d'une de ses jeunes amies d'enfance mariée à Amiens, où Roland exerçait alors les fonctions d'inspecteur des manufactures. « Tu recevras cette lettre, lui écrivait l'amie, par le philosophe dont je t'ai quelquefois parlé, M. Roland, homme éclairé, de mœurs antiques, à qui on ne peut reprocher que son culte pour les anciens, son mépris pour son siècle et sa trop haute estime de sa propre vertu... » « Ce portrait, dit-elle, était juste et bien saisi. Je vis un homme de plus de quarante ans, haut de stature, négligé dans son attitude, avec cette espèce de roideur que donne l'habitude de l'isolement; mais ses manières étaient simples et faciles, et, sans avoir l'élégance du monde, elles alliaient la politesse de l'homme bien né à la gravité du philosophe. Une grande maigreur,

le teint accidentellement jaune, le front déjà peu garni de cheveux et très-découvert n'altéraient point des traits réguliers mais peu séduisants. Au reste, un sourire fin et une vive expression développaient sa physionomie et la faisaient sortir comme une figure nouvelle quand il s'animait en parlant ou en écoutant. Sa voix était mâle, son parler bref comme celui d'un homme qui n'aurait pas l'haleine longue; son discours, plein de choses, parce que sa tête était remplie d'idées, occupait l'esprit plus qu'il ne flattait l'oreille. Sa diction était quelquefois piquante mais revêche et sans harmonie. C'est un don rare et bien puissant sur les sens, ajoute-t-elle, que ce charme de la voix; il ne tient pas seulement à la qualité du son, il résulte aussi de cette délicatesse de sensibilité qui varie l'expression en modifiant l'accent. » C'était dire assez que Roland en était dépourvu.

VIII.

Roland, né dans une famille d'honnête bourgeoisie qui occupait des emplois de magistrature et prétendait à la noblesse, était le dernier de cinq frères. On le destinait à l'Église. Pour fuir cette destinée, qui lui répugnait, il quitta à dix-neuf ans la maison paternelle et se réfugia à Nantes. Entré chez un armateur, il se préparait à passer aux Indes, pour s'y adonner au commerce, quand une maladie l'arrêta au moment de s'embarquer. Un de ses parents, inspecteur des manufactures, le recueillit à Rouen et le fit entrer dans ses bureaux. Cette administration, animée de l'esprit de Turgot, touchait par les procédés des arts à toutes les sciences, et par l'économie politique aux plus hauts problèmes de gouvernement. Elle était peuplée de philosophes. Roland s'y distingua. Le gouvernement l'envoya en Italie, pour y étudier la marche du commerce.

Il s'éloigna avec peine de sa jeune amie et lui écrivit régulièrement des lettres scientifiques destinées à servir de notes à l'ouvrage qu'il se proposait d'écrire sur l'Italie, lettres dans lesquelles le senti-

ment se révélait sous la science, plus semblables aux études d'un philosophe qu'aux entretiens d'un amant.

A son retour, elle revit en lui un ami : son âge, sa gravité, ses mœurs, ses habitudes laborieuses le lui firent considérer comme un sage qui n'existait que par la raison. Dans l'union qu'ils méditaient, et qui ressemblait moins à l'amour qu'aux associations antiques des jours de Socrate et de Platon, l'un cherchait un disciple plus qu'une femme, l'autre épousait un maître plus qu'un mari. M. Roland retourna à Amiens. Il écrivit de là au père pour lui demander la main de sa fille. Celui-ci refusa séchement. Il craignait dans M. Roland, dont l'austérité lui répugnait, un censeur pour lui, un tyran pour sa fille. Informée de ce refus par son père, celle-ci s'indigna et se retira dans un couvent, dénuée de tout. Elle y vécut des aliments les plus grossiers, qu'elle préparait de ses mains. Elle s'y plongea dans l'étude, elle y fortifia son cœur contre l'adversité. *Elle se vengea à mériter le bonheur du sort qui ne le lui accordait pas.* Le soir, une visite d'un de ses amis, le jour, une heure de promenade dans un jardin entouré de hautes murailles, ce sentiment de force qui fait qu'on se roidit contre le sort, cette mélancolie qui attendrit l'âme sur elle-même et la nourrit de sa propre sensibilité, l'aidèrent à passer les longs mois d'hiver de sa captivité volontaire.

Un sentiment d'amertume intérieure empoisonnait

cependant pour elle jusqu'à son sacrifice. Elle se disait que ce sentiment n'était pas récompensé : elle s'était flattée que M. Roland, en apprenant sa résolution et sa retraite, serait accouru pour l'arracher à son couvent et confondre leur destinée. Le temps s'écoulait, Roland ne venait pas, il écrivait à peine. Il vint enfin après six mois. Il s'enflamma de nouveau en revoyant son amie derrière une grille ; il se détermina à lui offrir sa main, elle l'accepta. Mais tant de calculs, d'hésitation, de froideur avaient enlevé le peu d'illusion qui pouvait rester à la jeune recluse et réduit les sentiments à une sévère estime. Elle se dévoua plutôt qu'elle ne se donna. Il lui parut beau de s'immoler au bonheur d'un homme de bien : mais elle accomplit ce sacrifice avec tout le sérieux de la raison et sans aucun enthousiasme de cœur. Son mariage fut pour elle un acte de vertu, dont elle jouit non parce qu'il était doux, mais parce qu'il lui parut sublime.

L'élève passionnée de Jean-Jacques Rousseau se retrouve à cette époque décisive de son existence. Le mariage de Mme Roland est une imitation évidente de celui d'Héloïse épousant M. de Volmar. Mais l'amertume de la réalité ne tarde pas à percer sous l'héroïsme de son dévouement. « A force, dit-elle elle-même, de m'occuper de la félicité de l'homme à qui je m'associai, je m'aperçus qu'il manquait quelque chose à la mienne. Je n'ai pas cessé un seul instant de voir dans mon mari un des hommes les

plus estimables qui existent et auquel je pouvais m'honorer d'appartenir; mais j'ai senti souvent qu'il manquait entre nous de parité, que l'ascendant d'un caractère dominateur, joint à celui de vingt années de plus que mon âge, rendait de trop une de ces deux supériorités. Si nous vivions dans la solitude, j'avais des heures quelquefois pénibles à passer. Si nous allions dans le monde, j'y étais aimée de gens dont je m'apercevais que quelques-uns pourraient trop me toucher. Je me plongeai dans le travail de mon mari, je me fis son copiste, son correcteur d'épreuves; j'en remplissais la tâche avec une humilité sans murmures qui contrastait avec un esprit aussi libre et aussi exercé que le mien. Mais cette humilité coulait de mon cœur. Je respectais tant mon mari, que j'aimais à supposer toujours qu'il était supérieur à moi; j'avais si peur d'une ombre sur son visage, il tenait tant à ses opinions, que je n'ai acquis que bien tard la force de le contredire. Je joignais à ces travaux ceux du ménage; m'étant aperçue que sa délicate santé ne s'accordait pas de tous les régimes, je prenais le soin de lui préparer moi-même ses aliments. Je restai avec lui quatre ans à Amiens. J'y devins mère et nourrice. Nous travaillions ensemble à l'*Encyclopédie nouvelle*, dont les articles relatifs au commerce lui avaient été confiés. Nous ne quittions ces études que pour des promenades champêtres hors de la ville. »

Roland, absolu et personnel, avait exigé, dès le

commencement du mariage, que sa femme cessât de voir les jeunes compagnes qu'elle avait aimées au couvent et qui vivaient à Amiens. Il redoutait le moindre partage d'affection. Sa prudence dépassait les bornes de la raison. A une union austère comme le mariage, il faut les distractions de l'amitié. Cette tyrannie d'un sentiment exclusif n'était pas rachetée par l'amour. Roland demandait tout à la complaisance de sa femme. Si rien ne chancelait dans cette âme, elle sentait ses sacrifices, et elle jouissait de l'accomplissement de ses devoirs comme le stoïcien jouit de la douleur.

IX.

Après quelques années passées à Amiens, Roland obtint d'être employé dans les mêmes fonctions à Lyon, son pays natal. L'hiver il habitait la ville; il passait le reste de l'année à la campagne, dans la maison paternelle, où vivait encore sa mère, femme respectable par son âge, mais d'un commerce inquiet et tracassier dans la vie domestique. Mme Roland, dans toute la fleur de sa jeunesse, de sa beauté, de son génie, se trouvait ainsi reléguée et froissée entre une belle-mère implacable, un beau-frère insoumis et un mari dominateur. L'amour le plus passionné eût à peine suffi à compenser une si âpre situation. Elle n'avait, pour l'adoucir, que le sentiment de ses devoirs, le travail, sa philosophie et son enfant. Elle y suffit, et finit par transformer cette retraite austère en un séjour d'harmonie et de paix.

C'est à *la Platière*, située au pied des montagnes du Beaujolais, dans le large bassin de la Saône, en face les Alpes, que Mme Roland se plongea dans la plénitude de cette nature qu'elle avait si souvent rêvée dans son enfance. C'est là que ses goûts sim-

ples et son âme aimante trouvèrent des aliments et des exercices à sa sensibilité.

Elle y partageait sa vie entre les soins du ménage, la culture de son esprit et la charité active, cette culture du cœur ; adorée des paysans, dont elle se fit la providence, elle appliquait au soulagement de leur misère le peu de superflu que lui laissait une économie étroite, et à la guérison de leurs maladies les connaissances qu'elle avait acquises en médecine. On la venait chercher de trois et quatre lieues pour aller visiter un malade. Le dimanche, les marches du perron de sa cour étaient couvertes d'infirmes qui venaient chercher du soulagement, ou de convalescents qui venaient lui apporter les témoignages de leur reconnaissance : les paniers de châtaignes, les fromages de leurs chèvres ou les pommes de leurs vergers. Elle jouissait de trouver le peuple des campagnes juste, sensible et reconnaissant. Elle se figurait à son image le peuple dépaysé des grandes capitales. L'incendie des châteaux, le brigandage, les massacres lui apprirent plus tard que ces mers d'hommes si calmes alors ont des tempêtes plus terribles que celles de l'Océan, qu'il faut des institutions aux sociétés comme il faut un lit aux flots, et que la force est aussi indispensable que la justice au gouvernement des peuples.

X.

Cependant la Révolution de 89 avait sonné et était venue la surprendre au sein de cette retraite. Enivrée de philosophie, passionnée pour l'idéal de l'humanité, adoratrice de la liberté antique, elle s'enflamma dès la première étincelle à ce foyer d'idées nouvelles; elle crut de bonne foi que cette révolution, comme un enfantement sans douleur, allait régénérer l'espèce humaine, détruire la misère de la classe malheureuse, sur laquelle elle s'attendrissait, et renouveler la face du monde. Il y a de l'imagination jusque dans la piété des grandes âmes.

De ce jour, Mme Roland sentit s'allumer en elle un feu qui ne devait plus s'éteindre que dans son sang. Tout l'amour oisif qui sommeillait dans son âme se convertit en enthousiasme et en passion pour l'humanité. Sa sensibilité, trop ardente sans doute pour un seul homme, se répandit sur tout un peuple. Elle aima la Révolution comme une amante. Elle communiqua cette flamme à son mari et à ses amis. Toute sa passion contenue se versa dans ses opinions. Elle se vengea de sa destinée qui lui refu-

sait le bonheur pour elle-même, en se consumant pour le bonheur des autres. Heureuse et aimée, elle n'eût été qu'une femme; malheureuse et isolée, elle devint un chef de parti.

XI.

Les opinions de M. et de Mme Roland soulevèrent contre eux, dans le premier moment, toute l'aristocratie commerciale de Lyon, ville probe et pure, mais ville d'argent où tout se calcule, et où les idées ont la pesanteur et l'immobilité des intérêts. Les idées ont un courant irrésistible qui entraîne même les populations les plus stagnantes. Lyon fut entraîné et submergé par les opinions de l'époque. M. Roland fut porté à la municipalité par les premières élections. Il s'y prononça avec la roideur de ses principes et avec l'énergie qu'il puisait dans l'âme de sa femme. Redouté des timides, adoré des impatients, son nom devint une injure, puis un drapeau; la faveur publique le vengea des outrages des riches. Il fut député à Paris, par le conseil municipal, pour y défendre les intérêts commerciaux de Lyon auprès des comités de l'Assemblée constituante.

Les liaisons de Roland avec les philosophes et les économistes, qui formaient le parti pratique de la philosophie; ses rapports obligés avec les membres influents de l'assemblée, ses goûts littéraires et sur-

tout l'attrait et la séduction naturelle qui attirent et retiennent les hommes éminents autour d'une femme belle, éloquente, passionnée, firent bientôt du salon de Mme Roland un foyer, peu éclatant encore, mais ardent, de la Révolution.

Ce fut le 20 février 1791, que Mme Roland rentra dans ce Paris d'où elle était sortie cinq ans auparavant, jeune fille inaperçue et sans nom, et où elle revenait comme une flamme pour animer tout un parti, fonder la république, régner un moment et puis mourir. Elle avait dans l'âme un confus pressentiment de cette destinée. Le génie et la volonté connaissent leur force, ils sentent avant les autres et ils prophétisent leur mission. Mme Roland semblait d'avance emportée par la sienne au centre de l'action. Elle courut le lendemain de son arrivée aux séances de l'Assemblée. Elle vit le *puissant Mirabeau, l'étonnant Cazalès, l'audacieux Maury, l'astucieux Lameth, le froid Barnave.* Elle remarqua avec le dépit de la haine, dans l'attitude et le langage du côté droit, cette supériorité que donnent l'habitude de la domination et la confiance dans le respect des masses; dans l'attitude du côté gauche, l'infériorité des manières et l'insolence mêlée à la subalternité. En femme sensible à ces nuances, elle les comprit; mais loin de se laisser séduire par cette supériorité de l'aristocratie, elle s'en indigna davantage contre un parti qu'on pouvait abattre, mais qu'on ne pouvait humilier.

XII.

C'est à cette époque que son mari et elle se lièrent avec quelques-uns des hommes les plus fervents parmi les apôtres des idées populaires. Ce n'étaient pas ceux qui brillaient davantage de la faveur du peuple et de l'éclat du talent, c'étaient ceux qui lui paraissaient aimer la Révolution pour la Révolution elle-même, et se dévouer avec un désintéressement sublime, non au succès de leur fortune, mais au progrès de l'humanité. Brissot vint un des premiers. M. et Mme Roland étaient, depuis longtemps, en correspondance avec lui sur des sujets d'économie publique et sur les grands problèmes de la liberté. Leurs idées avaient fraternisé et grandi ensemble. Ils étaient unis d'avance par toutes les fibres des cœurs révolutionnaires, mais ils ne se connaissaient pas. Brissot amena Pétion, son condisciple et son ami. Buzot et Robespierre, tous deux membres de la même assemblée, y furent introduits : Buzot, dont la beauté pensive, l'intrépidité et l'éloquence devaient plus tard agiter le cœur et attendrir l'admiration de madame Roland ; Robespierre, que l'inquiétude de son âme et

le fanatisme de ses haines jetaient dès lors comme un ferment d'agitation dont tous les conciliabules où l'on conspirait au nom du peuple. Brissot, Pétion, Buzot, Robespierre convinrent de se réunir quatre fois par semaine, le soir, dans le salon de Mme Roland.

Mme Roland se trouvait ainsi jetée, dès les premiers jours, au centre des mouvements. Sa main invisible touchait les premiers fils de la trame encore confuse qui devait dérouler les plus grands événements. Ce rôle, le seul que lui permît son sexe, flattait à la fois son orgueil de femme et sa passion politique. Elle le ménagea avec cette modestie qui eût été en elle le chef-d'œuvre de l'habileté, si elle n'eût été le don de sa nature. Placée hors du cercle, près d'une table à ouvrage, elle travaillait des mains, ou écrivait des lettres, tout en écoutant avec une apparente indifférence les discussions de ses amis. Souvent tentée d'y prendre part, elle se mordait les lèvres pour réprimer sa pensée. Ame d'énergie et d'action, la longueur et la diffusion verbeuse de ces conseils sans résultat lui inspiraient un secret dédain. L'action s'évaporait en paroles, et l'heure passait emportant avec elle l'occasion, qui ne revient plus.

XIII.

Il y a pour l'histoire une curiosité sinistre à voir la première impression que fit sur Mme Roland l'homme qui, réchauffé dans son sein et conspirant alors avec elle, devait un jour renverser la puissance de ses amis, les immoler en masse, et l'envoyer elle-même à l'échafaud. Nul sentiment répulsif ne paraît à cette époque avertir cette femme qu'elle conspire sa propre mort en conspirant la fortune de Robespierre.

Au 10 août même, Mme Roland se livra, pour sauver les jours de Robespierre, à un de ces premiers mouvements qui révèlent une amitié courageuse, et qui laissent des traces dans la mémoire même des ingrats. Après la journée du Champ-de-Mars, Robespierre, accusé d'avoir conspiré avec les rédacteurs de la pétition de déchéance, et menacé comme factieux de la vengeance de la garde nationale, fut obligé de se cacher. Mme Roland, accompagnée de son mari, se fit conduire, à onze heures du soir, dans sa retraite au fond du Marais, pour lui offrir un asile plus sûr dans leur propre maison. Il avait déjà fui son domi-

cile. Madame Roland se rendit de là chez Buzot, leur ami commun, et le conjura d'aller aux Feuillants, où il était influent alors, et de se hâter de disculper Robespierre avant que le décret d'accusation fût lancé contre lui.

Buzot hésita un moment, puis : « Je ferai tout, dit-il, pour sauver ce malheureux jeune homme, quoique je sois loin de partager l'opinion de certaines personnes sur son compte. Il songe trop à lui pour aimer la liberté; mais il la sert, et cela me suffit. Je serai là pour le défendre. » Ainsi, trois victimes futures de Robespierre conspiraient, la nuit et à son insu, le salut de l'homme par qui elles devaient mourir. La destinée est un mystère d'où sortent les plus étranges coïncidences, et qui ne tend pas moins de piéges aux hommes par leurs vertus que par leurs crimes. La mort est partout; mais quel que soit le sort, la vertu seule ne se repent pas. Dans les cachots de la Conciergerie, Mme Roland se souvint avec complaisance de cette nuit. Si Robespierre s'en souvint dans sa puissance, ce souvenir fut plus froid sur son cœur que la hache du bourreau.

XIV.

Après la dispersion de l'Assemblée constituante, M. et Mme Roland, leur mission terminée, quittèrent Paris. Cette femme, qui sortait toute brûlante du foyer des factions et des affaires, revint prendre à *la Platière* les soins de son ménage rustique et vendanger ses vignes; mais elle avait goûté l'enivrement de la Révolution. Le mouvement auquel elle avait participé un moment l'entraînait encore à distance; elle était restée en commerce de lettres avec Robespierre et Buzot, correspondance politique et sèche avec Robespierre, pathétique et tendre avec Buzot. Son esprit, son âme, son cœur, tout la rappelait. Il y eut entre elle et son mari une délibération en apparence impartiale pour décider s'ils s'enseveliraient à la campagne ou s'ils retourneraient à Paris. Mais l'ambition de l'un et l'âme de l'autre avaient prononcé à leur insu et avant eux. Le plus futile prétexte suffit à leur impatience. Au mois de décembre, ils étaient de nouveau installés à Paris.

C'était l'heure de l'avénement de leurs amis; Pétion venait d'être nommé à la mairie et se créait

une république dans la commune; Robespierre, exclu de l'Assemblée législative par la loi qui interdisait la réélection de l'Assemblée constituante, s'élevait une tribune aux Jacobins; Brissot entrait à la place de Buzot dans la nouvelle assemblée, et sa renommée de publiciste et d'homme d'État ralliait autour de ses doctrines les jeunes Girondins. Ceux-ci arrivaient de leur département avec l'ardeur de leur âge et l'impulsion d'un second flot révolutionnaire. Ils se jetèrent, en arrivant, dans les cadres que Robespierre, Buzot, Laclos, Danton et Brissot avaient préparés.

Roland, ami de tous ces hommes, mais sur le second plan et caché dans leur ombre, avait une de ces réputations sourdes, d'autant plus puissante sur l'opinion qu'elle éclatait moins au dehors; on en parlait comme d'une vertu antique, enveloppée dans la simplicité d'un homme des champs. Sous son silence on présumait la pensée; dans le mystère on pressentait l'oracle. L'éclat et le génie de sa jeune femme attiraient les yeux sur lui; sa médiocrité même, seule puissance qui ait la vertu de neutraliser l'envie, le servait. Comme personne ne le craignait, tout le monde le mettait en avant : Pétion, pour se couvrir; Robespierre, pour le miner; Brissot, pour placer sa mauvaise renommée à l'abri d'une probité proverbiale; Buzot, Vergniaud, Louvet, Gensonné et les Girondins, par respect pour sa science et par entraînement vers Mme Roland; la cour même, par

confiance dans son honnêteté et par mépris pour son influence. Cet homme marchait au pouvoir sans se donner de mouvement, porté par la faveur d'un parti, par le prestige de l'inconnu sur l'opinion, par le dédain de ses ennemis et par le génie de sa femme.

XV.

Nous ne pouvons l'y suivre ici. Le ministère de Roland appartient à l'histoire générale, que nous avons racontée ailleurs. La fortune ne surprit pas Mme Roland. Elle était ambitieuse, non de puissance, mais de gloire. La gloire n'éclaire que les hauteurs : elle désirait ardemment y faire monter son mari. Elle quitta le ministère sans rien perdre de son influence et sans regretter le pouvoir, puisqu'elle emporta dans sa retraite son génie, son patriotisme et ses amis. La conjuration ne fit que changer de place avec elle; du ministère de l'intérieur, elle passa tout entière dans le petit cénacle qu'elle réunissait et qu'elle inspirait de sa passion.

Ce cercle s'agrandissait tous les jours. L'attraction de cette femme se confondait dans le cœur de ses amis avec l'attraction de la liberté. Ils adoraient en elle la république future. L'amour que ces jeunes hommes ne s'avouaient pas pour elle faisait à leur insu partie de leur politique. Les idées ne deviennent actives et puissantes que quand le sentiment les vivifie : elle était le sentiment de son parti.

XVI.

Mais de ces hommes que la passion de la Révolution réunissait autour d'elle, celui que Mme Roland préférait à tous, c'était Buzot. Plus attaché à cette jeune femme qu'à son parti, Buzot était pour elle un ami; les autres n'étaient que des instruments ou des complices. Elle avait promptement jugé Barbaroux que sa jeunesse, sa rare beauté et son énergie avaient jeté naturellement dans cette faction de l'illusion et de l'amour gouvernée par une femme. Ce jugement même, empreint d'une certaine amertume, était comme un repentir de la faveur secrète que l'extérieur de ce jeune homme lui avait d'abord inspirée. Elle s'accuse de le trouver si beau, et semble prémunir son cœur contre l'entraînement de ses regards. « Barbaroux est léger, dit-elle, les adorations que des femmes sans mœurs lui prodiguent nuisent au sérieux de ses sentiments. Quand je vois ces beaux jeunes hommes, trop enivrés de l'impression qu'ils produisent, comme Barbaroux et Hérault de Séchelles, je ne puis m'empêcher de penser qu'ils s'adorent trop eux-mêmes pour adorer assez la patrie. »

Si on peut soulever le voile du cœur de cette femme vertueuse, qui ne le soulevait pas elle-même, de peur d'y découvrir un sentiment contraire à ses devoirs, on reste convaincu que son penchant instinctif avait été un instant pour Barbaroux, mais que sa tendresse réfléchie était pour Buzot. Il n'est donné ni au devoir ni à la liberté de remplir tout entière l'âme d'une femme belle et passionnée comme elle. Le devoir glace le cœur, la politique le trompe, la vertu le retient, l'amour le remplit. Mme Roland aimait Buzot. Buzot adorait en elle son inspiratrice et son idole. Peut-être ne s'avouèrent-ils jamais par des paroles l'un à l'autre un sentiment qui leur eût été moins sacré le jour où il serait devenu coupable. Mais ce qu'ils se cachaient à eux-mêmes, ils l'ont comme involontairement révélé à leur mort : il y a dans les derniers jours et dans les dernières heures de cet homme et de cette femme des soupirs, des gestes et des paroles qui laissent échapper devant la mort le secret contenu dans la vie; mais le secret ainsi trahi garde son mystère à leur sentiment. La postérité a le droit de l'entrevoir, elle n'a pas le droit de l'accuser.

Roland, homme estimable mais morose, avait les exigences de la faiblesse, sans en avoir la reconnaissance et la grâce envers sa compagne. Elle lui restait fidèle par respect d'elle-même plus que par attrait pour lui. Ils aimaient la même cause, la liberté. Mais le fanatisme de Roland était froid

comme l'orgueil, celui de sa femme enflammé comme l'amour. Elle s'immolait tous les jours à la gloire de son mari; à peine s'apercevait-il du sacrifice. On lit dans son cœur qu'elle porte ce joug avec fierté, mais que ce joug lui pèse. Elle peint Buzot avec complaisance et comme l'idéal d'une félicité intérieure. « Sensible, ardent, mélancolique, dit-elle, contemplateur passionné de la nature, il paraît fait pour goûter et pour donner le bonheur. Cet homme oublierait l'univers dans les douceurs des vertus privées. Capable d'élans sublimes et de constantes affections, le vulgaire, qui aime à rabaisser ce qu'il ne peut égaler, l'accuse de rêverie. D'une figure douce, d'une taille élégante, il fait régner dans son costume ce soin, cette propreté, cette décence, qui annoncent le respect de soi-même et des autres. Pendant que la lie de la nation porte les flatteurs et les corrupteurs du peuple aux affaires, pendant que les égorgeurs jurent, boivent et se vêtent de haillons pour fraterniser avec la populace, Buzot professe la morale de Socrate et conserve la politesse de Scipion. Aussi on rase sa maison et on le bannit comme Aristide. Je m'étonne qu'ils n'aient pas décrété qu'on oublierait son nom! » L'homme dont elle parlait dans ces termes du fond de son cachot, la veille de sa mort, exilé, errant, caché dans les grottes de Saint-Émilion, tomba comme frappé de la foudre, et resta plusieurs jours en démence, en apprenant la mort de Mme Roland.

XVII.

Depuis la retraite de son mari, Mme Roland désespérait de la liberté. Les froides théories de Robespierre glaçaient son cœur. Les haillons de Marat offensaient ses yeux. Renfermée dans la solitude, elle se demandait déjà si l'idéal de la Révolution qu'elle avait rêvé n'était pas un de ces mirages de l'âme qui trompent par des perspectives séduisantes les imaginations altérées de bien, et qui se convertissent en aridité et en soif quand on en approche. Il lui eût été doux de mourir avant son désenchantement. L'ardeur de la lutte et la grandeur de son courage avaient soutenu son âme pendant que son mari était au pouvoir. Maintenant l'activité de sa pensée se retournait contre elle-même et la dévorait. L'ingratitude du peuple venait avant la gloire. De toutes les promesses de la République, Mme Roland n'avait vu se réaliser que des ruines et des crimes. La calomnie, qui s'acharnait sur elle et sur son mari, l'effrayait plus que l'échafaud. Elle avait conservé ses amis Barbaroux, Pétion, Louvet, Brissot, Buzot. Elle se préparait à quitter Paris et à se retirer de nouveau avec son mari et son enfant dans sa maison du Beaujolais.

Mais ce n'était pas seulement pour fuir le bruit menaçant que ses ennemis faisaient autour de son nom qu'elle allait s'abriter dans ses montagnes : c'était pour se fuir elle-même. Les dangers que couraient ses amis lui révélaient la force des sentiments qu'elle éprouvait pour eux. Chaste comme ces statues de l'antiquité dont elle avait fait son modèle, elle craignit de profaner dans son âme, par le feu d'un amour vulgaire, le feu pur et surnaturel de la liberté. Elle résolut de s'éloigner. Elle avait besoin de sa propre estime plus encore que de gloire. Elle voulait offrir une victime sans tache à la mort.

Mais l'agitation du moment, les comptes que Roland avait à rendre de sa gestion, les dangers toujours croissants suspendaient ce départ, de semaine en semaine. L'âme partagée entre son culte pieux pour Roland, son amour pour sa fille, ses inquiétudes sur ses amis, sa vigilance sur ses sentiments et sa douleur sur les maux de sa patrie, elle subissait à la fois toutes les angoisses de l'épouse, de la mère et du chef de parti. Elle connaissait à son tour l'amertume de la haine du peuple, les poisons de la calomnie, la froideur du foyer conjugal, les alarmes nocturnes sur la vie d'un époux et des enfants, et toutes ces angoisses qu'elle n'avait pas su plaindre dans la reine. Son logement, caché dans une sombre rue du quartier du Panthéon, contenait autant de troubles et de gémissements qu'un palais.

XVIII.

Le 31 mai 1793, pendant la séance qui décida la défaite des Girondins, le comité révolutionnaire de la commune envoya des hommes armés arrêter Roland dans sa maison. Le ressentiment de ce vieillard, le génie et la beauté de sa femme, la renommée populaire qui faisait de leur foyer domestique un foyer de conspiration contre la Montagne, les déclamations de Marat, les insinuations de Robespierre, les perpétuelles allusions des journaux jacobins à la puissance occulte de cette famille, enfin le nom de Rolandistes donné aux Girondins et confondant ainsi les prétendus crimes attribués à Roland dans les crimes qu'on attribuait à ses amis, n'avaient pas permis au peuple d'oublier ce ministre tombé. On craignait trop cet homme pour lui pardonner. On croyait arrêter, dans sa personne, une conspiration contre la république, et trouver chez lui tous les fils et toute l'âme du parti du fédéralisme. A six heures du soir, pendant que la multitude entourait la Convention et que ses amis luttaient à la tribune, les sectionnaires se présentèrent chez lui et le sommèrent de les suivre au nom

du comité révolutionnaire. Ils lui montrèrent un ordre écrit. « Je ne connais pas ce pouvoir dans la constitution, répondit Roland, et je n'obéirai pas volontairement aux ordres qui émanent d'une autorité illégale. Si vous employez la violence, je ne pourrai que vous opposer la résistance d'un homme de mon âge; mais je protesterai jusqu'au dernier soupir. — Je n'ai pas d'ordre d'employer la violence, dit le chef des sectionnaires porteur du mandat d'arrêt; je vais en référer au conseil de la commune, et je laisse ici mes collègues pour répondre de vous. »

XIX.

Mme Roland s'arme de toute l'indignation que le sentiment de la loi violée et des périls de son mari lui inspire. Elle rédige précipitamment une lettre à la Convention pour lui demander vengeance. Elle écrit de plus un billet au président et le prie de la faire admettre elle-même à la barre. Elle s'élance dans une voiture de place et se fait conduire aux Tuileries.

La foule et les troupes remplissaient les cours. Elle abaisse son voile sur son visage, de peur d'être reconnue par ses ennemis. Repoussée d'abord par les sentinelles, elle parvient, à force de ruse et d'insistance, à se faire ouvrir la salle des pétitionnaires. Elle entend de là, pendant des heures d'angoisse, le sourd retentissement des bruits de la salle et les tumultes des tribunes qui invectivent ses amis ou qui applaudissent ses ennemis. Elle envoie son billet au président par un député de la Plaine nommé Roze, qui la reconnaît et qui la protége. Roze revient après une longue attente. Il lui raconte les motions meurtrières contre les Girondins, la consternation de ce

parti, le danger des vingt-deux têtes proscrites, l'impossibilité où est la Convention de faire diversion à ce combat à mort pour entendre et pour discuter la réclamation d'une femme. Elle insiste. Roze lui amène Vergniaud.

Mme Roland et Vergniaud s'entretiennent à l'écart, pendant que leur parti s'écroule. « Faites-moi entrer, faites-moi obtenir la parole, dit la femme courageuse à Vergniaud, j'exprimerai avec force des vérités qui ne seront pas inutiles à la république et qui réveilleront la Convention de sa stupeur. Un exemple de courage peut faire honte à une nation. » L'éloquence qu'elle sentait en elle lui faisait illusion sur la lâcheté des assemblées. Vergniaud gémit de son illusion, la détourne de son dessein, lui presse les mains dans les siennes comme pour un suprême adieu, et rentre dans la salle attendri et fortifié pour répondre à Robespierre.

Mme Roland sort des Tuileries, court à pied chez Louvet, dont elle aimait et dont elle voulait invoquer le courage. Louvet était à la Convention. A son retour, le concierge de la maison qu'elle habite lui apprend que Roland, délivré de la surveillance des sectionnaires, s'est réfugié dans une maison voisine. Elle y court. Son mari avait déjà changé d'asile. Elle le suit de porte en porte, et finit par le découvrir; elle tombe dans ses bras, lui raconte ses tentatives, se réjouit de sa délivrance, et ressort pour forcer la porte de la Convention.

XX.

Il était nuit depuis deux heures. Cette femme seule parcourt les rues illuminées sans comprendre de quel parti cette illumination éclaire le triomphe. Arrivée au Carrousel, où campaient tout à l'heure quarante mille hommes et où s'agitait une multitude innombrable, elle trouve la place vide et silencieuse. Quelques rares sentinelles gardent seules les portes du palais national. La séance était levée. Elle interroge un groupe de sans-culottes, qui veillaient autour d'un canon. Ils lui apprennent, avec l'accent d'une joie qu'ils croient partagée par elle, que la commission des Douze est renversée, que ce sacrifice a réconcilié les patriotes, que Paris sauve la république, que le règne des traîtres est fini, et que la municipalité victorieuse ne tardera pas à faire arrêter les vingt-deux. Elle rentre consternée dans sa demeure. Elle embrasse sa fille endormie et délibère si elle se soustraira à l'arrestation par la fuite. L'asile où son mari s'était caché ne pouvait les céler tous les deux. Le seul asile possible pour elle, après celui-là, aurait accrédité

contre sa vertu des calomnies que sa pureté redoutait plus que la mort. Elle se décida à attendre son sort et à le braver au foyer de sa vie d'épouse et de mère. Elle avait depuis longtemps aguerri son âme contre la persécution et même contre l'assassinat. Son cœur, dévoré d'une double passion, un amour sans faiblesse et un patriotisme désespéré, ne lui présentait depuis quelque temps dans la mort qu'un refuge pour sa vertu et qu'une éclatante immortalité pour son nom. Elle ne regrettait de la vie que sa fille, dans l'âme de laquelle elle voyait poindre le germe de ses talents, avec une raison plus forte et plus sereine, pour dominer ses passions. Elle avait des amis sûrs à qui elle pouvait léguer ce trésor d'une mère. Tranquille de ce côté, elle était prête à tout événement. Le sang d'une autre Lucrèce n'effrayait pas son imagination, pourvu qu'il teignît le drapeau de la république. Dans cette résolution, elle s'assit pour écrire à Roland les résultats de sa journée. Accablée des fatigues et des anxiétés du jour, elle venait de s'endormir, quand des membres de la section forcent sa demeure et la font réveiller en sursaut par sa femme de service. Elle se lève, et, comprenant d'avance son sort, elle s'habille avec décence et fait un paquet de ses vêtements les plus nécessaires, comme pour quitter à jamais sa maison. Les sectionnaires l'attendaient dans son salon; ils lui présentent l'ordre d'arrestation de la commune contre elle. Elle demande une minute seulement pour informer, par

un billet, un ami de sa situation et pour lui recommander sa fille. On la lui accorde ; mais le chef des sectionnaires ayant insisté pour lire ce qu'elle écrivait et pour connaître le nom de l'ami auquel elle s'adressait, elle déchira avec indignation sa lettre, aimant mieux disparaître sans adieux, que de dénoncer une amitié dont on ferait un crime à celui qu'elle aimait.

On l'arracha, au lever du jour, à sa fille et à ses domestiques en larmes. « Que vous êtes aimée ! » lui dit avec étonnement un des sectionnaires qui n'avait jamais vu, dans la femme belle et sensible, que le chef de parti odieux et calomnié. « C'est que j'aime, » lui répondit avec une fierté tendre Mme Roland.

On la jeta dans une voiture entourée de gendarmes. Le peuple et les femmes de la rue, ameutés depuis le matin par le spectacle de cette arrestation, suivaient la voiture en criant : « A la guillotine ! » La foule aime à voir tomber toute chose. Un commissaire de la commune demanda à madame Roland si elle désirait qu'on baissât les glaces de la voiture pour la soustraire à ces regards et à ces cris. « Non, dit-elle, l'innocence opprimée ne doit pas prendre l'attitude du crime et de la honte ; je ne crains pas les regards des hommes de bien, et je brave ceux de mes ennemis. — Vous avez plus de caractère que beaucoup d'hommes, lui dit le commissaire, vous attendez paisiblement justice. — Justice ! répondit-elle ; s'il y

en avait, je ne serais pas ici! J'irai à l'échafaud comme je me rends à la prison. Je méprise la vie. » Les portes de la prison se refermèrent sur elle.

XXI.

Les geôliers de l'Abbaye adoucirent, autant que les murs d'une prison le permettaient, sa captivité. Il y a des êtres qu'on ne peut persécuter que de loin. La beauté amollit tout ce qui l'approche. On lui donna, à l'insu des commissaires, une chambre éclairée d'un rayon de soleil. On lui apporta des fleurs. Elle aimait à s'en entourer dans le temps de son bonheur, comme du plus divin et du moins cher des luxes. On tressa de plantes grimpantes et touffues les barreaux de fer de sa fenêtre, pour laisser au moins à ses regards, en cachant les grilles, les illusions de la liberté. On permit à quelques amis de s'entretenir avec elle. On lui apporta des livres, ces entretiens qu'elle recherchait avec les plus grandes âmes de l'antiquité. Tranquille sur le salut de son mari, qu'elle savait réfugié à Rouen chez des amis sûrs; tranquille sur l'avenir de sa fille, que son ami Bosc, administrateur du Jardin des Plantes, avait confiée à Mme Creuzé de La Touche, mère d'adoption; fière de souffrir pour la liberté, heureuse de souffrir

pour ses amis, elle éprouva une sorte d'apaisement voluptueux de ses sensations dans le silence et dans la solitude de sa prison. La nature a mis le calme dans l'excès de l'infortune, comme une couche molle au fond de l'abîme, pour adoucir la sensation de la chute, aux infortunés. La certitude de ne pouvoir tomber plus bas, le défi aux hommes de pousser plus loin leur vengeance, et la jouissance intérieure de son propre courage, placent le patient au-dessus du bourreau. Ces trois sentiments à la fois soutenaient l'énergie de Mme Roland. Ils faisaient de ses souffrances un spectacle glorieux pour elle, dont elle était à la fois le drame, l'héroïne et le spectateur.

Elle se sépara, par la pensée, du monde, du temps, d'elle-même, et voulut vivre d'avance tout entière dans la postérité. Rien de moderne et de chrétien ne fléchissait son âme à la résignation ou ne la tournait vers le ciel. Son dégoût des superstitions avait affaibli en elle jusqu'à cette foi dans un Dieu présent et dans une immortalité certaine. Femme antique dans des jours chrétiens, sa vertu était romaine comme ses opinions. Sa Providence à elle, c'était l'opinion des hommes, son ciel, c'était la postérité. De tous les dieux elle n'invoquait que l'avenir. Une sorte de devoir abstrait et stoïque, qui est à lui-même son propre juge et sa propre récompense, lui tenait lieu d'espérance, de consolation et de piété. Mais son âme était si forte et si pure que cette vertu sans rémunération et sans preuve lui suffisait

pour se tenir debout dans l'adversité et ferme devant l'échafaud.

Ne pouvant plus agir, elle se recueillit pour penser. Elle se procura, par la complicité de ses gardiens, quelques feuilles de papier, de l'encre, une plume. Elle écrivit par fragments sa vie intime et sa vie publique. Chaque jour elle dérobait une de ces pages à la surveillance de ses gardiens. Elle la confiait à Bosc, qui l'emportait sous son habit et la recueillait en dépôt pour de meilleurs temps. Il semblait ainsi à Mme Roland qu'elle avait soustrait une année de sa vie à la mort, et qu'elle dérobait au néant ce qu'elle considérait comme la meilleure part d'elle-même : son souvenir. Elle entremêlait dans ces pages, avec le désordre et avec la précipitation d'une pensée qui n'a pas de lendemain, les rêveries les plus féminines de son enfance et les préoccupations les plus lugubres de sa captivité. On voyait, dans le même livre, la jeune fille dans la chambre haute du quai des Orfévres, aspirant l'amour et la gloire; un peu plus loin, la captive dans son cachot, séparée de sa fille, de son époux, de son ami, effeuillant une à une toutes ses tendresses, toutes ses illusions, toutes ses espérances, et attendue par l'échafaud.

XXII.

Cependant, bien que ce livre soit adressé, en apparence, à la postérité, on sent, à certains signes d'intelligence, qu'il s'adressait surtout à l'âme d'un confident inconnu. Mme Roland espérait qu'après sa mort un œil ami déchiffrerait son âme, et retrouverait plus clairs, dans ces pages, les allusions, les soupirs et les révélations de sa pensée. Ces mémoires sont comme une conversation à voix basse, dont le public n'entend pas tout. Ils ont un intérêt de plus : c'est un entretien suprême, c'est l'adieu d'une grande âme à la vie. A chaque mot on craint que la confidence ne soit interrompue par le bourreau. On croit voir la hache suspendue sur l'écrivain, prête à couper la pensée avec la tête.

Ces loisirs de sa captivité adoucirent, en les évaporant, les sensations de sa tristesse. La parole est une vengeance; l'indignation qui s'exhale se sent soulagée. La captive se reprit par moments à espérer. Elle fut même délivrée quelques heures. Ivre de liberté, elle courut à sa demeure pour embrasser son enfant et revoir le foyer de sa vie intérieure. Cette

liberté d'un jour était un piége de ses persécuteurs. Des satellites de la commune épiaient sa joie pour l'empoisonner. Ils l'attendaient sur l'escalier de sa maison. Ils ne lui laissèrent pas toucher la porte, franchir le seuil, entendre la voix de son enfant, voir les larmes de ses serviteurs. Ils l'arrêtèrent malgré ses invocations, et la jetèrent, à peine échappée, dans une autre maison, à Sainte-Pélagie, cet égout de vices où les prostituées des rues de Paris étaient balayées. On voulait l'avilir par le contact et la supplicier par sa pudeur. Elle fut contrainte de vivre avec ces femmes perdues. Leurs mœurs, leurs propos, leur lèpre morale, offensèrent ses yeux, ses oreilles, sa pureté. Elle avait accepté la mort, on la condamnait à l'infamie.

La compassion de ses geôliers l'isola à la fin de ces souillures. On lui donna une chambre, un grabat, une table. Elle reprit ses Mémoires, elle revit ses amis Bosc et Champagneux. Plusieurs de ses amis, assidus de son foyer dans ses jours de puissance, affectèrent l'oubli. Robespierre n'osait dérober une tête au peuple. Cependant l'ancienne amitié qui avait existé entre lui et Mme Roland donna à la captive un instant d'espérance et presque de faiblesse. Elle était malade à l'infirmerie de la prison. Un médecin qui se disait ami de Robespierre vint la visiter. Il lui parla de Robespierre. « Robespierre, répondit-elle, je l'ai beaucoup connu et beaucoup estimé. Je l'ai cru un sincère et ardent ami de la liberté. Je

crains aujourd'hui qu'il n'aime la domination et peut-être aussi la vengeance. Je le crois susceptible de prévention, facile à passionner, lent à revenir de ses jugements, jugeant trop vite coupables ceux qui ne partagent pas ses opinions. Je l'ai vu beaucoup : demandez-lui de mettre sa main sur sa conscience et de vous dire s'il pense mal de moi. » Cette conversation lui suggéra la pensée d'écrire à Robespierre, elle y céda et écrivit.

XXIII.

La lettre écrite, elle la déchira.

Elle en garda cependant les lambeaux comme la trace d'une pensée de salut personnel sacrifiée à sa dignité de femme de parti et à ses sentiments d'épouse et d'amie. Robespierre n'eut point à décider entre son remords et sa popularité. La prisonnière se résigna à la mort. Elle entretint ses loisirs, comme les heures du soir d'une journée finie, de musique, de conversations et de lectures. Dans la musique elle puisait la mélancolie, dans les livres la force de sa situation. Elle étudiait surtout Tacite, ce sublime anatomiste des grandes morts, qui montre du doigt sur le cadavre de tant de victimes les dernières pulsations de la douleur et de l'héroïsme. Elle répétait le supplice avec lui, afin de le savoir par cœur et de le représenter dignement à l'instant suprême. Elle eut la pensée de prévenir le coup ; elle se procura du poison. Au moment de le boire, elle écrivit à son mari pour s'excuser de mourir avant lui : « Pardonne-moi, homme digne du respect de l'avenir, de disposer d'une vie que je t'avais consa-

crée! Tes malheurs m'y auraient attachée s'il m'eût été permis de les adoucir. Tu ne perds qu'un inutile objet d'inquiétudes déchirantes! » Puis, revenant au souvenir de son enfant : « Pardonne-moi, chère enfant, jeune et tendre fille, écrivait-elle encore, toi dont la douce image pénètre mon cœur maternel et étonne mes résolutions! Ah! sans doute je ne t'aurais jamais enlevé ton guide s'ils avaient pu te le laisser. Les cruels! ont-ils pitié de l'innocence? Vous, mes amis, tournez vos regards et vos soins sur mon orpheline! ne gémissez point d'une résolution qui met fin à mes épreuves! Vous me connûtes; vous ne croirez point que la faiblesse ou l'effroi me dicte le parti que je prends. Si quelqu'un pouvait me répondre que devant le tribunal où l'on traduit tant de justes j'aurai la liberté de signaler les tyrans, je voudrais y paraître à l'heure même! »

Un seul cri vague d'invocation sortit à ce moment de son âme, religion du dernier soupir, qui, sans savoir où il va se perdre, cherche à s'exhaler plus haut et plus loin que le néant : « Divinité! être suprême! âme du monde! principe de ce que je sens de bon, de grand, d'immortel en moi! toi dont je crois l'existence parce qu'il faut que j'émane de quelque chose de supérieur à ce que je vois! je vais me réunir à ton essence! »

Elle fit son testament et distribua entre sa fille, ses serviteurs et ses amis, son piano, sa harpe, deux bagues chères qui lui restaient, ses livres et quel-

ques meubles de son cachot, sa seule richesse. Elle se souvint de ses premières passions, la nature, la campagne, le ciel : « Adieu, écrivait-elle, adieu, soleil de ma fenêtre, dont les rayons brillants portaient la sérénité dans mon âme comme ils la rappelaient dans les cieux! Adieu, campagnes solitaires des bords de la Saône, dont le spectacle m'a si souvent émue, et vous rustiques habitants de Thisy, dont j'essuyais les sueurs, dont j'adoucissais la misère, dont je soignais les maladies! Adieu, cabinets paisibles où je nourrissais mon esprit de la vérité, où je captivais mon imagination par l'étude, où j'apprenais dans le silence de la méditation à commander à mes sens et à mépriser la vanité! Adieu, ma fille! souviens-toi de ta mère! Tu n'es pas réservée sans doute à des épreuves comme les miennes! Adieu, enfant chérie, que j'ai nourrie de mon lait, et que je voudrais pénétrer de tous mes sentiments! »

Cette pensée bouleversa sa résolution, l'image de son enfant la retint par le cœur. Elle jeta le poison et voulut, à cause de sa fille, laisser des heures de plus à l'épreuve et des repentirs à la destinée. Elle résolut d'attendre la mort.

XXIV.

Le supplice des Girondins jeta un linceul sur la vie aux yeux de Mme Roland. Vergniaud, Brissot n'étaient plus. Qui savait le sort de Buzot, de Barbaroux, de Louvet? Peut-être avaient-ils déjà quitté la terre.

On la transporta à la Conciergerie. Elle y languit peu. Elle y grandit en se rapprochant de la mort. Son âme, son langage, ses traits y prirent la solennité des grands destins. Pendant le peu de jours qu'elle y passa, elle répandit par sa présence, parmi les nombreux prisonniers de cette maison, un enthousiasme et un défi de la mort qui divinisèrent les âmes les plus abattues. L'ombre voisine de l'échafaud semblait relever sa beauté. Les longues douleurs de sa captivité, le sentiment désespéré mais calme de sa situation, les larmes contenues mais murmurantes au fond des paroles, donnaient à sa voix un accent où l'on entendait ce bouillonnement des sentiments qui monte d'un cœur profond.

Elle s'entretenait, à la grille, avec les hommes principaux de son parti qui peuplaient la Concier-

gerie. Debout sur un banc de pierre qui l'élevait un peu au-dessus du sol de la cour, les doigts entrelacés aux barreaux de fer qui formaient la claire-voie entre le cloître et le préau, elle avait trouvé sa tribune dans sa prison, et son auditoire dans ses compagnons de mort. Elle parlait avec l'abondance et l'éclat de Vergniaud, mais avec cette amertume de colère et cette âpreté de mépris que la passion d'une femme ajoute toujours à l'éloquence du raisonnement. Sa mémoire vengeresse plongeait dans l'histoire de l'antiquité pour y trouver des images, des analogies et des noms capables d'égaler ceux des tyrans du jour. Pendant que ses ennemis préparaient son acte d'accusation à quelques pieds au-dessus de sa tête, sa voix, comme celle de la postérité, grondait dans ces souterrains de la Conciergerie. Elle se vengeait avant sa mort et léguait sa haine. Elle arrachait non des larmes, elle n'en voulait pas pour elle-même, mais des cris d'admiration aux prisonniers. On l'écoutait des heures entières. On se séparait aux cris de : « Vive la République! » On ne calomniait pas la liberté, on l'adorait jusque dans les cachots creusés en son nom.

Mais cette femme, si magnanime et si supérieure à son sort en public, fléchissait, comme toute nature humaine, dans la solitude et dans le silence du cachot. Son âme héroïque semblait se taire alors et laisser son cœur de femme s'affaisser et se briser en tombant de l'enthousiasme sur la réalité. Plus elle

s'était élevée haut, plus dure était la chute. Elle passait quelquefois de longues matinées, accoudée contre la fenêtre, le front contre le grillage de fer, à regarder un coin du ciel libre, et à pleurer comme un ruisseau sur les pots de fleurs dont le concierge avait garni l'entablement. A quoi pensait-elle? Des mots entrecoupés de ses dernières pages le révèlent : à son enfant, à son mari, vieillard accoutumé à cet appui et incapable de faire un pas de plus dans la vie sans elle ; à sa jeunesse vainement altérée d'amour, consumée dans le feu des ambitions politiques; à ces amis dont l'image la poursuivait et lui faisait seule regretter la vie s'ils vivaient encore, aspirer à la mort s'ils l'avaient devancée dans l'éternité. Elle l'ignorait : c'était son supplice.

XXV.

L'interrogatoire et le procès de Mme Roland ne furent que la répétition des accusations contre la Gironde. On lui reprocha d'être l'épouse de Roland et l'amie de ses complices. Elle avoua ces crimes comme une gloire. Elle parla avec tendresse de son mari, avec respect de ses amis, avec une modestie fière d'elle-même. Interrompue par des clameurs de colère, chaque fois qu'elle voulut épancher son indignation, elle se tut sous les invectives de l'auditoire. Le peuple prenait alors une part terrible et dominante dans le dialogue entre les juges et les accusés. Il donnait ou retirait la parole. Il commandait le jugement.

Elle entendit sa condamnation en femme qui reçoit dans son arrêt de mort son titre à l'immortalité. Elle se leva, s'inclina légèrement, et avec l'expression de l'ironie sur les lèvres : « Je vous remercie, dit-elle aux juges, de m'avoir trouvée digne de partager le sort des grands hommes que vous avez assassinés. » Elle redescendit les degrés de la Conciergerie, avec une précipitation et une légèreté de

marche qui ressemblaient à l'élan d'un enfant vers un but qu'il va enfin atteindre. Ce but était la mort. En marchant, dans le corridor, devant les prisonniers groupés pour la voir, elle les regarda en souriant, et, passant sa main droite transversalement contre son cou, elle fit le geste du couteau qui tranche une tête. Ce fut son seul adieu; il était tragique comme sa destinée, joyeux comme sa délivrance. Il fut compris. Ces hommes, qui ne pleuraient pas sur eux, pleurèrent sur elle.

Plusieurs charrettes pleines de victimes roulaient ce jour-là leur charge de condamnés à l'échafaud. On la fit monter sur la dernière, à côté d'un vieillard infirme et faible, nommé Lamarche, ancien directeur de la fabrication des assignats. Elle était vêtue d'une robe blanche, protestation d'innocence dont elle voulait frapper le peuple. Ses beaux cheveux noirs, coupés derrière la tête, tombaient par devant en boucles sur son cou. Son teint, reposé par une longue captivité et animé par l'air âpre et glacial de novembre, avait la fraîcheur de ses années d'enfance. Ses yeux parlaient. Sa physionomie rayonnait de gloire. Ses lèvres hésitaient entre la pitié et le dédain. La foule l'insultait de mots grossiers : « A la guillotine! à la guillotine! » lui criaient les femmes. « J'y vais, leur dit-elle, j'y serai dans un moment; mais ceux qui m'y envoient ne tarderont pas à m'y suivre. J'y vais innocente, ils y viendront souillés de sang; et vous qui applaudissez aujourd'hui vous

applaudirez alors ! » Elle détournait quelquefois la tête de ces insultes, et se penchait avec une tendresse filiale vers son compagnon de supplice. Le vieillard pleurait. Elle lui parlait et l'encourageait à la fermeté. Elle essayait même d'égayer pour lui le funèbre trajet, et parvint à le faire sourire.

Une statue colossale de la Liberté, en argile, comme la liberté du temps, s'élevait alors au milieu de la place où l'on voit aujourd'hui l'obélisque. L'échafaud se dressait à côté de cette statue. Arrivée là, Mme Roland descendit. Au moment où l'exécuteur lui prenait les bras pour la faire monter à la guillotine, elle eut un de ces dévouements qu'un cœur de femme peut seul contenir et révéler dans une pareille heure : « Je vous demande une seule grâce, et ce n'est pas pour moi, dit-elle en résistant un peu au bras du bourreau, accordez-la moi ! » Puis, se tournant vers le vieillard : « Montez le premier, dit-elle à Lamarche, mon sang répandu sous vos yeux vous ferait sentir deux fois la mort, il ne faut pas que vous ayez la douleur de voir tomber ma tête. » Le bourreau y consentit. Délicatesse d'une touchante sensibilité qui s'oublie et qui s'immole pour épargner une minute d'agonie à un vieillard inconnu, et qui atteste le sang-froid du cœur dans l'héroïsme de la mort ! Qu'une telle minute doit racheter d'emportement d'opinion devant la postérité et devant Dieu !

Après l'exécution de Lamarche, qu'elle entendit

sans pâlir, elle monta légèrement les degrés de l'échafaud, et, s'inclinant du côté de la statue de la Liberté comme pour la confesser encore en mourant par elle : « O liberté! s'écria-t-elle, ô liberté! que de crimes on commet en ton nom! » Elle se livra à l'exécuteur, et sa tête roula dans le panier.

XXVI.

Roland, en apprenant le supplice de sa femme, voulut mourir. Il sortit, sans dire un mot, de la maison où il avait trouvé l'hospitalité depuis six mois. Il marcha une partie de la nuit sans autre dessein que celui de s'éloigner du lieu où il avait reçu asile, afin d'effacer sa trace et de ne pas perdre ceux qui l'avaient sauvé. Au lever du jour, le ciel et la terre lui firent horreur. Il tira un dard caché dans sa canne, en appuya le pommeau contre le tronc d'un pommier, au bord d'un grand chemin, et se perça le cœur. Le matin, les bergers trouvèrent son corps inanimé étendu au bord du fossé. Un billet, attaché à son habit par une épingle, portait ces mots : « Qui que tu sois, respecte ces restes. Ce sont ceux d'un homme vertueux. En apprenant la mort de ma femme, je n'ai pas voulu rester un jour de plus sur une terre souillée de crimes. »

FIN.

TABLE.

—

Pages.

William Pitt 1

Vie de lord Chatham. 201

Charlotte Corday. 263

Madame Roland. 351

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOIT.

Rebound in 1919.